UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

7306

CORRESPONDANCE

DE JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

ET DE BROSSETTE

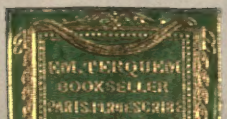

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

B

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

CORRESPONDANCE

DE

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

ET DE

BROSSETTE

PUBLIÉE D'APRÈS LES ORIGINAUX, AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES ET UN INDEX

PAR

PAUL BONNEFON

TOME I

1715-1729

119732
7/12/11

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(ANCT RUE CUJAS)
ÉDOUARD CORNÉLY ET CIE, ÉDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD, 101

1910

PQ
2029
L5
1910
t.1

INTRODUCTION

Lorsque cette correspondance s'engagea entre Jean-Baptiste Rousseau et Brossette, le premier venait d'atteindre sa quarante-quatrième année et l'autre y touchait, étant tous deux contemporains à sept mois près. Tous deux se trouvaient donc dans la force de l'âge et avaient déjà fait preuve des goûts qui devaient valoir à leur nom une notoriété inégale. Jean-Baptiste Rousseau était l'auteur fameux de quelques odes dont le lyrisme éloquent l'avait fait célèbre dans le monde, moins cependant que le malheur de sa vie, et Brossette, distingué par Boileau et honoré d'une confiance illustre, se voyait chaque jour davantage associé à l'œuvre du vieux satirique.

C'est, en effet, le caractère essentiel de ce lyonnais curieux et réservé d'avoir su provoquer les confidences et de n'en avoir pas abusé. Son honnêteté, sa candeur, — le mot était à la mode, — avaient rendu traitable la misanthropie de Boileau et fait un correspondant presque loquace du vieillard qui répugnait à écrire, surtout pour se raconter. Il avait fallu beaucoup d'habileté et beaucoup de droiture pour y réussir, et Claude Brossette n'était dépourvu ni de l'une ni de l'autre. Ce que nous savons de lui, de son humeur, de ses mœurs, de ses habitudes, ressort surtout de ses propres lettres, car, par un hasard favorable, sa correspondance nous a été conservée à la suite de celle des gens célèbres avec qui il fut en commerce épistolaire. Il se montre ainsi, et d'excellente façon, tel qu'il était : obligeant et bon, naïf et curieux tout ensemble, un peu indiscret parfois, timoré, soucieux de ses

aises, véritable type d'honnête droiture, sans grand caractère, mais assez ami des lettres pour en parler sans fatigue avec tous ceux qui les pratiquaient.

Claude Brossette, seigneur de Varennes d'Appetour, naquit à Theizé, paroisse du Lyonnais, le 7 novembre 1671. On ne sait pas grand'chose de ses origines et de ses débuts. On sait pourtant qu'il fit ses études au collège de la Trinité, à Lyon, et qu'il fut novice chez les Jésuites avant d'être avocat. Mais Brossette n'est vraiment connu que de son entrée en relations avec Boileau. C'est le 3 octobre 1698 qu'il vit le poète pour la première fois. Il était venu à Paris régler un litige de l'Hôtel-Dieu de Lyon et réussit à se faire introduire chez Boileau, pour qui il professait une vive admiration. Brossette songeait alors à composer une *Apologie* de Boileau, mais les avis de celui-ci le détournèrent d'exécuter un pareil dessein. Les relations n'en subsistèrent pas moins et devinrent d'autant plus étroites, que Brossette fut assez heureux pour obtenir du maréchal de Villeroy qu'une réduction des rentes payées par l'Hôtel-Dieu de Lyon n'atteindrait pas les sommes que Boileau y avait placées à fonds perdus. Le poète se montra extrêmement sensible à ce bon procédé, et sa confiance s'en accrut avec son jeune admirateur. Il consentit à parler plus librement devant lui de soi et de ses contemporains, n'ignorant pas que ses confidences serviraient plus tard à éclairer son œuvre, mais sachant aussi que celui à qui il les faisait n'était pas homme à en abuser. Et quand l'avocat lyonnais gagna sa ville, l'entretien se poursuivit par correspondance, respectueusement pressant, d'une part, et, de l'autre, assez condescendant pour fournir nombre de détails intimes et ignorés.

Brossette ne manqua pas de garder ces lettres qui devaient servir à sa renommée comme elles avaient contribué à son agrément. Il les fit relier en deux volumes, recouverts de maroquin rouge, et le recueil en a été longtemps gardé intact. Intact, mais non pas inutilisé, car, dès 1770, le lyonnais Cizeron-Rival publiait en trois petits volumes in-12 les *Lettres familières de Boileau et de Brossette*. L'édition était incomplète et insuffisamment précise. Aussi les originaux manuscrits de ces lettres ayant passé à la vente du bibliophile Antoine-Augustin Renouard, en 1855, ils

furent acquis par Auguste Laverdet, qui en fit une publication intégrale et scrupuleuse : *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette, avocat au Parlement de Lyon, publiée sur les manuscrits originaux par Auguste Laverdet. Introduction par Jules Janin* (première édition complète, en partie inédite. Paris, J. Techener, libraire, rue de l'Arbre-Sec, 52, près la colonnade du Louvre. 1858. In-8, de XXXII-608 p., et 6 fac-similés). C'eût été parfait, si l'éditeur, qui était en même temps marchand d'autographes, avait eu pour le recueil lui-même autant de respect que pour le texte. Il ne tarda pas à en disperser nombre de pièces, et les deux volumes, sensiblement allégés, ne se trouvent maintenant qu'incomplets dans la bibliothèque de la ville de Paris, où ils ont fini par entrer.

S'il n'avait pas cru pouvoir mettre au jour lui-même sa correspondance avec Boileau, Brossette en avait tiré bien des renseignements pour le commentaire des œuvres du poète qu'il publiait en 1717, pour la première fois, et qui a été si souvent réimprimé depuis lors, en tout ou en partie. Mais, quelque considérable que soit cet écrit, il n'était pas le seul que l'avocat lyonnais eût consacré à la mémoire de Despréaux. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. IV, p. 406-408) et Mathurin de Lescure (*Journal et mémoires de Mathieu Marais*, t. I, p. 10 et 18) ont successivement pu consulter, dans le cabinet de Feuillet de Conches, un recueil manuscrit, dont j'ignore le sort ultérieur, et qui contenait des conversations, des *interviews*, dirions-nous aujourd'hui, de Boileau soigneusement notées par Brossette. C'était, paraît-il, la totalité du tome III et une partie du tome II des *Mémoires inédits de Brossette sur Boileau*, dont la Bibliothèque nationale possède également un fragment du tome II. Ce dernier fragment, assez important, a été imprimé par Laverdet à la suite des lettres de Boileau et de Brossette (p. 505), et il montre que celui-ci tenait un journal exact de ses visites au satirique et des propos qu'il y entendait. Bien des détails ainsi recueillis n'ont pu trouver place dans le commentaire imprimé, et on y saisit sur le vif un Boileau plus naturel que celui qu'on voit ailleurs. Le manuscrit Feuillet de Conches serait donc fort utile à retrouver, car il servirait à reconstituer un ensemble dans lequel pourraient prendre place

sans doute les notes de Brossette sur le même sujet, actuellement conservées au château de Terrebasse, avec des lettres de La Monnoye, de Huet, de l'abbé d'Olivet à l'érudit lyonnais. On aurait ainsi un Boileau aussi vivant que véridique, dans ses justes rapports avec les contemporains, et probablement qu'on retrouverait aussi quelques-uns des détails rassemblés par Brossette sur Molière, avec la pensée d'en tirer parti plus tard. Il en avait, paraît-il, formé un recueil dont on a perdu la trace depuis la mort même de Brossette. Mais est-ce une raison d'abandonner tout espoir et de ne pas chercher davantage ?

Sa liaison avec Boileau a suffi pour sauver le nom de Brossette de l'oubli. Pourtant il serait injuste de négliger absolument ses autres travaux et ses autres amitiés. Il correspondit avec la plupart des littérateurs de son temps, jusqu'à Voltaire dont il vanta les débuts. Il fut au nombre des relations de l'avocat Mathieu Marais et du président Bouhier, tous deux fort curieux de nouvelles : une partie de la correspondance de ce dernier a même été publiée par Edmond de Goncourt dans le journal *l'Éclair* du 7 février 1852. Enfin Brossette se livra à des travaux qui méritent d'être mentionnés. Sans parler de son édition de Mathurin Régnier dont il sera beaucoup question dans les lettres à Jean-Baptiste Rousseau, il donna ses soins à quelques ouvrages professionnels : une édition du *Procès-verbal des conférences tenues par ordre du Roi pour l'examen des articles rédigés par Pussort de l'ordonnance civile d'avril 1667 et de l'ordonnance criminelle d'août 1670* (Lille [Lyon], 1697 ; nouvelle édition, 1700) ; un recueil de *Titres du droit civil et du droit canonique rapportés sous les noms français des matières* (Lyon, 1705, in-4°), ouvrage composé précédemment sous l'inspiration de Domat, dont Brossette avait été l'élève ; enfin, une *Histoire abrégée ou éloge historique de la ville de Lyon* (Lyon, 1711, in-4°), dont l'*Éloge* de la même cité par le P. Ménestrier fut l'occasion. Pour avoir la liste complète des travaux de Brossette au moment où va s'ouvrir sa liaison avec Jean-Baptiste Rousseau, il suffit d'ajouter que l'avocat lyonnais avait grandement contribué à créer dans sa ville une académie de beaux-esprits à qui il donnait volontiers lecture de communications littéraires. La plupart

sont demeurées inédites et les manuscrits en étaient conservés, en 1876, entre les mains de M. Louis Bresson, architecte à Lyon. L'un de ces morceaux, une dissertation sur *le Vaudeville*, a cependant été imprimée à Montpellier, en 1846, par Künholz. Tels étaient les honorables délassements de cet homme, aimé et respecté par ses concitoyens pour la manière dont il remplissait ses charges parmi eux, et qui, en 1716, avait songé à fonder une famille en épousant Marguerite Chavigny, dont il eut quatre enfants.

Quant à Jean-Baptiste Rousseau, si ce n'est pas ici le lieu d'en tracer une biographie complète, assez malaisée d'ailleurs à établir, au moins faut-il dire l'essentiel pour suivre une vie si mouvementée et comprendre un caractère si fermé. Fils d'un maître cordonnier de Paris, Nicolas Rousseau, qui fut longtemps juré, même syndic de sa corporation, et qui avait assez de ressources pour rêver de voir son fils conseiller au Châtelet, Jean-Baptiste ne fut pas l'ingrat que l'on a voulu peindre. Le registre des décès de Saint-Etienne-du-Mont, à la date du 18 mai 1706, indique que les obsèques de Nicolas Rousseau furent célébrées par vingt prêtres, ce qui dénote la manière honorable dont la famille se conduisit. Si la présence de Jean-Baptiste à cette cérémonie n'est pas absolument démontrée — Paulin Paris l'affirme (*le Bibliophile français*, t. I, p. 23) et Jal la conteste (*Dictionnaire critique*, p. 1090), — il est du moins certain que Nicolas Rousseau ne mourait pas de l'affront que lui aurait fait son fils, au dire de Voltaire, en le reniant dix ans auparavant. Né le 6 avril 1670, dans la rue des Noyers qui devait voir, au XIXe siècle, la naissance d'Alfred de Musset, Jean-Baptiste Rousseau fut un écolier qui ne manquait ni d'intelligence ni de volonté et sut faire usage de l'une et de l'autre. On l'a dit sans preuves l'auteur d'une pièce satirique intitulée *la Moysiade*, qui, si elle était de lui — ce que rien ne démontre, — devrait dater de son temps de collège et de sa treizième année. Au sortir des classes, assez incertain de sa vocation — son père, devenu veuf, n'avait pas tardé à se remarier, — il accepta un emploi auprès de Louis Bazin de Bezons, conseiller d'Etat, qui venait d'être nommé intendant à Bordeaux

et le suivit dans cette ville. Ce séjour ne dura guère qu'une année. Le père Rousseau voulant faire alors de son fils un robin, Jean-Baptiste paraît avoir fréquenté quelque temps l'étude d'un procureur nommé Gentil. Mais il devait en être promptement détourné par Husson de Bonrepaux, qui, nommé ministre du roi de France à la cour de Danemark, amena le jeune homme avec lui, dans des conditions mal définies.

Alors, Jean-Baptiste avait déjà fait œuvre poétique : il avait concouru aux Jeux Floraux, dédié une ode à l'ombre de Saint-Amant, fait des épigrammes qui lui valurent des inimitiés, traduit *la Mandragore* de Machiavel qui suscita en lui-même un amour malheureux du théâtre. C'est ce goût pour le genre dramatique qui le ramena promptement, dit-on, de Copenhague à Paris. Il ne tarda pas, en effet, à aborder la scène pour lui-même et fit jouer une petite comédie, *le Café*, qui éveilla encore la malignité des gens de lettres. Nombre d'entre eux se réunissaient volontiers dans les cafés, alors dans toute la vogue de leur nouveauté, pour y apprendre les bruits de la ville ou discuter sur toutes sortes de sujets. La querelle sur les anciens et les modernes était dans son plein, et J.-B. Rousseau y faisait sa partie avec conviction, de ce ton trop assuré qui agaça souvent ses adversaires. Il n'avait prétendu mettre à la scène qu'un croquis de ses confrères de lettres ; mais, quoique bénin, le badinage n'en fut pas mieux pris pour cela. Des amours-propres s'y crurent atteints qui ne pardonnèrent point et surent dissimuler jusqu'à l'occasion favorable à la vengeance. On se montra sans miséricorde pour le nouvel essai dramatique de J.-B. Rousseau, *le Flatteur*, qui ne méritait certes pas d'être applaudi, et surtout on voua à l'auteur la plus manifeste antipathie, tenue en haleine par les épigrammes du poète.

Il y disait trop bien leur fait à trop de gens pour que tous ces traits ne fissent pas d'inguérissables blessures ; et la réputation lui venait ainsi d'un caractère difficile, plus capable de représaille que de bonté. Sur ce qu'on savait de lui, on l'incrimina aisément pour tout ce qu'il aurait pu faire, et il ne parut plus de vers méchants, dans un temps où on en disait beaucoup, sans qu'on

soupçonnât J.-B. Rousseau d'y avoir eu part. Peu après l'insuccès de sa pièce *le Flatteur*, parvenaient au café de la veuve Laurent, voisin de la Comédie-Française et fréquenté par les gens de théâtres, des couplets satiriques contre quelques auteurs et des habitués de cet établissement littéraire, bruyant et intolérant. Bien vite on insinua que J.-B. Rousseau était l'auteur de ces vers anonymes, et ceux qui avaient intérêt à lui nuire ne manquèrent pas d'appuyer cette supposition. L'affaire pour cette fois n'eut pas de suite. Ces couplets blessant seulement les habitués du café Laurent, J.-B. Rousseau en fut quitte pour ne plus le fréquenter. Ce lui était facile : il était admis dans la meilleure société à Versailles et à Paris ; l'Académie des inscriptions et médailles, la petite Académie, comme on disait, véritable antichambre de l'Académie française, venait de lui ouvrir ses portes ; il composait ses vers les plus réputés, les Psaumes, la cantate de Circé, les odes à la Fortune et sur la naissance du duc de Bretagne. Il était en bonne voie de devenir à brève échéance un homme de premier plan dans les lettres françaises ; mais il flottait autour de son nom une vague réputation de méchanceté rancunière, dont la roideur de son caractère pouvait être le prétexte et que ses ennemis entretenaient avec soin.

Le scandale qui devait anéantir cette fortune éclata neuf ans plus tard que le premier esclandre. J.-B. Rousseau avait continué, tout en poursuivant sa route, à tenir par des épigrammes ses adversaires en respect. Nul n'ignorait la profonde antipathie qui le séparait de La Motte Houdard, et, en dépit d'un rapprochement ménagé par Boileau entre les deux hommes, elle se montrait sans cesse et plus vivement encore quand l'un et l'autre briguèrent les suffrages de l'Académie française. C'est d'abord La Motte qui fut choisi ; mais le succès de Rousseau aurait suivi sans doute, lorsqu'on répandit quatorze nouveaux couplets anonymes, diffamatoires et orduriers, qu'on ne manqua pas de lui attribuer. Cette fois-ci le bruit fut énorme. Les gens atteints, La Motte, les frères de La Faye, Saurin, Boindin et autres, se concertèrent quelque temps ; mais l'aîné des La Faye, capitaine aux gardes, brusqua les choses en allant attendre Rousseau au sortir de

l'Opéra et en lui faisant une algarade publique au Palais Royal. Rousseau se plaignit de son agresseur, qui lui-même demanda justice des couplets par lesquels il était diffamé et dont il accusait nommément le poète d'être l'auteur. L'instance se trouva ainsi engagée et Rousseau décrété de prise de corps. Fallait-il attendre l'effet de cette mesure ? Rousseau commença par en appeler. La Faye fit défaut au jugement, non sans avoir produit au préalable les témoignages de Saurin, La Motte, Boindin, tous hostiles à Rousseau. Mais celui-ci crut entrevoir le moyen de se justifier dans les déclarations divergentes des témoins. Boindin avait retrouvé le garçon qui apporta les couplets au café Laurent. Poursuivant dans ce sens, Rousseau parvint à mettre la main sur un homme, Guillaume Arnoult, qui déclara que le paquet lui avait été confié par Saurin. C'était grave, et il n'en fallait pas davantage pour donner lieu à une nouvelle instance et faire arrêter Saurin qu'on conduisit au Châtelet.

C'était, au reste, un personnage assez peu estimable. Né en 1655, à Courteson, en Dauphiné, d'une famille huguenote, Joseph Saurin était fils et frère de pasteurs ; il le devint lui-même en 1683 et exerça son ministère en Suisse, à Berchier, près d'Yverdon. Mais sa moralité n'était pas bonne. S'étant rendu coupable d'un larcin chez une malade qu'il visitait, — les actes de la procédure sont conservés aux archives de la chancellerie de Berne, — il dut fuir brusquement à Zurich, puis en Hollande, où il ne séjourna pas et rentra en France au prix d'une abjuration. C'est Bossuet qui le convertit, et ce patronage ne fut pas inutile au renégat qui obtint bientôt une pension du roi et plus tard l'entrée à l'Académie des sciences. Il devint l'ami de Fontenelle et de La Motte, l'habitué du café de la veuve Laurent, et se trouva bien placé ainsi pour assister aux infamies qui s'y commirent. Mais, cette fois, l'affaire qu'on lui intentait ne tourna pas à son désavantage. Le Châtelet le renvoya des fins de l'accusation, condamna Rousseau à tous les frais du procès, et autorisa Saurin, qu'il venait d'absoudre, à poursuivre une information contre Guillaume Arnoult pour faux témoignage et contre Rousseau pour subornation de témoins.

Ce fut un coup de massue pour ce dernier. Douze jours il se cacha à Versailles chez des amis, et brusquement, le 24 décembre 1710, il fuyait en Suisse chercher les preuves de la malhonnêteté de son adversaire. Il trouva un asile à Soleure, près du comte du Luc, résident de France, qui le protégea, et la maladie le terrassa quelque temps, sans qu'il cessât de protester de son innocence. Mais sa fuite avait fait perdre à Rousseau bien des sympathies qui lui étaient demeurées jusque-là. Pendant ce temps on jugeait de nouveau son affaire. Le procureur général d'Aguesseau avait obtenu qu'elle fût reprise devant le Parlement, et soit volontairement ou non, Rousseau ne revint pas en France pour tenter de s'y justifier. Les juges constatèrent son absence, poursuivirent leur office, et le 7 avril 1711, ils déclaraient que l'instruction par contumace contre le poète était suffisamment instruite pour qu'il fût convaincu d'avoir composé et distribué les vers diffamatoires qu'on lui attribuait et le condamnèrent au bannissement perpétuel. Le 4 mai suivant, la sentence fut attachée à un poteau de la place de Grève par les mains de l'exécuteur des hautes œuvres.

La sentence était terrible pour Rousseau. Il s'inclina sous l'épreuve, se bornant à protester de son innocence, comme il ne cessa de le faire jusqu'à son heure dernière. Elle ne faisait pas de doute pour le comte du Luc, qui l'avait recueilli à Soleure, soigné et réconforté. « Il y a près de trois ans, écrivait Du Luc, le 22 novembre 1713, que le sieur Rousseau est chez moi : je l'ai étudié et je l'étudie avec toutes les précautions qu'on peut prendre quand on n'ignore point ce qui se débite dans le monde. Je vous jure, soit dit entre nous, que jamais l'oppression ne fut mieux marquée que par tout ce qu'on a fait souffrir à ce pauvre diable : il n'a pas plus de part que vous et moi à tous les vers et chansons dont on l'a fait l'auteur. » Rousseau, en Suisse, s'était remis au travail. On contrefaisait ses œuvres en Hollande : il en donna une édition à Soleure (1712), que, d'ailleurs, les autorités françaises ne laissèrent pas pénétrer dans le royaume. Il s'informait aussi sur les faits et gestes de Saurin, quand celui-ci avait habité Berchier ; mais si Rousseau montra à des amis le résultat de son

enquête, lui-même n'en usa point. Il préférait versifier, et ses odes aux Suisses et au comte du Luc, diverses allégories sont de cette époque. C'est également alors qu'il entra en correspondance avec Brossette, et, naturellement, Boileau commença à faire les frais de l'entretien.

Il dura vingt-cinq ans sans s'interrompre, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la mort de Rousseau à qui Brossette survécut deux ans seulement. Celui-ci avait pris les mêmes soins de sa correspondance avec le lyrique que de sa correspondance avec Boileau. Comme la première, il avait réuni la seconde en deux volumes in-folio, recouverts de maroquin rouge, ornés de dentelles d'or. Mais, tandis que la correspondance avec Boileau, après avoir été intégralement mise au jour par Laverdet, a été dispersée en partie, l'autre subsiste encore dans son entier. Les deux tomes qui la contiennent ont été respectés des amateurs qui les possédèrent, et, après avoir fait partie, au XVIIIe siècle, des livres de Paris de Meyzieu (1779, in-8o, no 1851 du catalogue), ils appartinrent, au XIXe siècle, à Louis-François Roux, professeur à Chartres, un admirateur passionné de J.-B. Rousseau, qui légua ce recueil, avec d'autres documents, à la bibliothèque municipale de Chartres, où il est conservé actuellement (manuscrits, no 1718).

C'est d'après lui que nous publions cette correspondance. Les lettres de J.-B. Rousseau s'y trouvent pour la majeure partie en originaux [1]. Celles de Brossette y sont, au contraire, en copie, et celui-ci, pour rendre ses portefeuilles plus intéressants, a inséré d'autres lettres, provenant de personnages étrangers, mais se rapportant plus ou moins à ses relations avec Rousseau. On a ainsi un ensemble rare qui forme un tout bien homogène et complet. Nous avons imprimé tout cela pour laisser à cette collection sa véritable physionomie. Mais nous avons négligé quelques lettres trop différentes transcrites en marges ou sur les feuillets blancs par L.-F. Roux, tandis qu'il possédait les volumes. Louis Racine eut communication du recueil de Brossette et en a

1. Rousseau soignait particulièrement ses lettres et il en faisait des brouillons qu'on a vus parfois dans des collections d'autographes, par exemple celui de la lettre du 14 octobre 1716.

tiré parti, lorsqu'il donna ses soins, en 1749, aux cinq petits volumes in-12 de *Lettres de Rousseau sur différents sujets*. Il y prit tout ce qui pouvait à cette date être mis sans inconvénients sous les yeux du public. Mais bien des réflexions de Rousseau, quelques incidents des déboires qui l'accablèrent jusqu'à la fin ne pouvaient être révélés que difficilement pour ne pas réveiller des rancunes à peine assoupies. Aujourd'hui que le temps a fait son œuvre, il convenait de publier tout, et le lecteur trouvera ici, d'original et en son entier, une correspondance qui est un curieux document d'histoire littéraire sur une époque si intéressante à connaître dans ses moindres détails.

CORRESPONDANCE

DE J.-B. ROUSSEAU ET DE BROSSETTE

I. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 24 avril 1715.

Monsieur, les lettres que vous avez écrites à MM. Fabri et Barrillot m'ont fait connaitre l'opinion avantageuse que vous avez de mon commentaire historique sur les œuvres de M. Despréaux [1]. L'approbation d'un homme tel que vous, monsieur, est sans doute la plus glorieuse récompense que je pouvais attendre d'un ouvrage comme celui-là; mais j'en suis récompensé bien au delà de mes espérances, en apprenant encore que vous voulez étendre votre estime jusqu'à l'auteur même, et que vous avez conçu pour moi quelque sentiment de considération. Vous avez cru sans doute qu'un homme qui avait eu le bonheur de plaire à M. Despréaux devait avoir quelque sorte de mérite. Voilà une heureuse prévention dans laquelle j'ai bien intérêt de vous entretenir, mais comme elle est toute gratuite de votre part, je vous en fais mes très humbles remerciements. C'est dans la conversation

1. Dans les *Œuvres de M. Boileau-Despréaux, avec des éclaircissements historiques donnés par lui-même* (Genève, Fabri et Barrillot, 1716, 2 vol. in-4°), qui étaient alors sous presse.

de ce grand homme et par la préférence qu'il donnait à vos talents que j'ai commencé à vous connaître ; et cette idée s'est bien perfectionnée dans la suite par la lecture que j'ai faite de vos ouvrages. J'espérais que vous en donneriez bientôt une édition augmentée, dans laquelle vous insérériez surtout une pièce nouvelle [1], que j'ai vue ici entre les mains de M. le Grand Prieur [2]. Mais votre prochain départ pour l'Allemagne me fait craindre que vous ne différiez l'exécution d'un dessein si agréable au public. Le séjour que vous allez faire dans une cour étrangère vous privera de la plupart des nouvelles littéraires de Paris et du royaume. J'offrirais de vous en informer exactement, si je croyais que les choses que je vous manderais puissent vous dédommager de l'ennui de lire mes lettres. Vous n'ignorez pas la guerre présente du Parnasse entre Mme Dacier et M. de La Motte, au sujet d'Homère. Cette dame a publié un gros volume contre M. de La Motte [3], et celui-ci a commencé à y répondre [4]. M. Boivin a écrit en faveur d'Homère [5] et l'abbé Terrasson [6] vient au secours de M. de La Motte, avec un ouvrage que j'ai vu en manuscrit et qui paraîtra bientôt. Les poètes subalternes, comme troupes auxiliaires, se joignent à celui des deux partis qu'ils ont embrassé. Je m'intéresse d'autant plus à cette dispute que je connais particulièrement les principaux combattants ; mais, au bout du compte, je suis persuadé que cette guerre, bien loin de donner atteinte à la réputation d'Homère, ne fera que

---

1. Le poème allégorique intitulé *Sofronime*.
2. Philippe de Vendôme, grand prieur de France (23 août 1655-24 janvier 1727), qui protégea J.-B. Rousseau.
3. *Des causes de la corruption du goût* (1714, in-12).
4. Dans ses *Réflexions sur la critique* (Paris, 1715, in-12).
5. *Apologie d'Homère et Bouclier d'Achille* (Paris, 1715, in-12).
6. *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère* (Paris, 1715, 3 vol. in-12).

45 l'affermir et que le siècle suivant rougira des erreurs de celui-ci. M. de La Monnoye me mande que toute la jeunesse est déchainée contre le divin poète et que si l'Académie française prenait quelque parti, la pluralité serait certainement pour M. de La Motte contre Mme Dacier.

50 *In vetulum pugnat Juvenis non unus Homerum.*
Una tot in Juvenes pro Sene pugnat Anus.

Je ne vous parle point en détail de quantité de menues poésies qui courent, au sujet de cette même dispute, et dont la plupart ne valent pas grand chose. J'aimerais bien 55 mieux, monsieur, qu'il vous prit en gré de nous faire part de vos derniers ouvrages. Si j'avais entrepris de leur donner les plus fortes louanges, je n'aurais pour cela qu'à exprimer tout naïvement ce que j'en pense. J'admire surtout, dans ce qui a paru, la facilité avec laquelle vous 60 entrez dans des caractères tout différents, et même opposés : grandeur et sublimité dans vos odes, enjouement naïf et noble dans vos épitres, simplicité, brièveté et vivacité, avec un tour original, dans vos épigrammes. Voilà, monsieur, ce que je relis souvent, et ce que je voudrais 65 bien être à portée de relire avec vous.

Recevez, je vous prie, les assurances très sincères que je vous donne de l'estime singulière que j'ai pour vous et de l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant ser- 70 viteur, Brossette.

Je viens de recevoir de Paris des épreuves d'une partie des estampes que l'on a fait graver pour le *Lutrin* de M. Despréaux [1]. On doit faire graver aussi son portrait,

1. Les planches de Bernard Picard le Romain qui ornent l'édition de 1718 (Amsterdam, D. Mortier, 2 vol. in-4°).

et, si j'en étais le maître, l'on mettrait au dessous les
75 vers que vous avez faits pour lui. Ils expriment bien son caractère et ses vertus.

II. — Rousseau a Brossette.

A Soleure, le 1er mai 1715.

Monsieur, le peu de pages que j'ai vues de votre excellent commentaire sur les œuvres de M. Despréaux suffirait pour me donner l'idée avantageuse que j'ai conçue
5 de l'ouvrage entier. J'y ai remarqué non seulement les mêmes choses que j'ai entendues plus d'une fois de la bouche de ce célèbre auteur, mais encore la manière de les dire, et cet échantillon, que je pourrais comparer à cette ligne savante qui fit reconnaître Apelle à un
10 peintre de son temps, m'a fait reconnaître M. Despréaux, ou plutôt son véritable esprit passé dans son commentateur. Dans un temps où la plupart de nos écrivains même en prose semblent mépriser le bon sens et la nature pour courir après le faux brillant de l'esprit, j'ai
15 remarqué avec plaisir dans vos savantes notes un style propre, tourné uniquement au profit du lecteur et débarrassé de toutes ces vaines superfluités qui ne sont que trop ordinaires aux commentateurs et qui, au lieu d'éclaircir le texte, ne font que dégoûter de la critique. Comme
20 rien n'est plus naturel que d'estimer l'auteur dont on estime l'ouvrage, j'ai cru ne devoir pas vous rendre justice à demi, et que les sentiments que j'ai de votre personne vous étaient d'autant mieux dûs que la manière la plus infaillible de juger du caractère des hommes est d'en
25 juger par leurs écrits. Si c'est là, monsieur, ce qui m'a

attiré l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'avoue que je suis bien récompensé d'avoir eu le sens commun puisque rien n'égale le plaisir que j'ai senti en la recevant, si ce n'est le regret d'avoir été
30 prévenu et de n'avoir pas fait toutes les avances d'une amitié si utile et si glorieuse pour moi. Je serais indigne de celle dont j'ai été honoré par l'un des plus grands hommes que la France ait vus naître, si je n'honorais pas en vous celui de tous ses contemporains qui a travaillé
35 le plus utilement pour sa gloire. Elle va devenir inséparable de la vôtre par la lumière nouvelle dont vous l'allez éclairer, et vous ne serez pas moins utile à M. Despréaux lui-même que M. Despréaux le sera à la postérité la plus reculée. C'est dans les exemples aussi bien que
40 dans les leçons d'un aussi rare génie qu'elle lira la condamnation de tous ces petits écrivains sans nom et sans mérite qui se croient aujourd'hui en liberté d'attaquer impunément des écrivains que tous les siècles ont révérés et sur lesquels tout ce qu'il y a jamais eu de grands
45 personnages se sont uniquement formés. Tant d'orgueil joint à tant d'ignorance m'avait déjà donné, je vous l'avoue, une sérieuse indignation et ce que vous m'en apprenez de nouveau dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire l'aurait sans doute augmentée si je
50 n'avais pas été un peu consolé par la lecture du livre de Mme Dacier, qui est, selon mon sens, un des plus solides ouvrages de critique qui ait paru de notre temps. Je n'ai point encore vu ce que M. Boivin a écrit sur la même matière. Cependant, à le bien prendre, je commence à
55 trouver que toutes ces disputes font trop d'honneur à des gens incapables d'en acquérir par une autre voie. Le sentiment des sages une fois établi par des principes universellement reconnus, il ne leur reste plus d'autre chose à

faire que de rire aux dépens de tous les fous qui vou-
60 draient y contredire. On n'aurait jamais fait si on entreprenait de combattre l'un après l'autre tout ce que le monde peut fournir d'extravagants, et je tiens que la sangle de Trivelin est plus propre à terminer un pareil combat que la lance d'Achille. C'est dans cette idée que
65 je me suis amusé à tourner une petite épigramme dont je ne puis m'empêcher de vous faire part, pour vous payer autant que je le puis de l'excellent distique latin que vous avez inséré dans votre lettre. J'y fais allusion à la fable connue du *Renard qui avait perdu sa queue* et voici
70 comme je l'applique à ma manière :

Léger de queue et de ruses chargé,
Maître Renard se proposait pour règle.
Léger d'étude et d'orgueil engorgé,
Maître Houdard se croit un petit aigle.
75 Oyez le bien : vous toucherez au doigt
Que *l'Iliade* est un conte plus froid
Que *Cendrillon*, *Peau d'Ane* ou *Barbe-bleue*.
Maître Houdard peut-être on vous croiroit :
Mais par malheur vous n'avez point de queue.

80 Vous voyez par là, monsieur, quel est mon sentiment sur le genre d'escrime dont on doit se servir avec des gens qui ne disputent point pour éclaircir la vérité, mais pour établir leurs erreurs, et que je mets une grande différence entre les doutes raisonnables des savants, qui
85 doivent toujours être respectés, et les affirmations téméraires des ignorants, qu'on ne détruit jamais mieux qu'en mettant leur ridicule en son jour,

et risu digna revinci.

Je sens que le plaisir de vous entretenir me mène trop
90 loin. Voilà déjà une longue lettre et je ne vous ai point

encore remercié de l'offre obligeante que vous me faites de m'apprendre les nouvelles de la République littéraire. Oserais-je abuser de votre civilité jusqu'à vous prier de me tenir parole ? Je sens tout l'agrément et toute l'utilité
95 d'un commerce comme le vôtre, et que je ne pourrai jamais m'empêcher de vous importuner le premier de mes lettres lorsque je serai à Vienne. J'ai vécu en ce pays-ci dans une assez grande ignorance de ce qui se passe au Parnasse. J'ai même demeuré trois ans sans
100 songer à y remonter, et je serais encore dans la même léthargie si S. Ecc M. le comte du Luc, au retour d'un voyage qu'il fit il y a un an et demi à la cour, ne m'avait pas fait une espèce de violence pour m'en tirer. Je me suis donc réconcilié avec les Muses, et je ne m'en
105 repentirais point si j'osais me flatter que votre discernement eût la même part que votre politesse dans les louanges dont vous m'honorez. Mais comme je suis de ceux qui attendent l'inspiration et qui ne la cherchent pas, je n'ai pas autant avancé que je l'aurais pu faire si
110 j'avais travaillé de suite. J'ai pourtant de quoi augmenter déjà mon édition de plus d'un quart, et, peut-être avant la fin de l'année, serai-je en état de la grossir d'un bon tiers. Ce sera alors que je songerai sérieusement à me faire réimprimer, et je ne prendrai point ce parti-là sans vous
115 avoir consulté auparavant. Je m'estimerais bien heureux s'il pouvait m'être permis de profiter de vos avis et de vos lumières ; au défaut de cela ne me refusez pas la grâce de m'apprendre quelquefois de vos nouvelles. Je n'en puis recevoir qui me soient plus agréables, et vous n'en
120 sauriez honorer personne qui soit avec un plus sincère attachement ni une plus respectueuse estime que moi, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

III. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 26 juin 1715.

Monsieur, j'ai appris de divers endroits que vous étiez sur le point de partir pour l'Allemagne : c'est ce qui m'a empêché de vous écrire avec l'exactitude que je vous devais et que je me devais à moi-même, car je ne sais si vous êtes encore à Soleure ou si vous êtes arrivé à Vienne. Mais, quelque part que vous soyez, je marche sur vos pas pour vous donner des marques de mon attachement et de mon souvenir. Je ne vous parlerai point du plaisir que votre lettre m'a fait : elle est trop belle et trop obligeante pour n'être payée que par des louanges médiocres; mais ce que je puis faire pour vous prouver ma reconnaissance, c'est d'exécuter l'engagement que j'ai contracté avec vous et de vous informer des nouvelles littéraires de France, autant qu'un provincial comme moi, un peu dépaysé, peut le faire sans vous ennuyer.

La guerre Homérique dure toujours entre Mme Dacier et M. de la Motte. Ce dernier m'a envoyé depuis quinze jours la seconde partie de ses *Réflexions sur la critique*, pour répondre à son illustre et savante adversaire; mais je le trouve un peu superficiel dans cet ouvrage, aussi bien que dans tout ce qu'il a écrit touchant cette dispute; et cela confirme à merveille le jugement que vous avez fait de cet écrivain, dans l'épigramme que vous m'avez envoyée :

Mais par malheur vous n'avez point de queue !

Une de ses principales objections contre Homère est fondée sur les idées que ce poète nous a données de ses Dieux, idées qui paraissent fausses et ridicules. Mais il

30 faut se souvenir qu'Homère nous a parlé de ses Dieux suivant la théologie de son temps. Ainsi, il y aurait autant d'injustice à le regarder comme l'inventeur de ces mêmes idées et à le charger de ce qu'elles peuvent avoir de rebutant qu'il y en aurait à condamner un peintre qui repré-
35 senterait aujourd'hui les aventures de *l'Iliade* ou *les Métamorphoses* d'Ovide, ou à blâmer un poète chinois qui décrirait les mystères de sa religion, tout incroyables et tout ridicules qu'ils nous paraitraient. Virgile, dira-t-on, a parlé des mêmes divinités qu'Homère a employées et
40 il en a parlé d'une manière plus décente et plus convenable. Soit. Mais l'un et l'autre nous ont représenté ces Dieux suivant les idées reçues de leur temps, et ces idées étaient peut-être plus épurées du temps de Virgile que du temps d'Homère. Voilà toute la différence. M. de La
45 Motte, dans cette seconde partie de sa réponse, fait l'apologie de son *Discours sur Homère*. Il en prépare une troisième pour justifier son *Iliade* en vers français. En attendant que cette troisième partie paraisse, recevez le jugement qu'Apollon a fait de cette même traduction dans
50 l'épigramme suivante :

« Je chantais, Homère écrivait, »
Dit Apollon, en voyant *l'Iliade*.
Mais quand il vit la traduction fade
Qu'en vers français un auteur en faisait :
55 « Ce n'est pas moi, dit-il, c'est Midas qui chantait. »

Vous savez que le poète que vous désignez par l'épithète d'*homme au front large*[1] a écrit contre M. de La Motte et qu'il a publié un gros volume sous le titre d'*Homère vengé*.

---

1. François Gacon. *Homère vengé ou réponse à M. de La Motte sur l'Iliade* (Paris, 1715, in-12).

L'ouvrage de l'abbé Terrasson commence, dit-on, à paraître. Cependant, je ne l'ai point vu imprimé et je ne connais cet ouvrage que par la lecture que l'auteur m'a faite de plusieurs morceaux. Voici une épigramme qu'on m'a envoyée de Paris :

Terrasson par lignes obliques
Et par règles géométriques
Prétend nous prouver avec art
Qu'Homère prend souvent l'écart ;
Que les fictions poétiques
Et les autres beautés antiques
Ne nous plaisent que par hasard.
Il s'en avise sur le tard,
Et quoique ce docteur décide
D'un ton à gagner son procès,
Gacon avec même succès
Peut faire un rondeau contre Euclide.

M. de La Monnoye a publié depuis peu le *Menagiana* augmenté de la moitié, c'est-à-dire qu'il est en quatre volumes [1]. Il m'a fait l'honneur de m'en envoyer un exemplaire. Mais dès que le livre a paru, on s'est formalisé de quelques contes un peu libres qu'il y avait ajoutés, et on l'a obligé de refaire plusieurs cartons, à quoi il travaille. Il y a dans ce livre deux endroits qui vous regardent ; comme apparemment il n'a pas encore passé dans vos mains, j'ai cru devoir vous transcrire ici ces deux articles.

Tome Ier, page 169 : « Parmi les épigrammes imprimées l'an 1712 à Rotterdam sous le nom du s^r^ Rousseau,

1. *Menagiana ou les bons mots, les pensées critiques, historiques, morales et d'érudition de Ménage*, 3e édition plus ample de moitié (Paris, Delaulne, 1715, 4 vol. in-12).

il y en a, de ma connaissance, tout au moins cinq, une bonne et quatre mauvaises, qui constamment ne sont pas de lui. La bonne, dont le titre est *Contre la Judith de Boyer*, p. 381, est de Racine. Des quatre mauvaises, celle de la p. 348, *Un compagnon que les Turcs avaient pris*, et celle de la p. 353, *Un prêtre fut qui, la veille des Rois*, se trouvent dans un recueil d'épigrammes anciennes intitulé *la Consolation des tristes* (à Rouen, in-16, chez Robert et Jean Du Gort, 1554). Celle de la p. 361, *Un Cordelier*, est au tome Ier du *Cabinet satyrique*, livre qui, pour la première fois, parut vers l'an 1612, encore, pour sauver la bienséance, y a-t-on substitué *écolier* à *cordelier*. Pour celle de la p. 353, *En un quartier une maison brûlait*, je ne puis dire de qui elle est, mais je ne la crois nullement de Rousseau. »

Tome II, p. 236 :

« Un gros garçon, qui crève de santé,
Mais qui de sens a bien moins qu'une buse,
De m'attaquer a la témérité,
En médisant de ma gentille muse.
De ce pourtant ne me chaut, et l'excuse :
Car, demandant à gens de grand renom
S'il peut mon los m'ôter par telle ruse,
Ils m'ont tous dit assurément que non.

Ce huitain est de Marot ou de Rousseau. »

Le P. Buffier a publié des lettres où il met *Homère en arbitrage*[1]. Je ne sais ce que c'est, mais tout cela n'empêche pas que Mme Dacier ne fasse imprimer sa traduction de *l'Odyssée*. On y travaille fortement. M. Boivin a

1. Le P. Claude Buffier, jésuite et grammairien (25 mai 1661-17 mai 1737). *Homère en arbitrage* (Paris, Prault, 1715, in-12) fut écrit, dit-on, en collaboration avec Mme de Lambert.

donné la *Vie de Pithou*, à laquelle il a travaillé longtemps [1]. L'impression de mon commentaire sur Boileau avance beaucoup. Je compte qu'il y en a trente ou quarante feuilles de faites. Il me paraît que l'ouvrage est attendu avec quelque impatience, et je souhaite beaucoup moins pour moi que pour mes libraires que le succès réponde à cette attente. Après vous avoir ainsi rendu compte des ouvrages d'autrui et des miens, j'ose exiger de vous que vous me rendiez un peu compte des vôtres et de vos occupations. Personne n'en connaît mieux le prix que moi, et personne n'est plus sincèrement que je le suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BROSSETTE.

IV. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Vienne, le 24 juillet 1715.

Je me préparais, monsieur, à vous faire souvenir de la promesse que vous avez eu la bonté de me faire avant mon départ de Soleure, mais je vois qu'Homère a eu raison de représenter les prières boiteuses puisque votre amitié a devancé les miennes et que mes remerciements arriveront avant elles. S'ils étaient aussi éloquents qu'ils sont sincères, vous n'auriez nulle peine à concevoir le plaisir que j'ai reçu de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Quelque agréables que soient les nouvelles que j'y ai apprises, la manière de les apprendre l'est infiniment davantage et l'art de l'historien l'emporte

1. *Vies de P. Pithou et de Cl. Le Pelletier* (Paris, 1716, 2 vol. in-4°).

de beaucoup sur le mérite de l'histoire. Vous savez que celle-ci, aussi bien que la poésie, a ses fondements dans
15 la morale, et que les faits qu'elle rapporte n'ont d'utilité qu'à proportion de la connaissance qu'ils donnent des vices et des vertus attachés à la condition humaine. C'est le fruit que j'ai tiré, monsieur, du récit que vous me faites de la guerre poétique renouvelée en France. J'y ai
20 parfaitement reconnu l'esprit qui règne aujourd'hui dans Paris, et par les héros des deux partis il m'est aisé de juger du caractère de tous ceux qui combattent sous leurs enseignes. Cette dispute pourrait quelque jour fournir de matière à quelque *Iliade* comique, d'autant plus juste
25 dans son application que tout ceci finira, selon les apparences, par la victoire des Grecs et par l'anéantissement des descendants de Francus. Il sera facile d'y introduire des Divinités et d'y faire voir la Présomption, l'Entêtement, la Témérité, l'Ignorance les armes à la main contre
30 la Raison, la Vérité et le Savoir. Ces Divinités auront les vertus et les défauts qu'Homère donne aux siennes et l'Hector des Cafés apprendra par là, puisqu'il ne l'a point appris ailleurs, la différence que la théologie des poètes aussi bien que la nôtre a toujours faite entre l'Être
35 Suprême et les Divinités subalternes connues sous les noms qu'Homère leur a donnés. Ce nouvel Aristarque n'avait pas besoin d'une grande recherche pour s'en instruire. Il ne fallait pour cela qu'ouvrir Platon et tous les philosophes anciens qui ont écrit de la nature des Dieux.
40 Il y aurait vu que les païens reconnaissaient comme nous une première Intelligence, douée de toute perfection, et qu'entre ce premier Être et nous ils admettaient différents degrés d'Intelligences moyennes, plus parfaites et plus puissantes que l'homme, mais pourtant sujettes à l'imper-
45 fection aussi bien qu'à la dépendance, puisqu'elles étaient

assujetties à la Nécessité, dont ils faisaient une divinité supérieure à Jupiter même, le maître de toutes les autres. Ils concevaient donc leurs Dieux à peu près comme nous concevons les Anges; et, puisque notre religion en admet de bons et de mauvais, il faut avoir une idée bien sublime de celle des païens pour faire un crime à leurs poètes de ce qu'ils ne les font pas tous aussi parfaits que Dieu même. Homère, aussi grand philosophe que grand poète, savait sa religion mieux que ses censeurs, et ce n'est point un mérite à Virgile d'avoir donné moins de passions que lui à ses Dieux, puisqu'au contraire Homère en les y assujettissant a jeté dans son poème une chaleur qui manque à celui de Virgile, tout admirable qu'il est d'ailleurs. Ajoutez, monsieur, à cette ignorance du censeur une extravagance de jugement la plus grossière du monde, qui est de condamner Homère sur le parallèle des mœurs et des usages qu'il a décrits avec ceux de notre siècle, et de vouloir ainsi avilir le plus beau monument et presque le seul qui nous reste des coutumes de la précieuse antiquité. Il n'a pas songé qu'en méprisant ces coutumes, il faisait le même outrage aux livres de l'Ancien Testament, qui y ont un si grand rapport, ou plutôt il y a songé et c'est peut-être ce qui lui a fait naître la pensée de les combattre sous le nom d'un poète profane [1].

Mais c'est trop s'étendre sur des objections qui ne méritent pas d'être réfutées, et je ne doute point que Mme Dacier n'achève d'épuiser cette matière dans ses remarques sur *l'Odyssée*. J'ai beaucoup d'impatience de voir ce livre imprimé et MM. Fabri et Barrillot me feraient

1. Ce dernier membre de phrase, demeuré inédit, est une supposition aussi méchante que gratuite.

un grand plaisir de me l'envoyer ici avec votre Commentaire historique sur M. Despréaux, dont tout le monde a été aussi charmé que moi sur la première feuille que j'en ai fait voir ici. Je n'ai pas la même curiosité pour l'ou-
80 vrage de M. l'abbé Terrasson ; il me suffit d'avoir quelquefois vu l'auteur pour savoir qu'il n'a jamais sacrifié aux Grâces et qu'il ne sera jamais en état de juger de celles de la poésie. C'est un esprit dur et pédantesque qui ne devait jamais sortir de ses angles et de ses parallèles,
85 et pour qui les beautés d'un poète comme Homère seront toujours une terre inconnue.

J'ai souvent ouï dire à M. Despréaux que la philosophie de Descartes avait coupé la gorge à la poésie, et il est certain que ce qu'elle emprunte des mathématiques
90 dessèche l'esprit et l'accoutume à une justesse matérielle qui n'a aucun rapport avec la justesse métaphysique, si cela se peut dire, des poètes et des orateurs. La géométrie et la poésie ont leurs règles à part et celui qui s'avise de juger Homère par Euclide n'est pas moins impertinent
95 que celui qui voudrait juger Euclide par Homère.

Les deux épigrammes que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer sont tout à fait bien tournées. Quant à celle qui est rapportée par M. de La Monnoye, je ne la connais point et je ne l'ai jamais vue dans Marot, quoiqu'elle
100 mérite bien d'y avoir place. Je lui suis obligé de la justice qu'il me rend sur les cinq qu'il a citées ; il pourrait me la rendre encore pour une vingtaine d'autres qu'on a insérées parmi les miennes avec autant de malice que d'ignorance. C'est de quoi je parlerai au long quand l'oc-
105 casion s'en présentera, mais il faut avant cela que j'aie mis ma seconde édition en état de paraître et mon enthousiasme se trouve fort dérangé par le voyage que je viens de faire. J'ai pourtant, depuis que je n'ai eu l'honneur de

vous écrire, fait une ode fort longue, et, si je ne me
110 trompe, assez pindarique, contre les détracteurs de l'antiquité. Vous en jugerez, monsieur, aussi bien que de mes autres poésies, dont je ne vous entretiendrai point pour ne pas allonger une lettre déjà beaucoup plus longue que je n'avais envie de la faire. Avant que de la finir
115 néanmoins, il faut que je vous prie d'avoir la bonté de faire savoir au R. P. Thoulier[1] que j'ai déjà songé à l'affaire qu'il m'a recommandée et que je ne désespère pas d'obtenir ce qu'il souhaite, en tout ou en partie. Mais comme nous sommes logés ici dans les faubourgs, à une
120 demi-lieue de la ville où nous ne ferons établissement qu'au mois d'octobre, je n'ai encore pu suivre l'affaire en question avec toute l'activité que j'aurais voulu dans un pays dont je n'ai pas encore eu le loisir de bien reconnaitre le terrain. Faites-moi toujours la grâce de vous souvenir
125 de moi et soyez persuadé, je vous en conjure, que votre amitié n'oblige point un ingrat et que personne au monde n'est avec une estime plus sincère ni un attachement plus fidèle que je le suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

130 Pardonnez-moi si j'ose vous donner le premier l'exemple de vous écrire en billet, le papier ne doit point être perdu avec un homme comme vous et six lignes de plus valent mieux qu'une cérémonie.

---

1. Pierre-Joseph Thoulier, d'abord jésuite, fut connu dans la suite sous le nom d'abbé d'Olivet et correspondit avec J.-B. Rousseau.

V. — Brossette a Rousseau

A Lyon, ce 28 août 1715.

J'ai tant de choses à vous dire, monsieur, et j'ai tant de plaisir à m'entretenir avec vous que, quand vous ne m'auriez pas donné l'exemple de supprimer les cérémonies, je crois que je vous l'aurais donné moi-même. Je m'en vais donc tâcher de remplir ma feuille le moins mal que je pourrai ; mais que puis-je vous mander qui vaille les lettres que vous avez la bonté de m'écrire ? Quelques nouvelles littéraires débitées sèchement et dans le récit desquelles je n'ai tout au plus que le mérite d'un simple gazetier, voilà tout ce que je fais pour vous, tandis que vous m'enrichissez de votre propre fond par des lettres remplies de réflexions très judicieuses, d'une critique bonne et sensée, en un mot, de tout ce qui peut rendre un commerce agréable et instructif. Ce que vous me dites, dans votre dernière lettre, touchant la dispute présente sur Homère, est extrêmement agréable. J'aime à vous y voir tracer le plan d'une *Iliade* comique, où l'Hector des cafés, pour me servir de vos termes, ne serait pas mieux traité que l'Hector des Troyens le fut par Achille. Cette idée nous fait souhaiter de voir sur cela quelque chose de votre main, surtout l'ode pindarique dont vous me parlez.

A propos d'ode pindarique, savez-vous bien ce que M. de La Motte, et après lui l'abbé Terrasson, disent de Pindare ? Ils appellent *écarts pindariques* ce beau désordre et ces grands mouvements que nous admirons dans ses odes, et disent qu'il n'a donné dans ces écarts que pour sauver la sécheresse et la stérilité des sujets qu'il avait à traiter. Ainsi, ajoutent-ils, par un plaisant effet de la pré-

vention, les admirateurs des anciens ont fait une règle pour l'ode d'une pratique forcée, où Pindare n'a donné que par le malheur de sa matière. Vous voyez que tout cela n'est avancé que pour justifier l'ordre un peu trop
35 marqué et l'uniformité que vous avez reprochée aux odes de M. de La Motte, desquelles il semble que le poète Lucilius ait voulu parler quand il a dit *Compostæ ut tesserulæ omnes*, etc.

M. Boivin a publié son *Apologie d'Homère et le Bouclier*
40 *d'Achille*. C'est un petit in-douze qui, comme vous le voyez, contient deux parties : dans la première, qui est *l'Apologie d'Homère*, il répond à M. de La Motte par des remarques courtes, mais vives et pressantes. Il convient qu'Homère a des défauts, mais il ajoute que les censeurs
45 d'Homère ont presque toujours eu le malheur de se tromper : en le critiquant, ce ne sont pas ses véritables fautes qu'ils critiquent. Dans la seconde partie, il répond à une critique de M. de La Motte et de ses adhérents qui disent qu'il ne faudrait pas un espace moindre que la
50 Place Royale pour représenter tous les sujets qu'Homère a décrits sur le bouclier d'Achille. M. Boivin, pour faire voir l'absurdité de cette critique, a fait graver ce bouclier, suivant la description d'Homère, et il a renfermé tout cela dans une estampe ronde, dont le diamètre n'est
55 que de huit pouces. Cela est démonstratif.

M. l'abbé Terrasson a enfin donné au public sa dissertation critique sur l'*Iliade* en deux volumes. Le jugement que vous en faites, sans l'avoir vue, est le même que vous en feriez si vous l'aviez lue. Il porte sa critique
60 d'Homère beaucoup plus loin qu'aucun autre censeur ne l'a fait jusqu'à présent, et peut-être ne se trompe-t-il pas toujours ; mais dans ce même ouvrage où il tâche de détruire la réputation d'Homère, qu'il traite d'extravagant,

d'insensé et de poète dangereux, il relève infiniment la
65 morale des opéras, qu'il trouve excellente. Ne voilà-t-il pas un beau contraste ? Malgré les efforts de tous ces critiques outrés, la cour ne laisse pas d'être pour Homère ; c'est M. le cardinal de Polignac et M. de Valincour qui ont fixé le jugement de la cour.

70 Les poésies du P. Du Cerceau viennent de paraître en un volume [1]. Il y a beaucoup de naturel et de facilité, il y a aussi de la naïveté et un enjouement perpétuel ; mais on trouve tout cela un peu lâche. Quelle différence de goût et de naïveté, quand on les compare à ce que vous
75 avez fait dans le genre marotique ! A l'exemple de ce savant vénitien qui immolait tous les ans les épigrammes de Martial aux mânes de Catulle, je veux immoler les poésies de Du Cerceau aux poésies de Rousseau.

Voici une épigramme de votre style ou du style de
80 Marot, car c'est tout un. Elle est de M. Despréaux qui me l'a dictée autrefois, et apparemment vous ne la savez pas.

De six amants, contents et non jaloux,
Qui tour à tour servaient Madame Claude,
85 Le moins volage était Jean son époux ;
Un jour, pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
Serrait de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six lui dit : « Que faites-vous ?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude.
90 Ah ! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous ? »

On ne parle ici que de la constitution du Pape contre le livre du P. Quesnel, et du concile national que l'on

---

1. Antoine Du Cerceau, jésuite et auteur dramatique (12 novembre 1670-4 juillet 1730). Le *Recueil de ses poésies diverses* parut en 1715 sous la rubrique d'Amsterdam, P. Humbert, quoique vraisemblablement imprimé à Paris.

doit tenir en France. Il y a autant et plus de raisons pour croire qu'on ne le tiendra pas, qu'il y en a pour l'affirmer ; mais les Jésuites souhaitent qu'on le tienne.

Ce 30 d'août, nous venons d'apprendre une triste nouvelle. Le roi, qui était malade depuis quelques jours, se trouve à l'extrémité. On l'a même cru mort. Mais on sut, lundi dernier 26 de ce mois, sur les dix heures du soir, qu'il se portait mieux et qu'il avait la raison parfaitement bonne. Depuis ce temps-là, cent lettres différentes nous ont dépeint ce prince dans son lit comme un Salomon sur son trône. Elles nous disent toutes que jamais le roi n'a paru si grand qu'il s'est montré à la vue de la mort. Tout ce qu'il dit sont autant d'oracles.

VI. — Rousseau a Brossette

A Vienne, le 15 octobre 1715.

Je suis dans la dernière confusion, monsieur, d'avoir différé de quinze jours ma réponse à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ce serait bien mal reconnaître le plaisir que j'ai eu en la lisant, si la seule négligence avait causé ce retardement. Je ne compte ni un petit voyage que j'ai fait à la campagne ni les embarras de notre transmigration des faubourgs à la ville où nous commençons à nous établir, mais ma véritable raison est que je voulais vous donner des nouvelles de l'affaire du R. P. Thoulier, et qu'il m'a fallu pour cela attraper M. de Penterriden, qui s'était chargé de mon mémoire et que sa charge de conseiller aulique, jointe aux affaires que lui donne le nouvel emploi d'Envoyé à la cour de France où l'empereur l'a nommé, rendent très

difficile à trouver. J'en suis enfin venu à bout. Il m'a dit qu'après une recherche exacte des parents de feu M. Grüener, il avait enfin trouvé une veuve de ce nom qui est actuellement au service de l'impératrice Amélie et qu'elle s'était chargée de faire ses diligences pour recouvrer ce que nous demandons en ayant une notion confuse que la lecture de notre mémoire lui avait renouvelée. M. de Penterriden m'a promis de me rendre une réponse absolue avant son départ, et, si nous ne pouvons pas tout ravoir, il se fait fort pour le moins de me remettre les lettres de chevalier accordées par l'empereur Léopold que nous retrouverons toujours à la chancellerie quand même l'original en serait égaré. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien informer de tout ceci le R. P. Thoulier, à qui je n'écrirai que quand je pourrai lui envoyer en tout ou en partie ce qu'il m'a spécifié dans la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire.

Tout ce que vous m'avez mandé touchant la mort du feu roi nous a été confirmé par une foule de lettres qui ont représenté ce prince comme un parfait modèle de piété, de constance et de raison et, pour tout dire en un mot, comme le véritable successeur de saint Louis. Jamais une vie plus illustre ne fut couronnée par une plus belle mort, et si un païen comme Solon a reconnu que la félicité des hommes consistait uniquement dans la science de mourir, que ne devons-nous point augurer du bonheur d'un roi qui a su finir si glorieusement la plus glorieuse carrière qui fut jamais ? Que les justes applaudissements que nous donnons aux vivants ne nous fassent point oublier ceux que nous devons aux morts, et que notre nation apprenne des étrangers et de ses ennemis mêmes à respecter la mémoire du plus grand prince qui ait gouverné la monarchie depuis Charlemagne. Notre

légèreté est le principe de tous nos vices, et ceux que le
50 feu roi a le plus élevés ne peuvent mieux attaquer sa gloire qu'en témoignant comme il font par leur ingratitude combien ils étaient indignes de ses grâces.

Vous ne m'avez point parlé dans votre dernière lettre de l'état où se trouve votre édition, mais M. Sudre m'a
55 appris qu'elle était sur sa fin. Je l'attends avec une impatience proportionnée au mérite de l'ouvrage et comme la principale consolation que je puisse trouver dans la mauvaise humeur où me mettent tous les mauvais livres dont la France est inondée. Les Terrassons, les La Motte, et
60 les autres écrivains de même trempe ne songent pas que ce sont eux seuls qui déshonorent les modernes en les voulant élever, aussi leur vue n'est pas de les faire admirer, mais de se faire admirer eux-mêmes ; il leur importe fort peu que les Grecs soient mis au-dessus des Français
65 ou les Français au-dessus des Grecs pourvu qu'on veuille les mettre au-dessus des uns et des autres, et ils commencent par combattre ceux-ci persuadés que s'ils en venaient à bout le reste ne leur coûterait guère. Pour cela, il faut mettre les ignorants dans son parti, travestir
70 les anciens, les habiller en masques et les représenter aux yeux de ceux qui ne les connaissent point sous des traits faux et supposés, tels que ceux qu'ils prêtent à Homère et à Pindare. Il faut qu'ils n'aient jamais lu ce dernier ou qu'ils se persuadent que personne ne le lira jamais pour
75 lui reprocher ses *écarts*, puisqu'écarts y a, comme une marque de la stérilité de sa matière puisque jamais auteur ne s'est moins éloigné de son sujet, toutes les circonstances sur lesquelles il promène son lecteur y étant toujours relatives et indispensablement attachées : bien plus
80 scrupuleux en cela qu'Horace qui en sort presque toujours quoiqu'avec un art admirable. Ne savent-ils pas que

toutes les odes de Pindare ne sont que des odes panégyriques des rois et des plus illustres personnages de son temps, et ignorent-ils que la première règle, je ne dis pas de la poésie mais de la rhétorique la plus sévère, est de louer ceux dont on fait l'éloge par ce que leurs ancêtres ont de plus recommandable ? C'est ce que fait Pindare et ce qui lui donne lieu de dire tant de choses également curieuses et sublimes à propos des héros qu'il entreprend de célébrer. Par là, sans sortir de sa matière, il trouve moyen de la varier et de la rendre toujours nouvelle, en sorte que sans perdre son héros de vue il fait à tout moment passer devant nos yeux quelque nouvel acteur qui orne son théâtre, ce qui a du rapport à son action. C'est ce qu'il faudrait que M. Terrasson et son maître Fontenelle eussent appris avant que d'entreprendre la critique de Pindare, qu'ils ne connaissent certainement point, et, s'ils avaient seulement lu les titres de ses odes, ils verraient par l'importance des noms de ceux à qui elles s'adressent pour la plupart que sa matière n'était pas plus stérile que son génie, s'agissant d'ailleurs de célébrer des victoires qui allaient de pair chez les Grecs avec toutes celles que leurs citoyens pouvaient remporter à la guerre.

Je connaissais et je savais même par cœur la petite épigramme de M. Despréaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer. On prétend que c'est un bon mot de M. Racine au comédien Champmeslé dans le temps qu'il fréquentait la maison de celui-ci. M. Despréaux ne l'a point donnée au public pour ne point donner prise aux censeurs trop scrupuleux, parce que, me disait-il, un ouvrage sévère peut bien plaire aux libertins, mais un ouvrage trop libre ne plaira jamais aux personnes sévères. C'est une maxime excellente qu'il m'a apprise trop tard et que je me repens fort de n'avoir pas toujours pratiquée.

Quant aux poésies du P. du Cerceau, je ne suis point surpris qu'elles n'aient pu soutenir le jour de l'impression, non qu'elles ne soient pleines d'esprit et de traits fort gracieux, mais par une certaine abondance malheureuse ordinaire aux esprits qui ne savent ni choisir ni se borner. Un auteur discret et qui veut ménager ses lecteurs est obligé de sacrifier souvent de bonnes choses, et il doit regarder son ouvrage comme un festin auquel ses convives ne peuvent plus prendre plaisir dès que leur appétit est rassasié. Le P. Du Cerceau n'a point songé au précepte d'Horace : *luxuriantia compescet.* J'ai entendu trois ou quatre de ses pièces chez madame sa sœur, que je voyais souvent au Palais-Royal, et il m'a toujours paru qu'on pouvait dire de lui ce qui a été dit d'Ovide, qu'il aurait pu atteindre au premier rang *si ingenio suo temperare quam indulgere maluisset.*

Le pays où je suis ne fournit rien aux nouvelles littéraires. On n'y est occupé présentement que de la guerre prochaine avec les Turcs qui est enfin résolue. L'Empereur[1] doit avoir au mois de mars le pied de 153.000 hommes en Hongrie et en Transylvanie, mais le nerf de la guerre lui manque absolument, y ayant plus de quatorze mois que ses troupes n'ont touché leur paye. C'est un prince sérieux et renfermé, bien différent de son prédécesseur qui était le plus affable et le plus caressant des hommes. Mais il a beaucoup d'esprit, une fermeté inébranlable et une grande application à ses affaires. Quand M. l'ambassadeur lui alla donner part de l'avènement du roi à la couronne et de la mort du roi son bisaïeul, S. Ex^ce^ lui dit que le feu roi n'avait rien tant recommandé à son petit-fils que de se former sur le modèle de S. M. Impé-

1. Charles VI, qui avait succédé depuis quatre ans à son frère Joseph I.

riale, et que ses vertus étaient l'unique point de vue de l'éducation de ce prince, etc. Il lui répondit : « Monsieur, je regarde ce que vous me dites comme un avertissement de ce que je dois être plutôt qu'un éloge de ce que je suis. »
150 J'ai peur que vous ne trouviez que je pèche moi-même contre le précepte d'Horace, que ma lettre ne soit bien longue pour le peu de choses qu'elle contient. Mais je suis actuellement au milieu des menuisiers et des tapissiers qui remplissent ma chambre, et il est bien difficile
155 de ne dire que ce qu'il faut quand on est interrompu. Je finis par vous demander l'honneur de la continuation de votre amitié. Je me flatte de la mériter un peu par la justice que je vous rends et par les sentiments et la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre
160 très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

VII. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Vienne, le 9 novembre 1715.

Dans l'incertitude où je suis, monsieur, de l'adresse du R. P. Thoulier, c'est à vous que je prends la liberté d'adresser les lettres patentes de l'empereur Léopold,
5 qu'il m'avait chargé de lui envoyer et que j'ai enfin recouvrées à la chancellerie impériale. Comme le paquet est un peu gros, je l'adresse à Soleure à la personne qui y est chargée des affaires de France et qui vous le fera tenir plus sûrement et à moins de frais que si je vous
10 l'avais envoyé à droiture. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'en accuser la réception aussitôt qu'il vous aura été rendu, afin de me mettre l'esprit en repos, et d'excuser le prétexte dont je me sers en cette occasion pour vous mettre la plume à la main. Ma prière est inté-

15 ressée, je l'avoue, et peut-être importune, mais vous ne pouvez jamais avoir autant de peine à m'écrire que j'ai de plaisir à recevoir vos lettres.

Je suis dans une merveilleuse impatience de recevoir votre commentaire historique des œuvres de M. Despréaux, 20 car je compte qu'il doit être imprimé présentement. M. le prince Eugène, M. de Zinzindorf et diverses autres personnes de distinction m'en demandent souvent des nouvelles et je leur ai fait espérer que nous l'aurions aux premiers jours de l'Avent. Je suis persuadé que les pièces 25 qu'on n'a pas osé imprimer en France en 1712 n'empêcheront pas qu'il n'y soit débité aujourd'hui publiquement, et que le grand succès de ce livre encouragera les libraires de Genève à nous donner dans la même forme quatre ou cinq poètes français qui mériteraient d'être bien 30 imprimés et qui l'ont été si mal jusqu'ici que cela déshonore notre nation. J'ai été outré de colère en voyant une misérable édition nouvelle de Molière[1], farcie de mauvais rogatons du tiers et du quart et d'une vie de ce grand homme où il n'y a ni vérité, ni esprit, ni raison. Une belle 35 édition de ses œuvres, purgée de toutes les souillures dont on les a gâtées, ferait plaisir aux honnêtes gens, et si le cœur en disait à MM. Fabri et Barrillot d'en donner une semblable de celles de La Fontaine, en y joignant un triage de ce qu'il y a de meilleur dans ses pièces déta- 40 chées qui sont éparpillées en trois ou quatre volumes presque inconnus aujourd'hui, je ne doute point qu'ils n'en trouvassent un bon débit à faire en France et dans les pays étrangers. Mais je m'amuse à faire ici des châteaux en Espagne, faute de matière plus solide à vous 45 entretenir. Il vaut mieux finir en vous conjurant de son-

1. Celle d'Amsterdam, 1709, 5 vol. in-12, avec la vie de Molière par Grimarest.

ger quelquefois à moi et d'être toujours bien persuadé de la tendre estime et de l'attachement sans borne avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

VIII. — BROSSETTE A ROUSSEAU

A Lyon, le 25 novembre 1715.

Il y a quelque temps, monsieur, que nous avions en France deux grandes sources de nouvelles pour un homme comme vous ; c'était l'affaire de la Constitution contre le
5 livre du P. Quesnel, et la guerre Homérique. Mais la mort du roi a tari ces deux sources, et, depuis le changement de l'état, on ne parle plus que de réformation dans les finances, d'établissement de conseils, d'arrangements d'affaires. Ainsi, les desseins politiques ont pris la place
10 des démêlés de religion et de littérature. Ce n'est pas qu'on ne dise plus rien absolument de la Constitution, mais on en parle beaucoup plus hardiment ou plus témérairement qu'on ne faisait. La Société n'en dit mot, mais le Parti se dédommage bien du silence auquel il s'est vu
15 réduit pendant quelque temps. On voit chaque jour paraître quelque épigramme nouvelle contre les Jésuites, quelque mauvaise épitaphe de la Constitution,

> Et l'on n'entend ici qu'injurieux brocards
> Et sur elle et sur eux fondre de toutes parts.

20 A l'égard de la guerre d'Homère, depuis le livre de l'abbé Terrasson, il n'a rien paru de bon sur ce sujet ; on a imprimé en Hollande deux lettres à Mme Dacier, mais elles sont, à ce qu'on m'a dit, d'un caractère fort médiocre.

On a aussi mis *Homère en arbitrage*. Ce sont deux lettres qu'on attribue au P. Buffier, et dans lesquelles, après avoir exposé le point de la difficulté touchant les jugements que l'on peut porter des beautés ou des défauts d'Homère, ce Jésuite conclut qu'il nous est impossible de décider, parce que la plupart des articles contestés dépendent d'un goût arbitraire de nations, de personnes et de coutumes, ou de choses sur lesquelles nous ne sommes nullement à portée de juger à cause de l'éloignement des temps. Ce qui tient nos beaux esprits en suspens, c'est l'attente de *l'Odyssée* de Mme Dacier, dans laquelle on espère que cette dame répondra au livre de l'abbé Terrasson. Ce livre est écrit solidement, il attaque Homère par principes, et l'on peut dire que c'est la seule critique mesurée et méthodique qui ait été faite contre *l'Iliade*.

Si Pergama dextrâ
Everti possent, etiam hâc eversa fuissent.

Mais je crois que l'esprit géométrique par lequel cet Aristarque a voulu se guider a plus nui à son dessein qu'il ne lui a profité. A l'égard de *l'Apologie d'Homère* par M. Boivin, comme on m'a dit que vous souhaitiez de la voir, je vous l'envoie avec grand plaisir par le ministère de M. Sudre.

Puisque vous honorez mon livre de votre souvenir et que vous en demandez des nouvelles, je vous dirai, monsieur, que l'édition que l'on en fait in-quarto est entièrement achevée, et que l'on travaille à celle que les libraires veulent donner en petit volume ; ainsi tout cela sera bientôt en état de paraître. Je n'ai pourtant pas envoyé ma préface, à laquelle j'ai travaillé pendant cet automne. C'est un fruit de la campagne que je laisse un peu mûrir sur le papier, avant que de le produire. J'ai déjà mandé

à M. Sudre que j'aurais bien voulu être à portée de profiter de votre critique, qui certainement m'aurait été nécessaire, mais, par malheur pour moi et pour ma pré-
60 face, je suis trop éloigné de vous. Dans le temps que je l'achevais, j'ai appris de Paris et de Genève que Mgr le duc d'Orléans, ayant vu quelques feuilles de mon ouvrage, avait paru souhaiter qu'on le lui dédiât. Savez-vous que quand les Académies allèrent complimenter ce prince sur
65 sa régence il les assura de sa protection, ajoutant qu'il n'oublierait jamais ses premières amours ? Je dois aller bientôt à Paris et je vous y offre sincèrement tous les services qui peuvent dépendre de moi. J'ai peut-être quelque accès auprès des personnes avec qui vous avez eu des
70 affaires. Vous me rendrez justice si vous pensez que cet aveu doive redoubler le peu de confiance que je puis avoir méritée auprès de vous. Voyez donc, monsieur, à quoi je puis être bon ; en tout cas, ce voyage, bien loin d'interrompre notre commerce, me fournira de nouveaux fonds
75 pour y contribuer.

J'ai un de mes amis à Lyon, homme de goût et curieux, qui a placé dans son cabinet les portraits de Rabelais, de Molière, de La Fontaine, de Racine et de Boileau. Il lui en manque un sixième pour faire symétrie
80 avec les autres, et c'est le vôtre qui est destiné à remplir cette place. Il m'a chargé de vous demander cette faveur. Ainsi, monsieur, vous êtes prié de choisir à Vienne un peintre habile, et de convenir avec lui de sa rétribution pour votre portrait. Sitôt que vous m'aurez fait réponse,
85 on aura soin de vous faire toucher l'argent et de vous marquer au juste la mesure de la toile. Vous voyez, monsieur, que l'on sait ici faire cas du mérite ; jugez-en par l'attention que l'on a de vous mettre en bonne compagnie et avec des gens de votre connaissance. J'oubliais

de vous dire que les cinq portraits que je vous ai nommés sont de très bonne main, et que, comme votre esprit n'est pas inférieur à celui de ces grands originaux, il ne faut pas aussi que votre portrait soit inférieur aux leurs. J'ai rendu compte au P. Thoulier de votre exactitude, en lui envoyant à la campagne, où il est, une copie de l'article qui le concerne. Ne doutez pas de sa parfaite reconnaissance, et, comme j'en suis bien persuadé moi-même, je ne craindrai point d'en faire ici les honneurs.

Il paraît en France une *Critique du Théâtre anglais*, traduite de l'anglais de M. Collier [1]. Le nom du traducteur ne paraît pas, mais je soupçonne M. Coste d'avoir fait cette traduction. L'auteur ne ménage pas les poètes ses compatriotes qui ont déshonoré le théâtre anglais en y exposant l'athéisme, l'impudence, l'obscénité et tout ce qu'il y a de plus scandaleux. Il fait en même temps le parallèle du théâtre d'Angleterre avec le théâtre d'Athènes, de Rome et de France. Nous avons aussi depuis peu une *Histoire de la musique* par un nommé Bonnet, que je crois être un musicien de profession [2]. J'ai parcouru rapidement son livre, mais j'en ai été dégoûté par la pesanteur du style et par la prolixité. On a eu raison de dire que ce serait un bonheur pour les arts s'il n'était permis d'en juger qu'aux gens du métier ; mais je ne voudrais pas que les gens du métier se mêlassent d'en écrire, à moins qu'ils n'eussent acquis les talents nécessaires.

Je viens de recevoir le paquet que vous m'avez envoyé pour le P. Thoulier. Comme il est présentement à Lyon,

---

1. Jérémie Collier, *la Critique du Théâtre anglais comparé aux Théâtres d'Athènes, de Rome et de France* (Paris, Simart, 1715, in-12). La traduction est du P. de Courbeville.

2. Jacques Bonnet, *Histoire de la musique et de ses effets depuis son origine jusqu'à présent*. Paris, Cochart, 1715, in-12.

je m'en vais le lui remettre et je ne doute pas qu'il ne me donne aujourd'hui même une lettre de remerciement pour vous, que je joindrai à ce paquet. Vous avez accompagné le vôtre d'une lettre où vous me marquez un nouvel empressement de voir le commentaire historique sur les œuvres de M. Despréaux. Je crains que l'ouvrage ne réponde mal à votre attente, et à celle des personnes illustres que vous me nommez; mais, pour me rassurer, je pense quelquefois qu'on peut dire de cette sorte d'ouvrage ce qu'un ancien a dit de l'histoire : *historia quoquo modo scripta delectat*. D'ailleurs, comme M. Despréaux a nommé, ou en bien ou en mal, presque tous les écrivains de son temps, et qu'il y a eu peu d'événements de quelque importance qu'il n'ait indiqués, mon commentaire embrasse le détail de ces diverses matières. Ainsi, on y trouvera quantité d'anecdotes littéraires et historiques, peut-être assez curieuses d'elles-mêmes, pour allécher les lecteurs, et pour suppléer à ces grâces intéressantes que je ne serais pas capable de répandre sur mon ouvrage. Je vous dis ici par avance une partie des choses que vous lirez dans ma préface.

IX. — Rousseau a Brossette

A Vienne, le 29 janvier 1716.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur, du 25 de novembre, vient de m'être rendue, accompagnée d'un billet de M. Sudre du 20 décembre, et je ne sais par quelle fatalité elle a été près de quarante jours à venir de Genève ici après avoir mis près d'un mois à partir de Genève. Ce retardement m'a mis pen-

dant longtemps dans une véritable peine pour votre santé, car il ne m'est point venu dans l'esprit qu'un ami aussi
10 généreux que vous eût pu m'oublier tout à fait après m'avoir mis dans une habitude qui est devenue pour moi une espèce de nécessité de recevoir de temps en temps de ses nouvelles. Celles que vous m'avez écrites jusqu'ici, quelque curieuses qu'elles m'aient paru, m'ont moins
15 intéressé par leur choix que par la main dont elles me sont venues. Ainsi, monsieur, sans nous arrêter aux guerres du Parnasse ni même à celles de la religion qui sont bien d'une autre conséquence, ne craignez point de m'écrire quand vous n'auriez à me parler que de vous.
20 Ce n'est point pour les nouvelles que je vous aime, c'est pour vous seul que j'aime les nouvelles.

Je m'étais bien attendu à la révolution que la mort du roi apporterait dans l'affaire de la Constitution, aussi bien qu'en beaucoup d'autres. De savoir ce que l'état et la reli-
25 gion y pourront gagner, c'est ce que le temps seul peut nous apprendre, mais, à vous dire naïvement ma pensée, quelque justes que soient les éloges qui se donnent au gouvernement présent, je ne suis point encore accoutumé à regarder la perte que nous avons faite de Louis XIV
30 comme un bien, et il me semble qu'on se hâte un peu trop de décrier la mémoire d'un prince dont les vertus, mises dans la balance, l'emportent de beaucoup sur les défauts qu'on a pu lui reprocher. Comme notre nation porte toujours les choses à l'excès, rien n'est moins sur-
35 prenant que l'acharnement dont vous me parlez contre une Société puissante, dont les ennemis semblent tenir aujourd'hui le haut du pavé, mais qu'il ne sera pourtant pas aisé d'abattre tant qu'elle aura pour elle le Pape et les évêques. Tout ce grand bruit passera et les Jésuites reste-
40 ront, peut-être avec un peu moins de pouvoir, ce qui ne

sera pas un grand mal, mais toujours avec l'honneur d'avoir efficacement contribué à l'extirpation du Jansénisme, qui, de quelque façon qu'on le déguise, est un monstre des plus dangereux que la religion ait jamais eu à combattre.

A l'égard de la guerre Homérique, je ne l'ai jamais regardée comme un mal sérieux et je suis persuadé qu'Homère n'en sera ni plus ni moins admiré de ceux qui le sauront lire, pour n'avoir pas eu le bonheur de plaire à ceux qui ne l'ont jamais lu ; mais, avec la permission du P. Buffier, je trouve le tempérament dont vous me mandez qu'il s'est servi pour pacifier les parties encore plus impertinent, s'il m'est permis de le dire, que toutes les mauvaises raisons des ennemis de l'antiquité. Quoi ! le goût deviendra une chose arbitraire et sujette au caprice des nations, des personnes ou de la coutume ? Si cela arrive jamais, *les Contes arabes* et *le Diable boiteux* pourront aller de pair avec Virgile, car certainement ces ouvrages ont eu pour eux le temps, les nations, la coutume et les personnes. Mais où a-t-il pris ces choses dans Homère dont nous ne sommes point à portée de juger à cause de l'éloignement des siècles ? Il faudrait qu'il prît la peine d'en citer quelques-unes, car dès que nous sommes informés des mœurs du siècle qu'Homère a décrit, comme nous le sommes par une infinité de livres à commencer par l'Écriture Sainte, nous sommes à portée de juger si Homère a bien ou mal représenté ces mœurs. Je suis fâché de voir les anciens si mal défendus, et, si on n'avait autre chose à dire en leur faveur, ce ne serait pas la peine de les attaquer. J'attends avec grande impatience l'*Odyssée* de Mme Dacier dans l'espérance de voir quelque chose de raisonnable sur cette matière et je prie aujourd'hui M. Sudre de la joindre au livre de

M. Boivin, dont je vous fais, monsieur, mes très humbles
75 remerciements ; mais ce sera à condition de m'en faire
savoir le prix afin que je le rembourse, sans quoi nous
n'aurons plus de commerce ensemble à cet égard.

Je ne serai pas si scrupuleux quant au présent que
vous m'offrez de votre commentaire historique. Je le rece-
80 vrai, monsieur, comme un don que votre main me ren-
dra doublement précieux, et comme la marque la plus
chère que vous puissiez me donner d'une amitié dont je
m'efforcerai toute ma vie de mériter la continuation.
Comme il y a très longtemps que votre lettre est en
85 chemin, j'adresserai encore celle-ci à M. Sudre dans l'in-
certitude où je suis si elle vous trouvera à Lyon ou à
Paris. Je vous rends mille très humbles grâces des offres
de service que vous m'y faites avec tant de bonté. Je ne
puis mieux faire que de la laisser agir dans son étendue
90 et sans lui prescrire d'autres bornes que votre amitié et
votre discrétion. J'ai eu et j'ai encore deux sortes d'enne-
mis. Les uns sont des hommes abominables avec qui je
ne veux aucun retour ; les autres sont des gens dans
l'erreur à qui je prie Dieu de dessiller les yeux ; mais pour
95 en prendre le soin moi-même, c'est ce que je ne ferai
plus, après l'avoir tenté inutilement ; mon devoir est de
ne rien faire contre l'honneur et la conscience et j'ose
dire que j'ai rempli jusqu'ici cette obligation, mais je ne
suis point obligé d'éclairer ceux qui se plaisent dans leur
100 aveuglement, et si on ne m'a pas rendu justice en France,
l'Europe est grande et je suis bien sûr qu'on me la rend
ailleurs.

Je viens à un article de votre lettre qui embarrasse
autant ma modestie qu'il relève ma gloire. C'est celui où
105 vous me demandez mon portrait de la part d'un de vos
amis. Cette seule qualité suffirait pour lui faire obtenir ce

qu'il souhaite, quelque répugnance que j'aie à me faire peindre. Mais quand je songe à la place qu'il me destine avec des hommes dont je ne suis qu'un faible écolier, 110 j'avoue que je suis honteux pour mon portrait de la figure qu'il ferait en si bonne compagnie. Au nom de Dieu, faites y faire réflexion à votre ami, pour son honneur et pour le mien, et si, après y avoir bien pensé, il persiste dans son envie, je m'en laverai les mains et je le satisfe- 115 rai au péril de ce qui en pourra arriver, dès que vous m'aurez marqué la mesure de la toile.

Je n'ai point vu la *Critique du Théâtre anglais* dont vous me parlez. Mais sur le plan que vous m'en faites, ce pourrait fort bien être un bon livre. Il est vrai qu'il n'y a 120 ni rime ni raison dans toutes leurs pièces, de la manière qu'elles sont bâties, mais j'en ai vu plusieurs qui ne laisseraient pas de pouvoir servir de canevas à d'excellentes comédies, si elles étaient bien traitées. Quant à l'épigramme que vous m'avez envoyée[1], elle n'est pas mal 125 écrite, mais je plains fort celui qui l'a faite de n'avoir pas senti ce qu'il y a de choquant dans l'abus qu'il y fait de ce que notre religion a de plus saint. Il y a des choses dont les libertins mêmes un peu raisonnables ne sauraient rire et la liberté de l'épigramme doit avoir des bornes. 130 Marot et Saint-Gelais ne les ont point passées. Ils se sont renfermés dans un genre de bons mots et de contes qui passent dans les bonnes compagnies, mais, s'ils ont badiné aux dépens des religieux, ils n'ont point ri aux dépens de la religion et on les mépriserait autant qu'on 135 les estime s'ils avaient mêlé Dieu et la Grâce dans leurs caquets. Si l'auteur de cette épigramme est jeune, comme

---

1. C'est une épigramme ordurière qui commence par ce vers :

Las du déduit où s'exerçait Socrate, etc.

je le crois, il y a lieu de croire qu'il se corrigera quand il aura mieux lu ses modèles.

Ayez la bonté de me mander où je dois vous écrire, et votre adresse, si c'est à Paris. Surtout faites moi la grâce de me donner plus souvent de vos nouvelles. Je vous en conjure au nom de la sincère estime et du fidèle attachement avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

X. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, le 1er mars 1716.

Je ne suis point allé à Paris, monsieur, comme je le croyais, et je vois mon voyage retardé pour quelque temps par une suite d'affaires qui me sont survenues dans le temps même que j'avais destiné à ce voyage. Ainsi, monsieur, je suis en état de recevoir à Lyon vos charmantes lettres comme à l'ordinaire.

L'envie que je sais qu'a M. Sudre de vous faire plaisir me fait croire qu'il aura trouvé quelque occasion pour vous envoyer *l'Apologie d'Homère* par M. Boivin. Quelque empressement que vous puissiez avoir de lire *l'Odyssée* de Mme Dacier, il faudra que vous l'attendiez encore quelque temps, car ce livre ne paraîtra qu'après Pâques et la raison de cela est que cette dame travaille à un discours préliminaire où elle répond au livre de l'abbé Terrasson. Dès que l'ouvrage sera en vente, vous pouvez compter que je serai exact à l'envoyer à M. Sudre pour vous le faire tenir. M. Dacier a donné une traduction d'Épictète avec des notes et dans la préface il frappe sur l'abbé Terrasson.

Le *Journal de Trévoux* avait été interrompu depuis le mois de septembre dernier. On avait jugé que les auteurs du journal « qui d'Apollon se croyaient les apôtres » affectaient trop de parler des affaires du Jansénisme, et, comme
25 sous ce nouveau règne on veut tâcher de contenir tous ces gens-là en paix, on avait interdit le journal. Cependant il commence à reparaître depuis quelques jours. On a donné le mois d'octobre qui manquait et l'on continuera à l'avenir. On y apprend que l'auteur de *Mathana-*
30 *sius*[1] va donner une nouvelle édition, purgée des fourrures que des plumes étrangères y avaient insérées. Je suppose que vous savez ce que c'est que le *Mathanasius ou le chef-d'œuvre de l'inconnu*, qui parut en 1714. L'idée de ce livre a plu à tout le monde, mais tout le monde a trouvé que
35 l'exécution en avait été négligée. Si cet ouvrage, monsieur, ne vous est pas connu, je vous en dirai davantage quand il vous plaira. On l'attribue à M. de Gueudeville, auteur de *l'Esprit des cours*, d'une *Critique de Télémaque* et de quelques autres écrits. Mais je sais de bonne part que
40 M. Thémiseul de Saint-Hyacinthe en est l'auteur, et que le *Parallèle d'Homère et de Chapelain* est de M. [Vanef], Hollandais, qui travaille presque seul au *Journal littéraire*.

Le P. Du Cerceau a fait une comédie pour les pensionnaires du Collège de Louis le Grand, qui l'ont repré-
45 sentée. Elle a été aussi représentée à Lyon par les pensionnaires. C'est *Ésope au collège*. On feint que Xanthus, magistrat de Samos, est chargé de la direction d'une académie publique, où la jeune noblesse de la Grèce est instruite dans toutes les sciences et dans tous les exercices
50 convenables. Ésope, esclave de Xanthus, n'approuve

---

1. Hyacinthe Cordonnier, connu sous le nom de Thémiseul de Saint-Hyacinthe (24 septembre 1684 - mort en 1746), qu'on a prétendu issu d'un mariage secret de Bossuet avec Mlle de Mauléon.

point la méthode qu'on y observe, et son maître, convaincu d'ailleurs de la sagesse d'Ésope, le charge lui-même de cette direction. Cet esclave s'en acquitte avec beaucoup d'intelligence. D'abord, pour connaître la
55 nature et l'inclination de ses élèves, il met en pratique la ruse dont Ulysse se servit pour découvrir Achille. Il fait venir un vendeur de bijoux et permet à chacun d'eux d'en choisir un selon son goût. Ensuite, de scène en scène, il les instruit par des fables et par des leçons pro-
60 portionnées à leur âge et à leurs mœurs. Pour dénouement un seigneur de la cour de Crésus, qui voyage par la Grèce et qui était venu voir Xanthus son ami, est charmé de la prudence d'Ésope et le demande à son maître pour le donner à Crésus. La pièce est bonne, pleine de jeu et
65 dégagée des petitesses dont il était difficile que l'auteur se tirât, en faisant la peinture de la vie scolastique.

La nouvelle édition des Conciles par le P. Hardouin a été arrêtée, à cause de quelques maximes qu'on a trouvées contraires à nos droits et à nos usages. M. Dupin, à qui
70 l'on a renvoyé l'examen du livre, en a extrait diverses propositions.

Le P. de La Motte, Jésuite de Rouen, avait prêché un sermon sur la foi, le 20 octobre 1715, dans l'église cathédrale de Rouen. Quelques personnes prétendaient que ce
75 Jésuite avait invectivé contre le nouveau gouvernement d'une manière outrée. Le Procureur général du Parlement de Rouen en donna sa plainte, on fit une information qui fut suivie de l'interrogatoire du P. de La Motte. Mais il s'est pleinement justifié en faisant imprimer son
80 sermon, dans lequel on n'a pas trouvé les discours ni les propositions dont on l'accusait. Cette affaire est entièrement assoupie[1].

---

1. Ce jésuite passa pourtant en Hollande, où il se mit aux gages des libraires.

On ne peut rien dire de plus grand ni de plus juste que ce que vous me mandez au sujet du feu roi Louis XIV. Je puis bien assurer qu'il n'a pas été mieux loué dans les diverses oraisons funèbres qu'on a prononcées en France après la mort de ce grand roi. Je ne vous parlerai que de celles qui ont paru à l'Académie française. Ce fut le jeudi 19 décembre que cette compagnie fit faire un service pour son protecteur dans la chapelle du Louvre. M. l'abbé Mongin fut chargé de l'oraison funèbre qui fut généralement applaudie [1]. Ces paroles de l'*Ecclésiastique*, chap. 48, *In vita sua et in morte mirabilia operatus est*, lui fournirent son texte et sa division. La seconde partie, où l'orateur représentait le roi mourant, fut fort touchante et fit verser des larmes à une partie de l'auditoire. Le même jour, la Compagnie s'étant assemblée publiquement, elle employa toute la séance à célébrer les louanges de son auguste protecteur. M. de La Motte y prononça un éloge funèbre [2] dont voici la division : *Louis est grand dans la prospérité et l'ivresse des succès n'altère jamais sa sagesse ; Louis est grand dans ses disgrâces et l'humiliation des revers ne sert qu'à découvrir toute sa fermeté.* Le roi d'Espagne a fait dire à M. de La Motte que Sa Majesté souhaitait avoir ce discours en espagnol et qu'il le chargeait d'avoir la vue sur la traduction qu'on en ferait par son ordre. Après ce discours, M. de La Motte récita une ode intitulée *La mort de Louis le Grand*. Cette ode est de vingt et une stances, chacune de dix vers. Dans une stance, il parle ainsi au jeune roi :

---

1. *Oraison funèbre de Louis XIV, prononcée le 19 décembre 1715* (Paris, Coignard, 1716, in-4°), par Edme Mongin (1668-1747), membre de l'Académie française, puis évêque de Bazas.

2. *Éloge funèbre de Louis XIV, avec une ode sur sa mort et diverses autres poésies* (La Haye, du Sauzet, 1716, in-8°).

Cher prince, pour qui notre zèle
Chaque jour va se redoubler,
On vous peindra ce grand modèle
A qui vous devez ressembler.
C'est le flambeau qui vous doit luire ;
La vertu n'a pour vous instruire
Que sa vie à vous raconter :
Passez vos premières années
A méditer ses destinées,
Et les autres à l'imiter.

Toutes les autres strophes n'ont pas la netteté de celle-là, quoiqu'elle ne soit pas parfaite, car *se redoubler* me fait quelque peine dans le deuxième vers, et je ne crois pas que l'on puisse dire au septième vers *Que sa vie à vous raconter* pour *Qu'à vous raconter sa vie*. M. de La Motte m'a envoyé un exemplaire du discours et de l'ode. A la fin de la séance, M. Danchet prononça un poème de six vingts vers, *Invitation aux Muses pour célébrer le nouveau règne*. L'auteur nous y apprend entre autres choses que M. le duc d'Orléans s'est exercé à la peinture et qu'il a mis en musique la tragédie de *Panthée*, dont M. le marquis de La Fare avait composé les paroles.

Puisque nous en sommes sur l'Académie française, il faut vous dire que le roi d'Espagne a établi une Académie espagnole pour la perfection de la langue castillane. Elle est composée de vingt-quatre personnes, et le Roi catholique est le protecteur de cette nouvelle académie, dont les occupations seront à peu près semblables à celles de l'Académie française. Il y a des règlements et des lettres patentes. Nous avons aussi à Lyon une académie littéraire, composée de vingt-quatre personnes, sous la protection de M. le maréchal de Villeroy, gouverneur, et de M. l'archevêque de Lyon, son fils. Nos séances se

tiennent tous les lundis et j'ai l'honneur d'en être le secré-
145 taire perpétuel.

On a fait depuis peu un changement considérable dans l'Académie des sciences et dans celle des inscriptions et des médailles. On en a retranché plusieurs membres qui ne faisaient pas leurs fonctions, et dans l'ordre des
150 académiciens on a changé le nom d'*élèves* qui faisait de la peine à quelques personnes en celui d'*adjoints*.

Les Srs Le Sage et Fuzelier, que vous pouvez connaître, ont donné à louage leur esprit, et toutes les productions qui en pourront sortir pendant deux ans, à une
155 troupe de la foire, moyennant 4.000 ll. chacun, le tout par contrat par devant notaires, en bonne et due forme. C'est bien pis que de *mettre son Apollon aux gages d'un libraire*.

Vous avez deviné quand vous avez dit que l'auteur de
160 l'épigramme que je vous avais envoyée était un jeune homme. Elle est du jeune Arouet.

Je ne vous dis rien de l'impression du Boileau, si ce n'est que l'édition en deux volumes in-quarto est achevée ; mais celle que l'on fait in-douze va lentement. MM. Fabri
165 et Barrillot me mandent de Genève que la disette de l'argent leur fait craindre de publier cet ouvrage dans une si fâcheuse circonstance.

L'ami pour qui je vous ai demandé votre portrait vous relève de vos modestes scrupules

170 *Et jubet archetypos pluteum servare Cleanthas.*

Il faut donc vous résoudre de bonne grâce à le satisfaire : pour cet effet, je vous envoie la mesure de la toile en deux fils de soie, le plus long est pour la hauteur et le plus court est pour la largeur. Quoique la mesure de la
175 toile ne soit pas grande, il faut que le portrait soit en

buste, ou demi-corps, de grandeur naturelle, pour figurer avec les autres portraits du cabinet qui sont aussi des bustes de grandeur naturelle sans mains. Le côté du regard est indifférent, aussi bien que l'habillement. On vous prie de choisir le plus habile peintre, parce que tous les portraits du cabinet sont de Rigaud ou de Verdier, et très beaux par conséquent. Nous voulons qu'il y ait entre votre portrait et les autres la même égalité que nous reconnaissons entre vous, monsieur, et les excellents originaux avec qui on veut vous placer. Pour fournir aux frais du portrait, je vous envoie une lettre de crédit de la somme de cent livres sur M. Pierre Ligeon, marchand à Vienne.

Je ne vous dis rien des nouvelles publiques, ma lettre n'est déjà que trop allongée par les nouvelles particulières dont je l'ai remplie. Je vous dirai seulement que je vous plains fort s'il est vrai, comme on l'a dit, que le Turc va porter la guerre dans le pays où vous êtes. En quelque lieu du monde que vous puissiez être, soyez persuadé de la sincérité et de l'estime particulière avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

XI. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 25 mars 1716.

J'attends toujours vos lettres, monsieur, comme les Espagnols attendent leurs galions, et il me semble aussi que notre commerce ressemble assez à celui que leurs marchands font aux Indes, d'où ils retirent de l'or pour de méchantes petites merceries qu'ils y envoient. Je vivrais ici dans l'indigence si vous n'aviez la bonté d'y suppléer

par les richesses dont vous me faites part et je ne puis vous rendre en échange qu'une petite partie de ce que je
10 tiens de vous, c'est-à-dire de faibles réflexions sur les choses que vous m'apprenez, car ce pays-ci est aussi stérile en nouvelles littéraires qu'il pouvait l'être du temps de Tacite, et je ne sais si c'est un mal ou un bien, à en juger par la quantité de mauvais ouvrages que produit la
15 fertilité des autres pays et par le nombre que nous voyons d'esprits gâtés par des études inutiles ou mal conduites. Quoi qu'il en soit, dans l'impuissance où je suis de vous rendre nouvelles pour nouvelles, je répondrai le plus exactement qu'il me sera possible à celles dont vous avez
20 daigné me faire part dans votre dernière lettre du 4 de ce mois.

Je commence par le *Journal de Trévoux* auquel on a trouvé bon d'appliquer contre mon intention l'épigramme dont vous me citez le second vers, quoique je ne l'eusse
25 faite que pour venger un de mes amis de l'insulte qu'il avait reçue dans le *Journal de Paris* auquel on ne peut sans une grande injustice refuser le premier rang entre les gazettes insipides. J'avoue que celui de Trévoux aurait pu aspirer au second pendant un temps si M. Bernard [1]
30 ne fut pas venu heureusement à la traverse avec ses *Nouvelles de la République des lettres*, mais au moins celui-ci était-il plus honnête que les deux autres Il se contentait de dépouiller les auteurs sans les tuer, au lieu que ces messieurs, surtout ceux de Paris les plus impertinents de
35 tous, non contents de détrousser les passants, tiraient souvent dessus sans miséricorde et faisaient un coupe-gorges des bois et des grands chemins du Parnasse. Je

---

1. Jacques Bernard, théologien huguenot, né à Nyons le 1er septembre 1658, mort le 27 avril 1718, qui continua le journal de Bayle et la *Bibliothèque universelle* de Leclerc.

souhaite que MM. de Trévoux soient plus sages à l'avenir et que le coup de sangle que notre défunt ami leur a
40 donné dans son équivoque leur apprenne à faire désormais leur métier avec plus de circonspection.

Quant au *Mathanasius*, c'est un livre qui peut aller de pair avec le *Diable boiteux* et tous les autres livres platement fous qui enrichissent de temps en temps les libraires
45 à la très grande honte du public. Je me souviens, à l'égard de ce dernier, que M. Despréaux l'ayant un jour attrapé entre les mains de son petit laquaïs Atis le menaça en ma présence de le chasser si ce livre-là couchait dans sa maison. L'auteur ne pouvait mieux faire que de s'as-
50 socier avec les danseurs de corde. Son génie est là dans sa véritable sphère. Gille et Fagotin auront un bon maître. Apollon avait un fort mauvais écolier.

Vous me donnez une merveilleuse envie de voir la comédie du P. Du Cerceau. On ne peut rien de plus
55 juste que l'idée d'un Ésope au collège, car c'est proprement à des enfants qu'il convient de raconter des fables et non à des gens avancés en âge, comme nous l'avons vu dans les trois ou quatre Ésopes qui ont paru il y a vingt ans. Si l'exécution de la pièce répond au plan que
60 vous m'en faites, elle doit être non seulement fort divertissante, mais encore d'une très grande instruction. Supposé qu'elle soit imprimée, vous me ferez, monsieur, un fort grand plaisir de me l'envoyer avec l'*Odyssée* de Mme Dacier. Je ne me sens point la même curiosité pour
65 l'*Épictète*, que j'ai toujours trouvé un triste et par conséquent inutile philosophe, et qui probablement n'aura pas été fort égayé par M. Dacier. Je ne parle que du *Manuel*, car les discours recueillis par Arrien sont moins secs et par conséquent meilleurs.

70 J'ai su il y a longtemps le tintamarre excité par le ser-

mon du P. de La Motte et je me suis bien douté que tout ce bruit-là n'aboutirait à rien. Il n'y a pas une nation au monde plus précipitée que la nôtre. On a cru que, les Jésuites cessant d'être à la mode, il n'y avait qu'à leur 75 jeter le chat aux jambes en toute occasion. Vous verrez, monsieur, ce qui en arrivera. Les particuliers meurent, mais les compagnies restent et celle-là est trop habile pour ne pas se relever peut-être bientôt de sa disgrâce. Ses ennemis y contribueront autant qu'eux, car il est 80 bien difficile de ne pas abuser d'une grande autorité et la modération n'est pas le partage des prêtres. Je conviens pourtant qu'on a eu grande raison d'arrêter l'édition des Conciles du P. Hardouin, si tout ce qu'on en dit est vrai, comme je n'en doute point, car je me souviens toujours 85 de ce que j'ai lu autrefois dans un vieux petit livre appelé l'*Anticoton*, que la société des Jésuites est une épée dont la lame est en France et la poignée à Rome.

J'ai vu plusieurs oraisons funèbres de Louis XIV, mais je vous avoue ingénuement que la plus mauvaise de 90 toutes est celle que La Motte a prononcée à l'Académie sous le titre d'*Éloge de Louis le Grand*. Il y donne à son héros les louanges qu'on donnerait à un capucin. Il le loue de la bonne grâce avec laquelle il recevait les affronts. En un mot, il en fait un saint François de Paule et ne 95 donne à ce prince, l'Auguste de nos jours, aucune des vertus que toute l'Europe a admirées en lui. M. de Zinzindorff m'envoya cette pièce, il y a environ deux mois, et je la lui rendis le lendemain apostillée de ma main, n'ayant pu me défendre de venger la mémoire d'un si 100 grand roi de tout le mauvais sens que j'avais remarqué dans son panégyrique. Cet écrivain est un homme admirable pour faire passer des sottises à la faveur d'un style spécieux, et je vois bien que la nouvelle académie de

Madrid, dont le marquis Berelli m'a fait voir, il y a un
105 an, le plan et les règlements, n'a pas encore fait de grandes découvertes dans le pays de l'éloquence puisque ce discours y a eu le succès dont vous me parlez. Pour l'ode du même auteur, je ne l'ai point vue. La strophe que vous me citez n'est point mal, mais ce sont des vers
110 *magis extra vitia quam cum virtutibus*. S'il n'y a pas plus de chaleur dans les vingt autres strophes, Pindare ne court pas grand risque et Malherbe peut garder sa place.

Soupirerons-nous encore longtemps après l'édition de votre commentaire ? Je ne puis vous exprimer l'impa-
115 tience où je suis de le voir. Il me semble que les libraires auraient dû se hâter de mettre en vente l'in-quarto avant que l'in-douze fut achevé. Je n'entends point le commerce, mais je suis bien sûr que de pareils livres sont plus propres à faire circuler l'argent que des édits inu-
120 tiles. Consolez-moi, monsieur, en me donnant une plus prochaine espérance dans la première lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire.

Je finis comme vous par l'article du portrait. Vous serez obéi puisque vous le voulez, et je serai peint pour
125 la première fois de ma vie. Je mets le péché sur votre conscience. J'ai déjà parlé à un peintre qui passe pour le plus habile de Vienne, où les arts ne brillent pas infiniment, mais celui-ci est français, fils de flamand, et a même été reçu avec applaudissement à l'Académie de
130 Paris. Il doit venir au premier jour me donner la première façon, et, quand il sera fini, j'en chargerai M. Vigier qui doit partir au mois de mai pour Soleure et qui vous l'enverra de là à Lyon avec une lettre de moi. A l'égard de la lettre de change, j'en ferai l'usage que vous en feriez
135 vous-même. Je ne vous parle point de notre guerre de Hongrie. J'en dis un mot à M. Sudre et il est temps de

finir une lettre déjà trop longue et qui ne peut avoir d'autre mérite que celui de vous être écrite par l'homme du monde qui est avec le plus d'attachement et de véri-
140 table estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

Je n'ai point entendu parler du P. Thoulier. Je ne sais s'il est content de moi. Mais j'ai fait ce qu'il m'a demandé et il était impossible de mieux faire. J'oubliais de vous
145 faire mon compliment sur votre réception à l'Académie de Lyon. Si celle de Paris faisait toujours d'aussi bons choix, Homère et le bon sens s'en trouveraient mieux, mais il y a des hommes que les places honorent et il y en a d'autres qui honorent les places.

XII. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, le 18 avril 1716.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, j'ai été frappé d'une si cruelle affliction que je n'ai pas eu la force de prendre la plume pour vous écrire. La mort m'a enlevé
5 une épouse qui m'était chère, et qui, par une infinité de titres, méritait toute ma tendresse. Elle est morte dans sa trentième année, et il n'y en avait pas encore dix que nous étions ensemble.

Elle n'est plus, ò Ciel ! ses vertus, son courage,
10 Sa beauté, son esprit, sa piété, sa foi,
N'ont pu la garantir, au milieu de son âge,
De la commune loi

A cet éloge, que j'emprunte de vous, j'ajoute quelque chose de plus singulier : c'est que nous avions vécu dans une parfaite union. Ainsi, monsieur, jugez de l'état douloureux où je suis plongé par une perte que je ne puis jamais réparer.

Il y a un mois que j'avais mandé cette nouvelle au P. Thoulier, qui est présentement à Paris, et voilà que je reçois sa réponse. Mais, avant que d'aller plus loin, il faut vous dire qu'il a changé d'état et d'habit depuis le commencement de cette année, et qu'il se nomme aujourd'hui M. l'abbé Thoulier. Il me paraît fort content de cette métamorphose, et je trouve qu'il a raison d'avoir préféré sa liberté, qu'il aimait, à un genre de vie tout contraire, qui ne lui convenait pas. C'est ce même changement qui est cause sans doute qu'il ne vous a pas écrit pour vous témoigner sa reconnaissance. Quand je lui remis les lettres patentes de Sa Majesté Impériale que vous m'aviez envoyées pour lui, il m'assura qu'il vous en écrirait et j'ai cru la chose faite. Mais j'en ferai un petit article dans la lettre que je lui écrirai. Il me mande que l'abbé Gédoyn, chanoine de la Sainte-Chapelle, doit donner incessamment une traduction de Quintilien, qui sera précédée d'un discours en forme de préface sur les causes de la corruption de l'éloquence. L'auteur s'y déclare hautement en faveur d'Homère et de la bonne cause. Il a lu son discours dans une assemblée de l'Académie des belles-lettres, c'est ainsi qu'on nomme aujourd'hui l'Académie des inscriptions et des médailles.

Un autre champion est entré en lice dans la dispute sur Homère : c'est M. Fourmont, professeur royal en langue arabe, qui a publié un gros in-douze intitulé *Examen pacifique*, etc., dans lequel, en examinant à l'amiable les raisons pour et contre, il fait voir les énormes bévues de

M. de La Motte[1]. Le livre n'est pas bien écrit, mais il y a quantité de bonnes choses qui mériteraient une meilleure forme. L'*Odyssée* de Mme Dacier paraîtra incessamment, avec un discours préliminaire qui doit contenir sa réplique à M. de La Motte. Cette réplique sera sans doute plus modérée que le premier ouvrage que cette dame avait publié contre lui, car vous saurez que ces deux adversaires se sont réconciliés depuis peu, et la réconciliation a été solennisée par une grande fête, c'est-à-dire par un grand souper que M. de Valincour donna le dimanche 3 de ce mois à M. et à Mme Dacier, à M. de La Motte et à plusieurs autres personnes.

Puisque vous n'avez pas vu l'ode de La Motte sur la mort de Louis le Grand, je m'en vais vous en transcrire ici une strophe dans laquelle il a emprunté une de vos pensées. Il parle des approches de la mort :

C'est là souvent que des grands hommes
La fierté trouve son écueil :
Là, se sentant ce que nous sommes,
Leur terreur dément leur orgueil.
L'univers qui les envisage
Rétracte bientôt son hommage,
Par de fausses vertus surpris.
Du héros l'homme désabuse,
Et l'admiration confuse
S'enfuit et fait place au mépris.

Voici maintenant la même pensée dans votre ode *A la Fortune* :

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour.

---

1. *Examen critique de la querelle de Madame Dacier et de M. de la Motte sur Homère, avec un traité sur le poème épique et la critique des deux Iliades et de plusieurs autres poèmes.* Paris, Jacques Rollin, 1716, in-12, 2 vol.

Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
80 Votre gloire nous éblouit.
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe : l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

Je ne prétends point vous louer sur la préférence : elle
85 est trop sensible. Voudrais-je comparer l'obscurité et la faiblesse de la copie avec la netteté et la force de l'original ?

L'*Ésope au collège* par le P. Du Cerceau n'a point été imprimé. Il a été fait pour exercer les pensionnaires des
90 Jésuites et, selon toute apparence, il ne sortira point encore du collège. Après la représentation qu'on en fit à Lyon, le carnaval dernier, un Jésuite de mes amis me prêta la pièce manuscrite pour la lire, et ce fut en ce temps-là que je vous en parlai dans ma lettre.

95 Vous avez jugé sainement de l'Épictète de M. Dacier. Quelle pesanteur de style ! quelle sécheresse ! Cela regarde également et l'original et le traducteur.

En vain d'un ton de rhéteur
Épictète à son lecteur
100 Prêche le bonheur suprême ;
J'y trouve un consolateur
Plus affligé que moi-même.

Tout ce que vous avez dit là-dessus est excellent et je l'ai retenu avec plaisir.

105 J'aime bien à voir M. Despréaux menacer le petit Atis de le chasser, s'il lui rattrapait le *Diable boiteux*. Deux jours avant que de mourir, il fit quelque chose de pareil à M. Le Verrier. Ce dernier lui apporta la tragédie

de *Rhadamiste* de Crébillon, et lui en lut quelque chose pour le divertir. Dès les premiers vers, la bile de M. Despréaux mourant se ranima, et il dit à M. Le Verrier que cela était au-dessous des Coras, des Cotins et des Pradons : « Emportez vite ce livre, lui cria-t-il, de peur que, si on le trouvait chez moi après ma mort, on ne crût que j'en ai souffert la lecture. »

Il y a grande noise en Sorbonne au sujet de la Constitution. Toute la nation des docteurs est divisée et l'on craint les suites de ce démêlé, d'autant plus dangereux qu'il est entre des prêtres et pour un fait qui semble intéresser la religion. Il a paru depuis peu un mémoire adressé au corps des évêques qui ont accepté la Constitution. On les exhorte vivement à se joindre avec le Nonce du Pape pour agir contre les évêques refusants et pour obliger ceux-ci à se soumettre. Le Parlement a condamné ce mémoire comme injurieux, téméraire et séditieux. On l'attribuait au P. Le Tellier, mais il l'a désavoué. Convenez, monsieur, que ce bon Père, en cherchant à faire condamner le livre du P. Quesnel, a trouvé un bon secret pour troubler le royaume. Le Parlement lui-même est brouillé avec les Ducs et Pairs pour certains honneurs que ceux-ci demandent. Les parties ont présenté leurs mémoires à M. le Régent. Le mémoire du Parlement est fort vif et l'on y détaille la généalogie de quelques-uns de ces messieurs d'une manière affligeante.

M. l'abbé Boileau, que nous appelons le Petit Docteur, est toujours vivant et se porte assez bien, pour un homme qui est entré dans ses quatre-vingt-deux ans. J'ai cessé de lui écrire parce qu'il ne peut guère plus s'appliquer. Que nous serions heureux si M. Despréaux, son frère, avait poussé sa carrière aussi loin que lui ! Je ne vous dis rien de mon commentaire sur ses ouvrages.

Tout ce que j'en sais, c'est que l'impression en est achevée, mais je ne puis vous dire quand nos libraires de Genève le mettront en vente. J'entends dire de toutes
145 parts que ce retardement pourrait leur être préjudiciable, mais ce n'est pas à moi à décider là-dessus. M. Sudre, qui est à portée de savoir leurs raisons, pourra vous instruire en vous envoyant ma lettre.

Nous attendons votre portrait avec impatience. Je ne
150 crains point que ma conscience soit chargée d'aucun péché pour le sacrifice que j'ai exigé de vous en cette occasion.

Vous vous plaignez de ce que le pays où vous êtes est stérile en nouvelles littéraires. Je le crois. Cependant
155 vous pouvez trouver une ressource dans la bibliothèque du prince Eugène. Donnez-moi des nouvelles de cette fameuse bibliothèque ; dites-moi jusqu'où s'étend la littérature du prince, quelle est la portée de son esprit par rapport aux sciences. M. le comte de Zinzindorf est-il
160 aussi homme de lettres ? Et vous, monsieur, quels sont vos amusements ou plutôt quelles sont vos occupations, car un homme comme vous ne s'amuse qu'utilement, et vous devez compte au public de vos amusements mêmes ? Voilà pour moi une source de nouvelles intéressantes,
165 dont vous ne pouvez me priver sans une sorte d'injustice.

XIII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 18 avril 1716.

Il a fallu vous obéir, monsieur, et vous recevrez mon portrait presque aussitôt que cette lettre. M. Vigier, capitaine aux gardes suisses, qui part après-demain en

poste pour retourner à Soleure, a bien voulu se charger de l'un et de l'autre et m'a promis de vous les faire tenir dès qu'il sera arrivé. On m'a assuré que je ressemblais fort et je me suis servi du plus habile peintre de ce pays-ci, dont j'ai vu effectivement de fort bons tableaux. Il s'appelle M. van Schuppen et a appris son métier à Paris où il est fort connu [1]. Comme il n'a point voulu que je lui donnasse d'argent, je vous renvoie la lettre de change que vous m'aviez envoyée, et il n'en coûtera à votre ami qu'un exemplaire de votre *Commentaire historique sur les œuvres de M. Despréaux*, s'il veut bien me l'envoyer pour lui.

M. l'Ambassadeur fait demain son entrée publique ici, et, comme les premiers six mois de deuil sont passés, la cour a décidé qu'elle se ferait en couleur et qu'il ne reprendrait le noir que pour l'audience. Il aura quatre carosses superbes le premier jour, et le second quatre autres carrosses de deuil ; sa livrée et sa suite changeront aussi de couleur, en sorte que ce sont proprement deux entrées qu'il fait au lieu d'une. Il aura deux écuyers, dix pages, huit palefreniers et deux Suisses à cheval qui seront suivis de trente valets de pied, tout cela magnifiquement vêtu.

Tout le monde est ici dans la joie de la naissance d'un Archiduc que l'Impératrice a mis au monde le lendemain de Pâques et qui se porte fort bien de même que la mère. Il y a eu trois jours de suite des illuminations dans toute la ville et des représentations de peinture en beaucoup d'endroits, car pour les feux d'artifice ils ne sont point en usage à Vienne.

---

1. Jacques van Schuppen, né à Paris, le 26 janvier 1670, membre de l'Académie de peinture en 1704, mort en 1721, à Vienne, où il dirigeait l'Académie impériale.

Le traité d'alliance entre l'Empereur et la république de Venise est enfin signé et la guerre résolue contre les Turcs. On a écrit à M. Fleischman à Constantinople de se tirer d'affaire comme il pourrait. Il sera bien habile s'il y réussit. On croit que l'Empereur pourra aller à Bude, auquel cas je ferais certainement le voyage avec M. l'ambassadeur, et avec d'autant plus de plaisir que la plupart des officiers généraux de l'armée sont de mes amis. Jamais il n'y en eut une si belle en Hongrie. Elle sera de quatre-vingt-neuf mille hommes effectifs, outre celle de Transylvanie qui est d'onze à douze mille. Si l'effet répond aux espérances, je pourrai avoir matière à vous entretenir pendant le cours de la campagne, car la guerre se fera vivement si elle se déclare une fois.

Toutes nos nouvelles de Paris ne parlent que de celle qui se fait aux gens d'affaires. Il paraît qu'on n'a pas envie de les marchander. Voilà bien des cuisiniers et des filles de joie sur le pavé. J'attends de vos nouvelles avec impatience et je vous conjure toujours de me croire plus fidèlement et plus tendrement que personne du monde, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

XIV. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 18 juin 1716.

J'ai enfin reçu votre portrait, monsieur. Il m'a été envoyé par M. Vigier à qui vous l'aviez remis, et il est arrivé en bon état. Depuis ce temps-là une infinité de gens de mérite se sont fait un plaisir de le voir, et, quoique l'ouvrage soit fort beau, vous jugez bien que la curiosité

est moins pour la peinture que pour le nom et la personne de celui qu'elle représente. M. l'abbé de Villeroy, notre archevêque, a voulu en avoir la première vue ; quelques-
10 uns de mes amis ont même déjà pris des mesures pour en avoir des copies ; en un mot, vous devez être content de la distinction où vous êtes parmi nous. Mais, monsieur, comment ferai-je pour m'acquitter envers vous ? Je croyais ne devoir des compliments qu'à votre complai-
15 sance et j'en dois aussi à votre générosité. Vous m'avez renvoyé ma lettre de change sans vous en être servi. Le peintre, par considération pour vous, n'a point voulu d'argent. Que voulez-vous que je dise à tout cela, si ce n'est que je suis également confus et reconnaissant de
20 tant de grandeur et de tant de politesse ? C'est bien le moins que j'aie le soin de faire envoyer à M. Van Schuppen un exemplaire de mon *Commentaire historique sur les œuvres de M. Despréaux*. M. Vigier m'en a demandé aussi un exemplaire ; je le lui ai promis par la lettre que j'ai eu
25 l'honneur de lui écrire en réponse, et je lui tiendrai parole. Je crois même que je serai bientôt en état de m'en acquitter, car l'impression de l'ouvrage est entièrement achevée, et M. Fabri, libraire de Genève, qui l'a faite, est parti aujourd'hui de Lyon pour aller présenter
30 le premier exemplaire à M. le duc d'Orléans. Je ne doute pas qu'il n'obtienne facilement de S. A. R. la permission de faire entrer ce livre en France. Vous pouvez compter, monsieur, que vous serez servi tout le premier. Je vous avertis même déjà par avance que vous en aurez tout au
35 moins deux exemplaires, dont l'un servira à mettre vos corrections sur lesquelles je fonde ma principale espérance pour la perfection de l'ouvrage dans une seconde édition : mais il n'est pas encore temps de vous demander cette faveur.

J'ai écrit à M. l'abbé Thoulier sur votre compte. Je ne vous mande aujourd'hui aucunes nouvelles, soit parce que je n'ai rien de considérable à vous apprendre, soit aussi parce que je souhaite que vous receviez cette lettre comme un remerciement sans mélange d'autres sentiments. J'y ajoute pourtant une assurance nouvelle de l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BROSSETTE.

XV. — ROUSSEAU A BROSSETTE

A Vienne, le 30 juin 1716.

Je vous demandais des nouvelles, monsieur. Hélas ! je ne songeais guère à la douleur que devait me causer la première que je recevrais de vous. J'ai senti la perte que vous m'apprenez comme vous la sentez vous-même. Il est bien naturel de compatir aux malheurs de son ami, mais le vôtre me toucherait par ses circonstances quand il ne regarderait qu'une personne indifférente. Je vous plains, monsieur ; vous me plaindriez peut-être à votre tour si vous pouviez concevoir toute la part que je prends à votre affliction. Ne vous en étonnez pas. A force d'être malheureux, je suis devenu moins sensible à mes malheurs qu'aux malheurs d'autrui.

Je n'ai jamais ouï parler du nouveau traducteur de Quintilien. Il entre dans la carrière par une entreprise bien difficile. Il n'y a point dans l'antiquité d'ouvrage didactique plus plein ni plus éloquent que les livres des *Institutions*. Je voudrais qu'un Patru nous en eût donné la traduction. Je réponds à M. l'abbé Gédoyn d'un succès universel si la sienne répond à l'original. Le public y

verra la raison dans toute sa pompe et dans toute sa majesté prononcer du haut de son trône la condamnation des critiques modernes. Il y verra toutes les véritables règles de l'éloquence appliquées je ne dis point à Homère, mais au seul Homère, et ce divin poète proposé non seulement aux poètes mais à tous les orateurs comme l'unique modèle accompli de tous les genres où l'éloquence se puisse exercer. Je ne pense pas que personne ose s'aviser de décliner l'autorité d'un juge comme Quintilien. Les beautés d'Homère peuvent n'être pas sensibles à tout le monde, mais les esprits les plus mal faits sentiront le poids des raisons de Quintilien. Les autres ont plaidé. C'est à lui à prononcer.

Je vous suis bien obligé de m'avoir indiqué l'*Examen pacifique* de M. Fourmont. Je le ferai venir et le lirai, quelque mal écrit qu'il puisse être. Si les raisons sont bonnes, le livre est bon, car je n'appelle point bien écrire de dire des sottises en beau langage et je ne lis point un livre pour les phrases. Mme Dacier, avec un style assez sec, en a fait un fort bon de son *Traité de la corruption du goût*. Elle ne fera peut-être rien qui vaille si elle s'avise de mettre ses raisons à la sauce douce dans la préface qu'elle doit donner de l'*Odyssée*. Il ne s'agit point de ménager les gens qui ne ménagent point le sens commun. Ils tirent avantage de ses sortes de ménagements et font croire aux fous qu'ils sont de grands personnages par les égards qu'on a pour eux. M. Perrault ne serait jamais devenu la risée du genre humain si M. Despréaux l'eût traité aussi doucement que M. Boivin a traité La Motte dans son *Apologie d'Homère*, qui est d'ailleurs très solide. Ne se moquerait-on pas d'un général qui voudrait se battre en escrime réglée contre un laquais ? La Motte a fait prudemment de ménager un accord avec son adver-

saire au point qu'il en allait être accablé, après avoir tiré
55 toute sa poudre ; et voilà en quoi consiste toute l'habileté de ces petits messieurs, c'est de contrefaire les humbles pour s'autoriser à être insolents.

Le grand défaut de la strophe que vous avez eu la bonté de me copier n'est pas d'être pillée. Quand un homme
60 fait belle dépense du bien d'autrui, je lui pardonne son larcin. Ce n'est pas copier un original, c'est jouter contre lui, comme disait notre défunt ami. C'est la dureté, l'équivoque et le galimatias que je ne pardonne point.

Leur terreur dément leur orgueil ;

65 trois rimes en *eur* dans un vers de huit syllabes. Cela n'est-il pas joli à l'oreille ?

L'univers qui les envisage
Rétracte bientôt son hommage,
Par de fausses vertus surpris.

70 Est-ce l'univers ou l'hommage qui ont été surpris par de fausses vertus ? Il faut bien que ce soit l'univers, car il aurait mis *un* hommage et non pas *son* hommage, et alors il n'y aurait point eu d'équivoque. Mais si c'est l'univers, pourquoi l'accuse-t-il d'être surpris par des vertus qu'il
75 n'admire plus ? Dès qu'on se rétracte, on n'est plus trompé, on est désabusé.

Et l'admiration confuse,

le mot d'admiration est prosaïque et sonne si platement à l'oreille qu'à peine pourrait-il passer dans un vers de
80 comédie ; et, d'ailleurs, *admiration confuse* ne dit pas ce que l'auteur veut dire : cela signifie l'admiration d'une chose qu'on ne conçoit pas bien, le mot de *confus* n'étant employé dans le sens de *honteux* que lorsqu'on parle des personnes. On dit fort bien : *Je suis confus de vos civilités* ;

85 mais on ne peut pas dire : *Mon estime est confuse de mon approbation*.

A l'égard de l'Épictète de M. Dacier, je ne l'avais point vu et je ne savais pas même qu'il y travaillât quand je fis, il y a dix ans, les vers dont vous me faites l'honneur de 90 vous souvenir. C'est à l'original que j'en voulais et que j'en veux encore, comme au plus triste ouvrage de morale qu'il y ait dans le monde. Je ne parle que de son *Manuel* qu'il n'est pas possible de lire sans avoir envie de se noyer après l'avoir lu, car pour les *Discours* recueillis 95 par Arrien on dit qu'ils sont moins lugubres : je m'en rapporte à ceux qui les ont lus.

Le mot de M. Despréaux mourant mériterait bien de n'être pas perdu pour la postérité. Il exprime parfaitement son caractère. Rien n'était plus propre à remettre 100 ses esprits en mouvement qu'une tragédie comme *Rhadamiste* et, si M. Le Verrier l'avait lue sur son tombeau, il en serait sorti comme Achille pour ordonner que cet ouvrage fut immolé à ses mânes. L'auteur est un faiseur de songes noirs dont le style est aussi faux que les idées. 105 Le caractère d'un déclamateur est de dire sérieusement des choses hors de propos qui deviendraient bonnes si on les disait en plaisanterie. Par exemple, il y a un endroit dans cette pièce où Rhadamiste, après avoir raconté d'une manière affreusement pathétique la cruauté qu'il a exer- 110 cée sur sa femme en la noyant par jalousie, finit son récit par ce vers :

Et de l'amour ainsi s'éteignit le flambeau.

Un homme aussi agité de remords que l'est Rhadamiste ne saurait penser à faire une pointe. Cela est puéril, 115 mais un autre pourrait lui dire : C'est donc comme cela que vous éteignez le flambeau de l'amour ? Et la plaisan-

terie serait bonne dans la bouche d'un homme de sang froid.

On m'a envoyé une copie du mémoire des Présidents
120 contre les Ducs. C'est une vilaine balafre sur le nez de la Pairie. On dit que le Parlement l'a désavoué. Je ne sais pourquoi MM. les Ducs n'ont pas demandé qu'il fût brûlé par la main du bourreau ; on ne pouvait pas leur refuser cette satisfaction et ils seraient vengés.

125 Vous devez avoir reçu le portrait de votre très humble serviteur. Il est parti d'ici il y a près de deux mois avec un mot de lettre dans lequel je vous renvoyais la lettre de change que vous m'aviez adressée dont je n'ai pas eu besoin. J'avais chargé du tout M. Vigier qui devait vous
130 l'envoyer de Soleure et qui a écrit qu'il s'était acquitté de sa commission.

Vous me demandez des nouvelles de la bibliothèque du prince Eugène. Elle est assez ample et composée de fort bons livres parfaitement bien reliés. Mais ce qui doit
135 vous surprendre, c'est qu'il n'y en a presque point que ce prince n'ait lus ou du moins parcourus avant que de les envoyer au relieur. Croiriez-vous qu'un homme chargé presque seul de toutes les affaires de l'Europe, lieutenant général de l'Empire et premier ministre de l'Empereur,
140 pût trouver du temps pour lire autant que qui n'aurait autre chose à faire ? Ce prince est instruit de tout, mais il n'affecte aucun genre d'érudition en particulier ; il ne lit que pour se délasser et met ses délassements à profit aussi bien que ses occupations. Il a l'esprit d'une justesse
145 admirable et une simplicité charmante dans toutes ses manières. C'est un philosophe guerrier qui regarde ses dignités et sa gloire avec indifférence, qui raconte les fautes qu'il a faites avec la même naïveté que s'il parlait d'un autre, assez froid dans l'abord, très familier dans le

150 commerce et beaucoup plus touché des vertus d'autrui que des siennes. Il part dans peu de jours pour la Hongrie d'où on apprend que les Turcs commencent à s'assembler sous Belgrade. Je vous en dirai des nouvelles quand il y en aura à dire. Donnez m'en souvent des 155 vôtres et soyez persuadé que vous ne sauriez prendre cette peine pour un homme qui soit avec plus de reconnaissance et de véritable estime que moi, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XVI. — FABRI A BROSSETTE.

A Paris, le 16 août 1716.

Monsieur, je fus surpris agréablement lundi passé, à six heures du matin, d'apprendre que, dans le temps que je croyais en être pour encore plus de huit jours à pou- 5 voir avoir audience de Mgr le duc d'Orléans, S. A. R. l'avait fixée à ce jour-là sur les trois heures ; et comme je fis, sur son exemplaire de Boileau, le changement de *Marmeri* au lieu de *Pérignon*, jugez si l'approbation que vous y donnez par la lettre dont vous m'avez honoré, en 10 date du 12 de ce mois, n'est pas venue bien à propos pour me tranquilliser à cet égard.

Mais pour vous rendre compte de la manière don S. A. R. me fit l'honneur de me recevoir, j'aurai celui de vous dire que, m'étant rendu avec M. de Formond, son 15 lecteur, et M. de Lutel, intendant de sa maison, à l'assignation, nous ne pûmes avoir audience que vers les cinq heures, M. d'Argenson et M. le maréchal de Villars ayant successivement occupé le bureau. Nous nous étions fait annoncer, et le Prince nous avait fait dire qu'à la sortie

20 de M. de Villars il nous ferait entrer. Cependant, M. le maréchal d'Estrées s'étant aussi fait annoncer, avant la sortie de M. de Villars, nous crûmes bien être renvoyés à un autre jour. Mais S. A. R. qui voulait ne pas différer de travailler avec M. d'Estrées et qui ne voulait pas pour-
25 tant nous renvoyer, nous fit dire d'être prêts, qu'elle allait sortir de son cabinet avec M. de Villars et qu'avant d'y rentrer avec M. d'Estrées, elle recevrait notre livre. Je le pris donc en mes mains, enveloppé dans du papier blanc. Je m'avançai au-devant de ce prince que je vis
30 paraître, et, ne voulant point lui répéter notre épître dédicatoire, je me contentai, après une profonde inclination de corps, de lui témoigner en deux mots le profond respect avec lequel je recevais l'honneur qu'il avait la bonté de m'accorder, et je lui présentai le livre. Il le prit
35 de mes mains et me fit l'honneur de me dire : « Vous me faites plaisir, monsieur ; je vous en suis obligé et vous en remercie ; je vous rendrai tous les services que je pourrai. » Après quoi, il déplia le papier, admira la reliure, ouvrit promptement le second volume et se récria :
40 « Voilà qui est beau ! » Et comme j'avais intérêt qu'il vît aussi le premier volume, dont l'impression paraît non seulement plus belle, mais dans lequel sont les portraits et l'épître dédicatoire, je le pris sur la table où il l'avait posé, et l'ouvris à l'endroit où est son portrait, et je priai
45 M. le maréchal d'Estrées, qui était entre ce prince et moi, d'avoir la bonté de le lui faire remarquer : ce qu'il fit très obligeamment. Mais S. A. R., feignant de n'y pas faire beaucoup d'attention, s'arrêta sur le portrait de Despréaux, dont il admira le dessin et la gravure, et dit
50 qu'on l'avait peint avec l'air plus malicieux qu'il ne lui avait paru ; et ajouta que le père de M. Despréaux disait, en parlant de lui, dans le temps qu'il était jeune, que

son Colin ne serait jamais qu'un sot, mais qu'il n'avait pas prédit juste.

55 S. A. R. parcourut ensuite un peu ce volume, dont il fit aussi l'éloge, ordonna qu'on portât ce livre dans son cabinet et passa dans l'appartement de Mme d'Orléans ; et ainsi finit l'audience. M. de Villars, M. d'Estrées, M. le Grand-Prieur, et M. le Premier Président du Par-
60 lement d'Aix étaient présents, avec M. de Lutel et M. de Formond, qui fut celui qui me présenta.

J'eus, jeudi passé, audience de Mgr le duc de Chartres. Ce jeune prince est très aimable, et, me prévenant dès qu'il m'aperçut : « Monsieur, dit-il, je reçois avec plai-
65 sir votre présent ; je vous en remercie et voudrais avoir occasion de vous rendre service. » Il me dit ensuite de le lui faire voir. Je lui ouvris d'abord le premier volume, dans l'endroit où est le portrait de Mgr le duc d'Orléans, qu'il n'eut pas plutôt vu qu'il dit : « C'est bien lui, on
70 ne saurait le méconnaître. » M. de Formond, homme de lettres et d'esprit, lui expliqua en même temps le mérite de vos notes , dont ce prince parut très content, de même que M. de Chiverni, son gouverneur, qui ne pouvait se lasser d'en parler avec éloge. Je remerciai le prince de
75 l'honneur qu'il me faisait et nous nous retirâmes.

J'ai appris depuis ce temps-là que le soir même que je présentai notre livre à Mgr le duc d'Orléans, étant allé souper avec Mme de Berri, il parla pendant le repas avec beaucoup d'éloges et des notes et de l'impression ; que
80 s'étant retiré il s'était fait apporter ce livre et y avait lu pendant plus d'une heure avant de se coucher ; et que, le lendemain, il en avait entretenu plusieurs personnes de la cour sur le même ton. Mais je serai informé plus exactement dans quelques jours de l'idée que ce prince en a,
85 M. de Formond m'ayant promis de le demander lui-même

à S. A. R., avec qui, en qualité de son lecteur et d'homme de mérite, il parle très familièrement surtout sur le chapitre des livres. J'attends cela avec impatience, parce que cela me sera une règle pour les grâces que je pourrai demander pour l'entrée de ce livre, qui ne sera pas facile, principalement à cause du privilège du libraire [1], avec qui je n'ai pu jusqu'à présent m'accommoder, non plus qu'avec ses confrères, pour en acheter un nombre, comme ils me l'avaient fait espérer, ne m'ayant fait que des propositions non acceptables. Peut-être se raviseront-ils, sinon je ferai mon possible pour obtenir l'entrée et le débit, auquel cas je m'embarrasserais peu qu'ils en prissent ou n'en prissent pas.

J'aurai l'honneur, monsieur, de vous apprendre ce qui me reviendra du sentiment de M. le Régent sur votre commentaire et la manière précise dont il en aura parlé, qui ne saurait que vous être glorieuse..... Si je puis pendant mon séjour ici vous être de quelque utilité, vous me rendrez justice d'être persuadé que je m'en acquitterai avec tout le zèle et l'empressement possible, étant, etc... votre, etc... Fabri.

XVII. — Sudre a Brossette.

Genève, ce 21 août 1716.

J'ai bien des excuses à vous faire, monsieur, sur la précipitation et le peu d'ordre avec lequel je vous écrivis ma dernière lettre, afin de profiter de ce courrier qui

1. Esprit Billiot, qui avait, en France, le privilège des œuvres de Boileau.

5 était sur le point de partir, et je ne voulais pas manquer de vous envoyer la lettre de change de deux cents livres à compte de ce qui vous reste dû du Boileau. Je ferai bientôt suivre ce petit reste, mes débiteurs me faisant espérer de l'argent dans peu ; ce sont d'honnêtes gens 10 qui sont aussi honteux de me faire attendre que moi de les presser dans des circonstances où chacun se plaint de ne pouvoir pas être payé.

Sur le Boileau, M. Fabri ayant écrit à M. Barrillot et à moi qu'il vous informait de même que nous de tout ce 15 qui s'est passé sur ce sujet à Paris et près de S. A. Mgr le Régent qui l'a reçu très gracieusement de même que l'ouvrage, nous ne vous en avons point écrit pour éviter les répétitions ennuyeuses. Il y a tout lieu d'espérer que ce prince permettra la débite de cette édition qui a été si 20 bien reçue. M. Fabri nous écrivit hier qu'il attendait de vos nouvelles sur votre négociation avec M. Briasson, etc., et ajoute que vous aviez convenu de la remarque sur le vin de la côte de Sillery ; on réformera ici le mot comme il l'a fait à Paris.

25 Dans ce moment je reçois une lettre du 12 de M. Rousseau et voici ce qu'il me dit à votre égard, monsieur : « Je suis très agréablement flatté, je vous l'avoue, quand je vois que nous nous rencontrons, vous, M. Brossette et moi, dans nos jugements sur les matières qui se pré- 30 sentent à notre plume. Son discernement pourrait servir de règle aux critiques les plus délicats, et l'air de probité et de sagesse qui paraît dans toutes ses lettres augmente encore chez moi le prix de son jugement. Je ne ferai point de réponse à la lettre qu'il m'a fait l'honneur 35 de m'écrire sur mon portrait : il faudrait le remercier de ses remerciements et je ne veux point que nos lettres dégénèrent en un commerce de compliments. Je vous

supplie, monsieur, de m'en épargner l'embarras et de vouloir bien lui cautionner pour moi la reconnaissance
40 que j'ai de toutes ses honnêtetés. Vous pourrez lui apprendre en même temps, mais il le saura déjà, la grande et surprenante victoire que M. le prince Eugène vient de remporter sur les Turcs. Il n'y en eut jamais de si complète. Nous n'en savons point encore les particu-
45 larités, mais, suivant ce que dit l'officier qui en a apporté la nouvelle, il faut qu'il y ait eu plus de quarante mille hommes tués du côté des infidèles qu'on poursuivait encore à minuit quoique l'affaire fut décidée dès midi. M. le prince Eugène a écrit à l'Empereur de la tente du
50 Grand-Vizir. On a pris tout leur camp, leurs munitions, leur chancellerie et 160 pièces de canon. Cette fameuse journée s'est passé le 5 auprès de Peterwardein ; le combat a été commencé avant six heures du matin et les Turcs n'ont jamais combattu avec tant de valeur ni d'opiniâtreté
55 ni même d'ordre, ce qui doit vous surprendre d'une nation jusqu'ici assez peu disciplinée. Le dessein du Vizir était de bloquer Peterwardein et d'empêcher par là le passage du Danube au prince ; sa diligence les a prévenus, et, au lieu de conquérir l'Esclavonie, ils se trouvent eux-mêmes
60 exposés à la conquête assurée de Belgrade et de Temesvar. Je vous prie de rendre la lettre ci-jointe à MM. Fabri et Barrillot, en réponse à celle que vous m'avez envoyée de leur part. J'attends l'édition de Boileau avec beaucoup d'impatience, etc. »

65 J'espère que vous aurez la bonté de recommander à votre ami M. Bronod de se souvenir de mon arrêt sur Riquet contre Lagier. J'en prierai aussi M. de Lutel.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, monsieur, votre très humble et très obéissant ser-
70 viteur, SUDRE.

XVIII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 6 août 1716.

Je ne reçois point de réponse aux deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire; en attendant, je m'en vais toujours commencer ma gazette littéraire. J'apprends dans ce moment la mort de M. l'abbé Boileau, doyen de Sorbonne, âgé de 81 ans et quatre mois. La Faculté n'est point allée à son enterrement comme elle va à celui de ses doyens, parce que MM. de la Sainte-Chapelle n'ont pas voulu céder leur place à MM. de Sorbonne; ce qui se pratique pourtant ailleurs. Cet abbé a donné sa bibliothèque à l'abbé Gilbert de Voisins, ou dix mille livres, à son choix. Il est mort le premier de ce mois, à onze heures du matin, dans sa 82e année. Il laisse encore une nièce appelée Mlle Despréaux, qui a 80 ans ou peu s'en faut.

M. de La Monnoye m'a envoyé cette pièce nouvelle de sa façon.

PLAINTE DE CATULLE SUR LA MORT DU MOINEAU DE SA LESBIE

Lugete, ô Veneres Cupidinesque, etc.

Tendres Vénus, tendres Amours, et vous
Hommes galants qui servez belle amie,
En noir atour aujourd'hui venez tous
Pleurer la mort du moineau de Lesbie.
Las ! il était son ébat le plus doux,
Elle l'aimait plus que sa propre vie.
Posé tantôt sur son sein, sur son bras,
Jamais enfant ne connut mieux sa mère.
En quelque lieu qu'elle tournât ses pas
On le voyait, qui d'une aile légère,

De çà de là, se hâtant de voler,
Par ses pipis semblait la rappeler.
Or vole-t-il vers ces manoirs funèbres,
Où dès qu'on entre on demeure toujours.
Que maudit soit ce pays de ténèbres
Qui nous ravit nos plaisirs, nos amours !
O Parque injuste ! ô rigueur sans seconde !
Pauvre moineau, cause de nos douleurs,
C'est par ta mort que Lesbie est en pleurs
Et qu'il en cuit aux plus beaux yeux du monde.

M. de La Monnoye aime à s'exercer sur des sujets qui ne soient pas de longue haleine. Il a traduit ou imité plus de deux cents épigrammes de Martial, dont j'ai une copie. *Sunt bona, sunt quædam mediocria*, je veux dire qu'il y en a quelques-unes qui n'ont ni la brièveté, ni le tour, ni la vivacité de l'original, et qui sentent un peu la traduction. Je ne connais, après Marot, que trois personnes en France qui aient parfaitement réussi dans le genre épigrammatique. Ces trois personnes sont M. Despréaux, M. Racine et vous, monsieur. Oserai-je pourtant le dire ? Je suis fâché que M. Despréaux en ait fait quelques-unes de trop, que M. Racine n'en ait pas fait assez et que M. Rousseau n'en fasse plus. Si je vous demande la cause de cette interruption, ne me répondrez-vous point avec Martial (livre 12) : *Civitatis aures quibus assueveram, quæro, et videor mihi in alieno foro litigare. Si quid est enim in libellis meis quod placeat, dictavit auditor.* Après tout, si jamais vous vous avisez de faire des épigrammes, je vous conjure, monsieur, au nom de l'amitié que vous m'avez promise, de vous souvenir de cette maxime si sage et si utile que nous avions ouï dire à M. Despréaux et que vous m'avez rappelée dans une de vos lettres : Qu'un ouvrage sévère peut bien plaire aux libertins, mais qu'un ouvrage trop libre ne plaira jamais aux personnes sévères.

Je reprends la plume, monsieur (10 août), pour ajou-
65 ter un article qui vient à propos. M. de Monchenay[1] me mande qu'il va incessamment donner au public une douzaine de satires, dont la plupart sont faites depuis longtemps, avec une traduction ou imitation de trois cents épigrammes des plus belles qui soient dans Martial. J'ai
70 vu autrefois quelques-unes de ses satires, et voici une épigramme que j'ai retenue. Vous en jugerez.

A CHLORIS

J'en conviens : vous êtes si bonne,
Que vous ne refusez personne :
75 Vous n'en rougissez point, Chloris, je le sais bien ;
Mais du moins rougissez de ne refuser rien.

MARTIAL, IV, 12

Nulli, Thaï, negas ; sed si te non pudet istud,
Hoc saltem pudeat, Thaï, negare nihil.

80 La même par M. de La Monnoye :

A SIMONNE

Vous n'en refusez à personne ;
Sans doute cela n'est pas bien :
Ayez du moins honte, Simonne,
85 De ne refuser même rien.

(14 août). Je reçus seulement hier votre lettre du 30 juin. Notre illustre ami M. Sudre, qui me l'a envoyée, me mande qu'il l'a gardée huit jours pour la faire voir à

1. Jacques de Losme de Monchesnay, né à Paris le 4 mars 1666, mort le 16 juin 1740, auteur de comédies et de satires et du *Bolzana*.

M. de Cambiague. La poste avait encore causé quelque
90 autre retardement. Quoi qu'il en soit, je l'ai attendue longtemps, mais elle m'a bien dédommagé de mon attente. Mille actions de grâces, monsieur, de la part que vous avez bien voulu prendre à l'affliction que me cause la perte d'une épouse très aimable et très aimée. J'en suis
95 moins consolé que le premier jour. Aussi, en matière de tendresse, mes sentiments bien loin de s'affaiblir vont toujours en augmentant. Vous avez ressenti de grands chagrins, j'en demeure d'accord, mais, monsieur, il me semble que ceux qui ont leur principe dans le cœur sont
100 plus cruels et plus longs que les autres.

Le jugement que vous faites sur la manière dont Rhadamiste exprime ses remords et sa douleur me plaît infiniment, et je n'oublierai point la règle que vous ajoutez : Que le caractère d'un déclamateur est de dire sérieuse-
105 ment des choses hors de propos qui deviendraient bonnes si elles étaient dites en plaisanterie. Cela est très vrai et très sensé. M. Despréaux condamnait cet endroit de l'*Andromaque* de Racine où Pyrrhus dit à son confident en parlant d'Hermione :

110 ..... Crois-tu, si je l'épouse,
Qu'Andromaque en son cœur n'en sera point jalouse ?

Ce n'est pas que ce sentiment soit faux, comme celui de Rhadamiste ; au contraire, il est pris dans la nature. Mais c'est parce qu'il n'est pas assez tragique, et M. Despréaux
115 avait remarqué qu'aux représentations d'*Andromaque* l'on ne manquait jamais de sourire en cet endroit. Or, ce n'est pas l'effet que doit produire la tragédie. L'amour doit y être traité autrement que dans la comédie.

La critique raisonnée que vous faites de la strophe que

je vous avais envoyée de M. de La Motte confirme le jugement que nous en avions porté.

Du héros l'homme désabuse
Et l'admiration confuse
S'enfuit et fait place au mépris.

Jamais ces vers ne seront comparables à ceux-ci :

Le masque tombe, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

Mais, monsieur, faites-moi la faveur de me dire une chose que j'ai oublié de vous demander. Dans ce vers : *Le masque tombe, l'homme reste*, n'avez-vous point eu en vue celui-ci de Lucrèce, liv. III, vers 58 : *Eripitur persona, manet res.* Si cela est, comme il y a apparence, *vous avez véritablement joûté contre votre original*; vous l'aviez embelli, au lieu que La Motte en vous copiant vous a défiguré.

O le magnifique portrait que vous me faites du prince Eugène ! Vous me l'avez dépeint comme un homme de lettres, comme un philosophe, comme premier ministre de l'Empereur. Que ne m'auriez-vous point dit du héros, si vous aviez pu prévoir la fameuse victoire qu'il vient de remporter sur les Infidèles ! Je n'en sais point d'autre détail que celui que vous avez mis dans votre lettre à M. Sudre et dont il m'a envoyé l'extrait ; mais l'action nous parait bien glorieuse pour ce prince et bien avantageuse pour l'Empereur. Dans le temps que cette nouvelle est arrivée, on croyait ici que la paix était faite avec l'Empire et la Porte ; mais nous étions bien mal informés de la vérité.

Je viens au commentaire sur les œuvres de Boileau. M. Fabri m'a écrit de Paris une fort grande lettre qui contient le détail de la réception qu'il a eue de Mgr le

Régent quand il a présenté cet ouvrage à S. A. R. et à Mgr le duc de Chartres. Cet accueil favorable a fait grand bruit et le libraire en tire un bon augure. M. Barrillot, son associé, me mande que vous lui en demandez
155 quelques exemplaires. Je viens de lui écrire pour le prier de vous en envoyer trois de ma part, et voici la destination que j'en fais. Il y en aura un pour M. Van Schuppen, en reconnaissance de votre portrait; les deux autres seront pour vous, à condition que l'un des deux sera
160 employé à y faire toutes les corrections, additions et changements, etc., que vous croirez nécessaires. C'est une grâce que je vous demande et je vous déclare par avance que je jugerai de votre amitié pour moi par l'attention que vous donnerez à ma prière, et du cas que vous aurez
165 fait de mes notes par le soin que vous prendrez de les corriger. Je vous permets aussi de juger de ma docilité et de ma reconnaissance par l'usage que je ferai de vos corrections dans une seconde édition.

Je suis toujours avec le même attachement, monsieur,
170 etc.

P. S. On vient de m'écrire que M. le Duc, M. le comte de Charolais, son frère, et M. le prince de Conti ont présenté au roi le mémoire qui contient leurs raisons contre les princes légitimes. Le roi était assis et Mgr le Régent
175 debout à sa droite. Le roi a répondu lui-même : « Je me ferai instruire de vos raisons et l'on vous rendra justice. » Cela fait comprendre que Mgr le duc d'Orléans ne veut pas décider et qu'il s'est voulu lier les mains pendant la minorité.

180 On mande aussi que Mgr le cardinal de Noailles a interdit de nouveau tous les Jésuites de Paris. Cela ne conduira pas les parties à un accommodement.

XIX. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 30 septembre 1716.

Ce n'est que d'hier, monsieur, que je suis de retour d'un voyage que j'ai fait en Moravie avec M. le comte de Zinzindorff. J'y ai passé une quinzaine dans les amu-
5 sements que fournit la campagne et j'ai trouvé en arrivant ici la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que j'ai lue avec un plaisir proportionné à l'impatience que j'avais de la recevoir. J'y répondrai par article, car ce pays-ci ne me fournit pas de quoi vous
10 entretenir de mon propre fonds, et, d'ailleurs, les lettres étant une image de la conversation, je ne veux point jouer aux propos interrompus ni tomber dans le cas de l'épigramme des trois sourds dont l'un parle d'un fromage, l'autre de labourage et le troisième de mariage. Je
15 commence donc par l'illustre défunt dont les gazettes m'avaient appris la mort dans le temps que vous me l'écriviez. Je l'ai vu quelquefois chez M. Despréaux, son frère. C'était un homme d'un grand et solide savoir et d'une doctrine admirable, mais son style, comme vous
20 savez, était beaucoup moins grave que ses mœurs, et M. Despréaux, qui l'aimait tendrement, disait de lui que s'il n'avait pas été docteur de Sorbonne, il l'aurait été de la Comédie Italienne, ce qui fait bien voir que la simplicité du cœur dédaigne l'affectation des paroles et que les
25 hommes les plus purs ne sont pas les plus scrupuleux dans leurs discours ni dans leurs écrits. L'excès de circonspection à cet égard tient plus du Pharisien que de l'Apôtre, et vous avez eu longtemps dans votre voisinage

un cardinal [1], illustre par la sainteté de sa vie, dont les
30 bons mots fréquents pourraient faire un second tome aux épigrammes les plus libres de Martial. Vous me direz qu'il n'était pas à imiter en cela, et j'avoue qu'on doit éviter le scandale des simples, et que ce n'est point assez d'être innocent devant Dieu si on ne l'est encore devant
35 les hommes ; mais comme l'un ne se trompe jamais et que les autres se trompent presque toujours, je crois qu'il est bon de ne point trop juger sur les apparences et de se défier un peu des réprobations aussi bien que des apothéoses de la terre, qui ne sont peut-être pas toujours
40 ratifiées dans le ciel.

J'ai lu avec plaisir la traduction que vous m'avez envoyée du *Passereau* de Catulle, mais je voudrais que celui qui l'a faite eût un peu plus songé à parler francais qu'à traduire le latin. Je crains qu'il ne soit tombé dans
45 la bassesse en cherchant la naïveté. Elle est admirable dans l'original, mais d'autant plus difficile à attraper dans une traduction qu'elle consiste toute dans l'élégance des mots qui ont bien la même signification, mais non pas la même grâce dans toutes les langues. Il est bien plus aisé
50 de rendre la pensée d'un auteur que d'attraper son expression et c'est par là qu'on réussira toujours mieux à traduire Martial que Catulle, qui pense bien moins mais qui parle toujours mieux que l'autre, à mon avis. Je ne sais si les trois cents épigrammes que M. de Monchenay a tra-
55 duites du premier auront un fort grand succès. La naïveté ne lasse jamais et les pointes d'esprit lassent bientôt. Martial en a fait quelques-unes dans la manière de Catulle qui égalent ou surpassent Catulle même, mais elles son

---

1. Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble.

en petit nombre et il en a trop fait dans l'autre genre,
60 comme il le reconnaît lui-même. Au reste, M. de Monchenay est plus capable de bien choisir qu'un autre et je ne connais que lui présentement qui sache faire des vers marqués au bon coin. J'ai entendu quelques-unes de ses satires où j'ai trouvé des endroits parfaitement bien tou-
65 chés, mais je ne sais si on ne pourrait point dire *Infelix operis summa*. Il était un des dévôts de M. Despréaux, qui en était quelquefois fatigué et qui me disait en parlant de lui : « Il semble que cet homme-là soit embarrassé de son mérite et du mien. » Effectivement, il est plus né
70 avec les talents du cabinet qu'avec ceux du monde, et on dirait que Martial a fait par esprit de prophétie le portrait de son futur traducteur dans cette excellente épigramme qui commence par *Occurrit tibi nemo quod libenter*, etc. Que ceci soit entre nous, s'il vous plaît. Il a été de mes
75 amis et je suis encore son serviteur, mais j'ai retiré doucement mes troupes depuis que je l'ai vu en liaison avec de petits farfadets de robe également indignes de sa conversation et de mon estime.

Je ne répondrai point à ce que vous me dites de trop
80 obligeant sur ma manière d'écrire dans le genre épigrammatique. Mais on ne peut rien de plus juste que l'application que vous me faites du passage de la préface du 12e livre de notre Martial, et, pendant que nous sommes sur cet auteur, il faut que je vous dise encore que si j'avais
85 eu dessein, comme M. de Monchenay, de me faire honneur en français de quelques-unes de ses épigrammes, j'aurais tâché de les rendre originales en joignant la naïveté du style de Marot à la subtilité de la pensée de Martial. C'est ce que j'ai essayé de faire dans la seule épi-
90 gramme que j'aie jamais tirée de cet auteur. La voici en original :

Nescio quid scribas tam multis, Fauste, puellis :
Hoc scio quod scribit nulla puella tibi.

Voici mon imitation. C'est l'épitaphe d'un abbé qui n'est pas encore mort, et que vous reconnaîtrez peut-être.

Ci-dessous gît Monsieur l'abbé Courtois
Qui mainte dame en son temps coqueta,
Et par la ville envoya mainte fois
De billets doux plus d'un duplicata.
Jean, son valet, qui très bien l'assista,
Souvent par jour en porta plus de dix ;
Mais de réponse onc il ne rapporta.
Or prions Dieu qu'il leur doint Paradis.

Je suis entièrement du sentiment de M. Despréaux sur la dernière scène du 2e acte de l'*Andromaque*, et j'ai toujours condamné cette scène en l'admirant, parce que, quelque belle qu'elle soit, elle est plutôt dans le genre comique ennobli que dans le genre tragique. En effet, si vous y prenez garde, ce n'est autre chose qu'une paraphrase de cet endroit de la première scène de l'*Eunuque :*

Exclusit. Revocat. Redeam ? Non, si me obsecret.

Cependant, si c'est une faute, on doit être bien aise que Racine l'ait faite par les beautés dont elle est réparée ; mais il ne serait pas sûr de l'imiter en cela. Quand l'amour n'est point tragique, comme dans *Phèdre* et dans *le Cid*, il devient petit et bas et nous n'avons presque point de tragédies en notre langue qui ne soient gâtées par là. Corneille a bien fait pis, car, au lieu d'exprimer dans ses amants le caractère de l'amour, il n'a exprimé que son propre caractère et n'en a fait le plus souvent que des avocats pour et contre, des sophistes et quelquefois même des théologiens.

Il est vrai, monsieur, et vous l'avez bien remarqué que
125 j'ai eu en vue le passage de Lucrèce *Quo magis in dubiis*, etc., dans la strophe que vous me citez de mon ode *à la Fortune*, et je vous avoue, puisque vous approuvez la manière dont je me suis approprié la pensée de cet ancien, que je m'en sais meilleur gré que si j'en étais l'auteur,
130 par la raison que c'est l'expression seule qui fait le poète et non la pensée qui appartient au philosophe et à l'orateur comme à lui, et c'est pourquoi Virgile et les autres grands poètes n'ont fait aucune difficulté de dire en leur langue ce qui avait déjà été dit par d'autres grands poètes
135 en la leur, et ils ont mérité avec justice la louange de tous les hommes lorsqu'ils y ont bien réussi, car rien n'est plus difficile que de bien réussir dans cette espèce de joûte, comme l'appelait notre défunt ami. Je ne voudrais point qu'un auteur prît l'invention et l'économie
140 entière de l'ouvrage d'un autre, mais d'insérer heureusement dans un ouvrage à soi des traits qui se présentent naturellement d'un auteur renommé il n'y a que des La Mottes ou des Terrassons qui puissent condamner cet usage, gens, comme je l'ai dit ailleurs, plagiaires d'eux-
145 mêmes et incapables d'imiter ce qu'il font, incapables de sentir.

Mais, à propos de La Motte et de Terrasson, est-il vrai, monsieur, comme me l'écrit un homme qui n'est pas à la vérité fort grand Grec, qu'Homère est aussi généralement
150 décrié en France que la Constitution. Comme l'erreur est le partage de la multitude, je ne serais point surpris que l'hérésie eût gagné le grand nombre. Mais je le serais fort si le dépôt de la vérité ne s'était pas conservé parmi quelques-uns, et, si cela est, le Concile des Cafés pourra
155 bien avoir un jour le sort du Concile de Rimini.

J'ai cru qu'il suffirait pour satisfaire à votre curiosité

de vous peindre dans M. le prince Eugène l'homme privé, car le héros est assez et n'est que trop connu en France et dans toute l'Europe, indépendamment de sa dernière victoire qui a entièrement anéanti l'armée formidable des Turcs, en sorte qu'il n'en est non plus question présentement que si elle n'avait jamais été. Le siège de Temeswar s'avance sans aucun obstacle que celui de la terre et de l'air qui y sont très favorables aux Infidèles, mais qui n'empêcheront pas que cette importante place ne tombe bientôt au pouvoir des Chrétiens.

Je finis enfin en vous promettant ce que vous exigez de moi pour le commentaire historique, dont je n'ai encore aucune nouvelle de vos libraires, et que j'attends avec une impatience que je ne puis vous exprimer, non plus que l'attachement avec lequel je suis toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

XX. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 14 octobre 1716.

Votre livre, monsieur, est entre les mains de tout le monde, et j'étais surpris de n'avoir entendu parler ni de l'ouvrage ni des libraires, mais je ne le suis plus depuis que j'ai appris par diverses personnes aussi indignées que je le suis l'insolence qu'ils ont eue d'y fourrer deux pièces détestables, pour ne rien dire de la troisième qui est de M. Huet, dans lesquelles M. Despréaux est déchiré avec autant de fureur que d'ignorance et où je suis moi-même injurieusement désigné dans la dernière, qui est sûrement et ne peut être qu'un ouvrage de l'infâme Saurin, accoutumé à cacher le bras dont il jette la pierre et à dis-

tribuer son venin à l'ombre de l'obscurité dont il se couvre. Je ne croirai jamais, monsieur, aussi honnête
15 homme que vous l'êtes, que vous ayez eu part à la publication de ces misérables écrits ni que vous ayez pu vous résoudre à profaner la mémoire d'un grand homme qui était votre ami et dont vous avez même illustré les ouvrages par des commentaires. Mais cependant les voilà,
20 ces écrits insolents, imprimés dans un livre qui porte votre nom, et ceux qui ne vous connaîtront pas comme je fais ne seront point obligés de croire que cela s'est fait sans votre aveu. Souffrez donc, monsieur, qu'en vertu de l'amitié que je vous ai promise, je me plaigne à vous
25 de l'audace de vos libraires, et, puisque vous m'avez demandé mes avis sincères sur votre édition, permettez que je commence par celui que je vous donne de faire supprimer des écrits aussi déshonorants que ceux-ci le sont pour votre livre, car l'indignité ne peut en retomber
30 sur M. Despréaux ni sur moi qui ne suis pas mort et qui saurai bien m'en venger. Pardonnez-moi la liberté que je prends de m'expliquer aussi ouvertement que je le fais. L'amitié n'admet point les détours ni la dissimulation et vous ne sauriez douter, monsieur, que je ne vous aime
35 sincèrement puisque je vous écris avec cette sincérité. Si vos indignes libraires aux avances de qui j'ai répondu avec autant de bonté que s'ils avaient été d'honnêtes gens ne réparent pas leur faute, vous êtes obligé pour vous en disculper de les punir publiquement par un désaveu si
40 fort qu'il ne puisse laisser sur vous aucune ombre de soupçon d'y avoir coopéré. Pour moi je sais ce que j'aurai à faire en temps et lieu. J'oubliais de vous dire que ces libraires sont d'autant moins excusables que je leur ai donné mes avis, il y a plus d'un an, sur ces trois pièces
45 que j'avais vues dans l'édition de Hollande. Honorez-

moi d'une réponse par le canal de M. Vigier, à Soleure, et faites-moi l'amitié de croire que, bien loin de vous envelopper dans mon indignation, je suis avec autant de fidélité et de zèle que jamais, monsieur, votre très humble
50 et très obéissant serviteur, Rousseau.

XXI. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 2 novembre 1716.

J'ai reçu, monsieur, vos deux dernières lettres, l'une par M. Sudre et l'autre par la voie de M. Vigier. J'ai vu dans la dernière les justes plaintes que vous faites contre
5 mes libraires, et elles ont réveillé dans mon cœur le ressentiment que j'ai contre eux des additions qu'ils ont faites à l'édition du Boileau. Vous avez eu raison de croire que je n'ai eu aucune part à ces maudites additions; ils les ont faites, je ne dis pas sans mon consente-
10 ment, mais contre mon gré et nonobstant toutes les raisons les plus fortes que j'ai pu leur dire. La première fois qu'ils me mandèrent, en septembre 1715, qu'ils étaient dans le dessein, *suivant le conseil de tous leurs amis*, de mettre à la fin de l'ouvrage les pièces qui avaient été
15 ajoutées à l'édition de Hollande, je ne connaissais de ces pièces que la dissertation de M. Huet et les remarques de M. Le Clerc. Comme je savais que ces deux pièces étaient non seulement fort mal raisonnées, mais qu'elles étaient encore remplies de termes injurieux contre M. Des-
20 préaux, je mandai aux libraires que je ne pouvais consentir à leur publication. Mes raisons leur parurent si bonnes qu'ils s'y rendirent, suivant leur lettre du 23 octobre; et M. Sudre me manda, le 2 novembre, qu'il les trouvait

sans réplique. Cependant les personnes qui leur avaient
25 donné ce conseil ayant insisté, mes libraires reprirent leur premier dessein et l'exécutèrent, disant qu'ils ne pouvaient sans faire un tort considérable à leur édition se dispenser d'y insérer les pièces qui avaient paru dans celle de Hollande, parce que les Hollandais qui se disposaient
30 à contrefaire celle de Genève, qui est la nôtre, dès qu'elle paraitrait, y ajouteraient ces mêmes pièces et feraient passer la leur pour augmentée. Qu'en un mot, les intérêts du libraire étaient bien différents des intérêts de l'auteur et qu'ils étaient les maîtres de mon manuscrit
35 par l'acquisition qu'ils en avaient faite. Voilà l'équité des libraires. Ils ont cru me disculper suffisamment en se chargeant eux seuls de cette monstrueuse addition par un avertissement qu'ils y ont mis à la tête. Je vous laisse à penser si j'ai crié contre une telle violence, mais, comme
40 je n'étais pas à portée de l'empêcher, il a fallu passer par là. La lettre que vous m'avez écrite sur ce sujet m'a obligé de lire la troisième pièce dont vous vous plaignez. Je vous jure que je ne l'avais jamais lue, mais je l'ai trouvée si mauvaise, si peu sensée, et si méprisable, que
45 je ne comprends point comment on s'est obstiné à la publier : *est quasi somnium delirantis*. J'en dis autant des réflexions que M. Le Clerc y a ajoutées. Voilà, monsieur, un récit fidèle de ce qui s'est passé entre mes libraires et moi ; leur injustice m'a tellement dégoûté que j'ai
50 comme abandonné cette édition depuis ce temps-là : je n'ai pas même voulu me mêler de la dédicace qu'ils ont faite du livre. A l'avenir, si jamais je m'avisais de faire imprimer, je prendrais d'autres précautions pour empêcher qu'on ne me fit pareilles violences. Mais dans l'état
55 où sont les choses, je ne puis faire à l'égard de ces messieurs que ce qu'on fait ordinairement à l'égard d'un

domestique qui a insulté un homme de considération : c'est de lui abandonner le domestique. Je m'en vais pourtant leur mander de vous faire telle satisfaction que vous souhaiterez, quoique dans le fond peut-être feriez-vous mieux de ne pas prendre pour votre compte une chose dite en l'air, et sans aucune application personnelle. Peut-être M. Huet (car c'est lui qui est l'auteur de cette pièce et non pas M. Saurin, qui vraisemblablement ne l'a jamais vue) peut-être, dis-je, M. Huet n'a point pensé à vous. Quant aux libraires, je suis persuadé qu'ils ne l'ont point fait par malice, et qu'ils n'ont agi que sur le conseil qui leur a été donné, sans se douter que cela pût fâcher ni vous ni personne. Quoi qu'il en soit, il faut qu'ils suppriment tout cela, ou du moins qu'ils refassent des cartons. Au reste, monsieur, je ne puis assez vous exprimer combien je suis sensible à la franchise avec laquelle vous m'avez expliqué vos sentiments sur cela. Voyez ce que je puis faire pour votre satisfaction, et pour vous donner des marques suffisantes de l'attachement sincère et plein d'estime avec lequel je suis, monsieur, etc.

XXII. — Brossette a Fabri et Barrillot.

A Lyon, ce 3 novembre 1716.

Messieurs, cette lettre suivra de près l'arrivée de M. Fabri, qui, selon toute apparence, aura fait un heureux voyage. Après l'avoir quitté à Lyon samedi dernier, je vins parcourir les pièces que vous avez ajoutées à la fin de l'édition de Boileau, et je trouvai l'endroit dont M. Rousseau se plaint à la page 405. Il a véritablement sujet de se plaindre, et vous ne sauriez vous dispen-

ser, messieurs, de lui faire telle satisfaction qu'il souhai-
10 tera là-dessus. Je ne vous renouvellerai point ici les plaintes que je vous ai faites moi-même sur la violence que vous m'avez faite à cet égard, en insérant ces mêmes pièces nonobstant les bonnes raisons que je vous avais dites et que vous aviez trouvées justes. Il s'agit de réparer
15 cette faute de quelque manière que ce soit, et de contenter M. Rousseau soit en supprimant les pièces dont il se plaint, et qui sont effectivement très mauvaises en tout sens, soit en refaisant des cartons, du moins dans l'endroit qui le regarde. Puisqu'il s'est adressé à M. de Cam-
20 biague, son ami, homme de mérite, prenez avec lui et avec M. Sudre les mesures les plus promptes et les plus convenables. M. Rousseau est bien malheureux de se voir maltraiter dans une querelle où il n'a que faire. Et moi je suis très fâché que vous m'ayez attiré des reproches
25 que mes bonnes intentions et mon attachement à vos intérêts n'avaient pas mérités. Prenez la peine de me faire part des résolutions que vous aurez prises, et de me croire véritablement, messieurs, etc.

XXIII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 26 novembre 1716.

Votre lettre est venue bien à propos, monsieur. Je venais de recevoir les exemplaires que vous m'avez envoyés et j'avais déjà parcouru presque toutes vos
5 remarques, où je reconnais M. Despréaux partout et où je vois à chaque page des preuves de l'amitié sincère qu'il vous portait et de la confiance intime qu'il avait en vous. Voyez ce que c'est que de juger sur les apparences, et où

vous en pourriez être avec des gens moins prévenus pour
10 vous que je ne le suis. Je commençais à croire que vous aviez abusé de cette confiance et de cette amitié en publiant vous-même les pièces postiches qui attaquent la mémoire de votre ami ; et ce qui me le faisait craindre c'est que je les voyais citées avec grand soin dans votre table des
15 matières, et cela en plusieurs articles et plusieurs fois même en chaque article, comme vous pouvez le voir à celui de *Le Clerc*, de *Huet*, d'*Équivoque*, de *Sublime*, de *Satire souvent dangereuse à son auteur*, p. 405, de *Longin*, de *Montausier*, de *Renaudot*, etc. Vos libraires d'ailleurs
20 disent à qui veut l'entendre et jurent leurs grands dieux que c'est vous qui leur avez envoyé le pitoyable sonnet de je ne sais quel avocat de campagne contre la satire 12e. Je voyais encore que vous citez en divers endroits de vos remarques le savant évêque d'Avranches qui a même
25 bien voulu, dites-vous, les enrichir de ses conjectures sur le mot de *Cocagne* et de *Godaille*, et enfin je ne pouvais m'imaginer qu'un homme aussi exact que vous le paraissez dans la recherche de toutes les éditions de votre auteur eût négligé de lire celle de Hollande où les trois
30 pièces en question se trouvent imprimées en caractère très lisible. J'étais préoccupé de toutes ces idées lorsque votre lettre m'a été rendue, et j'ai été ravi de voir le désaveu que vous faites de la part qu'on pourrait vous donner à la publication de ces misérables écrits. Vous
35 m'assurez qu'on vous a fait violence et que vous n'aviez jamais lu cette Réponse à l'avertissement, qui se trouve pourtant citée dans votre table. Je vous crois, monsieur. Et le moyen de ne pas croire un homme de votre mérite qui déclare si positivement dans sa préface *qu'il s'est*
40 *défendu sévèrement tout ce qui aurait pu lui acquérir la gloire de commentateur exact aux dépens de la probité et de la reli-*

gion. Vous savez trop bien la liaison qu'il y a entre les devoirs de l'amitié et ceux de la religion. Vous n'ignorez pas que ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes est le respect que nous devons à la mémoire de ceux qui nous ont aimés pendant leur vie. A Dieu ne plaise que je vous croie capable d'avoir manqué contre un principe si universellement connu. Cependant comme il y a dans le monde des gens plus chagrins que je ne le suis et que vous ne pouvez pas écrire à tous ceux qui liront votre livre, je ne sais comment les amis et les parents de feu M. Arnauld s'accommoderont de l'y voir traité aussi indignement qu'il l'est, je ne sais, dis-je, comment tous ceux qui s'intéressent à la mémoire de M. Despréaux pourront digérer l'immortalité qu'on y assure aux sottises écrites contre lui, en les associant à ses propres écrits. Ils jugeront sans doute qu'il aurait été bien plus naturel, si on voulait faire cet honneur à M. Huet, d'y insérer sa dissertation contre M. Perrault dont vous faites une mention honorable à la tête de vos remarques sur les *Réflexions*. Je suis persuadé que vous n'aurez pas plus de peine à vous disculper auprès d'eux qu'auprès de moi; mais, au nom de Dieu, gardez-vous bien de leur avancer comme à moi que ce savant prélat est l'auteur de la *Réponse à l'avertissement*. Ils ne prendront point le change. Ils savent trop bien que le langage de cette pièce n'est point celui d'un évêque. Ils savent, quelque soin qu'on ait pris de le leur cacher, que ce libelle est l'ouvrage du ressentiment de l'abbé de Tilladet, qui, n'ayant jamais eu assez d'esprit pour construire quatre lignes de prose, s'est servi de la plume d'un coquin habitué de longue main à faire passer ses crimes sous le nom d'autrui. Je ne sais même si les amis de M. Huet seraient trop contents que vous lui attribuassiez un pareil écrit. Je vous dis ma pensée

comme je crois y être obligé, mais ce sera la dernière fois que je vous écrirai sur une matière si peu gracieuse, et je souhaite de tout mon cœur que vous me fassiez naître des occasions plus agréables de vous prouver toute l'estime et toute la sincérité avec lesquelles je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

J'oubliais de vous faire les remerciements de M. Van Schuppen et les miens pour les exemplaires que vous avez eu la bonté de nous faire tenir. J'envoie à vos libraires un billet de change de 48 ll. pour les quatre autres qu'ils y ont ajoutés.

XXIV. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 19 janvier 1717.

Votre lettre, monsieur, du 26 novembre ne m'a été rendue qu'au commencement de janvier. Ce retardement m'a tenu dans une cruelle inquiétude sur la disposition de votre cœur à mon égard. Car, franchement je ne voudrais point être brouillé avec vous pour aucun sujet du monde, mais surtout pour une sottise dont les apparences déposeraient contre moi, quoique j'en sois tout à fait innocent.

Les sentiments d'honneur et de probité dont on sait que je fais profession s'accorderaient fort mal avec une pareille conduite; et vous devez juger que, si j'avais eu la moindre connaissance de l'injure dont vous vous plaignez, je n'aurais ni voulu ni osé vous faire présent d'un livre qui aurait été le recéleur de cette même injure. N'en

jugez point, je vous prie, par la table du livre, car non seulement je ne l'ai pas faite, mais je ne l'ai pas même encore lue au moment où je vous écris ceci et vraisemblablement je ne la lirai jamais. Il est vrai que mes
20 libraires m'ayant invité de leur indiquer le plan que je voulais que l'on suivît dans cette table, j'en fis le commencement sur des cartes à jouer que je leur envoyai pour achever l'ouvrage, car un travail de cette nature ne convient ni à mon goût ni à mes occupations. Ce fait est
25 sans doute de la connaissance de M. Sudre, par les mains de qui cette lettre doit passer : il peut vous en certifier la vérité ou me démentir, si je ne la dis pas ; il peut encore vous apprendre si ce sont les libraires eux-mêmes qui ont fait cette table ou si c'est quelque autre personne,
30 car pour moi je vous jure que je ne sais point qui en est l'auteur. J'ajouterai même une chose dont vous ne devez pas douter ; c'est que, si j'avais entrepris de la faire, je n'y aurais certainement pas inséré un seul mot de ce que contiennent les maudites additions qui ne sont ni de moi
35 ni de mon auteur. A l'égard de la *Réponse à l'avertissement* je ne me dédis point de ce que je vous en ai mandé. Oui, monsieur, c'est un évêque qui l'a faite, et ni l'abbé de Tilladet ni celui que vous soupçonnez n'y ont eu aucune part. Je le sais si positivement que je puis l'assurer sans
40 témérité. Dans un voyage que notre ami Thoulier fit à Rome, il y a environ trois ans, je recevais à Lyon les lettres que lui et le savant prélat s'écrivaient mutuellement. Un jour, en faisant réponse au prélat, je m'avisai de le consulter sur le *Pays de Cocagne*, et il me répondit
45 ce que vous avez vu dans ma note.

Au reste, monsieur, je vous prie d'être persuadé que j'ai été vivement touché de votre juste ressentiment et que personne ne vous estime plus sincèrement ni plus

tendrement que moi. Je ne renvoie pas ces protestations à la fin de ma lettre de peur que vous ne les regardiez comme des compliments de formule et de ces honnêtes circulaires qui ne sont ni données ni prises à la rigueur. Ici c'est la pure vérité et l'expression naïve de mes sentiments.

Dans votre imitation de Martial vous avez heureusement réuni la subtilité de ce poète avec la naïveté du bon Marot. C'est ce qui donne à votre épigramme cet air original que n'ont pas la plupart de celles que l'on emprunte de Martial.

L'abbé que vous appelez Courtois, ne serait-ce point l'abbé Courtin ? Voici la traduction que M. de La Monnoye a faite de la même épigramme.

Il n'est point de Philis en ville,
Point de Chloris, à qui Trasille
Ne se vante d'avoir écrit.
Je ne sais s'il écrit aux belles,
Mais je sais que pas une d'elles
Jamais réponse ne lui fit.

L'Odyssée de Mme Dacier paraît depuis quelque temps [1]. Ce que j'en ai lu m'a fait connaître que sa traduction n'est pas inférieure à celle de *l'Iliade*. Il me paraît même que, comme *l'Odyssée* est plus simple, moins animée et moins élevée que *l'Iliade*, la savante traductrice a tâché d'ennoblir son style par un choix de mots admirable et avec tout l'art possible ; de sorte que cette traduction me semble encore plus travaillée et plus finie que la première, Elle est accompagnée d'une préface d'environ cent pages

1. Le privilège est du 22 mai 1715 et fut cédé par Mme Dacier à Rigaud, directeur de l'Imprimerie royale, le 27 août 1716.

où Mme Dacier explique la nature, l'origine et les règles du poème épique, après quoi, elle développe les beautés de *l'Odyssée* en particulier et le but du poète. De là elle prend occasion de prouver, contre le sentiment de Longin, que *l'Odyssée* est un poème aussi soutenu que *l'Iliade* et qui marque autant de force et de vigueur d'esprit. Elle rapporte les jugements que les plus grands maîtres ont portés de *l'Odyssée* et elle fait voir qu'ils l'ont même préférée à *l'Iliade*. Mme Dacier ne dit pas un mot de M. de La Motte. Voilà le fruit de leur réconciliation. Supposé que vous n'ayez pas ce livre, mandez-le moi promptement et je vons l'enverrai avec plaisir et avec exactitude. Je serais bien content si je pouvais vous marquer avec combien d'attachement et de considération je veux toujours être, Monsieur, etc.

Vous m'avez promis vos corrections sur mon commentaire de Boileau. J'attends cette faveur de votre complaisance et de votre générosité,

---

XXV. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 8 février 1717.

Ne parlons plus, monsieur, d'un procédé que l'intérêt de la mémoire de M. Despréaux et celui de votre propre honneur m'ont fait sentir plus vivement que le mien. Il me suffit que vous le reconnaissiez indigne de vous et que vous le désavouïez comme vous faites. Il est bien plus naturel de croire que vos libraires vous accusent à tort que de soupçonner un homme de votre mérite d'une infidélité. Je n'ai point, Dieu merci, l'esprit porté à l'ai-

10 greur ni à la contention, et, d'ailleurs, je me souviens d'avoir ouï dire à feu Saint-Évremond que dans toutes les affaires du monde il n'y avait jamais que deux ou trois bonnes raisons à dire et que quand on poussait au delà on ne disait plus que des sottises. J'ai reçu la lettre que 15 vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 19 du mois passé et je recevrai toujours avec le même plaisir celles dont il vous plaira de m'honorer. Je savais déjà que *l'Odyssée* de Mme Dacier paraissait et j'ai écrit à Paris pour en avoir un exemplaire que j'attends le mois prochain. 20 Ce que vous m'en dites redouble l'impatience que j'avais de lire cette traduction qui est la meilleure réponse que l'auteur ait pu faire aux impertinentes objections des ennemis d'Homère. Le silence qu'elle a gardé à leur égard est le seul parti que j'aurais pris en sa place. Elle les a 25 assez bien confondus dans son *Discours de la corruption du goût* pour n'avoir pas besoin de revenir à la charge. Au reste, je vous rends mille grâces de l'offre que vous me faites de m'envoyer ce livre. Je profiterai de votre honnêteté dans une autre occasion. Les mouvements qui 30 règnent aujourd'hui en France laissent peu de place aux nouvelles littéraires. Les théologiens seuls attirent présentement l'attention du public. Ils décident pendant que les évêques délibèrent et il semble que le second ordre du clergé ait pris la place du premier. Nous sommes ici 35 spectateurs tranquilles de cette guerre ecclésiastique et on n'y est occupé que de celle des Turcs contre lesquels on songe à se mettre en campagne de bonne heure. Je ne sais pas encore si je la ferai ou si je resterai à Vienne. En tout cas, je vous prie de m'adresser vos lettres à M. Du 40 Bourg, chargé des affaires de France, pour faire tenir à M. Rousseau. M. l'ambassadeur, dont la santé est parfaitement rétablie, se dispose à partir dans peu de jours.

L'idée de cette séparation m'ôte la force de penser à autre chose. Je lui ai des obligations essentielles et je lui suis encore plus obligé des vertus et de la grandeur d'âme que j'ai trouvées en lui. Des amis de ce caractère ne se retrouvent plus quand on les a perdus. Voilà la seule chose qui m'occupe présentement. Quand mon esprit sera plus à moi, je relirai avec plaisir votre commentaire qui m'en a fait infiniment à la première lecture et que je voudrais prendre pour unique modèle si j'avais à écrire dans ce genre. Je n'y ai rien trouvé qui ne soit à propos et le style m'en a paru excellent, mais je me suis rappelé en mémoire en le lisant quelques faits dont je vous ferai part puisque vous le souhaitez. C'est bien le moins que je puisse faire pour répondre à l'honneur que vous me faites de me demander mon avis et pour vous prouver l'estime et la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XXVI. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 29 janvier 1717.

Il y a quelques jours, monsieur, que j'eus l'honneur de vous écrire par le canal ordinaire de M. Sudre, notre ami, et je compte que votre réponse viendra bientôt jusqu'à moi. Aujourd'hui je reprends la plume pour vous demander une faveur que vraisemblablement vous ne me refuserez pas, puisqu'elle doit réfléchir sur un homme que j'aime beaucoup, avec connaissance de cause, et que vous estimez de même, sans le connaître personnellement. A ces traits vous devez reconnaître M. Mazard, que

vous avez gratifié de votre portrait. Cette lettre vous sera rendue par M. Claude Cheret, qui vous lira en même temps celle que M. Mazard lui écrit par laquelle vous apprendrez le détail d'une friponnerie insigne qu'un mar-
15 chand de la ville de Bâle, nommé Daniel Bourcard, lui a faite. Il lui emporte pour près de 4.000 ll. de marchandises, et il est, dit-on, à Vienne au service de M. Stanian, ambassadeur d'Angleterre à la Porte. Si ce seigneur connaissait bien le caractère de ce malhonnête homme, il ne
20 le recevrait pas à sa suite, la maison d'un ambassadeur ne devant pas être l'asile d'un malheureux comme celui-là. Comme M. Mazard comprend bien que les voies ordinaires de la justice ne seraient d'aucune ressource pour lui dans cette occurrence, il vous prie très instamment,
25 monsieur, d'employer tout ce que vous avez de crédit auprès des puissances pour faire arrêter le sieur Bourcard, au cas qu'il soit encore à Vienne, et pour l'obliger à payer la somme dont il est débiteur. Le temps qui s'est écoulé depuis sa fuite de Bâle n'est pas assez long pour
30 faire présumer qu'il ait dissipé tous ses effets soit en argent ou en papier; et, en ce cas là, s'il était arrêté, il y aurait espérance d'en avoir raison. Cependant notre ami ne laisse pas de regarder sa dette comme une chose incertaine; ainsi, supposé que vous croyiez qu'il fût
35 nécessaire d'intéresser quelques personnes à ce recouvrement, vous êtes le maître de sacrifier une partie et jusqu'à la moitié de ce qui lui est dû. Tout cela est abandonné à votre prudence et à votre discrétion suivant les circonstances. Vous verrez aussi par la lettre de M. Mazard
40 qu'un négociant de cette ville, son voisin et son ami, lui a donné accès auprès de M. le baron de Zaruba, gentilhomme de la chambre de S. A. le prince électoral de Saxe, avec lequel vous pourrez concourir, si vous le trou-

vez à propos, pour le succès de l'entreprise dont il s'agit. On a cru que dans une affaire comme celle-ci, il ne fallait négliger aucuns moyens, afin que les uns pussent remplacer les autres. Ne serait-il point nécessaire de vous dire qu'au cas que cet homme fut déjà parti pour Constantinople, avec la suite de M. l'ambassadeur, ce serait à vous de voir si votre crédit ne pourrait point le suivre jusque-là, pour l'obliger par l'autorité de son maître à faire justice à son créancier ? Il serait inutile, monsieur, de vous exciter à rendre vos bons offices à notre ami ; quand vous n'auriez pas pour lui autant de considération que vos lettres en ont marqué, votre générosité seule vous porterait à lui faire tous les plaisirs qui dépendront de vous. J'entre aussi pour ma part dans cette invitation, aussi bien que dans la reconnaissance qui vous est due. Je suis toujours avec le même attachement et la même considération votre très humble et très obéissant serviteur, BROSSETTE.

Je prends la plume des mains de M. Brossette, monsieur, pour me joindre à la prière qu'il vous a faite de ma part. Je ne sais point de quel œil vous regarderez la liberté que je prends, mais je suis persuadé que vous me la pardonnerez en faveur des sentiments d'estime, d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, MAZARD.

XXVII. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Vienne, le 15 février 1717.

Vous serez surpris, monsieur, quand je vous dirai que

la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par le sr Cheret m'a été rendue, il y a six jours, au bal du
5 prince du Saxe, par M. le comte Praniski. Cette voie m'a paru si rare que, quand je n'aurais pas eu affaire du dit sr Cheret pour me mettre au fait des circonstances de l'affaire que vous me recommandez, je l'aurais fait chercher par pure curiosité. J'ai passé deux fois chez lui sans le trou-
10 ver et enfin il est venu chez moi et n'a su me dire comment ma lettre était sortie de ses mains pour voler chez le prince de Saxe; mais, en récompense, il m'a laissé les papiers qu'il avait reçus de M. Mazard touchant la banqueroute qui lui a été faite, et qu'il avait gardés jusque-
15 là dans sa poche sans se mettre en devoir d'en rien faire. Je les ai lus et les lui ai rendus, et, comme ici non plus qu'ailleurs on ne peut avoir d'action contre ceux qui appartiennent à un ambassadeur, j'ai pris le parti de m'adresser tout droit à M. Stanian, à qui j'ai parlé en
20 homme instruit et qui est entré avec amitié dans ma prière. Il m'a dit que le Bourcard en question était entré à son service à la recommandation d'un de ses compatriotes établi en Angleterre, qu'on lui avait fait entendre que cet homme ayant eu du malheur dans ses affaires
25 songeait à les rétablir en passant à Constantinople sous sa protection, que lui-même l'avait assuré que son dessein était d'y travailler à se remettre et à acquitter ses dettes, et que sur ce pied-là il l'avait reçu dans sa maison par charité; qu'il était parti, il y a plus de six semaines,
30 avec son bagage, que cependant il le chasserait si je voulais, ou même me le remettrait ici à ma discrétion, mais que dans l'état où est ce malheureux ce serait une charge pour ses créanciers qui n'en tireraient jamais rien que la faculté de le nourrir dans une prison en lui retranchant
35 tout moyen de les jamais payer; que, bien loin qu'il eût

rien de reste, lui, M. Stanian, avait été obligé de lui donner 400 florins pour s'habiller et de payer ses nourritures pour tout le temps qu'il avait passé à Vienne. Qu'ainsi il croyait qu'il valait encore mieux l'aider à se remettre, que le séjour de Constantinople et l'assistance d'un ambassadeur étaient favorables à ce dessein et qu'il y contribuerait encore plus volontiers en faveur de ma recommandation ; qu'il tiendrait la main lorsque cet homme aurait gagné quelque chose à faire payer avant tous celui pour qui je m'intéressais et qu'il me priait de lui donner sur cela un mémoire qu'il emporterait avec lui et dont il me promettait de faire un usage convenable en temps et lieu. Je me suis rendu à ses raisons comme il s'était rendu aux miennes et j'ai cru qu'en l'état où sont les choses une espérance un peu éloignée valait encore mieux que rien. J'envoierai donc à M. Stanian le mémoire qu'il m'a demandé et j'aurai soin de le faire souvenir de sa promesse lorsqu'il sera à Constantinople. Je voudrais avoir pu mieux faire, et je vous supplie, monsieur, d'assurer M. Mazard que je suivrai son affaire en Turquie avec la même vivacité que si j'y étais en personne, M. Stanian me faisant l'honneur d'être de mes amis et mes relations avec plusieurs des siens ne lui étant pas inconnues. Si M. Mazard, à qui je vous prie de faire mes compliments, a quelque autre ordre à me donner là-dessus, je m'y conformerai avec toute la diligence possible. M. Stanian reste à Fétislau pendant tout le congrès qui sera peut-être long, et il partira souvent des courriers d'ici au moyen desquels je pourrai lui écrire sûrement. Il partira dans la semaine prochaine pour aller joindre les Plénipotentiaires Turcs qui attendent déjà depuis plus d'un mois à Nissa. Les nôtres ne sont pas encore déclarés, mais ils le seront publiquement devant qu'il soit peu de

jours. Ce sera le général Virmont et M. Dalman et on ne
70 nommera le chef de l'ambassade que lorsque les préliminaires seront accordés. Vous devez avoir reçu il y a longtemps ma dernière réponse adressée à M. Sudre. Je vous envoie celle-ci à droiture, afin que vous la receviez plus tôt, et je la finis en vous assurant de l'attachement et de
75 l'estime sincère avec laquelle je suis toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

Il paraît qu'on est fort surpris en France de la cascade du duc de Noailles et du Chancelier. Pour moi, je ne le suis nullement. Il y a plus d'un an que j'ai prédit qu'un
80 grand théâtre démasquerait infailliblement ces deux hommes, que j'ai vus sans masque, il y a bien longtemps.

Suscription : à Monsieur Monsieur Brossette, avocat à Lyon.

XXVIII. — Rousseau a Sudre.

A Vienne, le 18 février 1717.

Quand il serait vrai, monsieur, que votre ami eût pu manquer en quelque chose à ce qu'il se doit à lui-même, le soin qu'il prend pour s'en disculper me fait trop d'hon-
5 neur pour en conserver la moindre rancune. C'est à lui d'empêcher que ses libraires ne l'accusent d'avoir envoyé le sonnet et écrit lui-même l'avertissement qui est à la tête des additions, et c'est à moi de croire comme un article de foi tout ce qu'un homme de son mérite prend
10 la peine de me dire pour sa justification. Je suis persuadé qu'il prendra ses mesures pour leur en faire avoir le

démenti et pour faire retrancher de la seconde édition ces misérables pièces postiches qui ne font honneur ni à leurs auteurs ni à lui ni à la République des lettres. Je le crois dans l'erreur sur l'auteur de la *Réponse à l'avertissement*. Elle n'est ni du style ni du caractère de M. Huet. Ses amis la désavouent et j'ai des raisons convaincantes de l'opinion où je suis sur cela. Quant aux deux autres, on voit bien qu'elles sont écrites par d'honnêtes gens un peu piqués, mais elles sont si mal raisonnées et portent sur un principe si faux que le plus grand service qu'on puisse rendre à ceux qui les ont faites est de les supprimer tout à fait. Il n'y a pas un homme de lettres sans exception qui n'ait sifflé leur opinion, et la manière dont ils soutiennent leur erreur est encore moins sensée, s'il se peut, que leur erreur même. C'est traiter le public avec trop de mépris que de lui avancer des paradoxes de cette grossièreté, et pour deux ou trois ridicules peut-être qui par leur bizarrerie d'esprit peuvent entrer dans nos visions on ne doit jamais se rendre ridicule soi-même aux yeux de toute la terre en heurtant le sens commun et la raison. Cette réflexion me conduirait trop avant et le papier me manque. Il vaut mieux profiter de ce qui m'en reste pour vous assurer de l'estime et de la considération avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XXIX. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 19 mars 1717.

Il y a près d'une année, monsieur, que vous eûtes la complaisance de m'envoyer votre portrait pour un de mes

amis, qui a voulu lui donner place dans son cabinet avec
5 les portraits des plus célèbres écrivains du siècle passé. Cet ami, qui se nomme M. Mazard, m'a témoigné plusieurs fois la confusion où il était de ne vous avoir point remercié. Il le fait aujourd'hui par la lettre que vous trouverez dans ce paquet. Mais sa reconnaissance n'est
10 point satisfaite par de simples remerciements; il veut vous la témoigner d'une manière plus sensible et qui vous soit agréable. Pour cet effet, il m'a chargé de savoir de vous ce qui pourrait vous convenir soit en livres, soit en nippes ou en bijoux. Nous avions d'abord résolu de vous
15 envoyer tous les ouvrages qui ont été publiés touchant la dispute homérique; mais deux réflexions nous en ont détournés, la première est que vous avez déjà une partie de ces mêmes ouvrages, et la seconde qu'il y en avoit peu qui méritassent d'être lus et moins encore qui méritassent
20 d'être conservés. Vous jugez bien que nous ne plaçons pas dans ce dernier rang les traductions de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* par Mme Dacier. Sur cela nous avons cru qu'il fallait consulter votre propre inclination. Supposé que ces livres ou d'autres ne vous conviennent pas, mandez-
25 moi de bonne grâce ce qui peut vous faire plaisir. Vous êtes en quelque façon obligé d'en user ainsi avec moi parce que, si vous ne vous expliquez pas, il sera difficile que nous rencontrions votre goût. La liberté avec laquelle j'en use ici avec vous mérite que vous vous expliquiez avec
30 la même franchise et je le prendrai comme une marque d'amitié de votre part.

Il est vrai, comme vous le dites, que les mouvements qui règnent aujourd'hui en France laissent peu de place aux nouvelles littéraires. Les taxes et la Chambre de
35 justice, le démêlé qui est entre les princes légitimes et les princes légitimés, et enfin les affaires de la Constitu-

tion, voilà les trois grands objets qui attirent l'attention publique. Il y avait eu plusieurs conférences au Palais Royal et en Sorbonne, au sujet de la Constitution, et l'on croyait que la dispute allait être terminée au gré des deux partis lorsque quatre évêques (Montpellier, Mirepoix, Boulogne et Senez) et avec eux quatre vingts et tant de docteurs ont interjeté appel au futur Concile et ont fait signifier leur appel par un notaire. Le Régent, irrité de cette démarche qui rompt tout, a fait mettre le notaire à la Bastille et a ordonné aux quatre évêques de sortir de Paris le même jour. Ils ont obéi ; ils sont allés à une lieue de Paris pour attendre les ordres de la cour, qui leur a enfin ordonné de se retirer dans leurs diocèses. Depuis ce temps-là, les curés ont, dit-on, adhéré à l'appel au futur Concile de sorte que voilà l'affaire accrochée. J'apprends néanmoins dans ce moment que l'on va reprendre les conférences ; Dieu veuille qu'elles conduisent nos prélats et nos docteurs à une bonne fin.

A l'égard de la Chambre de justice, elle a fait pour deux cent quinze millions de taxes. Le Régent se rend le maître des quinze millions pour faire des diminutions jusqu'à cette somme sur le total des taxes ; ainsi il restera deux cents millions. Cette chambre vient d'être supprimée. Vous trouverez dans ce paquet une ode qui contient son éloge funèbre : on l'attribue au jeune Arouet [1].

L'abbé Fraguier [2] travaille à faire imprimer un recueil de dissertations qu'il a faites. Il en avait égaré deux ou trois et, par bonheur, j'en avais une de celles qu'il avait perdues. Elle est sur le caractère de Pindare. Comme

---

1. *Recueil Clairambault-Maurepas, chansonnier historique du XVIIIe siècle*, publié par Emile Raunié, t. II, p. 162.

2. Claude-François Fraguier, poète latin et érudit, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions (1666-1728).

l'enthousiasme fait le principal caractère de ce poète, l'abbé Fraguier prend occasion d'expliquer ce que c'est que l'enthousiasme, et ce qu'il en dit m'a paru si beau que j'ai cru devoir vous le transcrire ici quand ce ne serait
70 que pour vous retracer l'idée de ce feu divin dont vous avez tant de fois senti l'impression ; en tout cas, cela vaut mieux que tout ce que je pourrais vous écrire de mon chef. « Je suppose donc, dit-il, qu'un homme né poète et plein de son sujet, après en avoir distribué à peu
75 près toutes les parties et en avoir tracé une légère ébauche, dans un repos entier, dont la tranquillité n'est troublée de rien, s'applique ensuite à envisager le tout ensemble avec une forte attention. Bientôt son esprit s'échauffe, son imagination s'allume ; toutes les facultés de son âme
80 se réveillent pour concourir à la perfection de son ouvrage ; et le feu qui l'anime, répandant l'éclat d'une lumière vive et brillante, lui découvre tout d'un coup, comme Vénus à Énée, ce qu'avant cela il n'était pas capable d'apercevoir. Tantôt les pensées nobles et les
85 traits les plus brillants, tantôt les images tendres et gracieuses, tout cela se vient présenter en foule, avec une suite de choses agréables, empressées, pour ainsi dire, à se placer d'elles-mêmes. Souvent aussi la chaleur de l'enthousiasme s'empare tellement de son esprit qu'il n'en
90 est plus le maître et que, s'il lui restait en ce moment quelque autre sentiment que celui de sa composition, ce serait pour se croire l'organe de quelque divinité. Ces différentes impressions produisent des effets différents : des descriptions quelquefois simples et pleines de dou-
95 ceur et d'agrément ; quelquefois riches, nobles et élevées ; des comparaisons justes et vives ; des traits de morale lumineux ; des endroits heureusement empruntés de l'histoire ou de la fable, et des digressions mille fois plus

belles que le fond de son sujet. L'harmonie, l'âme des
100 beaux vers, ne se fait point dans ce moment chercher par le poète ; les expressions nobles et les cadences heureuses s'arrangent toutes seules comme les pierres sous la lyre d'Amphion ; rien ne ressent l'étude ni le travail. Une méditation profonde, conduite par une raison scrupuleuse
105 et délicate, ni la beauté même de l'esprit, quelque grande qu'elle puisse être, ne peuvent jamais toutes seules produire rien de pareil ; aussi les poésies qui sont le fruit de l'enthousiasme ont un tel caractère de beauté qu'on ne peut ni les lire ni les entendre sans être échauffé du même
110 feu qui les a produites ; et l'effet de la musique la plus parfaite n'est ni si sûr ni si grand que celui des vers nés dans le feu de la fureur poétique. »

Après vous avoir copié ce morceau, j'ai relu l'ode de M. de La Motte sur l'enthousiasme. Il y parle bien de
115 cette impression divine, mais la sentait-il quand il en parlait ? C'est ce que je ne sais pas.

Je suis sensible à la perte irréparable que vous faites par le départ de M. l'ambassadeur. Vous avez sans doute fait provision d'amis utiles et puissants dans la cour
120 impériale ; mais, quand M. l'ambassadeur sera revenu en France, ne pourrait-il point ménager votre retour ? La chose n'est pas impossible, ce me semble ; et, s'il n'y a que des difficultés à surmonter, qui peut mieux le faire que M. le comte du Luc ? Pardonnez ces réflexions à un
125 homme qui s'intéresse à votre fortune et à votre destinée ; c'est la sincère amitié qui m'inspire ces sentiments. Recevez-les comme une nouvelle preuve de la parfaite considération avec laquelle je veux être toujours, etc.

XXX. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 19 avril 1717.

Vous trouverez dans ce paquet, monsieur, la réponse que je fais à la lettre que M. Mazard m'a fait l'honneur de m'écrire. Je suis également confus et des remercie-
5 ments dont il m'honore et des offres dont il me prévient. Si l'occasion se présente d'en profiter, je l'embrasserai avec autant de confiance que j'aurai de plaisir d'en trouver quelqu'une de lui rendre mes humbles services. En attendant, je le supplie de me conserver les sentiments obli-
10 geants qu'il me témoigne et je vous supplie, monsieur, de vouloir bien l'y entretenir.

La perte que j'ai faite par le départ de M. le comte du Luc est irréparable du côté du cœur, mais elle ne l'est point du côté de la fortune et peut-être ne serai-je pas
15 longtemps à attendre. J'aurais pu, il y a longtemps, en trouver une assez considérable en France, et même assez glorieuse, s'il m'eût été possible d'accorder mon honneur avec mon retour. Mais j'ai tout rejeté et, quand je vivrais autant que les Patriarches, jamais je ne mettrai le pied
20 dans le royaume que je n'y aie obtenu des réparations et des satisfactions proportionnées aux injures et aux injustices qui m'y ont été faites. Si mes amis veulent faire quelques démarches sur ce plan là, à la bonne heure; sinon ils me connaissent assez pour être sûrs que je désa-
25 vouerai publiquement par écrit toutes celles qu'ils pourraient faire pour me ménager un retour indigne de moi. C'est ce que j'aurais déjà fait si on avait poussé les choses jusqu'à présenter malgré moi mes lettres de rappel au Parlement.

30 Le morceau que vous m'avez copié de la dissertation de

M. Fraguier est admirable. Il faut avoir senti l'enthousiasme en poète pour en exprimer aussi bien les effets en critique. Rien n'est plus juste ni plus éloquemment écrit. Il est certain, comme il le dit, que le caractère de la véritable fureur poétique est d'inspirer en quelque sorte à ceux qui lisent les mêmes transports qu'on a sentis en composant. C'est ce que Platon a fort bien marqué dans son dialogue intitulé *Ion* et c'est ce que je sens tous les jours moi-même en lisant les bons auteurs de l'antiquité, à qui j'avoue que j'ai dû toutes mes inspirations, s'il est vrai que j'en aie jamais eu quelqu'une.

L'ode que vous m'avez envoyée sur la Chambre de justice n'a point produit le même effet sur mon esprit. Je n'ai guère vu rien de plus grossier ni de plus platement enflé. Le caractère emporté et séditieux de cet ouvrage ne peut plaire qu'à de petits esprits sans goût et sans jugement, mais, comme le nombre en est fort grand en France et qu'il y augmente tous les jours, je ne suis point surpris de la vogue qu'il y a eue. Nos Allemands ne lui ont pas fait la même grâce et ils en ont tous jugé comme moi. J'ai peine à croire que ce soit le jeune Arouet qui l'ait faite. Il n'aurait pas au moins fait rimer *prophète* avec *arrête*, ni *troupeaux* avec *maux*. Je croirais bien plus volontiers que l'auteur des infâmes chansons qui m'ont été si indignement attribuées est l'auteur de cette même prétendue ode. C'est le même tour, le même génie, ce sont les mêmes fautes et les mêmes grossièretés. Je m'assure que vous serez de mon avis si vous prenez la peine de comparer les deux ouvrages.

La dissipation où je vis depuis un mois ne me permet pas de vous écrire plus au long. J'envoie cette lettre à Soleure pour vous la faire tenir à Lyon. Quand j'aurai un peu de loisir, je relirai tout votre commentaire et j'aurai

l'honneur de vous communiquer le peu d'observations
65 que j'ai faites en le lisant la première fois. Je suis avec une très parfaite estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XXXI. — ROUSSEAU A MAZARD.

A Vienne, le 19 avril 1717.

Monsieur, j'avais cru jusqu'ici n'avoir obligation qu'à M. Brossette de l'honneur que mon portrait a reçu, et je n'avais témoigné qu'à lui seul combien j'y étais sensible.
5 Mais puisque vous partagez avec lui le mérite du bienfait, il est juste que je partage aussi entre vous deux la reconnaissance qui vous en est due. Recevez donc, monsieur, mes justes remerciements comme la seule monnaie dont je puisse payer les vôtres, et n'augmentez point la confu-
10 sion où je suis de savoir que j'occupe dans votre cabinet une place qui ne devrait être remplie que par les véritables divinités du Parnasse. Il n'était pas juste que vous fissiez les frais de mon apothéose et ce n'est point par générosité, mais par modestie, que je vous les ai épargnés.
15 Le même sentiment me défend de profiter de l'offre que vous avez la bonté de me faire, quoique j'en sois aussi reconnaissant qu'on le peut être. Cependant j'accepte avec toute la joie possible celui de votre amitié, dont je ne vous demande autre témoignage jusqu'à ce que j'aie pu m'en
20 rendre digne que la grâce de mettre la mienne à l'épreuve et de me faire naître quelque occasion de vous marquer l'estime singulière et la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XXXII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 20 avril 1717.

En attendant votre réponse à ma dernière lettre, monsieur, je vais vous faire part des nouvelles que je reçois de Paris dans ce moment. Ce qui me détermine d'autant
5 plus à vous les envoyer, c'est qu'à la fin il y a un article qui vous concerne comme vous le verrez.

Le Czar, qui désirait depuis longtemps de venir voir les beautés de la France, et qui avait été refusé, y viendra incessamment avec la Czarienne, belle princesse qu'il a
10 épousée en secondes noces à Bremen, en Allemagne. Il doit arriver à Paris aujourd'hui 20 avril. Le Roi fait tous les frais de ce voyage pour lequel on a fait partir les officiers, les équipages et tout ce qui est nécessaire pour le bien recevoir avec une brigade des gardes du roi. On dit
15 que ce monarque logera chez M. d'Antin et qu'il séjournera à Paris cinq ou six semaines. Quelle fête ! quel carnaval pour les badauds de cette bonne ville !

Le roi de Suède a répandu dans toutes les cours de l'Europe un manifeste contenant les raisons qu'il a de
20 déclarer la guerre au roi d'Angleterre, à qui il ne donne que la qualité de duc de Hanover. On assure que ce prince, après avoir enlevé dix-huit vaisseaux hollandais richement chargés à la hauteur du Texel, a continué sa navigation jusque dans le nord de l'Écosse, où il est débarqué avec
25 un corps de troupes, des vivres, des munitions, des armes et des habits. C'est M. le comte de Spar, ambassadeur de Suède à la cour de France, qui débite ces nouvelles.

M. de Maupeou, qui a épousé la fille de M. de Basville, vient d'acheter la charge de président à mortier de M. de

30 Menars, moyennant sept cent soixante mille livres. M. de Rancy en aurait donné onze cent mille livres s'il avait pu en obtenir l'agrément pour son fils. M. Dugué de Bagnols, qui a épousé une fille de M. le président de Menars, a présenté un mémoire à S. A. R. pour en demander la pré-
35 férence, parce qu'il lui est dû sur cette charge cinq cent mille livres de deniers dotaux de sa femme. Il n'y a point d'apparence qu'il soit préféré ; on prendra seulement des mesures pour assurer le paiement de ce qui lui est dû.

40 M. de Brilhac, premier président au Parlement de Bretagne, traite avec M. Terrat de la charge de chancelier de S. A. R. pour ne garder que celle de surintendant de ses finances. On ajoute que ce président traite encore de la charge de grand prévôt de l'ordre du Saint-Esprit avec
45 M. Le Camus, premier président de la cour des Aides, et que le cordon passera sur M. l'abbé Dubois.

Le mariage de M. le comte de Maurepas, petit-fils de M. le chancelier Pontchartrain, avec la fille de M. d'Aguesseau, chancelier, est une des visions du public. Il est trop
50 jeune et on n'a fait encore aucune mention de lui.

M. Le Pelletier de Souzy, qui ne devait entrer au conseil de Régence que lorsqu'il y serait mandé, y a présentement une entrée ordinaire, dont il a l'obligation à M. le chancelier.

55 M. le duc de La Force et M. Desforts connaîtront seuls des plaintes sur les taxes, et sur leur rapport, il en sera fait des diminutions ou des suppressions.

On voit souvent M. Desmarets chez S. A. R. Les gens expérimentés croient qu'il n'y a pas d'autre moyen pour
60 rétablir la confiance, le commerce et les finances que de l'y placer avantageusement, parce que l'on espérera bien d'un homme consommé dans ces sortes d'affaires.

On assure qu'il s'est trouvé dans les papiers de S. A. R. un placet au nom de M. de Fourqueux, ci-devant procu-
65 reur général de la Chambre de justice, par lequel il expose que la suppression de cette chambre le laissant sans occupation, il supplie ce prince de lui permettre d'aller en Hongrie, où il est en état de paraître avec éclat, ayant gagné au service de cette chambre deux millions deux
70 cent mille livres. C'est un tour de quelque mécontent et le public ne perd aucune occasion de mortifier ces magistrats révoqués.

M. Touvenot, notaire, qui a reçu l'acte d'appel des quatre évêques au futur Concile, dont je vous ai parlé dans
75 ma précédente lettre, est sorti de la Bastille. On assure que depuis sa sortie il a reçu plus de 8000ll de présents, en louis de 50ll.

Je supprime, monsieur, quantité d'autres nouvelles politiques, ecclésiastiques, etc., pour venir aux nouvelles
80 littéraires.

On a joué avec succès la tragédie nouvelle de *Sémiramis* par M. de Crébillon [1]. Il la promettait depuis longtemps et l'avait même fait afficher, mais par certains ménagements qui regardent le sort de cette pièce, il avait
85 différé de l'exposer au grand jour de la représentation.

M. de La Grange a donné *Sophonisbe* [2]. Les comédiens avaient, de leur autorité particulière, réformé quelque chose dans le 3e et dans le 5e acte, et l'auteur avait été obligé de souscrire à leur décision. Quand l'orateur de la
90 troupe vint annoncer la seconde représentation de cette pièce, le parterre s'écria que l'on voulait *qu'elle fût représentée comme elle avait été composée et sans les changements*

---

1. Le 10 avril 1717.
2. Le 10 novembre 1716.

qui avaient été faits par ces gueux de comédiens. L'orateur fut obligé de se taire. La tragédie a été représentée, mais elle n'a point eu de succès, et l'auteur attribue cette disgrâce aux malheureuses corrections de ses réviseurs. Voici quatre vers de cette pièce qu'on a trouvés fort beaux, mais dont la morale est trop hardie. Asdrubal parlant à sa fille Sophonisbe au sujet de Massinisse, dont elle est aimée et à qui il veut qu'elle demande une grâce, lui dit :

Songez qu'il est des temps où tout est légitime,
Et que si la patrie avait besoin d'un crime
Qui pût seul relever son espoir abattu,
Il ne serait plus crime et deviendrait vertu.

On voit assez qu'il s'agissait d'une trahison.

On attend avec impatience la tragédie d'*Œdipe* par M. Arouet, dont on dit par avance beaucoup de bien. Pour moi, j'ai de la peine à croire qu'une excellente ou même une bonne tragédie puisse être l'ouvrage d'un jeune homme.

L'opéra d'*Ariane*, dont les paroles sont de M. de La Font et la musique de M. Mouret, est absolument tombé, tant il est ennuyeux. On travaille à mettre sur pied celui d'*Hypermnestre* qui n'avait pas réussi. M. Gervais en a changé tout le 5e acte.

M. le marquis d'Antin s'est démis de l'inspection de l'Opéra. Il a ordonné pour chacun des principaux acteurs et actrices une gratification de 1000[ll]. Thévenard a refusé la sienne, disant que l'on en donnerait bien autant à un savoyard. Cette réponse a paru insolente, et on aurait exclu ce héros de l'Opéra si on avait cru pouvoir le remplacer.

Je finis par l'article qui vous regarde. Il paraît ici un *Songe de M. Rousseau* qui est extrêmement goûté. Il fait

une apologie judicieuse des poètes illustres de l'antiquité ; ensuite il passe à celle des poètes qui ont excellé sous le règne précédent et tombe enfin sur ceux d'aujourd'hui qu'il caractérise avec beaucoup d'art, de force et de finesse. Celui de Lyon n'y est pas oublié [1]. Je ne change rien dans les termes. Si vous avez fait l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, préparez-vous à être bien grondé de ne me l'avoir pas envoyé, à moins que vous ne répariez cette faute, la première fois que vous m'écrirez. Vous me devez cette distinction par faveur, par amitié et peut-être par justice. Vous me devez encore vos observations sur mon commentaire, car ce qui est promis est dû. Cependant, si vous me les donnez comme dette, je les recevrai comme libéralité. Ayez aussi la bonté de me faire réponse sur le premier article de ma précédente lettre au sujet de la reconnaissance de l'ami pour lequel vous m'avez envoyé votre portrait. Voyez, monsieur, combien d'engagements vous avez contractés envers moi. J'en ai un avec vous que je ne veux jamais oublier, c'est l'amitié bien sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

XXXIII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 18 mai 1717.

Ce qui m'intéresse le plus, monsieur, dans les nouvelles que vous avez eu la bonté de m'écrire est le plaisir d'en avoir reçu des vôtres un peu plus tôt que je ne l'espérais. Malgré l'éloignement où nous sommes de Paris, on ne

1. François Gacon.

laisse pas d'être assez bien informé de ce qui s'y passe et de la manière dont on y vit, et, à l'égard des nouvelles étrangères, cette bonne ville n'est pas le bureau d'adresse le plus sûr pour en savoir la vérité. Les lettres de Hambourg, d'Angleterre et de Hollande nous mettent à peu près au fait sur les desseins de la Suède et sur ses démarches. Le mécontentement est grand parmi les Anglais, mais personne n'est en état d'attacher le grelot et Dieu seul peut savoir ce que Dieu a résolu. Pour le Czar, qui n'était point encore à Paris le 2 de ce mois, je suis persuadé qu'il y attirera la curiosité de bien du monde. Il en est plus digne que l'ambassadeur de Perse et vous savez jusqu'où on a porté le badaudisme pour ce fou-là, tout mal morigéné qu'il était. La plaisanterie faite à M. de Fourqueux est dans le goût de la nation qui se console de tout avec un bon mot, et l'espérance qu'on a de la résurrection de M. Desmaretz marque peut-être le besoin où l'on en est. Ce que vous avez de plus important à régler est votre Constitution. On assure que le Pape commence à mettre de l'eau dans son vin. Je doute que dans l'état où on a laissé venir les choses cela suffise pour calmer la fermentation des esprits. L'adhérence de tous les évêques au futur Concile et le renvoi de la Bulle à Rome serait peut-être un moyen de la faire oublier, mais on n'aurait garde d'y approuver un pareil expédient qui d'ailleurs ne serait pas goûté de tous en France, non plus qu'une décision, quelle qu'elle pût être, sur le différend des Princes.

A l'égard des nouvelles littéraires que vous me mandez, j'avais déjà ouï parler de la tragédie de *Sémiramis*, mais je suspendais mon jugement jusqu'à ce que je l'aie lue, car je vois depuis que je suis au monde que la vogue est presque toujours un argument décisif du peu de mérite

des ouvrages. Je ne veux pas dire que l'auteur de cette
40 pièce ne puisse, quelque jour, faire quelque chose de meilleur que ce que nous avons vu de lui, mais il faut qu'il rectifie ses idées et qu'il aille longtemps à l'école chez les anciens dont il me paraît par ses préfaces qu'il n'a jamais fait grand cas. J'ai meilleure opinion de celui
45 de *Sophonisbe*. C'est un garçon qui embrasse assez bien un sujet, qui en ménage les incidents avec adresse et qui ne manque pas de facilité à faire des vers. Mais il n'a ni force ni vigueur dans son expression, et, pour éviter le style enflé de l'autre, il tombe souvent dans le plat des Dan-
50 chets et des Pradons, avec beaucoup plus de génie qu'eux. Les quatre vers que vous m'avez copiés sont pourtant fort bien tournés, mais ils portent à une étrange idée et je m'étonne que les comédiens ne s'en soient point aperçus.

55 Il y a longtemps que j'entends dire merveille de l'*Œdipe* du petit Arouet. J'ai fort bonne opinion de ce jeune homme, mais je meurs de peur qu'il n'ait affaibli le terrible de ce grand sujet en y mêlant de l'amour. Dans presque toutes nos tragédies, je vois que pour y vouloir
60 fourrer cette passion mal à propos, on gâte ce que l'action a de tragique et, quand l'amour ne l'est point, il n'est point propre à la tragédie. Pour vos opéras d'*Ariane* et d'*Hypermnestre*, quelque bons qu'ils puissent être, ils ne méritent ni qu'on les lise ni qu'on en parle, et il y a plus
65 de vingt ans que j'ai dit, peut-être avant M. Despréaux, qu'on pouvait bien faire un bon opéra mais non pas un bon ouvrage d'un opéra.

Je finis par où vous finissez, c'est-à-dire par ce *Songe* que l'on m'attribue et que je ne connais ni en vert ni en
70 jaune. Je ne sais par conséquent s'il est beau ou laid. Ce qui m'en semble seulement, sur les cinq lignes qu'on

vous en a écrites, c'est que la fiction est un peu usée, l'apologie des anciens et de nos illustres modernes inutile, parce que leurs écrits se défendent d'eux-mêmes, et plus inutile encore la satire de ceux d'aujourd'hui parce qu'ils sont déjà condamnés.

M. le prince de Dombes est arrivé hier. Toute la ville fourmille de jeunesse française qui ne me laisse qu'à peine le loisir de vous assurer de l'estime et de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

XXXIV. — Rousseau a de La Closure [1].

A Vienne, ce 11 juin 1717.

Je vous retrouve toujours dans vos lettres, monsieur, et c'est toute la consolation que l'éloignement où nous vivons puisse me permettre. Mais elle est bien faible, je vous l'avoue, quand on est pris par le cœur. Je ne m'accoutume point à me voir privé d'un commerce comme celui de M. le comte du Luc, et les dons de la fortune dédommagent peu des pertes de l'amitié. Il faudrait pour nous rendre tous heureux en ce monde qu'il y eût une ville exprès pour les honnêtes gens et que la dispersion ne fût permise qu'au commun des hommes. J'aurais la douceur de vous voir, monsieur, tous les jours de ma vie. J'y verrais en même temps plusieurs amis que je regrette tous les jours, et je jouirais sans inquiétude de la présence d'un grand prince, à qui je dois aujourd'hui tout mon

---

1. Résident de France à Genève.

bonheur. Des considérations que je ne puis écrire dans ma lettre m'ont empêché de le suivre à l'armée. C'est un sacrifice que j'ai fait à ma délicatesse et qui me coûtera vraisemblablement plus d'une alarme pendant le cours de cette campagne, car on craint moins les périls qu'on partage que ceux dont on se trouve éloigné. Nous avons vu passer ici une foule incroyable de noblesse française. Il ne nous y reste plus que M. le marquis d'Halincour, que la fièvre a repris avec une violence qui nous inquiète d'autant plus que la Hongrie n'a jamais été la ressource des convalescents. L'air n'en est favorable qu'aux héros. Ils y trouveront cette année des lauriers à moissonner. Il n'y eut jamais une plus belle année, ni de plus grands desseins à exécuter. La capacité du chef et la valeur des membres nous permettent d'en espérer une heureuse issue, et, selon toute apparence, le plus difficile sera fait avant que cette lettre parvienne jusqu'à vous. Je ne puis la finir sans vous demander permission d'y assurer M. de Cambiagues de mes obéissances et de mon dévouement. Pour vous, monsieur, sans que je vous assurasse de rien, je suis persuadé que vous me rendrez assez de justice pour croire que rien au monde ne peut affaiblir la passion sincère et l'attachement inviolable avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XXXV. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 15 juillet 1717.

Je voudrais bien être assuré, monsieur, que vous m'avez un peu grondé dans le fond de votre cœur, de ce que je

ne vous ai point écrit depuis trois mois, quoique depuis
5 ce temps-là j'aie reçu de vous une lettre fort belle et fort obligeante. En supposant donc que vous avez murmuré contre mon silence, je vous dirai pour excuse que j'attendais à vous écrire que je pusse vous donner avis d'un envoi que vous fait M. Mazard d'un paquet qu'il vous
10 prie de recevoir. Sa lettre, qui accompagne la mienne, vous apprendra ce que c'est, et ma fonction se borne à vous assurer qu'il n'y a point d'endroit au monde où vous soyez plus aimé et plus estimé que dans la maison de M. Mazard et dans la mienne. Recevez donc son présent
15 avec autant de plaisir qu'il en a eu à vous l'offrir.

Depuis que vous êtes environné de la plus brillante noblesse de France, je vous plains un peu moins que je ne faisais ; je vous regarde comme étant, pour ainsi dire, dans votre patrie, au milieu de vos amis et dans un vrai
20 pays de connaissances. Cette situation vous met à portée de savoir beaucoup mieux que moi tout ce qui se passe en France de considérable, et bien loin de vous écrire des nouvelles, comme j'ai fait jusqu'à présent, je devrais peut-être vous en demander. Ainsi je ne vous parlerai ni
25 des affaires de la Constitution, auxquelles on travaille toujours pour parvenir à un accommodement, ni de l'édit par lequel le roi régnant vient d'annuler celui que Louis XIV avait donné en faveur des princes légitimés, ni de la contestation entre les ducs et pairs et la première
30 noblesse du royaume ; vous êtes informé de tout cela pour le moins aussi bien que nous. Vous savez aussi sans doute que M. le Duc Régent a acheté pour le roi un diamant parfait, taillé en brillant, dont le fond est de la largeur d'une pièce de 50 l., et une personne qui en a vu le
35 modèle en cristal m'a assuré qu'il était de la figure et de la grosseur d'une grosse nèfle. Il pèse 547 grains et coûte

2 millions 400 mille livres, dont on a payé 500 mille livres à compte [1].

Le jeune Arouet a été mis à la Bastille [2] depuis un mois, par ordre de la cour. On lui avait lâché un certain homme qui a su gagner sa confiance et auquel il a eu la faiblesse de confier une infinité de poésies satiriques de sa façon et écrites de sa main contre les personnes qui gouvernent. Cet émissaire l'a trahi et a remis les originaux à M. d'Argenson avec qui il était d'intelligence. On avait eu dessein d'envoyer Arouet au château de Pierre-Cize, à Lyon, mais le bruit court depuis quelques jours que l'on a puni ce jeune poète d'une mort secrète dans la Bastille même. Je ne mets rien de moi dans cette nouvelle et je vous l'envoie telle qu'on me l'a écrite sans pourtant la croire véritable ; du moins mes vœux sont pour lui.

A la fin du mois passé on reçut à l'Académie française M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi. Son discours fut fort applaudi. Il fut suivi de celui de M. de Valincour qui est d'une égale beauté [3]. Il y fait une digression considérable qui fait le fond de son discours pour prouver combien les sciences sont utiles aux rois. « Si les Muses, dit-il, ont besoin de la protection des rois, les plus grands rois ne laissent pas de devoir quelque chose aux Muses ; ce sont elles qui ont jeté les fondements de la société civile, et qui ont appris aux premiers hommes à respecter les premiers rois ». « Que la stupide ignorance, dit-il plus bas, qui s'approche si hardiment du trône des rois ne dise plus que les lettres et les sciences

---

1. C'est le fameux diamant qui a toujours fait partie depuis lors des joyaux de la couronne et qui est connu sous le nom *le Régent*.
2. Le 16 mai 1717, dénoncé par un certain Beauregard.
3. Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincour, l'ami de Boileau et de Racine (1653-1730).

65 ne sont bonnes dans un état qu'à fournir aux gens oisifs d'inutiles amusements. Elles sont devenues agissantes et laborieuses dans notre siècle, et n'y sont estimées qu'autant qu'elles rendent les hommes ou plus vertueux ou plus capables de remplir leurs devoirs dans toutes sortes 70 d'états et de conditions. » Il prouve cela par le détail des sciences et voici ce qu'il dit de celles que nous regardons comme les plus abstraites et les plus sèches. « L'algèbre même et la géométrie, du haut de leurs spéculations les plus abstraites, sont descendues dans les boutiques et 75 dans les ateliers. Elles y dirigent les arts utiles à la vie, elles montent sur les vaisseaux dont elles ont déterminé la construction, elles en calculent la route, elles vont aux extrémités du monde perfectionner l'astronomie et la géographie, et ouvrir de toutes parts de nouveaux chemins 80 au commerce. »

Vous voyez bien, monsieur, que tout cet éloge des sciences venait fort à propos par rapport au nouvel académicien, précepteur du roi et destiné à jeter dans l'âme de ce jeune prince des dispositions favorables aux sciences 85 et aux savants.

Quoi qu'il en soit, ces deux discours académiques nous font connaître que toute l'Académie n'est pas encore infectée du goût malheureux des pointes et des antithèses et que la corruption n'a pas encore gagné le cœur.

90 Nos libraires de Genève se disposent à faire une seconde édition du Boileau, beaucoup plus belle que la première. J'espère que vous en serez content, mais, pour y parvenir, j'ai besoin des observations que vous m'avez promises. Je suis, etc.

XXXVI. — Mazard a Rousseau.

A Lyon, le 16 juillet 1717.

Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a été rendue par M. Brossette et je l'ai trouvée remplie de tant d'honnêtetés que je me vois engagé envers vous par de nouvelles obligations sans que je sache comment y répondre. Je le sais d'autant moins, monsieur, que je suis sur le point de vous demander une nouvelle grâce dans le temps que je ne vous devrais que des remerciements. Ce qui me rassure c'est que dans votre lettre vous me promettez, vous me priez même de mettre votre amitié à l'épreuve, et je le fais aujourd'hui en vous priant d'accepter un paquet qui doit vous être remis de ma part à Vienne, sous l'adresse de M. du Bourg, chargé des affaires de France. Ce paquet contient une étoffe glacée d'or, propre à faire une veste, qui vous sera rendu franc de port par les soins d'un marchand de Lyon, à qui je l'ai remis le 1er de ce mois. Ainsi j'espère que le paquet arrivera aussitôt que cette lettre. Je vous prie de le recevoir non pas comme une marque de ma reconnaissance, car je ne saurais vous l'exprimer assez, mais comme un gage de l'amitié respectueuse avec laquelle je veux être toute ma vie, monsieur, votre, etc... Mazard.

XXXVII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 13 août 1717.

Est-il possible, monsieur, que vous n'ayez pas été assez de mes amis pour m'avoir averti du dessein de M. Mazard ?

Il m'a envoyé le plus beau présent du monde et me voilà
5 dans le plus grand embarras où on puisse être, n'étant pas possible de le refuser et ne sachant où prendre dans un pays militaire comme celui-ci de quoi m'en acquitter. Un mot de votre part l'aurait mis en garde et un mot de la mienne l'aurait mis en état de satisfaire son humeur
10 bienfaisante à bien moins de frais. Mais je croyais bonnement l'affaire finie et nous voilà à recommencer. Pour votre peine, aidez-moi à le persuader de la reconnaissance dont je l'assure dans la lettre que je vous adresse pour lui, et daignez m'apprendre un peu plus en détail
15 par la première dont vous m'honorerez qui est la personne à qui je suis redevable de tant d'honnêtetés et pour qui je me sens une si forte estime sans avoir l'honneur de la connaître.

Vous trouverez ici ce que vous m'avez demandé sur
20 vos *Remarques*. Je suis honteux de vous avoir fait attendre si longtemps si peu de chose, mais prenez-vous en à l'excellence de vos notes de ce que les miennes ne sont pas meilleures. Cependant, comme vous ne seriez peut-être pas bien aise qu'elles passassent par d'autres mains
25 que les vôtres, au lieu d'envoyer ce paquet à M. Sudre, je l'adresse à Ulm à un banquier avec ordre de le faire tenir à Schaffouse pour vous l'envoyer à Lyon. Je voudrais que vous ajoutassiez à votre édition la dissertation de M. Huet contre les *Parallèles*. Cela vaudrait beaucoup
30 mieux que l'ennuyeux écrit de cet ex-évêque contre Moïse, Longin et Despréaux; vous en userez cependant comme il vous paraîtra le plus convenable et sans crainte que mon amitié en puisse souffrir la moindre altération, car je sais bien que vous n'êtes plus le maître de votre
35 ouvrage.

Nous sommes ici aussi bien informés et peut-être

mieux qu'à Paris même de tout ce qui s'y passe. Il me paraît que bien des affaires qu'on croit finies ne le sont point. Celle de la Constitution n'est pas de nature à se
40 terminer par un accommodement. Les règles de foi ne peuvent souffrir d'équivoque et il est assez plaisant de vouloir mettre le *Credo* en négociation. Ou la Bulle est bonne ou elle ne vaut rien. Le sens en est assez clair et ne l'est même que trop. Le moyen de l'expliquer sans le
45 détruire ou sans l'obscurcir ? et dans un siècle aussi déniaisé que le nôtre comment veut-on que les hommes s'aveuglent pour ne point voir ce qu'ils voient ? Une cessation d'armes laissera le doute en son entier, et, d'ailleurs, qui empêchera jamais les théologiens d'écrire et
50 de se déchirer ? On peut imposer silence au peuple, mais on ne fera jamais taire les prêtres.

J'ai vu ici, il y a quelque temps, la figure en cristal du diamant de M. Pitt. Il est surprenant, et on a bien fait en France de s'y assurer d'un trésor comme celui-là. Elle est
55 encore plus riche qu'il ne faut pour le payer et ce n'est pas par de semblables dépenses que le royaume s'est affaibli.

La catastrophe que vous me mandez du petit Arouet me ferait frémir si j'étais persuadé qu'elle fût vraie ; mais,
60 en vérité, je ne puis croire une pareille horreur et je pense comme vous que c'est un bruit que les ennemis du gouvernement font courir à dessein de le rendre odieux. Ce jeune homme est à plaindre de n'avoir pas été bien conduit et d'avoir eu de trop bonne heure la clef des champs.
65 Cependant ne pourriez-vous point m'apprendre le nom du canard privé dont on s'est servi pour le faire tomber dans le piège. Je crois deviner le personnage ; si c'est celui que je pense, on ne pouvait pas mieux choisir.

Les lambeaux que vous avez eu la bonté de me trans-

crire du discours de M. de Valincour sont admirables. J'ai écrit pour avoir la pièce entière. Elle fera honneur à son auteur si elle est soutenue partout de la même force.

Je devrais vous dire des nouvelles, mais le papier me manque aussi bien que le temps. Qu'il vous suffise d'apprendre que tout ira bien et que, quoique le siège de Belgrade ressemble fort à celui d'Alexie, il y a lieu de croire par les excellentes dispositions où le prince a mis l'armée que l'issue en sera aussi heureuse sans être aussi sanglante. J'en dirai peut-être davantage à M. Sudre dans quelques jours et je le prierai de vous communiquer ma lettre. Je finis celle-ci en vous assurant de l'éternel attachement avec lequel je suis toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. ROUSSEAU.

PRÉFACE, p. XVII. *Comme d'un morceau de bois*, etc. La même pensée se trouve dans le 2e ode des *Pythiques* de Pindare, où ce poète se compare à l'écorce du liège qui demeure sur la surface de l'eau, au milieu des agitations de la mer.

IBID., p. XXI. *Meas esse aliquid putare nugas.* Catulle, ép. I.

SATIRE I, vers 64, à la *remarque. Il ne se servit* (l'abbé de La Rivière) *de la confiance du prince que pour la trahir*, etc. Vous pourriez ajouter ce bon mot d'un courtisan qui un jour que cet abbé louait extrêmement le duc d'Orléans, l'interrompit en lui disant : « Faites-le valoir encore davantage afin de le vendre plus cher. »

SATIRE IV, vers 118. *C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles.* Il faut remarquer le choix des syllabes du second hémistiche qui font une image du sifflement importun de la raison. Nous avons peu de vers dans notre langue qui expriment comme celui-ci la chose par le son.

SATIRE VII, vers 38. *Ma main sans que j'y rêve écrira Raumaville.* Dans toutes les premières éditions, il y avait Sommaville. C'était le nom d'un libraire du Palais. Je n'ai point su ce qui avait donné lieu à M. Despréaux de le nommer si injurieusement.

SATIRE X, vers 1. *Enfin bornant le cours de tes galanteries.* M. Racine n'est pas le seul qui ait été blessé de ce début. Beaucoup de personnes ont critiqué le gérondif *bornant* qui fait tout l'embarras de la phrase et qui paraît dur surtout au commencement d'un ouvrage. Je crois que les vers auraient marché plus légèrement en mettant :

> Enfin désabusé de tes galanteries,
> Alcippe, etc.

LA MÊME, vers 11. *Petit cœur ou mon bon.* Cette manière de parler, bourgeoise à l'excès, ne répond point à la noblesse du reste de cette satire, que le célèbre M. Bayle appelle le chef-d'œuvre de l'auteur et qui en effet est écrite avec autant d'art et de force qu'aucun de ses ouvrages. Il était aisé de substituer à la place

> petit cœur ou mon fils,
> De voir autour de soi croître dans son logis, etc.

La rime n'aurait pas été si riche à l'œil, mais elle est plus belle à l'oreille et l'expression n'a rien de bas.

LA MÊME, vers 174. *Suivre à front découvert Z... ou Messaline.* Je ne sais pourquoi l'auteur, au lieu d'estropier son vers par un nom en blanc qui peut, d'ailleurs, donner lieu à de malignes interprétations, ne s'est pas avisé de mettre *Julie et Messaline* qui sont deux noms anciens et qui contrastent fort bien avec celui de Phèdre.

LA MÊME, vers 194. *Bâtit de ses cheveux le galant édifice.*

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
Ædificat caput. Juvénal, sat. VI.

Satire XI, vers 37. *En vain ce misanthrope*, etc. C'est le portrait du P[remier] P[résident] de H[arlay].

Satire XII, vers 100. *Ces dieux nés du fumier porté dans leurs jardins.*

O sanctas gentes quibus hæc nascuntur in hortis
Numina. Juvénal, sat. XV.

La même, vers 101. *Bientôt se signalant par mille faux miracles.* Ce vers et ceux qui le suivent jusqu'au 141e ne furent faits qu'un an après que M. Despréaux eut achevé cette satire. Un de ses amis (qu'il n'est pas nécessaire que vous nommiez) lui fit remarquer qu'il ne parlait dans toute sa pièce que des équivoques en matière de religion, et lui conseilla de donner plus d'étendue à son sujet, en touchant quelque chose de l'ambiguïté des oracles, des fausses idées que les hommes se font sur les vertus, et surtout sur celle des héros, et enfin des équivoques et des doubles sens dont les juges déguisent les meilleures lois. M. Despréaux saisit cette pensée et la mit en œuvre dans ces quarante vers qui peuvent être mis au rang des plus beaux de la pièce.

La même, vers 184. *Urnes, vases, trépieds, vils meubles devenus.*

.....ex facie toto Orbe secunda
Fiunt urceoli, pelves, sartago, patella. Juvénal, sat. X.

La même, vers 216. *Quand *** et ***.* N'en déplaise à Messieurs de Genève, il faut rendre aux noms de Luther et Calvin aussi bien qu'à celui de Protestant la place qu'ils méritent.

La même, vers 254. *Ces fureurs jusqu'ici*, etc. Dans un

exemplaire manuscrit de cette satire que j'avais retenue par cœur avant qu'elle fût imprimée, je trouve ces deux vers
165 tournés de la manière suivante :

> Ces fureurs toutefois du vain peuple admirées
> Avaient été toujours de l'église abhorrées.

LUTRIN, chant III, vers 34. *Mais allons. Il est temps qu'ils connaissent la Nuit.* Ce vers ne doit point être mis à la ligne.
170 IBID., chant IV, remarque sur le vers 165. *Ce chanoine* (l'abbé Danse) *aimait à l'excès la bonne chère et la propreté.* Un jour, étant à table avec M. Despréaux, il s'avisa de lui servir une grappe de raisin avec la fourchette, et M. Despréaux sur le champ porta la main à son front pour le
175 remercier.

IBID., chant V, vers 91 et 92. *Sur leurs pas diligents*, etc. Qui croirait que l'original de deux aussi beaux vers se trouvât dans *la Pucelle* ? Le voici, livre V :

> Chinon baisse, décroît,
> 180 S'éloigne, se blanchit, s'efface et disparoît.

C'est ainsi que Virgile tirait de l'or du fumier d'Ennius.

ÉPIGRAMME IX. *Cy gît justement regretté.* C'est l'épitaphe de M. de Gourville qui est parfaitement représenté dans ces quatre vers. Il ne savait rien et parlait de tout avec
185 esprit. Il était de très basse naissance et avait des manières fort nobles. Il faisait accueil à tout le monde et n'aimait personne.

ÉPIGRAMME XVII, vers 5. *Mais à ce métier s'il vous plaît*, etc. Un ami de M. Despréaux, auquel il récita cette épi-
190 gramme, retourna sur le champ cette fin de la manière suivante :

> Mais à ce métier qui lui plaît
> Loin d'acquérir quelque science,

C'est peut-être l'homme de France
195 Qui sait le moins l'heure qu'il est.

C'est qu'il est difficile que tant d'horloges se rapportent juste les unes aux autres.

Épigramme XXIV, remarque sur les les vers 3, 4 et 5. Les trois rimes féminines de suite ne sont point une faute
200 dans cet endroit, non plus que dans une infinité d'autres de Voiture, de Sarrazin, de Chapelle et de La Fontaine où cette licence fait un effet très agréable à l'oreille.

Épigramme XXV, vers 14. *A l'auteur inimitable.* Pour la beauté de la rime j'aurais voulu :

205 Au chroniqueur mémorable
De *Peau d'Ane* mis en vers.

Épigramme XLIX, vers 15. *Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte*, etc. M. Arnauld est enterré dans un faubourg de Bruxelles sous l'autel d'une petite chapelle.

210 Tome II, réflexion I, p. 117, remarque 3. *Pierre Boileau de Puimorin, mort en 1683, âgé de 58 ans.* C'était un homme de très bonne compagnie et si enjoué que M. Despréaux avait coutume de dire de lui *qu'il avait une joie continue avec des redoublements.*

215 Réflexion VIII, p. 155. *Cet* s *y est plus nécessaire*, etc. M. Despréaux passe trop aisément condamnation. L'*s* est aussi nécessaire au pluriel d'opéra qu'à tous les autres pluriels de la langue. Ou ce mot est considéré comme latin, et dans ce cas il ne doit point être employé au sin-
220 gulier ; ou il est naturalisé français, et alors il est assujetti aux lois de la langue. D'ailleurs, on prononce en parlant *opéras*, *quidams*, *factums*, ce qui est une marque qu'il faut les écrire ainsi.

Réflexion IX, remarque touchant le régent La Place.
225 J'ai ouï conter à M. Despréaux qu'ayant porté à ce pro-

fesseur l'argent que les écoliers payent ordinairement, il lui donna sa quittance en ces termes : *Je soussigné reconnais que Nicolas Boileau mon disciple m'a délivré la somme de douze écus pour toute rétribution de mes labeurs.*

230 Réflexion IX, remarque, p. 188. Cette réponse de M. de La Motte que vous proposez ici comme un modèle, en est un en effet, mais de mauvais sens et de fausseté de goût. Je puis vous assurer que M. Despréaux n'honorait nullement cet homme de l'amitié et encore moins de l'estime 235 dont il trouva bon de s'applaudir.

Préface, p. 376. *Des raisons très secrètes.* Ces raisons très secrètes sont que M. Despréaux pensait qu'il ne lui était plus permis de faire des vers depuis qu'il était payé pour travailler à l'histoire du roi, et qu'il n'osait donner 240 cette raison au public. Il y a dans votre remarque une petite ironie que vous ferez bien de corriger.

Voilà, monsieur, le petit nombre d'observations que j'ajoute à la hâte à vos excellentes remarques. Je crois que vous ferez bien de faire imprimer tout du long les 245 noms qui sont marqués dans le texte avec des étoiles et que dans vos remarques il y en a plusieurs que vous pouvez démasquer sans vous commettre.

Au reste, vous n'avez pas ignoré la pénitence presque publique que M. Racine a faite de sa lettre contre Messieurs 250 de Port-Royal qui l'avaient élevé. Elle est très bien écrite, aussi bien que la réponse qu'il fit à MM. du Bois et d'Aucour et qui n'a jamais paru imprimée : mais pardonnez-moi si je vous dis que vous n'auriez point dû fouiller sa cendre en publiant après sa mort un ouvrage qu'il avait 255 pris tant de soin de supprimer pendant sa vie.

XXXVIII. — Rousseau a Mazard.

A Vienne, le 13 août 1717.

Monsieur, je vois avec la dernière confusion le tort que j'ai eu de commencer avec vous une dispute de civilité, et, si j'avais pu prévoir la manière dont vous avez dénoué cette contestation, je me serais épargné le regret que j'ai de ne l'avoir pas finie lorsqu'il a dépendu de moi d'y mettre des bornes. La vérité est, monsieur, que je me trouvais trop payé d'un chétif présent par le cas que vous m'aviez témoigné d'en faire et que je ne m'attendais à rien moins qu'à en recevoir un aussi magnifique que celui qui a suivi votre lettre. Les mesures que vous avez prises pour me le faire tenir m'ont mis hors d'état de me défendre de l'accepter, et, si quelque chose me console de cette généreuse supercherie, c'est le droit qu'elle m'acquiert de m'en venger quelque jour lorsque vous vous y attendrez le moins. J'avoue cependant que je vois toute la témérité qu'il y a à moi de vouloir continuer une escrime d'honnêteté avec vous. Peut-être que l'honneur du combat vous demeurerait encore. Qu'y a-t-il donc à faire à cela, monsieur ? Ce serait que vous voulussiez par pitié m'indiquer les moyens de satisfaire à ma reconnaissance et me fournir vous-même par une nouvelle générosité quelque occasion de m'acquitter envers vous. Je vous en conjure de tout mon cœur et j'attends cette grâce comme la seule qui puisse me relever de la honte où je suis, et le dernier certificat de votre amitié pour l'homme du monde qui le chérit le plus et qui est avec le plus d'attachement et d'estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

XXXIX. — Sudre a Brossette (*Extrait*).

A Genève, le 1er septembre 1717.

. . . . . .

Je reçois la lettre de M. Rousseau, datée du 21 août, de Vienne, qui me donne avis de la victoire signalée de l'Empereur sur les Turcs[1], dont nous avions eu, le précédent ordinaire, quelques avis par l'Allemagne. Vous êtes déjà informé de tout cela, et de la prise de Belgrade, la garnison prisonnière de guerre, etc. Si je vous en parle encore ici, c'est pour vous faire part, suivant le désir de M. Rousseau, de quelques particularités contenues dans sa lettre que je reçus hier. Les voici dans les termes de M. Rousseau :

M. le prince Eugène, après avoir donné quinze jours aux Turcs pour nous attaquer, voyant que le cœur ne leur en disait rien, s'est enfin déterminé d'en faire les avances. Il fit sortir, le 15, à onze heures du soir, sa cavalerie et son infanterie et passa la nuit à les former sous le feu continuel de plus de cent pièces de canon. Le 16, à la pointe du jour, il marcha à leurs retranchements et les emporta l'un après l'autre après une résistance des plus opiniâtres que les Turcs aient jamais faites. Le combat dura jusqu'à une heure après midi ; après quoi les Turcs prirent la fuite de tous les côtés, laissant presque tous leurs janissaires sur le champ de bataille. Nous avons pris tout leur camp, avec 140 pièces de canon, et leur chancellerie, qu'ils n'ont pas eu le loisir de sauver. Il paraitra incroyable que 50.000 hommes aient pu forcer une armée de plus de 250.000, à couvert de quatre

1. La prise de Belgrade par le prince Eugène.

retranchements, et après avoir essuyé, quinze jours durant, une canonnade continuelle qui ne les avait laissés en repos ni jour ni nuit. C'est un miracle qui n'est dû, après l'assistance divine, qu'au bon ordre et à l'intrépidité du chef et des soldats, qui ont combattu ce jour là avec autant de concert et de sang-froid, que s'il n'avait été question que d'une revue, pas un cavalier ni un soldat n'ayant fait un pas plus que l'autre, se reformant tous après la prise de chaque retranchement et marchant avec la même tranquillité qu'à la première attaque. On ne sait pas encore bien la perte des Turcs. La nôtre est de sept mille hommes tant tués que blessés. M. le prince Eugène a eu le bras égratigné d'une balle de mousquet, qui a été tuer derrière lui le cheval de l'Infant de Portugal. Vous apprendrez par les nouvelles publiques une infinité d'autres circonstances trop longues à vous écrire pour le présent. Je vous prie de faire part de ceci à notre ami M. Brossette... »

XL. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 13 septembre 1717.

Votre lettre du 13 août qui m'a été rendue depuis peu de jours, monsieur, m'a tiré d'inquiétude. M. Mazard est à Paris depuis la fin de juillet et je lui ai envoyé la lettre que vous lui écrivez. Il était plus empressé de recevoir de vos nouvelles que de savoir la destinée du paquet qu'il vous avait adressé. L'estime que vous avez pour lui ne tombe point à faux : il a de l'esprit, du goût, de la générosité et beaucoup de droiture; sans se piquer d'être savant, il a acquis beaucoup de connaissances par la lecture de nos bons auteurs, et plus encore par le commerce

qu'il a avec des gens d'esprit. Il a une bibliothèque fort nombreuse, composée des meilleurs livres. Il est curieux en tableaux et en estampes ; en un mot, c'est un négo-
15 ciant qui vit avec beaucoup de noblesse, et qui peut servir d'exception à cette maxime de Cicéron, *Nec vero quidquam ingenuum potest habere officina*[1].

M. Sudre m'a envoyé une copie de votre lettre qui contient la relation de la grande et mémorable action de
20 Belgrade. L'année passée, à la fin de la campagne de Hongrie, il n'était personne en Europe qui n'admirât la conduite et la valeur de M. le prince Eugène ; mais, après ce qu'il vient de faire, il n'est plus personne qui ose entreprendre de le louer. Eh ! que pourrait-on dire qui
25 ne fût au-dessous des éloges qu'il mérite, et qui n'affaiblît l'idée qu'on a de ce héros ? Cette entreprise ne serait pourtant pas au-dessus de vos forces, si vous vouliez vous en donner la peine, et vous le devez peut-être pour un prince à qui vous devez aujourd'hui tout votre bonheur. Je ne fais
30 que copier les termes dont vous vous êtes servi dans une lettre que vous écrivîtes, il y a trois mois, à M. le Résident de Genève, et dont j'ai vu une copie entre les mains de M. Cholier, le prévôt des marchands de Lyon.

Je n'entends plus parler du jeune Arouet et le bruit qui
35 s'était répandu de sa punition n'a point été confirmé. J'ai écrit pour savoir le nom du canard privé qu'on lui avait lâché pour l'attirer dans le piège.

Nous attendons tous les jours M. le duc de La Feuillade, qui doit passer à Lyon pour aller à l'ambassade de
40 Rome.

Je viens maintenant au grand article de votre dernière lettre, je veux dire vos remarques sur mon commentaire.

---

1. *De officiis*, I, *in fine*.

Je ne vous parlerai point du plaisir que vous m'avez fait, ni de la reconnaissance que j'en ai : vous pourrez juger de l'un et de l'autre par l'usage que je ferai de vos observations. En voici quelques-unes sur lesquelles je veux m'entretenir avec vous.

Satire I, vers 64. Le bon mot que vous m'apprenez sur l'abbé de La Rivière, *Faites-le valoir encore davantage afin de le vendre plus cher*, me paraît plus fin que celui qu'on attribue à Mademoiselle : *Vous devez savoir ce qu'il valait, vous l'avez vendu assez souvent*. Je pourrai mettre l'un et l'autre pour en faire la comparaison.

Satire IV, vers 118. Votre remarque sur le choix des syllabes dans cet hémistiche : *Sans cesse à ses oreilles*, me fait souvenir d'une observation que M. Despréaux me fit faire sur cet endroit du récit épisodique de la Mollesse dans *le Lutrin :*

La Mollesse oppressée
Dans sa bouche à l'instant sent sa langue glacée,

où il y a le même choix de syllabes composées de la lettre *s* qui rendent le vers lent et languissant. J'en avais fait une note, mais M. de La Monnoye me la fit supprimer, disant que c'était tout le contraire, et que la lettre *s* se prononçait avec un sifflement qui rend le vers rude. Ne pourrais-je point refaire ma note et dire que la prononciation de ce vers, embarrassé par le concours fréquent des *s*, exprime l'embarras de la langue de la Mollesse ? Conseillez-moi là dessus.

Satire VII, vers 38. *Écrira Raumaville*. La note suivante, que j'ai supprimée et que je pourrai rétablir dans la seconde édition, vous instruira du fait que vous ignorez. C'est Antoine de Sommaville, libraire du Palais. L'auteur se venge un peu sévèrement d'un démêlé qu'il avait eu avec

75 Sommaville, au sujet d'un livre imparfait que ce libraire lui avait vendu et qu'il ne voulut pas reprendre.

Satire X, vers 174. *Suivre à front découvert Z... et Messaline.* M. Despréaux a mis un Z... pour dépayser les lecteurs, comme je l'ai dit dans ma note. Il n'a pas mis *Julie* 80 *et Messaline* parce que son dessein était d'indiquer une femme de son siècle pour en faire l'accolade avec Messaline. Il me nomma deux femmes de la cour, dont les noms remplissent le vide de son vers.

Satire XI, vers 37. *En vain ce misanthrope.* Je connais 85 si bien l'original de ce portrait que c'est moi qui suis la cause innocente que l'auteur le fit. Tandis qu'il travaillait à cette satire XI, je le voyais tous les jours et il me la récitait à mesure d'ouvrage, ce qui lui donna lieu de me dire que j'étais *le Parrain de sa satire.* C'était à la fin de 90 l'an 1698. Un des principaux seigneurs de la cour, qui est encore vivant et que vous connaissez fort bien, M. le maréchal de Villeroy, fut indisposé d'une chute qu'il fit à Fontainebleau, étant à la chasse avec le roi. Quand il fut en pleine convalescence, le magistrat que vous savez* 95 vint en robe le féliciter un matin dans son lit, et, au lieu de lui faire un compliment, il se jeta à genoux devant le lit, se prosterna, baisant les mains du convalescent avec de grandes démonstrations de sensibilité. Comme je faisais régulièrement ma cour à ce seigneur, j'étais présent 100 à cette aventure, dont, le même jour, je fis le récit à M. Despréaux. Le lendemain, sans m'avertir de rien, il me récita le portrait dont il s'agit, avec les vers qui précèdent et je me souviens qu'il appuya fort sur le dernier vers : *Et sa vanité brille*, etc.

105 Satire XII, vers 101 et suivants. Les quarante vers

* Le premier Président de Harlay. [*Note du manuscrit.*]

dont vous avez donné l'idée à M. Despréaux sont d'une grande beauté. Ils étaient même nécessaires pour donner à son sujet toute l'étendue qu'il lui fallait.

Lutrin, chant IV, remarque sur le vers 165. Quand j'ai dit que l'abbé Danse aimait à l'excès la bonne chère et la propreté, j'ai cru qu'il fallait m'en tenir à cette proposition générale, sans rapporter le détail des faits qui en sont la preuve. Je ne sais pas le fait que vous en rapportez, mais M. Despréaux m'en avait appris quantité d'autres non moins singuliers.

Épigramme XVII. Quand M. Despréaux m'eut envoyé cette épigramme avec la lettre dont l'extrait est dans ma note, je lui fis en prose la même réponse que vous lui fîtes en vers.

Épigramme XXIV. Puisque vous approuvez les trois rimes féminines de suite dans cette épigramme, je n'oserais les condamner. Vous confirmez votre sentiment par les exemples de Voiture, de Sarrazin, de Chapelle et de La Fontaine. Mais permettez-moi de vous dire que, s'ils ont employé plusieurs rimes semblables de suite, ç'a été dans des récits en vers libres, comme épitres, descriptions, contes, etc.; mais vous ne m'en citeriez peut-être pas un exemple dans des épigrammes où la versification doit être plus régulière. Je ne vous dis ceci que par forme de simple représentation, pour vous engager à me dire votre avis que je prendrai pour règle.

Épigramme XLIX. Un des amis* intimes de M. Despréaux, qui avait vu mourir M. Arnauld, m'a appris toutes les circonstances de sa mort, le lieu de sa sépulture et tout le reste; mais je n'ai pas cru devoir en parler dans mon commentaire.

* L'abbé Le Noir, chanoine de Notre-Dame. [*Note du manuscrit.*]

Je savais le bon mot de M. Despréaux sur M. de Puymorin, aussi bien que le trait de M. de La Place. Savez-vous celui-ci, qui n'est pas moins réjouissant? Ce pro-
140 fesseur, ayant été fait recteur de l'Université, se promenait gravement dans sa classe et s'applaudissait en disant en lui-même : « *Ibo et ambulabo per totam civitatem cum chirothecis violaceis et zonâ violaceâ.* »

PRÉFACE, page 376. *Des raisons très secrètes.* Ces raisons
145 très secrètes sont, dites-vous, que M. Despréaux pensait qu'il ne lui était plus permis de faire des vers depuis qu'il était payé pour travailler à l'histoire, etc. Si ç'avait été la véritable raison de M. Despréaux, elle lui était trop glorieuse pour la cacher, ou du moins pour ne pas l'indiquer
150 comme il l'a fait dans d'autres endroits quand l'occasion s'en est présentée. D'ailleurs, dans le temps auquel il parlait de ces raisons très secrètes, il n'était pas encore nommé pour écrire l'histoire du roi, car il ne fut nommé qu'en 1677 et son *Lutrin* parut dès l'année 1674 avec la
155 préface dont il s'agit. Je laisserai donc ma note comme elle est avec d'autant plus de raison que je n'ai fait que rapporter les propres paroles que M. Despréaux m'a dites. Et cela me justifie du petit air d'ironie que vous y trouvez.
160 Suivant votre conseil, je ferai imprimer tout au long les noms qui sont marqués dans le texte avec des étoiles. J'en userai de même pour la plupart de ceux qui sont masqués dans mes remarques. Mais j'ai cru devoir garder ces ménagements dans une première édition.

165 J'ai vu avec chagrin que vous n'avez fait aucunes corrections sur le style et sur la diction. Vous aurez la bonté de réparer tout cela dans la première lettre dont vous m'honorerez. Honorez-moi aussi de votre bienveillance et soyez persuadé de la parfaite estime et du parfait attache-
170 ment avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BROSSETTE.

XLI. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 5 octobre 1717.

Il y a huit jours, monsieur, que votre lettre du 13 septembre est arrivée ici, mais j'étais à la campagne et je n'en suis revenu que pour y retourner bientôt en attendant l'arrivée de M. le prince Eugène qui ne sera ici qu'à la fin du mois. Vous aurez entendu parler des suites magnifiques qu'a eues sa dernière victoire, la prise de Belgrade, de Samendria et d'Orsova, qui est un poste aussi important que Belgrade. Tout cela s'est fait pendant que son armée affaiblie par le fléau de la maladie s'est reposée dans le camp de Semlin. On travaille à rétablir et à repeupler Belgrade et il y a déjà plus de dix-huit mille tant Rasciens que Grecs qui sont venus y acheter des habitations.

Les réflexions que vous faites sur les remarques que je vous ai envoyées sont très judicieuses, et, comme il n'y a pas eu plus de vanité que de flatterie dans les miennes, je ne serai nullement jaloux de l'usage que vous en pourrez faire. Je désavouerai celles que vous rejetterez et les autres deviendront votre bien par l'adoption que vous en voudrez bien faire. Ainsi, monsieur, supposé que vous y trouviez quelque chose de raisonnable, je vous conjure bien sérieusement de ne m'en point faire honneur. Cependant, puisque vous me demandez mon avis sur quelques-unes des observations qui sont dans votre lettre, voici naturellement ce que j'en pense.

1° Je vous conseille de donner votre note sur les deux vers du récit de la Mollesse telle que vous l'avez refaite ;

elle est plus juste que celle de M. de La Monnoye. Ce
30 ne sont point les *s* qui rendent le vers lent et languissant, ce sont les *ll* ; mais je ne sais si l'auteur a mis toutes ces *ss* exprès, comme dans l'hémistiche de la IVe satire (*sans cesse à ses oreilles*), où il lui était aisé de mettre *toujours* au lieu de *sans cesse* s'il n'avait pas cherché à marquer le sif-
35 flement que je vous ai dit.

2° Je trouve comme vous un peu sévère le châtiment de l'auteur à l'égard de Sommaville. Je crois pourtant que vous ne ferez point mal de rétablir le nom et la note. Toute friponnerie mérite punition.

40 3° Je n'approuve point l'accolade que M. Despréaux voulait faire d'une femme de son siècle avec Messaline, et d'autant moins qu'il n'a osé le faire et qu'il a estropié son vers par un nom en blanc ; celui de Julie était fort juste et exprimait la pensée sans offenser personne. J'ai
45 eu plusieurs fois envie de lui en parler et je l'ai toujours oublié.

4° Je ne vous ai rapporté la plaisanterie de l'auteur à l'abbé Danse que comme un fait qui m'était revenu en mémoire et dont vous pouviez égayer votre remarque ;
50 mais il n'y a nulle nécessité de le rapporter.

5° A l'égard de l'Épigramme XVIIe, la pensée qui me vint en l'entendant réciter est une plaisanterie et c'est tout. Mais celle de M. Despréaux est beaucoup meilleure en ce qu'elle renferme une morale avec un ridicule. Ainsi
55 il n'y a nul parallèle à faire entre l'une et l'autre.

6° Les trois rimes de suite soit féminines soit masculines s'emploient souvent dans des vers de mesure égale ; et, loin que ce soit une licence, elles font souvent une beauté : j'en prends à témoin tous ceux qui ont de l'oreille.

29 *Rousseau par inadvertance a écrit* Despréaux.

Il est vrai que je ne me souviens pas qu'il y en ait des exemples dans les épigrammes, mais si c'était une faute dans ce petit poème, c'en serait une aussi dans tous les autres, la longueur d'un ouvrage n'étant jamais une excuse pour le défaut de correction.

7° Je ne vois pas que le détail des circonstances de la mort de M. Arnauld ni le lieu de sa sépulture puisse faire tort ni à lui ni à personne. On est bien aise d'apprendre tout ce qui regarde les grands hommes et vous donneriez par là l'intelligence entière des plus beaux vers que M. Despréaux ait jamais faits.

8° Je finis par ce que vous me marquez sur mon objection touchant *les raisons secrètes* que M. Despréaux avait eues de ne pas publier ses deux derniers chants du *Lutrin*. J'avoue que la raison que j'en donne ne vaut rien, s'il est vrai que M. Despréaux n'ait été choisi pour historiographe du roi que trois ans après la publication des quatre premiers chants ; mais il pouvait y en avoir d'autres, comme la crainte de blesser la délicatesse du premier président de Lamoignon en le faisant intervenir dans une action aussi comique que celle de son poème, et celle de s'attirer tout le corps de la Sainte-Chapelle sur les bras en la désignant aussi clairement qu'elle l'est dans ces deux derniers chants dont il y a lieu de croire que le plan au moins était déjà fait. Quoi qu'il en soit, j'aimerais mieux imaginer toute autre chose que de soupçonner un homme comme M. Despréaux de faire un mensonge au public.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire sur vos réflexions. Si je n'ai fait aucune correction sur le style et sur la diction de vos remarques, c'est que je n'en ai point trouvé à faire, et que, si j'avais à écrire dans le même genre, je ne demanderais autre chose que de pouvoir attraper l'air naïf et la concision avec laquelle vous vous

êtes exprimé partout. Je ne vous dis point ceci par compliment et si je ne le pensais point je ne vous le dirais
95 certainement pas. Je crois qu'il est d'un malhonnête homme de tromper ses amis et je ne connais point de façon plus dangereuse de tromper que celle de louer ce qui ne mérite point de louanges. Vous jugerez par ma sincérité en cela de la foi que vous devez avoir aux assu-
100 rances que je vous donne de la passion véritable et de l'attachement avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

Mes compliments, je vous prie, à M. Mazard. Les sentiments qu'il a pour moi me flattent bien davantage qu'ils
105 ne faisaient depuis que j'ai lu le portrait que vous m'en faites.

Au reste, vous me dites bien que vous ferez imprimer la dissertation de M. Huet sur les Parallèles et ce sera fort bien fait, mais vous ne me parlez point du retranchement
110 de la pitoyable dissertation sur le passage de Longin et l'un me paraît encore plus nécessaire que l'autre. Pour celle de M. Le Clerc, vous pourriez la laisser, parce qu'ayant été pris à partie avec assez de vivacité, le lecteur peut avoir la curiosité de voir comment un homme de sa
115 réputation s'y prend pour se défendre.

XLII. — SUDRE A BROSSETTE.

A Genève, le 20 octobre 1717.

Voici, monsieur, la réponse[1] de M. Rousseau à votre dernière lettre. Je n'ai reçu cette réponse que lundi 18,

1. C'est la lettre précédente.

après le départ du courrier, ne m'étant pas trouvé à la
5 maison ; ainsi je n'ai pu vous envoyer plus tôt, comme vous voyez, cette lettre, belle et bonne en tous sens : M. Rousseau n'en fait point d'autres. MM. Fabri et Barrillot l'ont lue avec plaisir et nous avons extrait ce qu'il vous écrit touchant la dissertation de M. Huet sur les
10 Parallèles, et sur celle de M. Le Clerc.

J'avais excité, à votre invitation, M. Rousseau à nous faire voir quelque chose de sa façon sur les grandes victoires de S. A. le prince Eugène. Il vous écrit aussi un mot en réponse sur ce sujet. Il m'écrit à moi fort agréablement à
15 son ordinaire « qu'il ne trouve aucune facilité dans son génie pour les grandes choses ; mais seulement quelque ressource pour les petites ; qu'il est aisé d'embellir ce qui est médiocre, mais presque impossible de toucher à ce qui est parfait sans le ternir ; que les véritables beautés
20 ne souffrent point d'ornement ; qu'on ne peut habiller la Vénus de Praxitèle sans lui faire tort ; ni chanter le passage du Danube, la prise de Belgrade et la défaite de deux cent mille Turcs par trente-deux mille hommes sans faire perdre quelque chose à des vérités plus surprenantes que
25 toutes les fictions ; que d'ailleurs il y a des circonstances qu'on ne peut taire ni décrire sans s'embarquer dans une carrière qui ne finirait plus ; qu'il a évité tous ces écueils en faisant comme Virgile qui ne parle jamais d'Auguste qu'à l'occasion de quelque autre chose et qui, par là, ne
30 s'engage qu'autant qu'il lui plaît ; qu'on se tire toujours mieux d'affaire quand on ne promet rien et que ce que le lecteur regarderait comme une dette devient alors une pure libéralité. Bref, que je verrai en temps et lieu de quelle manière il a éludé la difficulté, comptant de faire
35 imprimer bientôt tous ses ouvrages, sans pouvoir m'assurer encore quand ce sera positivement, etc. ».

J'ai cru, monsieur, que vous seriez bien aise de voir cet extrait de la lettre que M. Rousseau m'a écrite, afin que cela arrivât en la compagnie de celle qui est pour vous et où il n'y a pas moins de belles choses. Elles vous sont fort naturelles à tous deux, et je ne sais où vous avez pris de si bonne encre pour écrire.

Je ne veux pas omettre de vous remercier de l'édit d'arrangement des billets d'état, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il n'a pas jusqu'ici produit le bon effet que plusieurs en espéraient, puisque les billets d'état ont augmenté en perte, et qu'on n'a pas grand espoir qu'ils diminuent de beaucoup. Je plains mes amis intéressés en pareilles affaires.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus parfaite, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, SUDRE.

XLIII. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, le 25 décembre 1717.

Le séjour que j'ai fait à la campagne pendant deux mois et les occupations continuelles que j'y ai eues, monsieur, m'ont empêché de vous écrire. S'il n'était question que de vous faire un simple billet pour vous donner des marques de mon souvenir, il n'y aurait à cela ni grande peine ni grand mérite ; mais quand on s'avise d'envoyer des lettres à un homme comme vous, et dans un pays éloigné, il faut tâcher bien ou mal de les remplir de quelque chose ; c'est justement ce qui m'embarrasse aujourd'hui, n'ayant presque rien à vous mander qui mérite d'être écrit ou d'être lu. Jamais la littérature ne fut

négligée au point qu'elle l'est. Voici tout ce que je sais.

M. Dacier vient de faire publier un programme pour faire imprimer par souscriptions les *Vies* de Plutarque en français, avec des remarques de sa façon. Il y aura huit volumes in-4°. Ce programme contient un essai de l'ouvrage imprimé qui ne donne pas un grand avant-goût pour le reste. Cependant il ne peut manquer d'y avoir beaucoup de bonnes choses dans un livre comme celui-là.

Les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres seront bientôt finis et je crois qu'ils seront agréablement reçus. M. de Boze, secrétaire de cette académie, est l'auteur des *Mémoires*. Ceux du cardinal de Retz sont lus avec une avidité incroyable. On en a déjà fait quatre éditions à Paris et on en fait actuellement une à Lyon. Les journaux de Trévoux sont interrompus depuis le mois d'août dernier. Le libraire Ganeau qui les imprimait s'est brouillé avec les Jésuites et on dit qu'il s'est tourné du côté des Bénédictins pour faire continuer son journal. M. de La Monnoye finit des notes grammaticales et critiques sur les poésies de Mellin de Saint-Gelais. Bien des gens m'invitent de publier un commentaire que j'ai fait depuis longtemps sur les satires du bon Régnier. C'est un pays où j'ai fait des découvertes assez singulières et j'ai été instruit particulièrement de sa vie, de sa mort, de ses mœurs, de sa fortune, etc., par les papiers mêmes de sa famille. Je m'étais essayé sur cet auteur avant que de travailler à mon commentaire sur Boileau.

Regnierum dederam : invidit Bolœus; at iste,
Cur ab eo posthac invideatur, habet.

Il ne manque plus que la dernière main à mon ouvrage, mais il faudrait avoir un peu plus de loisir que je n'en ai.

M. l'abbé Thoulier achève une traduction du traité *De naturâ Deorum* avec des notes, et, avant que de la publier, il doit m'envoyer son manuscrit. Notre académie de Lyon avait entrepris la même tâche, sous les ordres et sous la
50 direction même de l'illustre prélat qui en est le protecteur. Mais, après en avoir fait quelque chose, nous avons reconnu qu'un travail de cette espèce ne pouvait être bien fait par une compagnie et nous avons tout abandonné. Je puis répondre par avance que celui de l'abbé Thoulier
55 sera excellent : le mérite de l'auteur en répond. L'impression du grand ouvrage du P. de Montfaucon sur *les Antiquités grecques et romaines* s'avance beaucoup. Il sera rempli de belles gravures. On l'imprime aussi par souscriptions. Je finis tous ces menus articles par une épi-
60 gramme qu'on m'a envoyée de Paris tout nouvellement :

Dans les fables de La Fontaine
Tout est naïf, simple et sans fard,
On n'y voit ni travail ni peine
Et le facile en fait tout l'art.
65 En un mot dans ce froid ouvrage
Dépourvu d'esprit et de sel
Chaque animal tient un langage
Trop conforme à son naturel.
Dans La Motte Houdart au contraire
70 Oisillon, quadrupède, homme, insecte, poisson,
Tout prend un noble caractère
Et s'exprime du même ton.
Enfin, par son sublime organe
Les animaux parlent si bien
75 Que dans Houdart souvent un âne
Raisonne en académicien.

Je me souviens que, dans une de vos lettres, vous avez souhaité de savoir le sort d'Arouet. Je m'en suis informé

auprès d'un homme qui le connaît particulièrement et qui m'a assuré que ce jeune homme était encore à la Bastille, où il fut enfermé le jour même de la Pentecôte. Sa prison ne l'inquiète pas beaucoup, ayant dit plusieurs fois en plaisantant qu'il se regardait comme un homme d'importance puisque M. le Régent l'avait jugé digne d'être mis à la Bastille[1]. Ainsi le bruit qu'on avait fait courir de sa mort se trouve faux, selon vos désirs et les miens.

Dans votre dernière lettre vous avez insisté à soutenir que trois rimes de suite se pouvaient employer dans des vers de mesure égale et même dans l'épigramme. Je ne croyais pas qu'on en pût trouver des exemples dans l'épigramme ou dans le madrigal. Cependant, comme je ne dispute jamais que pour chercher la vérité, et que j'en conviens avec plaisir quand on me l'a montrée, voici une épigramme qui contient trois rimes féminines et trois masculines tout de suite, et dans laquelle ces mêmes rimes m'ont paru être tournées en grâce, bien loin d'y être vicieuses : ce qui confirme à merveille votre jugement. L'épigramme est de Mlle de Scudéry à M. Conrart qui lui avait donné un cachet :

Pour mériter un cachet si joli
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudrait avoir, ce me semble
Quelque joli secret ensemble ;
Car enfin les jolis cachets
Demandent de jolis secrets
Ou du moins de jolis billets.
Mais comme je n'en sais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire

1. Il n'en sortit que le 11 avril 1718, après une captivité d'environ onze mois.

Ni qui mérite aucun mystère,
110 Il faut vous dire seulement
Que vous donnez si galamment
Qu'on ne peut se défendre
De vous donner son cœur ou de le laisser prendre.

Suivant votre conseil, je marquerai le lieu de la mort
115 et de la sépulture de M. Arnauld, afin d'éclaircir entièrement des vers que vous avez raison de mettre au rang des plus beaux que M. Despréaux ait jamais faits.

J'ajouterai à ma note, touchant *les raisons secrètes* qu'il avait eues de ne pas publier les deux derniers chants du
120 *Lutrin*, j'ajouterai, dis-je, qu'il craignait de s'attirer sur les bras tout le corps de la Sainte-Chapelle, en la désignant aussi clairement qu'elle l'est dans ces deux derniers chants, etc. Cette addition que vous me suggérez conservera toutes les bienséances. Je tâcherai aussi de les con-
125 server touchant la dissertation de M. Huet et de M. Le Clerc, sur lesquelles je ferai main-basse, mais je réduirai les principales objections en simples notes qui seront placées sous le texte de M. Despréaux.

M. Sudre me fait espérer que bientôt vous ferez une
130 nouvelle édition de tous vos ouvrages. Dieu sait avec quel empressement nous les attendons. Je ne saurais vous le bien exprimer, non plus que la sincère vénération avec laquelle je suis, monsieur, etc.

XLIV. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 25 janvier 1718.

Vos lettres, monsieur, n'ont besoin d'aucun secours étranger pour se faire lire avec plaisir et la stérilité des

nouvelles ne rend pas ma récolte moins abondante. J'at-
5 tendais avec inquiétude celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 25 décembre, dans la crainte que quelque indisposition ne fut la cause de son retardement, mais mon appréhension a été agréablement dissipée en la recevant. Le seul regret que j'aie est de profiter tout seul
10 du commerce que nous avons ensemble et de négocier avec vous à la manière des Européens qui trafiquent dans les Indes. Je pourrai quelque jour me rapprocher du voisinage des Muses et alors je serai plus en état de m'acquitter. Je n'attends que ce moment pour faire travailler
15 à l'édition de mes ouvrages qui est toute prête depuis plus d'un an, mais je ne puis encore savoir quand il me sera permis de faire le voyage qui doit fixer mes courses et ma fortune, et m'établir en lieu d'où je pourrai vous rendre nouvelles pour nouvelles.

20 J'ai déjà vu, il y a longtemps, le programme que M. Dacier a publié et cet essai ne m'a pas donné une plus grande idée qu'à vous. Je souhaite qu'il réussisse mieux que *le Traducteur du français d'Amyot*, mais le premier volume qu'il a donné, il y a déjà plusieurs années,
25 ne promet pas une grande réussite pour les autres et ne donne pas une grande curiosité. J'en ai beaucoup de voir les *Mémoires* du cardinal de Retz, qui doivent être excellents s'ils sont véritablement de ce prélat, le plus bel esprit et le plus intrigant de son siècle. Vous me ferez un
30 sensible plaisir de me les envoyer lorsque l'édition en sera achevée. Je suis très surpris de n'en avoir point ouï parler en ce pays-ci et encore plus qu'ils soient demeurés cachés depuis le temps que ce cardinal est mort. Je croirais volontiers qu'il ne les a jamais écrits, ses occupations
35 pendant qu'il a été dans l'intrigue et sa dévotion après sa retraite me paraissant peu compatibles avec un travail

comme celui-là. Mais ils pourraient fort bien être de l'abbé de Caumartin, dont le père, qui était dans l'intime confidence du coadjuteur, lui a laissé tout ce qu'il faut
40 pour faire de très excellents mémoires de la Minorité.

Je ne sais quelle forme M. de Boze donnera à ceux de l'Académie des Belles-Lettres. Elle était très mal composée de mon temps, et, à moins qu'elle n'ait changé de méthode en changeant de nom, je doute fort qu'il puisse
45 sortir de bonne marchandise d'un pareil atelier. Il faudra voir ce que le public en dira avant de se déterminer. Quant au livre du P. de Montfaucon sur *les Antiquités grecques et romaines*, je suis très fâché de n'y avoir pas souscrit lorsqu'on m'en fit voir l'essai, il y a plus d'un an. S'il en était
50 encore temps, je vous aurais la dernière obligation de me le mander, et je vous ferais tenir aussitôt l'argent. Ce serait dix pistoles que vous m'épargneriez, car à quelque prix que ce soit c'est un ouvrage que je veux avoir et qui sera beaucoup plus commode et plus utile à des pares-
55 seux comme moi que le *Trésor* de Grœvius. Je voudrais l'avoir en grand papier et il me semble que c'est à 200 ll. qu'il est fixé pour les souscripteurs et à 300 pour le public. Faites-moi l'amitié, monsieur, de me donner vos éclaircissements sur cela, afin que je puisse réparer le temps
60 perdu, s'il y a encore moyen de le faire.

Je ne puis trop vous exhorter à mettre la dernière main au commentaire que vous avez fait sur les Satires de Régnier. C'est un poète excellent que vous ferez revivre, et notre langue qui a un Horace en Despréaux regagnera
65 un Lucile en Régnier lorsque vous le ferez renaître avec les avantages qu'il tirera de vos éclaircissements. Il est bien plus digne du travail d'un critique que Mellin de Saint-Gelais, dont les poésies sont fastidieuses à la mort, à dix ou douze épigrammes près qui véritablement sont

70 excellentes, mais qui n'ont nul besoin de commentaire. L'honneur que lui fait M. de La Monnoye doit faire envie à Régnier, mais si vous daignez faire le même honneur à celui-ci

Cur ab eo post hac invideatur, habet.

75 Je suis persuadé comme vous qu'il ne saurait rien sortir que de très bon de la main de M. l'abbé Thoulier. Je n'ai vu de lui que les lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, mais c'en est assez pour juger de la manière dont il sait manier sa langue. Il ne pouvait la faire parler 80 à Cicéron dans un ouvrage plus curieux que celui qu'il a choisi, et les excellentes choses qui y sont lui donneront lieu d'en dire encore de meilleures dans ses notes qu'il peut étendre tant qu'il lui plaira sans courir risque d'ennuyer, la théologie, la philosophie et la critique lui 85 ouvrant dans ce seul traité le champ le plus spacieux qui se puisse trouver dans toute l'antiquité. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien lui faire mille compliments de ma part, aussi bien qu'à notre aimable ami M. Mazard, que j'embrasse de tout mon cœur.

90 Je ne connais que trois ou quatre fables de La Motte, qui m'ont été envoyées par distinction comme les meilleures et que j'ai trouvé très dignes de l'épigramme que vous m'avez envoyée. Je ne sais si elle ne serait point de l'abbé de Chaulieu. Je la trouve tout à fait dans son 95 caractère. La pensée en est fort jolie, mais c'est dommage qu'il ait été obligé de se servir du mot d'*académicien* qui ne saurait bien aller en vers et qui, par dessus le marché, est de six syllabes. Les vers d'ailleurs en sont bien tournés et surtout les quatre premiers qui sont excellents, 100 mais je voudrais retrancher les quatre suivants parce qu'ils tournent trop court à une ironie que l'on ne sent pas

d'abord et qui n'est point préparée ; l'épigramme en serait plus courte et plus débarrassée et je voudrais aussi refaire le dixième vers de la mesure des autres. Je ne sais si vous
105 ne la trouveriez point plus légère de la manière suivante :

Dans les fables de La Fontaine
Tout est naïf, simple et sans fard ;
On n'y sent ni travail ni peine
110 Et le facile en fait tout l'art.
Dans La Motte Houdart au contraire
Quadrupède, insecte, poisson,
Tout prend un noble caractère
Et s'exprime du même ton.
115 Enfin par son sublime organe
Les animaux parlent si bien,
Que dans Houdart souvent un âne
Est un académicien.

Je savais déjà une partie de ce que vous me mandez
120 touchant le petit Arouet. On m'a même fait voir ici des vers qu'on prétend de lui et qui ne marquent pas que sa disgrâce l'ait fort corrigé. Ce serait grand dommage s'il n'en profitait pas, car il y a dans ce jeune homme de quoi faire un jour quelque chose de bon, mais il faudrait pour
125 cela qu'il changeât son genre d'écrire et qu'il s'appliquât moins à plaire à la mauvaise compagnie dans laquelle son âge et son peu d'expérience l'ont engagé.

Au reste, j'ai presque honte d'avoir eu raison sur les trois rimes de l'épigramme de M. Despréaux par la manière
130 noble et généreuse dont vous vous condamnez vous-même. J'aurais eu de la peine à trouver l'exemple que vous m'alléguez contre vous. Je ne sais s'il n'y en a point quelqu'un dans les petits vers du *Voyage* de Chapelle. Je n'avais d'autre caution que mon oreille et qu'un certain

135 plaisir de surprise que donnent ces sortes de licences lorsqu'on les sait employer à propos. Je me rends à mon goût puisque vous vous rendez et que vous voulez bien me guérir du scrupule que j'avais d'être d'une autre opinion que vous. Je suis avec tout l'attachement et toute
140 l'estime imaginable, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XLV. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, le 28 février 1718.

On ne reçoit plus de souscriptions pour le grand recueil d'antiquités du P. de Montfaucon. Cependant, monsieur, j'ai été assez heureux pour vous trouver une de ces sous-
5 criptions pour un exemplaire en papier fin. Le prix est fixé à 200 l. dont il faut payer la moitié à présent pour la souscription. C'est un de mes amis qui veut bien me la céder en votre faveur, et je vous l'enverrai quand il vous plaira. On m'assure que l'ouvrage s'avance beaucoup, et,
10 qu'au lieu de cinq volumes qu'on avait promis, il sera partagé en dix parce que les volumes auraient été trop gros. Je suis ravi d'avoir eu cette occasion de vous faire plaisir, en attendant qu'il s'en présente de plus considérables pour vous prouver mon sincère attachement.

15 J'adresse pour vous à notre illustre ami M. Sudre un exemplaire des *Mémoires* du cardinal de Retz. Ils sont écrits avec une force et une profondeur qui expriment bien le caractère de son esprit. Oh! le terrible homme que ce Coadjuteur ! Son livre me rend Ligueur, Frondeur et
20 presque séditieux par contagion, moi qui suis ennemi de

toute cabale. On m'a dit que le manuscrit original était entre les mains de Mme la princesse de Conti douairière, qui l'avait prêté à la jeune princesse du même nom, et que celle-ci en avait fait tirer une copie, sur laquelle on en avait pris d'autres, avec les lacunes que vous trouverez au commencement. C'est un ecclésiastique de mes amis, M. l'abbé Michel, chanoine d'Enay, qui a fait l'abrégé de la vie du cardinal qui est imprimé à la tête du premier volume.

Il y a quelques jours que je reçus une lettre de M. l'abbé Thoulier, notre ami, qui est depuis deux ou trois mois à Marcilly, près de Nogent-sur-Seine. « Quand vous écrirez à M. Rousseau, me dit-il, faites-moi l'amitié de lui marquer que son nom retentit souvent dans le parc de Marcilly. Non seulement ses ouvrages sont nos lectures ordinaires, mais le mérite de son cœur est célébré à tout moment par Mme la marquise de Villette. La douleur que lui a causée la mort de son fils unique ne lui permet pas d'oublier ce que M. Rousseau a fait pour lui en Allemagne. » Il ajoute que cette dame a plusieurs de vos lettres dont il me réserve des copies, et il finit par une peinture gracieuse de la vie qu'il mène dans ce réduit. Il fait à peu près le même souhait que je vous ai vu faire dans une lettre à M. de La Closure, où vous dites fort sensément *qu'il faudrait pour nous rendre tous heureux en ce monde qu'il y eût une ville exprès pour les honnêtes gens et que la dispersion ne fût permise qu'au commun des hommes.* Mais, à cela près, dit notre ami Thoulier, « rien n'est aussi charmant que d'être bien logé dans un bon château, endormi ou ivre les trois quarts du jour, et, dans les tristes moments où l'on jouit malgré soi de sa raison, avoir des livres et converser avec des personnes qui valent mieux que des livres ». Notez, monsieur, que pour la

décharge de ma conscience, je serai obligé de déclarer à
55 notre ami la trahison que je lui fais ici, car il m'avait défendu fort positivement de divulguer son secret, de peur qu'on ne le prît pour quelque épicurien ; mais il est bien en sûreté contre un pareil jugement. Je lui annoncerai celui que vous faites par avance de la traduction à
60 laquelle il travaille.

Je suis persuadé comme vous, monsieur, que le traité *de la Nature des Dieux* est plus propre qu'aucun autre ouvrage de l'antiquité à ouvrir une ample carrière à l'érudition d'un commentateur. Nous avons un gros in-folio
65 en latin par le P. L'Escalopier, jésuite, sur ce traité de Cicéron ; et M. l'abbé Thoulier est l'homme du monde le plus capable de réussir dans une entreprise comme celle-là.

Les notes de M. de La Monnoye sur Mellin de Saint-
70 Gelais sont entièrement achevées ; mais, selon ce que m'écrit un de ses meilleurs amis, M. de Lutel, les notes l'emportent de beaucoup sur l'original, qui est augmenté de plus de mille vers, tant latins que français, recueillis de bons manuscrits et fort sûrs.

75 A l'égard de mes notes sur Régnier, tant de gens me les demandent que je me résoudrai peut-être à les mettre en état de voir le jour. Ce que vous m'en dites, monsieur, serait seul capable de m'y déterminer, mais il ne faut pas s'attendre à des remarques aussi étendues, ni aussi his-
80 toriques que celles que j'ai faites sur Boileau : la raison en est fort claire.

L'on continue à donner les journaux de Trévoux qui avaient été interrompus au mois d'août dernier. Nous avons depuis peu ceux de septembre et d'octobre et l'on
85 nous fait espérer la suite.

L'épigramme que vous m'avez renvoyée sur les fables

de M. de La Motte est devenue fort jolie et fort juste entre vos mains, car l'ironie qu'elle contenait n'était ni préparée ni amenée. Ce poète ne laisse pas de faire imprimer ses fables avec des planches gravées par Gillot, et cette impression se fait aussi par souscriptions, comme d'un ouvrage d'importance[1], ce qui a donné lieu à l'épigramme suivante qui vraisemblablement est du même atelier que la première :

Quand le graveur Gillot et le poète Houdart
Pour illustrer la fable auront mis tout leur art,
C'est une vérité très sûre
Que le poète Houdart et le graveur Gillot,
En fait de vers et de gravure,
Ne feront regretter La Fontaine et Callot.

Tout le monde est étonné des grands coups que l'on vient de porter à la cour. Vous savez apparemment la réponse que M. d'Aguesseau écrivit au prince régent, quand il reçut l'ordre de remettre les sceaux. « Je n'avais pas mérité l'honneur qu'on m'a fait en me donnant les sceaux, et j'ai encore moins mérité l'affront que l'on me fait en me les ôtant. » Qu'auraient pu répondre en pareil cas les Aristides, les Phocions et les Fabrices ? Vous avez aussi ouï parler des remontrances que M. le premier président a faites sur les affaires présentes. On ne sait quel effet cela produira. Le quatrain suivant vous apprendra ce que l'on en croit.

L'autre jour à l'Écho je demandais comment
Tournera le gouvernement
Après le beau discours du président de Mesmes.
L'Écho me répondit : De même.

---

1. L'ouvrage parut sous la date de 1719 et est encore recherché des bibliophiles.

Votre lettre me fait comprendre que vous espérez de changer bientôt de situation. Sans vouloir pénétrer dans vos secrets, je vous assure que personne ne s'intéresse plus sincèrement que moi à tout ce qui peut vous arriver de bon et d'utile. Mais cette transmigration ne retarderat-elle point l'impression de vos ouvrages que toute l'Europe attend ? Pour moi, je consens de bon cœur que l'impression en soit retardée pourvu que votre fortune en soit avancée.

Il y a un mois que je vous écrivis pour une affaire qui intéresse M. Mazard. Son correspondant à Vienne lui mande que l'homme dont il s'agit est allé à Bude. Notre ami mérite que vous fassiez ce que vous pourrez pour le succès de cette affaire. Il m'a chargé de mille compliments pour vous et moi je vous assure que je suis votre, etc.

XLVI. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 26 mars 1718.

Je reçois en ce moment, pour ainsi dire, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 28 du mois passé. Elle m'a été rendue à table chez M. le comte de Bonneval[1], et elle nous y a fait rester une demi-heure plus longtemps que nous n'aurions fait. Je ne sais si je serai assez raisonnable pour y répondre dans les premiers moments de la digestion, mais j'aime mieux risquer quelque chose à cet égard que de remettre à un

1. Le fameux aventurier fixé alors à Vienne, avant d'aller finir à Constantinople.

10 autre ordinaire à vous remercier du plaisir que vous m'avez fait en me trouvant une souscription pour le livre du P. de Montfaucon. Comme je ne sais pas encore si je ne ferai point la campagne de Hongrie, je vous supplie d'ajouter à cette grâce celle de me marquer incessamment 15 par où je pourrai vous faire tenir une lettre de change des 100 ll. qu'il faut payer pour cela. Je me suis adressé au sieur Ligeon qui m'a dit qu'il n'avait point pour le présent des négociations à faire à Lyon. Mon banquier m'a dit la même chose, et c'est ce qui est cause, monsieur, 20 que je ne vous envoie point cette lettre de change que j'aurais bien voulu joindre à celle-ci.

Je reviens à celle que vous m'avez écrite. L'épigramme que vous y avez insérée a été apprise par cœur de tous nos convives, et véritablement on ne peut rien de plus 25 heureusement écrit. Il semble que les noms de Houdart et de Gillot aient été faits exprès pour la rendre plus comique, et elle est tournée avec un art et une justesse qui donne à la pensée un brillant qu'elle n'aurait point d'elle-même. Je ne voudrais point d'autre exemple pour 30 montrer l'impertinence de celui qui a fait le livre de *la Manière de bien penser* quand il nous pose pour principe qu'une belle chose est celle qui conserve sa beauté dans toutes les langues.

Je vous dois de nouveaux remerciements pour les 35 mémoires du cardinal de Retz et je vous supplie de m'en écrire le prix afin que je l'ajoute à la lettre de change que je vous enverrai pour le livre des *Antiquités*. Je serai très aise d'avoir ces mémoires que l'on m'a prêtés, il y a une quinzaine de jours, et que j'ai lus d'un bout à l'autre 40 avec plus de curiosité, je vous l'avoue, que de satisfaction. C'est un salmigondis de bonnes et de mauvaises choses écrites tantôt bien tantôt mal, entremêlées de par-

ticularités curieuses, mais d'un bien plus grand nombre de détails peu intéressants et fort ennuyeux. Le premier
45 tome est semé de quantité de traits fort jolis et de pensées très solides, à propos de bagatelles ; et les autres ne sont presque rien que du verbiage à propos de choses sérieuses. L'impression que l'on m'a prêtée est très fautive, mais l'obscurité en beaucoup d'endroits vient plus de l'auteur
50 que de l'imprimeur. Ce qui m'en étonne le plus, c'est de voir qu'un cardinal, prêtre, archevêque, homme de qualité et assez âgé, puisse se représenter lui-même comme il le fait dans le premier volume, duelliste, concubinaire et, qui pis est, hypocrite de dessein formé, ayant pris la réso-
55 lution dans une retraite faite au séminaire d'être méchant devant Dieu et honnête homme devant le monde. C'est ce qu'il semble avoir oublié dans le reste du livre, où je lui vois des scrupules d'honneur qui gâtent souvent ses affaires. En un mot, il me paraît que cet homme n'était
60 ni assez bon pour un citoyen ni assez méchant pour un factieux. Je ne suis point surpris cependant de la vogue qu'a eue ce livre dans le temps où nous sommes. Il est visible que la haine du gouvernement présent lui a donné la réputation qu'il a et que ce n'est pas sans dessein qu'on
65 l'a tiré de l'obscurité des cabinets. On dirait que les derniers volumes ne sont pas de la même main que le premier. Avec tout cela je suis persuadé qu'ils sont effectivement du cardinal de Retz. M. le prince Eugène en a depuis assez longtemps un exemplaire manuscrit. Tels
70 qu'ils sont, c'est un livre à avoir et je vous suis très obligé, monsieur, de l'exactitude que vous avez eue à me l'envoyer.

Je suis très aise pour M. l'abbé Thoulier qu'il soit ami de Mme la marquise de Villette et très aise pour Mme de
75 Villette qu'elle soit amie de M. Thoulier. Ses lettres et

votre approbation m'ont donné une très grande idée de son mérite. Celui de Mme de Villette est au-dessus même de mes idées, et je n'ai jamais vu en personne tant d'élévation dans les sentiments, tant de courage dans l'esprit et tant d'agrément dans l'imagination. Une seule de ces qualités ferait une héroïne. Ajoutez-y les grâces du monde les plus nobles et toute la solidité possible pour ses amis et vous conviendrez que je n'ai pas tort d'en faire la mienne.

J'aurais bien des choses à vous dire sur ce que vous m'écrivez de la disgrâce du chancelier, qui ne m'a pas plus surpris que son élévation et que je pressentais il y a longtemps. Je sais peut-être ici sur cela bien des choses que vous ne savez point en France et que vous pourrez y savoir quelque jour, si Dieu n'a pitié de nous. Mais ce n'est point matière à lettres et je ne veux point tomber moi-même dans le verbiage que je reproche au cardinal de Retz. Ma lettre d'ailleurs n'est déjà que trop longue pour un homme qui sort de table. Je ne puis pourtant la finir sans vous confier un amusement que je me suis fait depuis un mois. Je mets en vers la comédie du *Flatteur* et j'en suis au cinquième acte que j'espère finir dans huit jours. Elle en sera beaucoup plus soutenue et le sujet demandait autre chose que de la prose ; mais, quand je la donnai au public, j'étais trop jeune et trop timide pour entreprendre un ouvrage de deux mille vers. J'en ai déjà fait dix-sept cents, bien comptés.

J'espère aller au Pays-Bas après la campagne de Hongrie. J'y serais actuellement si M. le prince Eugène avait pu faire ce voyage comme il le croyait. Ce sera là que je ferai imprimer mon édition en un volume in-quarto et en trois in-douze. Vous devez avoir reçu ma réponse touchant l'affaire de M. Mazard. Je vous prie de lui faire mille

compliments de ma part et d'être toujours bien persuadé
110 de l'attachement sincère avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XLVII. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

Lyon, ce mai 1718.[1]

J'ai eu, monsieur, plus de peine que je ne croyais à trouver un marchand à Lyon qui eût relation d'affaires à Vienne et qui pût compter ici les cent livres que vous
5 destinez à la souscription de l'ouvrage du P. de Montfaucon. Cette difficulté m'a obligé de différer la réponse que j'ai l'honneur de vous faire aujourd'hui. Vous pourrez remettre les cent livres à M. Jean Jaccoud d'Auguste, chez M. Pierre Ligeon, à Vienne, pour les faire tenir à
10 M. Ferrier à Lyon. La personne avec qui j'ai ménagé la souscription me la remettra, et je vous l'enverrai sur le champ.

L'on achève ici l'impression des mémoires de M. Joly, secrétaire de M. le cardinal de Retz. C'est une suite des
15 mémoires de ce cardinal. Si vous souhaitez que je vous les envoie, vous n'avez qu'à dire un mot. Mais vous me faites injure de me proposer le remboursement de ces bagatelles ; n'en suis-je pas assez bien payé par le plaisir que j'ai de vous les offrir ? Vous avez exprimé à mer-
20 veille le caractère du coadjuteur et de ses mémoires ; je ne puis rien vous dire de ceux de son secrétaire, parce que je ne les ai point encore lus.

1 *Quantième en blanc dans le manuscrit.*

Voici l'extrait d'une relation qui a donné lieu à divers raisonnements : le fait a paru fort extraordinaire[1]. « Made-
25 laine Morin, de la paroisse de Courson, diocèse de Lisieux, âgée de 22 ans, ayant eu quelque démêlé avec une voisine accusée de plusieurs maléfices pour lesquels elle est actuellement dans les prisons d'Orbec avec son mari, en fut menacée, à ce qu'elle dit, en ces termes :
30 *Autant de paroles que je te dirai, ce seront autant de diables qui t'entreront dans le corps.* Cette fille fut aussitôt saisie de violentes douleurs et de soulèvements d'estomac. Depuis ce temps-là, elle a été près de deux ans à ne pouvoir manger que des fruits et à ne boire que de l'eau.
35 Elle a été plusieurs fois réduite à l'extrémité par des accidents surprenants, ayant jeté par la bouche des chenilles vivantes, dont la dernière était de la grosseur du petit doigt, et un lézard tout vivant.

Le 22 juin 1716, elle fut encore maltraitée à coups de
40 bâton par la même femme, et, le 10 juillet, un chirurgien, appelé pour de grandes douleurs de tête dont elle se plaignait, trouva à l'endroit de la contusion causée par un des coups de bâton quelques apparences de corps étrangers et, ayant fait trois incisions, il en tira une
45 aiguille et deux épingles. Le 22 du même mois, ayant fait huit incisions sur le bras gauche, où elle ressentait de grandes douleurs, il en tira sept épingles et une aiguille. Le 10 septembre, il tira six épingles du sein gauche. Le 28, il en tira trois sur les fausses côtes. Le 3 novembre,
50 il en tira huit de la cuisse et de la jambe du même côté.

Cet événement ayant fait du bruit, on voulut s'éclaircir du fait, et, pour éviter toute surprise, on fit porter cette fille dans l'hôpital de Lisieux, on lui fit ôter tous

---

1. *Journal de Trévoux*, novembre 1717, p. 1789.

ses habits, on lui en donna d'autres, on la mit à la garde
55 de deux sœurs qui l'ont observée jour et nuit sans la perdre de vue, et tous les jours plusieurs médecins la visitaient. Mais toutes ces précautions n'ont pas empêché qu'il n'ait paru de jour à autre d'autres aiguilles et d'autres épingles, qui ont été tirées de divers endroits du corps,
60 en présence d'une infinité de personnes. Elle a même vomi par la bouche soixante-deux épingles et une aiguille. Les épingles que l'on a tirées sont toutes sans tête; les unes de fer, les autres de laiton, de différentes grosseurs, toutes coupées apparemment avec des ciseaux; et les
65 aiguilles sont coupées au commencement de leur fente. Il est surprenant que de plus de cinquante-deux épingles qu'on a tirées, il n'y en ait pas deux qui aient pris la même route, et plus surprenant encore que de ce grand nombre d'aiguilles et d'épingles qui ont pénétré et tra-
70 versé en tous sens les muscles et particulièrement les glandes du sein, il n'y en a aucune qui ait piqué le moindre vaisseau, ni fait aucun épanchement de liqueurs dans les parties ; de sorte, qu'à l'incision près, elles ont paru aussi saines avant et après l'opération que si aucun corps étran-
75 ger ne les avait pénétrées. » Si j'apprends la suite de ce phénomène j'aurai soin de vous en informer.

Il paraît un autre mémoire fort détaillé qui nous apprend que M. Gautier, médecin de Nantes, a trouvé la manière de rendre potable l'eau de la mer par le moyen
80 de la distillation imitée de celle que le soleil fait pour changer l'eau de la mer en pluie, et cette imitation se fait en mettant le feu sur l'eau au lieu de le mettre dessous. En vain rendrait-on l'eau de la mer saine et potable, si l'on n'en pouvait fournir suffisamment l'équipage d'un
85 grand vaisseau et si les frais ou le grand espace qu'occuperaient les machines rendaient ce secret onéreux aux

navigateurs. Il faut donc, pour que l'invention de M. Gautier n'ait pas le même sort que celle de Fitz Gérard en Angleterre, il faut, dis-je, se passer absolument des pré-
90 cipitants, employer peu de matière combustible, distiller néanmoins beaucoup d'eau par jour et faire enfin une machine simple, solide, durable et à l'épreuve des agitations de la mer. Voilà le dessein qu'a eu le nouveau physicien. Il a fait diverses épreuves qui ont réussi,
95 même dans des voyages de long cours. Il ne rend pas publique la machine dont il se sert : l'ordre de Mgr le Régent et du Conseil de marine l'en empêche ; mais, dans la suite, ce prince communiquera à toutes les nations un secret si utile, quand on s'en sera bien assuré par des
100 expériences réitérées.

Monsieur le marquis d'Halincourt [1], que vous avez vu l'été passé à Vienne, est arrivé à Lyon depuis quelques jours, au milieu des acclamations publiques. Ce jeune seigneur porte un nom si chéri et si respecté dans cette
105 ville que ce n'est pas merveille qu'on l'y reçoive avec tant d'empressement. Mais il est lui-même si aimable et si bien fait qu'il serait en droit d'exiger pour son mérite seul les honneurs que l'on rend en partie à son rang et à sa naissance. M. Desplantis, son gouverneur, m'a bien
110 fait des compliments de votre part, et il m'a parlé de vous d'une manière si avantageuse qu'on n'y peut rien ajouter. Ce qui m'a fait surtout un plaisir que je ne puis bien exprimer, c'est la considération singulière que les personnes les plus distinguées de la cour de Vienne ont
115 pour vous. Je ne laisse pas de souhaiter qu'un établissement solide et avantageux vous appelle dans les Pays-Bas. Un des premiers fruits de ce voyage sera sans doute

1. C'était le second fils du duc de Villeroy.

votre édition que nous attendons avec cette impatience qui est due à tout ce qui porte votre nom. Je serai ravi
120 surtout de voir votre *Flatteur* paraître avec les ornements de la poésie. La pièce en sera plus vive et plus soutenue. Je viens de la relire, et je trouve que, l'intrigue et le nœud étant formés, à peu près, sur le modèle du *Tartuffe*, vous avez donné à votre comédie un dénouement
125 beaucoup plus naturel et plus heureux que Molière ne l'avait donné à la sienne. Je crois vous avoir déjà mandé que M. Despréaux, me parlant un jour d'un plan qu'il avait imaginé pour rectifier le dénouement de *Tartuffe*, me dit que vous étiez seul capable d'exécuter un pareil
130 dessein : et c'est ce que vous avez fait dans *le Flatteur*.

La ville de Lyon a fait ériger une statue équestre à Louis le Grand. On travaille au piédestal qui est de marbre blanc, accompagné des figures du Rhône et de la Saône et d'autres ornements en bronze. Ce monument sera sans
135 contredit le plus beau et le plus magnifique qui soit dans l'Europe, sans excepter même Paris. Il y a quatre tables pour autant d'inscriptions qu'on a dessein d'y faire graver. Quelques personnes ont proposé des inscriptions et en latin et en français. Vous êtes invité à vous essayer
140 aussi sur cette matière. Tout nouvellement j'ai reçu une inscription du P. Vanière, jésuite, de Toulouse, poète célèbre, qui a demeuré à Lyon pendant quelque temps et qui est fort de mes amis. La voici :

LUDOVICO PACIFICO.

145 *Imperii postquam, lustris ter quinque peractis,*
Jura foro, cultum templis, Hispana nepoti
Regna suo dedit, et victoribus otia Gallis,
Hæc monumenta sui Lugdunum ponit amoris.

L'auteur de ces vers a fait un *Prædium rusticum*, où il
150 a décrit, en plusieurs chants, toute l'économie de la campagne. Ce sont des *Géorgiques* complètes, d'une versification digne de Virgile :

Rura vel æterno proxima Virgilio.

Il fit imprimer à Lyon, il y a sept ou huit ans, un dic-
155 tionnaire poétique latin, qui est excellent. A son départ de Lyon, il composa une églogue dans laquelle il fit entrer fort ingénieusement les éloges de tous les amis que son mérite lui avait acquis en cette ville. Un de ceux-là, qui avait pris soin de revoir quelques épreuves du diction-
160 naire pendant l'impression, eut sa place dans l'églogue et voici ce qu'il y répondit :

Quelques moments d'un temps jusqu'ici fort stérile
Employés à revoir ce qu'eut l'antiquité
De plus choisi, de plus utile,
165 M'ont heureusement mérité
D'avoir part aux chansons du rival de Virgile.
Croirait-on qu'il fût si facile
D'obtenir l'immortalité ?

Il m'a fait l'honneur de me donner place dans son
170 églogue et voici comme il parle du commentaire sur Boileau, auquel je travaillais alors, pendant la vie de cet illustre poète :

Sequanicus vates (quæ pars non ultima laudum est)
Hunc Bolæus amat, nec amici pectoris imos
175 *Duntaxat sensus aperit, sed quidquid opacâ*
Cautior implicuit verborum ambage, frequenti
Hunc docuit sermone, suos (quod serius eheu
Contingat !) qui post obitus evulget in auras.

M. l'abbé Abeille, qui avait été reçu à l'Académie fran-
180 çaise à la place de M. l'abbé Boileau, est mort depuis quelque temps [1]. Je ne sais point qui sera son successeur.

Vous avez peut-être appris que M. l'abbé de Saint-Pierre, membre de la même Académie, en a été exclu à cause
185 d'un livre dont il est l'auteur, intitulé *De la polysynodie ou de la pluralité des conseils*, ouvrage fort injurieux à la mémoire du feu roi et au gouvernement présent. M. le cardinal de Polignac fut son dénonciateur à l'Académie, qui députa à M. le Régent; et, les députés étant de retour
190 à l'assemblée, l'exclusion fut résolue sur le champ. M. le Régent n'a pourtant pas voulu permettre que la place de cet académicien fût donnée à un autre.

On orne le jardin des Tuileries de plusieurs belles statues de marbre. On a placé depuis peu celle d'Arrie et de
195 Pœtus, et vis-à-vis on va mettre un groupe d'Énée qui porte son père Anchise et ses dieux et qui tient son fils Ascagne par la main. Cette pièce est très estimée et on a été, dit-on, trente ans à la faire.

On parle beaucoup ici des dispositions à la paix entre
200 l'Empereur et le Grand Seigneur; mais ce sont des nouvelles que vous savez beaucoup plus tôt et plus sûrement que nous.

M. le marquis d'Halincourt séjournera à Lyon jusqu'au milieu du mois de juin. Il n'a que la peine de choisir
205 entre les honneurs qu'on lui présente et les honneurs qu'on lui rend. Aujourd'hui il a assisté à une assemblée académique, où il a été amené par M. l'archevêque, son oncle et protecteur de ce corps. Ce jeune seigneur a été fort satisfait de nos exercices, et vraisemblablement il

---

1. Le 22 mai 1718.

210 sera assidu aux assemblées pendant le séjour qu'il fera en cette ville.

Pour achever de remplir la page, je vous dirai qu'il paraît une édition nouvelle du Dictionnaire historique de Moreri, en cinq volumes.

215 M. le duc d'Antin a fait graver par Drevet le beau portrait que Rigaud avait fait du feu roi Louis XIV. Ce duc a retiré la planche, qui est de deux pieds de hauteur sur vingt pouces de largeur. On m'en a envoyé une épreuve de Paris : c'est un chef-d'œuvre.

220 Je ne saurais trop vous assurer de l'estime et de la considération avec laquelle je suis, etc.

Je viens de jeter les yeux sur les mémoires de M. Joly. C'est bien peu de chose. Ils n'ont ni le feu ni la profondeur de ceux du cardinal de Retz, et, par-dessus cela, 225 l'édition de Lyon est remplie de fautes.

XLVIII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 15 juillet 1718.

Je suis bien mortifié, monsieur, que les soins que vous avez bien voulu vous donner pour me trouver ici un correspondant à Lyon aient retardé si longtemps le plaisir 5 que j'ai toujours à recevoir de vos lettres. C'est justement ce retardement-là qui m'a fait craindre que la personne qui vous avait promis une souscription pour le livre des *Antiquités* n'eût changé de sentiment, et, dans cette pensée, je me suis adressé au bibliothécaire de M. le prince 10 Eugène, qui m'en a fait venir une de Paris où elles

n'étaient point encore fermées, il y a trois semaines. Il est vrai que la mienne est la 982e. Ainsi je ne priverai point votre ami du trésor qu'il voulait bien me sacrifier et je me contenterai du témoignage d'amitié que vous m'avez donné en cette occasion, dont je conserve, monsieur, toute la reconnaissance possible. Je n'ai reçu qu'aujourd'hui les mémoires du cardinal de Retz qui m'ont été remis par un banquier de cette ville à qui j'en ai payé le port et je les ai envoyés sur le champ chez le relieur. Je vous en rends mille grâces, mais c'en serait trop à la fois que de fatiguer votre générosité et votre bourse. Daignez soulager ma reconnaissance de cette dernière obligation, sans quoi il n'y a pas moyen que notre commerce subsiste à cet égard. Je veux bien me prévaloir de votre amitié, mais je ne suis pas homme à en vouloir abuser.

Puisque les mémoires de M. Joly sont plus mauvais que ceux de son maître, je conclus qu'ils ne valent rien du tout et, sur ce pied-là, je ne les lirai point. Ainsi il serait inutile que je les eusse et peut-être même ne serais-je plus ici dans le temps qu'ils pourraient y arriver, la paix dont on attend le courrier à tous les moments devant vraisemblablement accélérer le retour du prince et par conséquent son voyage aux Pays-Bas où j'aurai l'honneur de le suivre. C'est la certitude où on est ici depuis deux mois de cette paix qui m'a empêché de faire la campagne de Hongrie où véritablement je me serais diverti mieux qu'à Vienne, mais où je n'aurais rien vu.

Pendant que j'y songe, faites-moi l'amitié de me dire si vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite au mois de février en réponse de celle dans laquelle vous m'aviez recommandé les intérêts de M. Mazard. Je vous l'adressai directement afin que vous la pussiez recevoir plus tôt et je vous y rendais compte des diligences que j'avais faites.

Comme vous ne me parlez ni de M. Mazard ni de ma
45 lettre, je crains qu'il ne soit pas content de moi. Cependant je n'ai pu mieux faire et je m'en rapporte à son correspondant. Burcard avait pris les devants avec l'équipage de M. Stanian, et il était si peu en état de satisfaire à ses dettes que M. Stanian m'assura qu'il avait été obligé de
50 payer celles qu'il avait faites ici et de lui faire faire des habits et du linge. Je vous ai mandé tout cela, et que M. Stanian m'avait promis de lui ménager les moyens de gagner quelque chose et de s'acquitter. Je lui ai laissé un mémoire concernant les intérêts de M. Mazard, et, si
55 M. Mazard jugeait convenable de lui écrire, je me charge de lui faire tenir sa lettre à Constantinople et de l'appuyer par des recommandations d'Angleterre même, auxquelles cet ambassadeur ne peut refuser d'avoir égard.

Je viens à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
60 m'écrire. Elle est du 28 mai et il n'y a pas huit jours que je l'ai reçue. Vous m'y parlez d'une merveille qui a frappé tout le monde ici, mais qui ne me surprend en aucune façon, n'y ayant rien de plus naturel que de croire que Madeleine Morin est une friponne qui pour se venger de
65 sa voisine en la faisant soupçonner de sortilège a mis en œuvre un tour de passe-passe des plus communs chez les gens du peuple. J'ai vu à M. le comte du Luc deux porteurs de chaise provençaux qui n'avaient point d'autre peloton que leurs bras et leurs jambes où ils avaient toute
70 l'année soixante ou quatre-vingts épingles au service de leurs amis ; et une marque que la Morin en avait fait sa provision de longue main, c'est ce que vous me mandez que toutes les têtes de ces épingles se sont trouvées coupées, ce qui était nécessaire afin qu'elles ne parussent
75 point au dehors. Pour ce qui est de vomir des chenilles ou des lézards, c'est l'a b c de tous les charlatans.

Une chose véritablement admirable, c'est l'invention que M. Gautier a trouvée de rendre potable l'eau de la mer, si les moyens qu'il emploie pour cela se trouvent aisés dans la pratique. J'ai vu dans quelques nouvelles littéraires de Hollande qu'un autre homme prétendait avoir un secret pour conserver l'eau exempte de corruption même en passant la Ligne ; mais celui de M. Gautier serait plus utile à beaucoup d'égards.

Je ne suis point surpris de tout le bien que vous me dites du marquis d'Halincourt. Il est d'une figure très aimable et d'une humeur douce et caressante qui lui gagne le cœur de tous ceux qui l'approchent. Aussi s'est-il fait aimer de tout le monde à l'armée et ici ; à quoi sa docilité pour les conseils de M. du Plantis a encore infiniment contribué, car il n'est pas possible de conduire un jeune homme avec des attentions plus éclairées et en même temps plus polies. Rien ne pouvait faire plus d'honneur à M. d'Halincourt qu'un gouverneur aussi bien choisi, ni à M. du Plantis qu'un élève aussi bien né.

Je sais le meilleur gré du monde à la ville de Lyon des sentiments qu'elle fait paraître pour un grand roi que tant de lâches courtisans comblés de ses grâces ont accablé d'ingratitudes après sa mort. C'est le sujet d'une ode que vous verrez dans mes ouvrages et que j'ai composée dans le temps que ces monstres dont je parle dansaient sur la fosse. Je leur y ai prédit ce qui leur est arrivé depuis. Dieu veuille que le peuple qui les a imités ne soit pas un jour encore mieux puni qu'il ne l'est aujourd'hui des réjouissances qu'il a fait paraître à la mort d'un si grand prince qui a porté l'honneur et la puissance de sa nation au plus haut point où elle ait jamais monté. Les vers que vous m'avez envoyés pour servir d'inscription à la statue équestre que votre ville lui fait ériger sont fort

110 justes, mais, à mon avis, il ne faudrait point d'inscription en vers à un monument aussi grave que celui dont vous me parlez. La même chose qui est imprimée dans ceux du P. Vanière, mise dans le style lapidaire le plus simple, serait infiniment plus noble et plus conforme au 115 bon goût de l'antiquité. Toutes ces inscriptions en vers sont un reste du mauvais goût gothique, qui ne subsiste plus que dans les vieux charniers, et puisque vous avez une Académie à Lyon, il est de son intérêt d'empêcher qu'il ne se renouvelle sous ses yeux. Il est vrai qu'on a 120 chamarré de vers tout le piédestal de la statue qui est à la place des Victoires, mais vous savez aussi que ces vers ont été sifflés de tout le monde, non pour être mauvais, mais pour être hors de place. Laissons donc toutes ces épigraphes aux fontaines et aux autres monuments de 125 moindre conséquence ; c'est une tolérance que les Romains, qui faisaient mieux des vers que nous, n'ont jamais eue pour leurs poètes, mais il faut bien accorder quelque chose aux nôtres pour ne les point mettre de mauvaise humeur. Vous ne me nommez point l'auteur 130 des vers français que vous ajoutez aux latins ; mais je crois reconnaître en vous cet ami reconnaissant qui paie si noblement en sa langue les éloges qu'il a reçus, dans celle de Virgile. On ne peut rien de mieux tourné ni de plus poli que ce petit ouvrage de poésie ; il est vrai que les six 135 vers latins qui vous l'ont inspiré méritaient bien d'être payés d'une aussi bonne monnaie, étant adressés à un homme aussi solvable que vous l'êtes.

Si M. l'abbé de Saint-Pierre avait tenu plusieurs conseils, il n'aurait point fait son livre de *la Polysynodie* ou il 140 l'aurait fait autrement. Je suis fâché qu'il ait été aussi peu politique en voulant enseigner la politique aux autres. C'est un fort honnête homme qui a eu bonne intention,

mais qui a manqué d'amis sincères et prudents pour le conseiller. Il avait déjà fait, du vivant du feu roi, un
145 livre de ce goût-là, pour rendre la paix éternelle en Europe. Les moyens qu'il propose pour cela sont bien trouvés, mais il a oublié le principal de tous qui serait de rendre tous les hommes raisonnables.

Je voudrais bien avoir ce beau portrait du roi que vous
150 me dites gravé depuis peu par les soins de M. d'Antin. Mais ce sera une affaire à négocier pour quand je serai aux Pays-Bas. Vous verrez que la mode reviendra de dire du bien de ce prince et qu'on se raccoutumera à regarder ses portraits. On m'a prêté l'histoire que Larrey vient de
155 commencer de son règne, mais je n'ai pas encore jeté les yeux dessus[1].

On ne peut rien ajouter à la véritable estime et à l'attachement sincère avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

XLIX. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 8 novembre 1718.

Je ne saurais vous dire, monsieur, pourquoi j'ai oublié de vous mander que j'avais reçu la lettre que vous m'avez écrite touchant l'affaire de M. Mazard. Votre lettre
5 était très bien circonstanciée, et marquait une partie des soins que vous vous étiez donnés pour faire réussir l'affaire que j'avais pris la liberté de vous recommander.

---

1. Isaac de Larrey, *Histoire de France sous le règne de Louis XIV*. Rotterdam, 1718, 9 vol. in-12.

Il m'a chargé de vous faire mille remerciements, et de vos peines, et des offres obligeantes que vous lui avez faites encore dans votre dernière lettre. Mais il voit peu d'apparence de pouvoir tirer satisfaction de ce débiteur fugitif. Il avait d'abord résolu de vous envoyer une lettre pour M. l'ambassadeur d'Angleterre à la Porte, afin de faire connaître à ce seigneur le mauvais caractère qui a l'honneur d'être sous sa protection ; mais nous avons craint de vous engager à des démarches qui ne produiraient aucun fruit. Ainsi, M. Mazard s'est déterminé à attendre.

Nous avons à Lyon, depuis quelque temps, un homme d'un mérite distingué qui est fort de vos amis : c'est M. de Lasseré [1]. Il est venu de Paris avec M. Pouletier, son ami, qui a été nommé à l'Intendance de Lyon. M. de Lasseré est un des hommes de France qui vous estime le plus et qui parle de vous en meilleurs termes. Ainsi, monsieur, jugez des conversations de deux personnes qui se disputent à l'envi la préférence sur les sentiments de considération que vous méritez. M. de Lasseré m'a fait voir une lettre que vous lui écrivites au mois d'avril dernier ; il est en reste de vous faire réponse, mais il compte de vous voir cet hiver à Bruxelles avec M. le duc d'Aremberg. Cette transmigration ne vous approchera pas de moi ; mais elle vous mettra à la portée de vos amis, et ce sera pour eux et pour vous une espèce de consolation.

On me mande que le roi de Suède a demandé M. Arouet et que ce jeune homme a accepté l'honneur de l'invitation. Cette nouvelle ne me paraît aucunement vraisemblable. Pendant sa détention à la Bastille, il a composé un poème

1. Jean-Gilles de Lasseré, conseiller au Parlement, commissaire aux enquêtes du Palais.

à l'honneur d'Henri IV, dans le dessein de regagner les bonnes grâces de M. le Grand Prieur qu'il avait offensé
40 par ses mauvais propos et qui avait obtenu de Mgr le Régent que ce poète indiscret fût enfermé. On dit que dans ce poème il y a un portrait admirable de Louis XIII.

On dit encore des merveilles d'un poème que le second
45 fils de M. Racine a fait sur *la Grâce*, et dans lequel il soutient, dit-on, et fait même revivre le grand nom de Racine. J'ai ouï dire plusieurs fois au frère aîné de ce poète naissant que feu son père lui avait défendu en mourant de faire jamais aucun vers ; et, de ma connaissance, M. Des-
50 préaux lui avait conseillé de se souvenir toute sa vie de cette défense, disant qu'il n'était pas permis au fils de Racine de faire des vers médiocres. Apparemment le cadet n'a pas cru que la défense, faite à son aîné, dût passer jusqu'à lui comme une substitution, et il n'a pas été
55 effrayé par les conséquences.

A propos de M. Despréaux, il faut que je vous dise qu'il y a à Lyon un sculpteur habile, neveu et élève du fameux Coysevox. L'occasion m'a tenté et je lui ai fait faire en marbre le buste de M. Despréaux. L'ouvrier a
60 travaillé sous mes yeux et d'après l'estampe gravée par Drevet sur le portrait que M. Coûtard a fait peindre par Rigaud ; et il a si bien réussi qu'on ne peut rien ajouter à la ressemblance qui est parfaite. Si je savais un moyen plus propre que celui-là pour éterniser ma reconnaissance
65 envers cet illustre ami, et la vénération que j'ai pour sa mémoire, soyez assuré que je l'emploierais.

Le superbe monument que la ville de Lyon a fait ériger à la gloire de Louis XIV est presque achevé, et je crois que l'année prochaine on gravera les inscriptions sur les
70 tables d'attente ; mais ces heureuses inscriptions ne sont

pas encore faites, du moins il n'y a rien de décidé sur le choix de celles qu'on a proposées. A la fin de ma lettre j'en transcrirai quelques unes afin que vous en puissiez juger. Ce que vous me mandez à ce sujet est fondé sur la
75 plus solide raison et conforme au goût simple et noble de l'antiquité. Point d'inscription en vers pour un monument aussi auguste que celui-là. L'article de votre lettre où vous en jugez ainsi a fait revenir quelques personnes qui étaient indéterminées sur la préférence de la prose et des
80 vers.

Mille louanges vous soient données, monsieur, pour l'ode que vous avez faite contre les ingrats et lâches courtisans qui se sont réjouis de la mort de ce grand roi. En attendant que vous la rendiez publique par l'im-
85 pression, ne nous sera-t-il pas permis d'en lire quelque petit fragment, pour nous en donner un avant-goût ?

Je ne suis point l'auteur de l'épigramme que je vous ai envoyée et je ne suis point capable de l'être. C'est l'ouvrage d'un jésuite nommé Valoris, d'Avignon. M. Des-
90 préaux, à qui je l'envoyai quand elle fut faite, en jugea comme vous en jugez.

Un de mes amis m'a envoyé de Paris une copie de la seconde lettre de feu M. Racine contre Messieurs de Port-Royal. Vous savez que j'ai inséré la première dans mon
95 édition de Boileau, volume second ; mais la seconde avait été supprimée dès sa naissance par M. Racine, et n'a jamais été imprimée. Celui qui m'a fait ce présent sait que je souhaitais depuis longtemps de voir cette fameuse lettre, dont tout le monde parle et que peu de gens ont
100 vue.

Le Quintilien de M. l'abbé Gédoyn paraît depuis quelque temps en un volume in-quarto. L'ouvrage est fort estimé et mérite d'être lu. Les poésies de M. de La Monnoye

viennent aussi d'être imprimées en un recueil. Elles sont
105 très bonnes, comme vous savez, mais la plupart avaient déjà paru séparément, à mesure qu'il les produisait.

J'avais commencé cette lettre depuis longtemps, mais je n'ai pu l'achever plus tôt, à cause du long séjour que j'ai fait à la campagne pendant cet automne, et des occupa-
110 tions continuelles dont j'ai été accablé depuis mon retour.

J'ai craint, en relisant ma lettre, que la plupart des choses qu'elle contient ne fussent plus nouvelles pour vous. J'apprends que l'on joue actuellement la tragédie
115 d'*Œdipe* de M. Arouet, et qu'elle est fort applaudie[1]. Cela ne s'accorde pas avec ce qu'on disait que ce jeune poète avait été demandé par le roi de Suède. Les nouvelles publiques m'apprennent que l'Empereur vous a donné un emploi honorable et utile dans les Pays-Bas : cela me fait
120 hâter de vous envoyer cette lettre afin qu'elle vous trouve encore à Vienne. Quand vous serez à Bruxelles, j'espère que vous n'oublierez pas un ami qui vous honore avec toute la distinction possible. En quelque endroit du monde que vous soyez, comptez, je vous en prie, sur l'attache-
125 ment plein d'estime avec lequel je serai toujours, monsieur, etc.

L. — Roussèau a Brossette.

A Vienne, le 24 décembre 1718,

Je suis très aise, monsieur, de ne pouvoir imputer le retardement de votre lettre qu'aux plaisirs que vous avez

---

1. La première représentation n'eut lieu que le 18 novembre 1718.

eus à la campagne et aux affaires qui vous ont occupé
5 dans la ville. Quelque perte que j'y fasse, je vous pardonnerai de ne me point écrire quand je serai sûr que ce n'est point par un effet d'oubli. Pour moi qui n'ai aucune bonne raison pour justifier mon silence, je suis obligé d'être exact pour en éviter le reproche. Je réponds donc à la
10 lettre que j'ai reçue de vous, il y a quatre jours, et je commence par M. Mazard pour qui je vous promets d'écrire très fortement à M. Stanian avant que je parte d'ici. Il m'a promis positivement qu'il ferait en sorte de relever la fortune de Bourcard pour le mettre en état de
15 satisfaire à M. Mazard. C'est à moi à le faire souvenir de son engagement et du mémoire que je lui ai laissé sur cette affaire lorsqu'il est parti, et je le recommanderai encore au ministre d'Angleterre qui est ici. Il est fort de mes amis et écrit souvent à M. Stanian. C'est là, mon-
20 sieur, tout ce que je puis faire en partant, supposé que ce soit bientôt, comme nous le croyons. Mais j'ai toujours peur que la guerre que nous allons commencer en Sicile et celle qu'on veut pousser en même temps en Sardaigne n'obligent M. le prince Eugène à demeurer à Vienne plus
25 longtemps que je ne voudrais, toutes les dispositions militaires roulant sur lui comme Président du Conseil de guerre. Ainsi, supposé que vous ayez le temps de m'écrire, vous pouvez toujours adresser vos lettres ici à M. du Bourg, jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles d'ail-
30 leurs.

M. le duc d'Aremberg m'avait déjà appris le séjour que M. de Lasseré est allé faire à Lyon. C'est un homme de très bonne compagnie et dont l'esprit n'est pas moins orné que la mémoire. Je vous félicite de le posséder, mais je
35 ne puis vous cacher l'envie que j'ai de vous le débaucher quand nous serons aux Pays-Bas.

Vous avez bien raison de dire qu'il n'y a nulle vraisemblance à la nouvelle qui a couru que le roi de Suède voulait avoir le petit Arouet. C'est une des absurdes imaginations qui puisse sortir des Cafés de Paris. Le roi de Suède n'a jamais su ce que c'était qu'un poète, et ne parle pas un mot de français. Il a besoin de troupes et d'officiers depuis qu'il a perdu son armée à Pultava, et son pays est réduit à une si affreuse misère que la seule monnaie courante qui s'y débite sont des liards de cuivre qui valent quarante sols de la nôtre, en sorte qu'un habit uni y vaut deux cents écus. Ce qui fait que les soldats qu'il a actuellement avec lui en Norvège n'ont que des sabots pour chaussure et sont habillés comme le roi Anarche, rien devant, rien derrière et les manches de même. Un poète ne ferait-il pas bonne figure à une pareille Cour ?

On m'a écrit de Paris que l'*Œdipe* nouveau y était fort bien reçu, mais il n'était point encore imprimé. Je serais fort curieux de voir le poème du second fils de M. Racine sur *la Grâce*. J'ai connu l'aîné à Paris. C'est un garçon sage et qui a du mérite, mais en tout autre genre qu'en celui de la poésie. Je l'avais soupçonné, avant de le connaître, d'être l'auteur d'une scène manuscrite entre Burrhus et Narcisse que j'ai depuis longtemps entre les mains et qu'on veut faire passer pour un ouvrage du père. Il y a des vers dans cette scène tout à fait tournés à sa manière, mais la pièce n'est nullement digne de lui et ce pourrait bien être un fruit de la jeunesse de son cadet. Si cela était, je ne m'étonnerais point qu'il fût capable de faire aujourd'hui un excellent poème.

Puisque nous sommes sur le chapitre de Racine, je vous avouerai ingénument que j'ai depuis plus de dix ans la lettre manuscrite qu'on vous a envoyée de Paris et que j'ai copiée moi-même sur l'original manuscrit de l'auteur

70 et qui était entre les mains d'un vieux Port-Royaliste de ses amis et des miens appelé M. de Junquière. Cette lettre est très ingénieuse. Il y répond à deux personnes en même temps et les fait passer tour à tour sur la scène avec beaucoup d'esprit et d'adresse. Vous savez que ces deux 75 hommes sont M. Barbier d'Aucour et M. du Bois, qui ont été tous deux depuis confrères de M. Racine à l'Académie[1]. Je ne vous ai point parlé de cette seconde lettre, parce que je n'avais point approuvé que vous eussiez fait revivre la première que M. Racine avait pris tant de soin de sup- 80 primer après sa réconciliation ; mais, puisque ce pas est fait, autant vaut que vous donniez encore la seconde, pourvu que vous avertissiez le public que ce ne fut point messieurs de Port-Royal qui cherchèrent à apaiser leur nouvel antagoniste, mais M. Despréaux qui lui fit honte 85 de l'ingratitude qu'il marquait pour des gens à qui il devait son éducation, et qui lui fit envisager le péril où il s'exposait en attaquant une compagnie de théologiens qui l'accablerait de volumes dès qu'elle viendrait à le détester, et l'obligerait de renoncer pour sa défense à une occupa- 90 tion plus convenable à son génie que le genre polémique. M. Racine se rendit, il se dénonça lui-même et donna toutes sortes de marques de repentir à M. Arnauld qui lui pardonna ; mais la mère Angélique n'a jamais voulu le voir depuis ce temps-là. Si vous n'êtes pas bien sûr de la 95 copie qu'on vous a fait avoir de cette seconde lettre, vous pouvez me l'envoyer et je la conférerai avec la mienne. Au reste je crois que l'une et l'autre de ces lettres auraient besoin en quelques endroits d'un peu d'éclaircissement. Il est parlé dans la première du pape Honorius. Il faut

---

1. Jean Barbier d'Aucour (1er novembre 1635-13 septembre 1694), qui avait attaqué *Mithridate*, et Philippe Goibaut du Bois (1626-1er juillet 1694), le traducteur de saint Augustin.

100 apprendre à ceux qui pourraient ne le pas savoir que c'est celui qui se laissa surprendre par les Monothélites. On ne sera peut-être point fâché de savoir le nom de l'auteur des *Chamillardes*, moi tout le premier qui l'ignore absolument. Je crois avoir ouï dire à M. de Junquière 105 que l'aventure du *Tartuffe* se passa chez la duchesse de Longueville, mais je n'oserais vous l'assurer positivement ; et pour ce qui est du passage où il est dit que *la raillerie est permise, que les Pères ont ri, que Dieu même a raillé*, vous savez qu'il est tiré de l'onzième Provinciale où M. Pascal 110 réfute l'accusation que ses ennemis lui faisaient d'avoir traité burlesquement les choses de la religion.

De toutes les inscriptions que vous m'avez envoyées pour le piédestal de la statue de Louis XIV, je vous dirai franchement que les quatre premières qui sont écrites 115 dans la première page sont les seules qui me paraissent dignes d'un monument de cette importance. Je ne sais même si on pourrait en faire quatre autres qui fussent aussi bonnes. Elles sont véritablement dans le goût antique, et elles désignent ce qu'il y a de plus considé- 120 rable dans la vie de ce grand Roi. Pour les vers, c'est une petite allusion plus spirituelle que noble, aussi bien que le *Galliæ a Deo datus, Galliam Deo reddidit.* Cela serait trouvé beau en Allemagne où ces jeux d'esprit sont recherchés, mais cela ne vaut rien en France, à la vue d'une 125 académie comme la vôtre. Les autres inscriptions latines ne disent presque rien et celle de la quatrième page ferait croire que le maréchal de Villeroy a oublié les bienfaits de Louis XIV et ne se souvient que de ses vertus. Je conclus donc en faveur des quatre premières, mais il est 130 bon de vous avertir que je ne prends cette conclusion que comme simple avocat et nullement en qualité de juge.

Vous ne me parlez plus de votre seconde édition des

œuvres de M. Despréaux non plus que de celle des satires de Régnier. Je vous recommande ces dernières. Vous en
135 connaissez tout le prix. Nous n'avons rien dans notre poésie qui soit plus digne de la postérité et si quelqu'un faisait revivre Lucile, il ferait moins d'honneur à la langue romaine que vous n'en ferez à la nôtre en éclaircissant un poète à qui rien n'a manqué que le bonheur de naître
140 sous le règne de Louis le Grand. Je ne vous dirai rien des poésies de La Monnoye, ne les ayant point vues en recueil. Je ne pense pas qu'il y ait inséré ses Noëls bourguignons.

Insensiblement me voilà parvenu à la huitième page.
145 Vous me trouverez un grand diseur de paroles, mais j'ai assez de loisir pour être long et trop peu de patience pour être court. J'écris à un ami, je me laisse aller au plaisir de répondre à tous les points de sa lettre, et je suis persuadé que les miennes ne sont vues que de lui. Je vous
150 embrasse de tout mon cœur et vous prie de ne jamais douter de l'attachement fidèle avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

Je vous souhaite une heureuse année, monsieur, et je
155 fais pour vous le vœu qu'Horace faisait pour lui-même : *Det vitam, det opes, æquum*, etc.

LI. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 25 mars 1719.

Il y a longtemps, monsieur, que je diffère de vous écrire parce que j'attends un exemplaire de l'*Œdipe* de M. Arouet

pour vous l'envoyer. Dès que je l'aurai reçu, il partira, ou
5 avec ma lettre, ou bientôt après. En attendant, je prendrai la liberté de vous dire un mot de cette tragédie, parce que depuis deux jours je l'ai lue dans le seul exemplaire qu'il y en a à Lyon. Je ne suis point surpris que cette tragédie ait eu un si grand succès, premièrement
10 parce que l'on était affamé de tragédies nouvelles, et que d'ailleurs il y a dans celle-ci, malgré ses défauts, d'assez beaux endroits, de grands mouvements, des vers fort bien tournés et des situations intéressantes. Mais ce n'est ni Corneille ni Racine, quoiqu'il paraisse que le jeune poète
15 a eu devant les yeux ces deux grands écrivains dont il a même imité plusieurs vers. A la fin de la pièce, l'auteur, qui a pris le nom de Voltaire, a fait imprimer six lettres, dont la première contient une apologie contre les calomnies dont on l'avait noirci au sujet de sa tragédie. Cette
20 lettre est imprimée, dit-il, par permission expresse de M. le Régent. La seconde parle du succès que la pièce a eu. Dans la troisième et la quatrième, il fait la critique de l'*Œdipe* de Sophocle et de l'*Œdipe* de Corneille. Dans la cinquième, il fait la critique du sien, et il la fait à peu
25 près comme ceux qui se donnent eux-mêmes la discipline. Enfin, la sixième est une dissertation sur l'usage des chœurs dans les tragédies, parce qu'il en a mis quelques-uns dans la sienne. Je ne vous ferai pas un plus grand détail de cette pièce parce que vous en jugerez vous-même
30 en la voyant. Je ne veux cependant pas me dispenser de vous envoyer l'extrait d'une lettre que l'on m'écrivit de Paris, il y a quelques jours. « *Œdipe* a enlevé d'emblée presque tous les suffrages. *Électre*[1] n'a pas eu le même sort, parce qu'on est prévenu contr son auteur, M. de

1. Jouée le 22 février 1719.

35 Longepierre. On revient un peu de part et d'autre. On dit qu'il faudrait que M. Arouet eût fait les vers d'*Électre*, parce qu'il est meilleur poète, et que la conduite et les situations de cette pièce sont très belles. M. Dacier est fort en colère contre Arouet à cause de ce qu'il a dit 40 contre Sophocle dans sa troisième lettre critique. M. Dacier voulait écrire contre ce jeune poète, mais Mme Dacier l'en a détourné. »

J'ai depuis longtemps aussi bien que vous la scène manuscrite entre Burrhus et Narcisse. M. Racine l'avait 45 faite pour être la première de l'acte III de son *Britannicus*. M. Despréaux lui conseilla de la supprimer parce qu'il la trouvait faible en comparaison du reste de la pièce et qu'elle en arrêtait l'action. Il n'approuvait pas que Burrhus se commît ainsi avec Narcisse et il disait que cette 50 scène ne pouvait finir que par des coups de bâton. M. Racine la retrancha donc et se contenta d'en retenir quelques vers qui sont encore dans sa tragédie.

A l'égard de la seconde lettre de M. Racine contre Messieurs de Port-Royal, la copie que j'en ai me paraît 55 fort exacte et m'a été envoyée de bonne part. J'avais condamné tout le premier la facilité que j'ai eue d'insérer la première de ces deux lettres dans mon édition de Boileau, car outre qu'elle n'est pas là à sa place, je suis persuadé que bien des gens ne l'y ont pas vue sans murmurer. Mais 60 quoi ? c'est un effet de ma complaisance et de mon inclination. Ainsi, bien loin de faire paraître la seconde, je suis déterminé à supprimer la première dans la nouvelle édition que l'on fera du Boileau.

Puisque vous vous intéressez à mes notes sur Régnier, 65 je vous dirai que mes occupations continuelles m'ont empêché d'y mettre la dernière main depuis quinze années que je m'avisai d'entreprendre cet ouvrage par le conseil

même de M. Despréaux. J'étais alors à la campagne, et vraisemblablement ce ne sera qu'à la campagne aussi que
70 j'aurai le loisir de l'achever. Je vous promets donc que ce sera ma tâche pour l'automne prochain, afin de ne pas laisser inutiles les recherches et les découvertes que j'ai pu faire tant sur la personne que sur les ouvrages du Lucilius français, à qui rien n'a manqué, comme vous le
75 dites fort bien, que le bonheur de naître sous le règne de Louis le Grand. Ceux de mes amis qui ont vu le projet de mes notes sur ce poète satirique m'exhortent aussi bien que vous de les mettre au jour. Comme je croyais publier ce commentaire avant celui de Boileau, voici des vers qui
80 convenaient à mon dessein :

Regnierum edideram : invidit Bolœus ; at iste
Cur ab eo posthac invideatur habet.

M. de La Monnoye n'a pas inséré ses Noëls bourguignons dans le recueil de ses poésies. Je ne sais point si
85 vous avez vu l'apologie qu'il a faite de ces mêmes noëls et dans le même langage.

Au reste, monsieur, les nouvelles publiques nous apprennent que M. le prince Eugène doit bientôt aller aux Pays-Bas prendre possession de son gouvernement ;
90 cette circonstance m'annonce votre départ pour les mêmes provinces et votre prochaine installation dans la fonction qui vous y attend. Je ne laisse pas de vous adresser encore cette lettre à Vienne, parce que vous m'avez mandé que je continuasse à vous y écrire jusqu'à ce que j'eusse de
95 vos nouvelles d'ailleurs. Pour moi, monsieur, je me dispose à faire bientôt le voyage de Paris, où je vous offre tous mes services. Je vous les offrirais avec bien plus de confiance si mon pouvoir était égal à ma bonne volonté. Le séjour que j'y ferai ne sera pas long. Ne laissez pas de

100 m'écrire à Lyon, parce que, si j'en suis parti quand vos lettres arriveront, elles me seront envoyées exactement. Je dois faire ce voyage en la compagnie de M. Mazard et vous pouvez être assuré que vous allez être le plus agréable sujet de nos entretiens. Si vous étiez à Bruxelles dans le 105 temps que je serai à Paris, nous serions si près l'un de l'autre que nous pourrions, pour ainsi dire, nous donner la main. Ne doutez jamais des sentiments d'estime et de tendresse avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Ce premier jour d'avril. Je viens enfin de recevoir 110 l'*Œdipe* nouveau et j'ai pris des mesures pour qu'il vous soit rendu à Vienne par la poste exempt de port. C'est M. Boutillier, directeur de la poste à Lyon, qui m'a procuré cette facilité, et qui l'a fait avec d'autant plus de plaisir, qu'outre la considération particulière qu'il a pour 115 vous, il a été extrêmement lié avec feu M. Amor-Dei, qu'il dit avoir été de vos meilleurs amis.

LII. — Rousseau a Voltaire.

A Vienne, le 25 mars 1719.

Malgré l'éloignement qui nous sépare, monsieur, je ne vous ai jamais perdu de vue, et mon amitié vous a toujours suivi sans interruption dans les différents événe- 5 ments dont votre vie a été mélangée. Il y a longtemps que je vous regarde comme un homme destiné à faire un jour la gloire de son siècle, et j'ai eu la satisfaction de voir que toutes les personnes qui me font l'honneur de m'écouter en ont fait le même jugement que moi sur les

10 divers ouvrages que je leur ai souvent lus de vous, dans le temps que je jouissais du plaisir de voir croître une réputation qui m'est si chère. J'ai eu la douleur d'apprendre les traverses dont vos succès ont été interrompus et je puis vous assurer que je ne les ai guères moins vivement 15 senties que les miennes propres. Je ne pouvais m'imaginer que vous les eussiez méritées, et la persuasion où j'étais de votre innocence me faisait voir, entre vos aventures et les miennes, un rapport qui augmentait encore ma sensibilité. Une chose cependant me consolait pour 20 vous : c'est l'opinion où j'ai toujours été que les malheurs sont nécessaires aux hommes et que rien ne purifie leur vertu que les adversités. C'est peut-être un avantage pour vous, dans la prospérité où vous êtes aujourd'hui, d'avoir souffert cette épreuve dans un âge qui ne tire point à con- 25 séquence. Nous naissons tous tributaires de la mauvaise fortune et les plus heureux sont ceux qui ont payé leur dette de bonne heure. Vous en voilà quitte, du moins je l'espère ainsi, pour le reste de vos jours. Je souhaite qu'ils soient aussi longs que ceux de Corneille à qui vous succé- 30 dez si dignement.

Je n'ai reçu qu'hier le présent que vous avez eu la bonté de me faire de la tragédie dans laquelle vous avez lutté si avantageusement contre ce fameux modèle. Je ne doutais nullement que l'avantage ne fût de votre côté, 35 mais je ne m'attendais pas que vous sortissiez si glorieusement du combat contre Sophocle, et, malgré la juste prévention où je suis pour l'antiquité, je suis obligé d'avouer que le Français de vingt-quatre ans a triomphé en beaucoup d'endroits du Grec de quatre-vingts. Ce qui 40 m'a le plus surpris dans un auteur de votre âge c'est l'économie admirable de votre pièce, et la manière judicieuse et adroite avec laquelle vous avez évité les écueils

presque inévitables d'une action aussi difficile à traiter que celle que vous avez choisie. Vous n'étiez pas obligé, non
45 plus que Sophocle, de les éviter tous ; mais vous avez parfaitement rempli, aussi bien que lui, l'indispensable obligation d'attacher la curiosité de l'auditeur et d'émouvoir les passions : règle à laquelle toutes les autres règles du théâtre sont tellement subordonnées que sans elle une
50 pièce sans défaut est une pièce détestable. Vos caractères ne sont pas moins justes que votre disposition et je ne saurais approuver la critique que vous faites vous-même de celui de Philoctète : la modestie, qui sied bien à tous les grands hommes, n'étant point une vertu du caractère
55 des héros fabuleux et étant même contraire à la simplicité des premiers temps comme la vanité le serait à la politesse du nôtre. Vous dirai-je un avantage que j'ai remarqué dans votre pièce sur celle de Sophocle même, et dont ceux qui connaissent véritablement l'antiquité vous
60 doivent les compliments les plus sincères ? Les interprètes de cet ancien poète n'ont point connu, à mon avis, le véritable esprit de la tragédie. Ils se sont imaginés que le dessein de cet auteur était de purger la colère et la curiosité, parce que ce sont les défauts qu'il y donne au
65 malheureux Œdipe ; et ils n'ont pas fait réflexion que Jocaste, qui est aussi malheureuse que lui puisqu'elle est souillée du même inceste, n'est point représentée avec les mêmes imperfections. Pour moi, je suis très persuadé que Sophocle n'a rien voulu marquer, sinon que les
70 hommes ne sauraient éviter leur destinée et que, sans l'assistance des dieux, toute leur vertu, toute leur prudence ne leur sert de rien. Il n'y a rien de mieux marqué dans tous les ouvrages des anciens que ce dogme de leur théologie. *L'Iliade*, *l'Odyssée*, *l'Énéide*, presque toutes les tra-
75 gédies grecques, *Phèdre* entre autres et votre *Œdipe*, ne

roulent que sur ce principe ; et il ne faut point croire qu'ils aient fait tort en cela à l'idée qu'on doit avoir de la justice des dieux, puisque tous les hommes, quelque vertueux qu'ils paraissent aux yeux des autres hommes, 80 ne peuvent l'être aux yeux de la divinité qui voit ce que nous ne voyons pas ; et que les crimes n'en sont pas moins crimes quoiqu'ils nous soient souvent cachés à nous mêmes. Vous voyez par là, monsieur, que les anciens ont tous été de parfaits jansénistes, ainsi vous ne devez 85 pas vous étonner qu'ils aient souffert persécution au temps où nous sommes. La conclusion de tout ceci est que vous avez très bien fait de représenter votre *Œdipe* exempt des défauts que Sophocle lui a donnés et que vous avez mieux marqué par là le néant des vertus humaines, que ne l'ont 90 peut-être fait tous les sermons que vous avez ouïs pendant ce carême. J'aurais une infinité d'autres choses à vous dire sur l'excellent ouvrage que vous m'avez envoyé et sur les dissertations qui l'accompagnent. Je suis du même avis que vous sur plusieurs choses qu'elles ren- 95 ferment ; et dans celles où je ne suis pas de votre sentiment j'admire la netteté de votre style et l'agrément de vos expressions.

J'espère que nous nous verrons à Bruxelles et que nous y aurons le loisir de parler de plusieurs choses qui seraient 100 trop longues à écrire. Mgr le prince Eugène, qui attendait votre pièce avec une impatience extrême, l'a reçue avec le même plaisir et m'a fait l'honneur de m'en parler avec une estime dont je suis sûr que vous ne seriez pas moins flatté que de celle du public, si vous connais- 105 siez autant la justesse d'esprit et le discernement de ce prince que vous connaissez son mérite et sa réputation dans la guerre. Vous en jugerez si nous avons le bonheur de vous voir aux Pays-Bas, et je suis sûr que sa bonté, sa

simplicité et toutes ses autres vertus ne vous causeront
110 pas moins d'admiration que ses exploits. C'est pour cela, monsieur, que l'admiration d'un homme comme vous doit être réservée et non pour des ouvrages aussi frivoles que les miens. Je ne vous en demande pas tant, mais j'exige de vous une amitié aussi sincère et aussi tendre
115 que la mienne, et soyez sûr que si mes talents ne m'en rendent pas digne, personne au moins ne la mérite autant que moi par les sentiments d'estime avec lesquels je suis, monsieur, votre, etc.

LIII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 29 avril 1719.

Il y a déjà près de six semaines, monsieur, que la tragédie d'*Œdipe* m'a été envoyée par l'auteur même et à peine ai-je eu le loisir de la lire qu'elle m'a été enlevée
5 par tout ce que nous avons ici de personnes curieuses de ces sortes d'ouvrages. Elle est présentement entre les mains de l'impératrice Amélie, et, comme vous jugez bien que je ne la redemanderai pas, je recevrai avec plaisir l'exemplaire que vous avez eu la bonté de me destiner
10 en cas que je ne sois point parti lorsqu'il arrivera. J'attendais cette pièce avec beaucoup d'impatience sur le bruit qu'elle a fait et sur l'opinion que j'avais de son auteur. Je vous avouerai ingénument et sans prévention que je l'ai trouvée encore plus belle que je ne me l'étais figuré
15 et que je ne m'attendais pas à trouver si peu de fautes dans la conduite d'un ouvrage où Corneille lui-même a échoué. Il n'y a peut-être point de sujet dans l'antiquité

qui soit plus difficile à amener aux termes d'une juste vraisemblance. Sophocle en a fait un chef-d'œuvre, mais
20 il n'a pas laissé de donner contre plusieurs écueils et il y aurait de l'injustice à exiger d'un jeune homme de vingt-quatre ans une perfection où le plus grand des poètes tragiques n'a pu atteindre. Le caractère d'Œdipe, par exemple, m'a toujours choqué, je vous l'avoue, dans le
25 poète grec. Son emportement outré, sa curiosité déréglée ne conviennent point à un homme aussi sage et aussi avisé qu'il devait l'être pour deviner l'énigme du Sphinx dans un âge encore peu avancé, et si l'intention de Sophocle était, comme je n'en doute point, de faire voir
30 que les hommes ne peuvent échapper à leur destinée, il fallait, ce me semble, le faire tomber dans le malheur comme Félix dans *Polyeucte* par cette même prudence qui fait son caractère. Le jeune poète a fort judicieusement évité cet inconvénient. Son Œdipe est malheureux, mais
35 il est toujours Œdipe et rien n'affaiblit la pitié que son infortune doit inspirer aux spectateurs. Je ne sais quelle idée auront eue les critiques du caractère de Philoctète. Ceux qui veulent tout rapporter à nos mœurs auront pu trouver ce héros un peu fanfaron et j'avoue qu'on se
40 moquerait aujourd'hui d'un guerrier qui n'aurait que ses louanges à la bouche ; mais pour moi qui suis persuadé que dans les personnages de l'antiquité on doit peindre les mœurs anciennes et non pas les mœurs modernes, je ne suis pas plus choqué de voir le compagnon d'Hercule
45 affronter un roi de Thèbes que je le suis de voir Hercule lui-même tuer Diomède au milieu de sa cour ; et ceux qui ont tant critiqué Homère sur les caractères et les coutumes qu'il donne à ses héros n'ont pas songé que ces héros vivaient dans des siècles fort différents du nôtre et
50 que ce qui les choque est le monument le plus précieux

qui nous reste des mœurs antiques. Je ne vous dirai rien du reste de la tragédie de M. Arouet parce que je ne veux point faire une dissertation. Elle a des défauts, mais elle en aurait peut-être d'autres plus considérables s'il avait
55 voulu les éviter trop scrupuleusement. Je voudrais seulement que les dissertations qu'il a jointes à sa pièce fussent écrites d'un air moins décisif. Il a déjà beaucoup médité pour un jeune homme, mais quand il aura médité davantage, il apprendra à douter un peu plus qu'il ne fait.
60 Pour sa versification, elle est très belle en général, mais je l'ai trouvée négligée en beaucoup d'endroits et je voudrais que dans une seconde édition il changeât plusieurs vers, *quos aut incuria fudit, aut humana parum cavit natura*. J'ai été surtout scandalisé de le voir tourner sa paresse
65 en principe dans ce qu'il nous dit touchant les rimes. C'est comme si un poète latin se piquait de secouer le joug de la mesure. On n'est point obligé d'écrire en vers, mais lorsqu'on veut bien s'y assujettir, il faut se résoudre à en surmonter toutes les difficultés, et c'est de ces diffi-
70 cultés mêmes que naît toute la richesse et toute la beauté d'un langage qui n'a d'autre avantage sur la prose que celui de l'harmonie et de la proportion exacte des sons.

Au reste, monsieur, vous me faites un grand plaisir en me préparant à voir bientôt vos notes sur Régnier. Vous
75 rendrez certainement un grand service à notre langue dont ce poète est un ornement très considérable. Aucun n'a mieux pris que lui le véritable tour des anciens, et je suis persuadé que M. Despréaux ne l'a pas moins étudié que Perse et Horace. La barbarie qu'on remarque en
80 quelques endroits dans son style est celle de son siècle et non pas la sienne, mais il a des vers si heureux et si originaux, des expressions si propres et si vives que je crois que malgré ses défauts il tiendra toujours un des premiers

rangs parmi le petit nombre d'excellents auteurs que nous connaissons. Vous ne me parlez point de votre nouvelle édition de Boileau. Je vous prie de m'en donner des nouvelles à Bruxelles où je compte que nous serons vers la Saint-Jean. Je n'ose vous prier de m'écrire plus tôt, car ce serait trop exiger d'un ami aussi occupé que vous l'êtes que de lui demander plus de quatre ou cinq lettres par an. Mais si vous étiez à Paris vers ce temps-là ne pourrait-on point vous engager à pousser jusqu'aux Pays-Bas ? C'est un voyage de deux jours. Je sais plusieurs personnes qui attendent l'arrivée du prince pour y venir faire un tour. Rien ne me flatterait plus agréablement que la joie de vous y embrasser et de vous y renouveler les assurances de l'attachement plein d'estime avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

Au moins, monsieur, dès que les nouvelles publiques vous auront appris notre arrivée à Bruxelles, daignez me faire savoir si je dois vous écrire à Paris ou à Lyon.

LIV. — Brossette a Rousseau.

A Paris, ce 25 juin 1719.

Comme les nouvelles publiques, monsieur, m'apprennent que le prince Eugène n'est point parti de Vienne, je présume que vous y faites encore votre séjour et je vous y adresse cette lettre avant que je parte de Paris pour retourner à Lyon. Je compte d'y arriver dans dix ou douze jours, et c'est là que vous pourrez continuer à

m'honorer de vos lettres. Depuis plus d'un mois je fais chaque jour une forte résolution de vous écrire, mais une infinité d'affaires ou plutôt les distractions continuelles auxquelles on est livré en ce pays-ci m'ont détourné de cette occupation, la plus agréable que je puisse avoir. Je n'oserais presque vous parler de belles-lettres ni d'ouvrages d'esprit, car le goût est si fort changé à Paris sur cet article qu'on ne s'y reconnaît plus. Cependant le nouvel *Œdipe* de M. Arouet de Voltaire continue à faire du bruit, et, après avoir brillé longtemps sur le Théâtre Français avant son impression, il fait maintenant l'occupation des critiques subalternes, car il n'est point de coin de rue ni de boutique de libraire qui ne nous annonce en gros caractères des critiques ou des apologies de l'*Œdipe* ; de sorte qu'il faut qu'il y ait tout au moins une vingtaine de brochures pour ou contre cette nouvelle tragédie.

Rien n'est mieux pensé ni mieux écrit que ce que vous me dites dans la lettre que vous m'avez envoyée. Elle a fait l'empressement de tous les gens d'esprit à qui je l'ai montrée, et je n'ai pu la refuser à des personnes de considération qui m'en ont demandé des copies avec instance.

J'ai vu aussi celle que vous avez écrite à M. Arouet lui-même pour le remercier de l'exemplaire qu'il vous avait envoyé. Mais je doute que cette lettre dans laquelle vous lui marquez les principales beautés de sa pièce lui ait fait plus d''honneur et plus de plaisir que la lettre que vous m'avez adressée et qui en contient le jugement. Depuis trois semaines, M. de Voltaire est allé à Sully sur les bords de la Loire, où il passera le reste de l'été dans le dessein d'y composer une nouvelle tragédie dont il m'a expliqué le sujet et le plan. Elle sera intitulée *Artémire* [1].

---

1. On la représenta huit mois plus tard et elle tomba à plat.

Ses amis ont tâché de le détourner de cette entreprise et
40 lui conseillent de continuer un poème qu'il a commencé sur la destruction de la Ligue par Henri IV, dans lequel il y a déjà des morceaux que l'on trouve admirables.

L'abbé de Grécourt, chanoine de Tours, qui a beaucoup de vivacité et d'esprit, a composé depuis peu un
45 poème de quinze cents vers contre les Jésuites et contre la Constitution. Il en a fait la lecture en plusieurs endroits de Paris et tout le monde en a parlé avec de grands éloges. C'est un burlesque d'un genre nouveau, qui ne ressemble ni à Scarron, ni à Marot, ni au style du *Lutrin* ;
50 il tient plutôt du caractère badin de Chapelle. J'ai retenu ces deux vers qui sont tirés du portrait de M. le cardinal de Noailles :

> C'est un grand saint ; il n'a point de perruque.
> Il n'aime point : il est peut-être eunuque.

55 Ce poème est intitulé *Philotanus*, titre dont je vous laisse chercher l'étymologie. L'auteur est retourné à Tours depuis un mois. Je l'ai vu avec M. de Lasseré, votre ami.

Les fables de M. de La Motte sont imprimées, et bien
60 des gens leur refusent leur admiration. On n'y trouve pas ce naturel et cette naïveté qui font le principal caractère de la fable. J'en ai ouï blâmer quelques expressions que l'on trouve ou obscures, ou forcées, ou affectées, comme, par exemple, *le Greffier solaire*, pour un cadran qui marque
65 les heures ; *un Phénomène potager*, pour une grosse rave ; *un Pléonasme décidé*, etc. Comme l'édition est fort belle et ornée de magnifiques estampes, ne pourrait-on point lui faire l'application de ces vers du fameux rondeau contre Benserade ?

70 Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

A propos de ce rondeau, apprenez-moi qui en est l'auteur si vous le savez*. Je l'ai vu attribuer à Chapelle.
75 M. Despréaux m'a dit autrefois qu'il avait su le nom de l'auteur, mais qu'il l'avait oublié [1].

Pour revenir aux fables dont il s'agit, on m'assura ces jours passés qu'un poète de ce pays-ci [2] avait entrepris de les refondre toutes, qu'il voulait ensuite les faire impri-
80 mer avec ce titre : *Fables de M. de La Motte traduites en vers français*. C'est pour ne point encourir les peines portées par le privilège du Roi pour l'impression des œuvres de M. de La Motte ; car ce privilège défend à tous de traduire ces œuvres en latin, en grec et même en hébreu,
85 mais il ne défend point de les traduire en français.

Le Café des beaux esprits est tombé en enfance, et n'est presque plus composé que de grimauds, gens sans nom et sans mérite, au milieu desquels préside leur Apollon qui reçoit l'encens et les applaudissements de cette
90 troupe admiratrice. On a décidé, dit-on, dans cette assemblée que ce que nous appelons harmonie, douceur et agrément dans les mots était une idée chimérique et que tous les termes étaient également beaux, sonores et agréables. Conséquemment à cette décision, M. de La Motte lut, en
95 pleine Académie, le jour de la réception de M. l'abbé

* M. Stardin, maître d'hôtel de Madame, seconde femme de Monsieur, frère du roi. [*Note du manuscrit.*]

---

1. Voy. la lettre du 12 mars 1706 de Boileau à Brossette (*Correspondance*, p. 214) et aussi *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1899, p. 609.
2. François Gacon, qui exécuta sa menace.

Gedoyn, une ode en prose pour faire voir par preuve démonstrative que la cadence et la mesure des vers n'ajoutait rien à la beauté de l'expression : maxime dont je crois que vous aurez de la peine à convenir, si j'en
100 juge par votre dernière lettre, dans laquelle vous dites qu'un des avantages de la poésie sur la prose est l'harmonie et la proportion exacte des sons.

Puisque vous me demandez des nouvelles de mes notes sur Régnier, je vous dirai que sur votre invitation et sur
105 celle d'une infinité d'autres personnes j'avais résolu d'employer quelques moments pendant les Féries prochaines de l'automne à revoir mes notes et à les mettre en état ; mais les amis de feu M. Despréaux m'ont fourni une ample matière pour faire des augmentations considérables
110 à mon édition nouvelle de Boileau. Vraisemblablement ce sera l'objet de mes occupations pendant les vendanges, car, dans le reste de l'année, il ne m'est pas possible de vaquer à d'autres affaires qu'à celles de ma profession.

Si vous aviez été à Bruxelles dans le temps que vous
115 me marquez, j'étais presque résolu de pousser jusque-là pour vous y voir. M. Mazard, notre ami, aurait été de la partie, et c'est lui qui avait achevé de me déterminer à ce voyage, car nous sommes venus ensemble de Lyon. Il est présent à ce que je vous écris, et il me charge de vous
120 assurer de tous les sentiments d'estime et de considération que vous méritez. M. l'abbé Thoulier, qui est aussi venu nous joindre à Paris depuis un mois, vous donne les mêmes assurances de sa part. Jugez, monsieur, si nous sommes bien à plaindre quand nous sommes tous
125 trois ensemble. Il n'y manquerait qu'un quatrième tel que vous pour rendre notre plaisir parfait.

Un des amis de M. l'ambassadeur de l'Empereur m'a promis de faire mettre cette lettre dans le paquet de Son

Excellence, afin que vous la receviez plus promptement
130 et avec plus de sûreté. Je m'en vais attendre à Lyon votre réponse. Cependant soyez bien assuré qu'en quelque lieu du monde que je sois, je conserverai toujours pour vous l'attachement fidèle, sincère et respectueux avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant servi-
135 teur, BROSSETTE.

LV. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Vienne, le 4 mai 1720.

Il y a bientôt un an, monsieur, que vous n'avez ouï parler de moi et peut-être vous serez-vous accoutumé à m'oublier dans la pensée où vous aurez été que j'en ai
5 usé de la même manière à votre égard. J'avoue que les apparences vous y autoriseraient et que les plus habiles y seraient trompés. Cependant rien n'est plus vrai, monsieur, que depuis ce temps-là j'ai songé plusieurs fois à vous écrire et que je n'en ai été empêché que par l'espé-
10 rance de le pouvoir faire d'une distance moins éloignée, mon voyage de Bruxelles ayant toujours été pour moi le festin de Tantale que je vois sans cesse sous mes yeux sans pouvoir jamais y atteindre. Il y a treize mois que mon bagage est aux Pays-Bas et que je crois le suivre de mois
15 en mois. Je vous avais même mandé de ne plus m'écrire, ce que vous n'avez exécuté que trop ponctuellement, et je n'ai osé dans l'incertitude où j'étais de rester ou de partir me risquer à perdre les lettres que vous auriez pu m'adresser ici. Je suis encore aujourd'hui dans le même
20 cas, mais j'espère pourtant avoir encore le temps de recevoir votre réponse quand même nous partirions le mois

prochain comme on me le donne à entendre. L'impatience que j'ai d'apprendre des nouvelles de votre santé est le principal motif qui m'invite à rompre le silence, mais j'ai encore celui de la curiosité que vous m'avez donnée pour les remarques que vous préparez sur les poésies de Régnier et pour la seconde édition que vous promettez depuis deux ans sur celles de Despréaux. M. le prince Eugène qui a fait présent à une personne de ses amies de l'exemplaire qu'il avait de la première m'a chargé de savoir de vous s'il n'y aurait pas moyen d'en faire venir un autre de Genève en grand papier. Il a l'in-folio de Hollande qui est parfaitement beau, mais il veut avoir encore l'in-quarto que vous avez revu vous-même. Ainsi je vous demande en grâce de vouloir bien donner vos ordres pour me le faire envoyer à l'adresse de S. A. S. et je donnerai ceux qu'il faudra pour faire tenir au libraire l'argent qu'il faut lui donner. Il y a trop peu à dire sur les nouvelles de ce pays-ci et il y en aurait trop sur celles de France. Le mieux est de ne parler ni des unes ni des autres et de nous renfermer dans celles de la littérature qui pourtant me paraissent assez stériles depuis que le redoutable Mississipi fait l'objet de toutes les attentions. La contagion des actions de la compagnie n'est, s'il plaît à Dieu, point assez répandue dans la ville où vous résidez pour vous avoir fait discontinuer vos occupations littéraires. Je vous conjure de m'en donner au plus tôt des nouvelles et de songer qu'un homme qui a passsé un an sans en recevoir de vous est trop affamé pour attendre longtemps la réponse qu'il vous demande. J'ai l'honneur d'être avec tout l'attachement possible, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

Je vous supplie de m'écrire toujours sous l'enveloppe de M. Du Bourg, résident de France.

LVI. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 26 mai 1720.

Je veux bien, monsieur, que vous vous plaigniez de mon silence, pourvu que vous conveniez que vous n'êtes pas en droit de m'en faire des reproches. J'eus l'honneur de vous écrire à la fin du mois de juin de l'année dernière, environ huit jours avant que de partir de Paris, et je remis ma lettre à un des amis de M. l'ambassadeur de l'Empereur, qui me promit de la faire mettre dans le paquet de Son Excellence, afin que vous pussiez la recevoir et plus promptement et avec plus de sûreté. Il faut que ma lettre ne vous ait pas été rendue, puisque depuis onze mois qu'elle était écrite et envoyée vous ne m'aviez point fait de réponse. D'ailleurs, je n'osais pas vous écrire parce que vous m'aviez mandé bien positivement que vous deviez aller bientôt à Bruxelles, et je craignais d'envoyer ma lettre dans une cour tandis que vous étiez dans une autre. Je ne vous rappellerai point ici ce qui était contenu dans ma lettre, parce que les choses qui étaient nouvelles dans ce temps-là n'auraient pas le même agrément aujourd'hui. Je vous y parlais, entre autres, d'un poème non encore imprimé, qui fit beaucoup de bruit à Paris, l'été passé, et qui n'en ferait peut-être pas tant aujourd'hui parce que le public est occupé de soins bien différents. Le poème est contre la Constitution et contre les Jésuites. Il est intitulé *Philotanus*, titre fort bizarre dont je vous laisse chercher l'étymologie parce que je n'oserais la mettre sur le papier. L'auteur est un chanoine de Tours nommé de Grécourt. J'espère qu'au premier jour je pourrai vous en envoyer une copie, qui accompa-

30 gnera, s'il se peut, l'exemplaire que vous demandez des œuvres de Boileau. Je m'en vais écrire à MM. Fabri et Barrillot pour les prier de vous en faire tenir un exemplaire à l'adresse de S. A. S. Mgr le prince Eugène, comme vous le marquez. Je prierai aussi M. Sudre d'y donner ses 35 soins et je suis sûr qu'il le fera avec plaisir. Ne vous mettez point en peine du paiement de ce livre, parce que je m'en accommoderai avec mes libraires. Pendant l'automne prochain, à la campagne, je pourrai mettre la dernière main à la nouvelle édition de Boileau, qui sera bien 40 augmentée. Ensuite j'emploierai mes premiers moments perdus à revoir mes notes sur Régnier. Pour ce qui est, monsieur, de l'édition de vos poésies, vous nous la faites bien attendre. J'appris, ces jours passés, qu'on les réimprimait ici, à Lyon, sur l'édition de Soleure. Quand 45 l'impression sera achevée, je vous en enverrai un exemplaire si vous le souhaitez.

Vous avez raison de dire que les nouvelles de la littérature sont bien stériles, et elles le seront bien davantage à l'avenir, à cause de l'étrange innovation des affaires du 50 royaume. Un arrêt lancé du conseil le 21 de ce mois qui diminue d'un quint la valeur des billets de banque et des actions a jeté la consternation dans tous les esprits.

Vous avez su que l'*Artémire* de M. Arouet de Voltaire était tombée dès la première représentation à n'en jamais 55 relever[1]. J'avais prédit à l'auteur que cette tragédie, dans laquelle il n'était soutenu que par son seul génie, n'aurait pas la destinée de son *Œdipe*; c'est trop d'ouvrage à la fois, surtout pour un jeune homme, que d'avoir à inventer la fable, les caractères, les sentiments et la disposition,

---

1. Le 15 février 1720. Cet échec irrita tellement Voltaire qu'il vint, dit-on, sur le théâtre apostropher le parterre, qui l'accueillit mieux que la pièce.

60 sans parler de la versification... Mais à propos d'*Œdipe*, un jour, M. de Fontenelle, avec cette politesse que vous lui connaissez, disait à M. de Voltaire que sa tragédie était fort belle, mais que sa versification était trop forte et trop pleine de feu. M. de Voltaire lui répondit qu'il 65 ferait son profit de cette critique, *et pour apprendre*, dit-il, *à me corriger, je m'en vais lire vos pastorales*.

Voici un fait qui vous regarde et que je tiens d'un témoin auriculaire. Quelque temps après la publication des fables de M. de La Motte, on en parla au coucher de 70 Mgr le Régent. Deux ou trois courtisans, amis de M. de La Motte, affectèrent, à plusieurs reprises, de relever le mérite des fables nouvelles, sans que le régent dit un seul mot. Enfin, après un long silence, S. A. R. répondant à sa pensée dit tout haut : « Il faut convenir que nous 75 n'avons de véritable poète que Rousseau. » Il ne se trouva aucun courtisan assez courageux pour faire valoir cette occasion en votre faveur. Si j'avais eu l'honneur d'être là, je crois que j'aurais eu la force de représenter à S. A. R. combien la France perdait par l'éloignement d'un homme 80 tel que vous. Il faut quelquefois moins que cela pour faire de grands changements.

Je vous prie de me donner plus souvent de vos nouvelles et de ne pas interrompre un commerce qui fait un des plus grands plaisirs de ma vie. Je suis, etc.

LVII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 2 juillet 1720.

Après une si longue interruption de commerce, j'avoue, monsieur, que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de

m'écrire du 26 mai a eu pour moi tous les charmes de la nouveauté ; cependant je serais très fâché d'être exposé à avoir une seconde fois le même plaisir. Vos lettres n'ont pas besoin du secours de la rareté pour m'être infiniment précieuses, et de tous les contretemps qui ont accompagné le délai d'un voyage que j'ai cru certain, celui d'avoir passé un an sans recevoir de vos nouvelles m'a été le plus insupportable. Celle que vous m'aviez écrite par la voie de M. de Kinigsek ne m'a point été rendue et il faut qu'on ait négligé de la remettre à cet ambassadeur qui me fait l'honneur d'être de mes amis particuliers, ayant toujours été fort exact pour tout ce qui me regarde. Nous préviendrons un pareil inconvénient en nous servant de la voie ordinaire et de l'adresse de M. du Bourg, qui est infaillible, soit que je reste ici, soit que j'aille aux Pays-Bas.

J'ai remis à ce temps-là, comme je crois avoir eu l'honneur de vous l'écrire, la nouvelle édition de mes poésies que je ne puis faire imprimer que sous mes yeux et qui est depuis plus de deux ans en état de paraître en trois volumes ou en un volume in-4°. Je n'y ai rien ajouté depuis. Rien ne réveille ici ma paresse naturelle et les autres amusements que j'y trouve valent mieux que celui-là. Je crois que tout honnête homme dans son état doit se regarder comme tributaire du public, mais quand on lui a donné une partie de sa vie, il peut être permis de garder l'autre pour soi. Gardez-vous bien cependant, monsieur, d'adopter cette maxime ; nous y perdrions trop. Vous nous devez une seconde édition du Boileau et des éclaircissements sur Régnier. Ces deux auteurs qui font un des plus grands ornements de notre langue ne peuvent non plus se passer de vous que nos belles-lettres ne peuvent se passer d'eux. Après cela nous consentirons que vous vous reposiez sur vos lauriers. Je suis bien obligé

à Messieurs de Lyon de l'honneur qu'ils me font en réimprimant mon édition de Soleure. Je crains cependant que l'attente où on est de la seconde que je prépare ne 40 fasse tort à la leur. Ils auraient pu attendre quelque temps s'ils n'avaient eu que leur profit en vue.

Le poème dont vous me parlez de M. de Grécourt m'est parfaitement connu par de longs fragments qu'on m'en a envoyés de Paris, il y a plus d'un an. Si vous l'avez en 45 entier, je le recevrai avec plaisir. L'histoire de la Constitution faite par le Diable est une des idées les plus bizarres que je connaisse. Je suis persuadé que tout le monde voudrait avoir le génie de l'auteur, mais que personne ne voudrait avoir fait son ouvrage, quelque esprit qu'il y ait 50 mis. L'enjoûment doit avoir ses bornes et le dérèglement dans la joie fait sur les esprits raisonnables le même effet que la tristesse, surtout dans des ouvrages de longue haleine comme cette satire mordante qui doit avoir près de quinze cents vers, si l'auteur a voulu traiter toutes les 55 parties de son sujet.

Je ne vous dirai rien des changements de scène qui viennent de se passer en France. Il faut voir la fin du spectacle avant que d'en porter son jugement. Ce qu'il y a à faire, c'est de prier Dieu que le bien ou le mal qui 60 doit nous arriver arrive bientôt. Si vous êtes encore en commerce avec M. l'abbé Thoulier, dites-lui qu'il a ici un très bon ami en la personne d'un des miens, qui est M. l'abbé Strickland, avec qui je parle très souvent de lui et qui a parfaitement réussi en cette cour. C'est un 65 homme qui selon toutes les apparences fera un jour un grand personnage dans le monde, et je vois avec beaucoup de plaisir que M. Thoulier entre pour beaucoup dans les vues qu'il a pour lui-même. J'attends de vos nouvelles avec une impatience égale à l'estime et à l'attachement

avec lequel je suis toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LVIII. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 10 septembre 1720.

Ce mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur,
Inventa pour punir les crimes de la terre;
La Peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom,

désole toujours la ville de Marseille. Elle y a commencé par le peuple et s'est étendue ensuite indifféremment à toutes sortes de gens; de sorte que l'on fait monter aujourd'hui le nombre des personnes mortes à plus de vingt-cinq mille. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le 21 et le 22 du mois d'août, il en mourut huit cents. Croiriez-vous pourtant, monsieur, que le plus grand mal n'est pas la contagion, et qu'ils souffrent encore plus par la disette de toutes les choses nécessaires à la vie? Nommez-moi quelque chose de pire que d'être exposé en même temps à la peste et à la famine. Ajoutons encore l'affreux spectacle d'une ville remplie de morts et de mourants, et la crainte continuelle d'être frappé d'un mal qui ne laisse qu'un intervalle de vingt-quatre heures entre la santé et la mort. Les villes voisines, et celle de Lyon en particulier, prennent toutes les précautions possibles pour se garantir d'un fléau si dangereux, en évitant toute sorte de communication. Dieu veuille nous en préserver. Nous souffrons assez d'autres maux par l'affreux dérangement qui est arrivé dans nos affaires, et Dieu ne nous en veut pas donner au delà de nos forces.

Vous avez appris la perte qui est arrivée dans le monde savant par la mort de Mme Dacier[1]. Cette dame est généralement regrettée et elle mérite de l'être ; on trouve rare-
30 ment des personnes aussi vertueuses qu'elle et peut-être ne trouvera-t-on jamais de femme aussi savante qu'elle l'était. Quand je la vis à Paris, l'année passée, M. Dacier et elle me parurent avoir pour vous des sentiments d'une véritable distinction.

35 Le jour de la mort de Mme Dacier a été un jour malheureux pour les gens de lettres, car M. Vergier[2], ci-devant commissaire de la marine à Dunkerque, qui s'était acquis un grand nom par ses poésies et surtout par des parodies d'une grande délicatesse, fut enlevé au monde le même
40 jour, ou plutôt la nuit suivante, par une mort funeste. Il avait soupé chez Mme Fontaine, fille de Dancourt et veuve d'un autre commissaire de la marine de ses amis ; et, comme il se retirait entre minuit et une heure, sans laquais et sans lumière, il fut assassiné au coin de la rue du Bout-
45 du-monde aboutissant sur la rue Montmartre, par trois personnes masquées qui lui donnèrent un coup de pistolet à la gorge et trois coups de poignard dans le cœur. On ignore la cause de cet assassinat, car M. Vergier ne fut point volé et l'on ne sait pas qu'il eût aucun ennemi,
50 étant d'un caractère fort doux et d'un commerce fort agréable : ainsi il y a lieu de croire que ce malheureux assassinat a été fait par méprise*. Cependant quelques-

* On a su depuis que l'auteur de cet assassinat était un voleur connu sous le nom du chevalier Le Craqueur, avec deux autres complices, tous camarades du fameux Louis-Dominique Cartouche, chef des voleurs.

Le chevalier Le Craqueur fut rompu vif à Paris, le 10 juin

1. Le 17 août 1720.
2. Jacques Vergier était né à Lyon le 3 janvier 1655. Il fut assassiné le 23 août 1720.

uns l'ont attribué à une parodie extrêmement satirique, qui parut quelques jours auparavant et dont on crut qu'il
55 était l'auteur, quoîque sans aucun fondement et même contre toute apparence. Cette parodie est de la dernière scène de *Mithridate*, tournée contre M. le Régent, M. le Duc et Law. C'est tout ce que je puis vous en dire dans une lettre. M. Vergier était de Lyon et j'avais l'honneur
60 d'être de ses amis.

Il paraît un autre ouvrage intitulé *les Philippiques*, qui est beaucoup plus malin que la parodie dont je viens de vous parler. Ce sont trois odes, qui contiennent plus de sept cents vers et que je regarde comme la plus violente
65 satire qui ait jamais paru. On l'attribue à un auteur que vous connaissez et qui a travaillé pour le théâtre[1]. Mais les conjectures que l'on fait sur cela, comme sur bien d'autres choses, sont sujettes à de grandes erreurs et à de dangereux inconvénients. Réjouissez-vous, monsieur, de
70 n'être pas à Paris dans ce temps orageux; deux ou trois cents lieues de pays ne sont pas un trop long intervalle pour vous mettre à couvert des soupçons et de la calomnie.

Un de mes amis vient de me montrer deux lettres qu'il
75 a reçues d'Aix-en-Provence, lesquelles contiennent un détail circonstancié des malheurs de Marseille. J'ai cru que vous ne seriez pas fâché de voir ces lettres et je vous en envoie une copie. Vous devez avoir reçu présentement celle du *Philotanus*, suivant les avis que j'ai reçus de
80 M. Sudre. Je suis, etc.

1722, et avoua ce meurtre avec plusieurs autres. Son dessein était de voler M. Vergier, mais il en fut empêché par un carrosse qui passa dans le moment que ces trois voleurs venaient de le tuer. [*Note du manuscrit.*]

---

1. Lagrange-Chancel.

LIX. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 28 octobre 1720.

Votre lettre est venue bien à propos, monsieur, pour me rassurer sur les inquiétudes que votre silence commençait à me donner. Nous vivons dans un temps si calamiteux que les moindres choses suffisent pour noircir l'imagination et votre pays est devenu une scène tragique où on ne connaît plus d'autres passions que celles de la pitié et de la crainte. Je parle pour les honnêtes gens, car les marques de la fureur qui transporte les autres viennent tous les jours jusqu'ici et la contagion dont les esprits sont infectés dans la capitale n'est pas moins digne d'horreur que celle qui désole Marseille est digne de compassion. J'ai vu et lu tout de leur long ces ouvrages monstrueux dont vous me parlez, monsieur, avec tant de discrétion et j'avoue que s'ils étaient faits contre le plus vil particulier du royaume, encore mériteraient-ils un châtiment exemplaire, mais il faudrait que ce châtiment se fit dans les formes, sur des convictions certaines et non sur des soupçons vagues ou des dénonciations malignes. Rien ne serait plus absurde que de soupçonner le pauvre Vergier d'avoir fait une pièce aussi misérable que la parodie de la dernière scène de *Mithridate*. Cependant, comme on ne juge des choses en France que sur les noms, il aura peut-être suffi que quelqu'un ait parlé de lui comme d'un auteur de parodies pour le faire condamner sur l'étiquette. La colère n'aime pas les examens ; il faut de la patience et du sang-froid pour chercher la vérité et des gens offensés n'en sont pas capables. M. Vergier que j'ai fort connu était par son caractère l'homme du monde le moins soupçonnable

30 d'une telle méchanceté; philosophe, homme de société, beaucoup d'agrément dans l'esprit sans aucun mélange de misanthropie ni d'amertume, nous n'avons peut-être rien dans notre langue où il y ait plus de naïveté, de noblesse et d'élégance que ses chansons de table qui sont aussi ce 35 qu'il a fait de meilleur et qui pourraient le faire passer à bon droit pour l'Anacréon français. Nous les chantons tous les jours ici avec mylord Cadogan qui a passé quatre mois avec l'auteur à Dunkerque, lorsqu'il y était prisonnier, et qui le regrette fort, aussi bien que moi. Sa perte 40 à cet égard est irréparable. Celle de Mme Dacier, dans un genre plus utile, ne l'est pas moins. Sa traduction de *l'Iliade* est un chef-d'œuvre et ses notes sur ce poème et sur *l'Odyssée* sont ce que je connais dans notre langue, après le traité du P. Le Bossu, de plus propre à régler le 45 génie d'un poète. Les novateurs gagnent beaucoup à la mort de cette illustre personne qui était aujourd'hui la seule dont l'autorité et le savoir pût encore les tenir en bride.

Au reste j'ai su, quoique vous ne m'en parliez point par 50 discrétion, que dans tout le débordement de tous ces infâmes vers satiriques qui courent le monde, mes ennemis ne m'ont point oublié. Ce serait bien pis si j'étais assez malheureux pour vivre dans un pays aussi livré à l'impudente calomnie que la France l'est aujourd'hui. Mais soyez 55 persuadé, monsieur, que jusqu'à ce que je voie ceux qui font des crimes pour en charger les autres démasqués et punis, je ne voudrais pas être à Paris même en peinture et que je ne connais de patrie que les lieux où la vertu et l'honneur peuvent vivre en sûreté.

60 Les nouvelles que nous avons des ravages que la peste fait en Provence ne nous rassurent point encore. Quelques lettres disent qu'elle est dans le Comtat d'Avignon. Dieu

vous en préserve. Les Ninivites sont déjà assez châtiés. C'est bien leur faute s'ils ne reconnaissent point encore
65 la main de Dieu dans les afflictions dont ils sont accablés.

Parlons de choses moins lugubres. Quand donc est-ce, monsieur, que vous donnerez au public votre seconde édition des notes sur Boileau ? et ne voulez-vous point
70 aussi mettre la dernière main à celles que vous nous avez promises sur Régnier ? Vous ne m'en parlez point dans la lettre à laquelle je réponds ici. Je vous conjure de m'en dire quelque chose dans la première, car j'ai une impatience que je ne puis assez vous exprimer de voir paraître
75 ces deux ouvrages éclaircis de votre façon, et surtout le dernier qu'on commence assez à oublier en France et qui est pourtant dans la catégorie poétique un de ceux qui lui fait le plus d'honneur. A l'égard du premier, vous avez laissé si peu de choses à désirer que tout autre que vous
80 qui y voudrait ajouter quelque chose courrait risque de le gâter plutôt que de l'embellir. M. le prince Eugène l'a reçu et je vous en remercie aussi bien que du *Philotanus*. J'envoie à M. Sudre de quoi payer le libraire. Je suis toujours avec tout l'attachement et toute l'estime possible,
85 monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

LX. — Sudre a Brossette.

A Genève, le 7 novembre 1720.

Voici, monsieur, la réponse de M. Rousseau à votre dernière lettre ; vous voyez qu'il a bien reçu le Boileau

pour S. A. S. Mgr le prince Eugène, et le *Philotanus* manuscrit, qui a été imprimé en Hollande. J'exécute avec plaisir la prière que me fait M. Rousseau dans sa manière ordinaire, c'est-à-dire pleine d'esprit. Voici les termes; je ne dois pas vous les cacher, puisqu'ils vous regardent et que rien n'est dit avec plus de justice.

« Je vous supplie de faire tenir *au plus tôt* à M. Brossette ma lettre ci-jointe, suivant l'instruction que les Florentins donnèrent autrefois à leurs ambassadeurs auprès de Maximilien : *Tanto più presto andate, tanto più presto tornate.* J'ai encore plus d'envie qu'eux de recevoir promptement le retour de mes lettres, et je n'aurais rien à dire de votre honnêteté obligeante si vous pouviez obtenir de M. Brossette qu'il fût un peu plus diligent à me donner de ses nouvelles, etc. »

Je fais volontiers les mêmes souhaits que M. Rousseau sur vos lettres, mais j'excuse par les malheureuses circonstances où chacun se trouve partout, environné de gardes à cause de ce fléau terrible de la contagion en Provence où l'on nous assure ici qu'elle diminue considérablement chaque jour. Le Seigneur en soit loué! Le désordre affreux du commerce et des affaires des papiers à Paris a passé jusques en Angleterre et en Hollande avec grand danger de plusieurs banqueroutes aussi bien qu'en France à cause de ces temps calamiteux. Nous avons ici la suspension de paiement de la part de M. Boissier l'aîné, qui était une de nos plus riches maisons. On n'espère pas d'y rien perdre, y ayant de bons effets et en quantité qui feront de l'argent comptant dans un meilleur temps; en attendant il paie l'intérêt à 4 %. Je prie Dieu qu'il vous garde de vous trouver intéressé à Lyon en pareille déroute. Le Seigneur m'a garanti jusqu'ici des présentes. J'ai eu de la joie d'apprendre que les vivres n'étaient pas

trop chers à Lyon, par rapport du moins aux temps malheureux ; car je connais d'ancienne vue la misère extrême qui aurait régné dans la multitude de vos pauvres
40 ouvriers en soie, qui apparemment ne travaillent pas trop à présent.

Je fais bien des vœux pour vous, monsieur, de qui j'ai l'honneur d'être toujours bien parfaitement le très humble et très obéissant serviteur, SUDRE.

LXI. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 15 avril 1721.

Si j'avais autant de loisir, monsieur, que j'ai de bonne volonté, vous recevriez chaque mois une de mes lettres, tout au moins, et je trouverais peut-être assez de matière
5 pour les remplir ; mais vous savez que les personnes bien occupées et même souvent celles qui ne le sont point ne font qu'une partie de ce qu'elles voudraient faire. Si vous aviez la complaisance quelquefois de me reprocher l'énormité de mon silence, la matière ne vous manquerait pas
10 aussi et je ferais de nouveaux efforts pour m'acquitter envers vous. En attendant que je puisse mériter ces reproches obligeants de votre part, je vais tâcher, monsieur, de vous amuser par le récit des nouvelles qui se présentent.

15 La maladie contagieuse de Provence est beaucoup diminuée ; mais le mal a été si grand dans la plupart des lieux auxquels il s'est attaché que l'on regarde sa diminution comme un avantage considérable. Marseille en est presque délivrée, Aix est beaucoup soulagée, Toulon est

toujours assez mal, et les autres villes voisines ont pris de si grandes précautions pour s'en garantir que la maladie n'y a pas fait de grands progrès. Comme elle ne se répand que par une communication immédiate des personnes ou des marchandises, les habitants de Tarascon se sont imposé la loi de faire une exacte quarantaine en s'enfermant dans leurs maisons avec défense d'en sortir sous peine de la vie. Enfin les grands soins que l'on prend partout font espérer que tout se dissipera sans de plus grands accidents.

Les amis de Mme Dacier ont honoré sa mémoire et son tombeau de diverses poésies. M. l'abbé Fraguier entre autres a fait une belle élégie latine pour consoler M. Dacier, et voici une épitaphe de la façon de M. de La Monnoye [1] :

Conjuge Dacerio, Tanaquillo digna parente,
Hic, par ambobus quæ fuit, Anna jacet.
Hæc et Aristophanem docuit, Latiumque Menandrum,
Hæc et Mæoniden Gallica verba loqui.
Hanc igitur meritis pro talibus Attica posthac,
Hanc Latia, hanc semper Gallica Musa canant.

Voici le fragment d'une lettre de M. de Voltaire à M. le duc de Sully :

Peut-être, les larmes aux yeux,
Je vous apprendrai pour nouvelle
Le trépas de ce vieux goutteux
Qu'anima l'esprit de Chapelle ;
L'éternel abbé de Chaulieu
Paraîtra bientôt devant Dieu,
Et si d'une Muse féconde

1. Brossette a inséré dans son manuscrit une feuille imprimée de quatre pages, contenant l'élégie de Fraguier et l'épitaphe de La Monnoye.

Les vers aimables et polis
50 Sauvent une âme en l'autre monde,
Il ira droit en Paradis.
L'autre jour à son agonie,
Son curé vint de bon matin
Lui donner en cérémonie,
55 Avec son huile et son latin,
Un passeport pour l'autre vie.
Il vit tous ses péchés lavés
D'un petit mot de pénitence,
Et reçut ce que vous savez
60 Avec beaucoup de bienséance.
Il fit même un fort long sermon
Qui satisfit son auditoire ;
Tout haut il demanda pardon
D'avoir eu trop de vaine gloire.
65 C'était là, dit-il, le péché
Dont il fut le plus entiché,
Car on sait qu'il était poète,
Et que sur ce point tout auteur,
Ainsi que tout prédicateur,
70 N'a jamais eu l'âme bien nette.

On n'a point pu découvrir les assassins du pauvre Vergier, mais on n'a pas laissé de faire contre eux les procédures ordinaires. Ils ont été condamnés à être rompus, et le jugement a été exécuté par effigie. La famille et les 75 amis de Vergier, qui ont vu l'éloge que vous en faites dans la lettre que vous m'avez écrite, m'ont prié de vous en remercier. On m'a promis de m'envoyer de Paris tous ses ouvrages écrits de sa main et trouvés chez lui après sa mort.

80 On a représenté sur le Théâtre-Français une tragédie nouvelle, intitulée *les Machabées*, qui a eu, dit-on, beaucoup de succès. On en ignore l'auteur, qui s'est dérobé jusqu'à

présent à la curiosité publique[1]. La pièce n'a pas encore été imprimée. Dufresny a fait jouer une comédie de sa façon, que je ne connais point et qui s'appelle, ce me semble, *Le mariage mal assorti*[2].

Parmi un grand nombre d'inscriptions qui ont été proposées pour être gravées sur les quatre faces du piédestal de la statue équestre érigée à Lyon, voici celles qui ont paru les meilleures.

PREMIÈRE FACE.	PREMIÈRE FACE.
Ludovico magno.	*Ludovico magno* *Regi, Patri, Heroi.* *Anno M. D. CC. XIII.*
SECONDE FACE.	SECONDE FACE.
Optimo *& amantissimo Principi* *Francis. de Villeroy* *Urbis et Provinciæ* *Gubernator.*	*Veræ Religionis* *Adsertori.*
TROISIÈME FACE.	TROISIÈME FACE.
Publicæ *Felicitatis auctori,* *Mercat. præpos. coss.* *& cives Lugdunenses*	*Bonarum artium* *Parenti.*
QUATRIÈME FACE.	QUATRIÈME FACE.
Æternum *Amoris et Fidei* *Monumentum* *pos. M. D. CC. XIII* *perf. M. D. CC. XX.*	*Belli et pacis* *Arbitro.*

1. Elle était de La Motte et fut représentée le 6 mars 1721.
2. Représentée le 14 février 1721, sous le titre : *le Mariage fait et rompu.*

Les figures et les ornements qui sont placés dans les quatre tables du piédestal en cachent une grande partie et ne laissent pas de place pour des inscriptions plus étendues que celles de la première colonne. On trouve trois défauts dans les inscriptions de la seconde colonne. Le premier est que ce sont plutôt des légendes de médailles que des inscriptions pour un monument aussi grand, aussi superbe et aussi auguste que celui dont il s'agit. Le second défaut est que ces inscriptions ne disent rien de nouveau, et le troisième est qu'elles ne font aucune mention du monument ni des personnes qui l'ont érigé, ni du lieu même où il a été érigé. Apprenez-moi un peu ce que vous pensez de tout cela, aussi bien que de la lettre que j'ai écrite au P. Tournemine et dont je vous envoie une copie. Il s'agit entre lui et moi d'un petit démêlé dont je suis bien aise que vous ayez connaissance, et c'est ce que ma lettre vous apprendra. Il y a cinq mois et plus que je la lui fis rendre par un de mes amis, et comme il n'a pas daigné me faire réponse, je serais presque tenté de dire avec Cicéron : *Quid putem ? contemptumne me ? non video, nec in vita, nec in gratia, nec in rebus gestis, nec in hac mea mediocritate ingenii, quid despicere possit Antonius.* Faites-moi part de vos réflexions et surtout de vos corrections, si vous trouvez que ma lettre les mérite ; vous savez combien de cas je fais des unes, et avec quelle déférence je reçois les autres. Vous ne devez pas douter non plus des sentiments pleins d'estime et de considération avec lesquels je suis, monsieur, etc.

Je vous fais part de deux vers latins attribués au P. Buffier et adressés au P. Tournemine :

Quam bené de facie versa tibi nomen, amicis
Tam cito qui faciem vertis, amice, tuis.

LXII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 18 juin 1721.

Quelque impatience que j'aie de recevoir de vos nouvelles, monsieur, je ne suis point assez injuste pour exiger de vous une exacte correspondance. Sans parler de vos occupations qui sont une excuse plus que légitime, je compte trop sur votre amitié pour la faire dépendre d'un peu plus ou d'un peu moins d'exactitude. C'est un signe pour l'ordinaire assez équivoque et l'expérience m'a fait connaître plus d'une fois que ceux qui nous trompent sont ceux qui nous négligent le moins. J'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 15 avril et j'y aurais plus tôt répondu si je n'avais pas cru recevoir peu de temps après votre lettre imprimée au P. de Tournemine. Je voulais n'en pas faire à deux fois et pouvoir joindre mon sentiment sur cette lettre à ma réponse ; mais comme je ne sais pas jusqu'où cette attente pourrait me mener, j'aime mieux vous écrire moins au long que de différer plus longtemps à vous écrire.

L'épitaphe latine que vous m'envoyez m'a paru fort bien. Elle est simple et dit ce qu'elle doit dire d'une manière nette et concise et sans recourir à ces pensées recherchées et à ces brillants hors-de-place que les petits esprits ont mis si fort à la mode depuis une vingtaine d'années. Je suis persuadé que l'élégie de l'abbé Fraguier sur le même sujet sera encore meilleure. C'est un homme d'un goût exquis dans tout ce qu'il fait et d'un jugement sûr pour tout ce que font les autres. Vous m'avez parlé autrefois d'une dissertation de lui sur Pindare dont vous eûtes même la bonté de me transcrire un morceau que

30 je trouvai admirable. Ne pourrais-je point avoir la pièce entière ? J'en aurais actuellement besoin et vous me feriez plaisir de me l'envoyer par la poste si le volume n'en est point trop gros. A l'égard du fragment de la lettre de M. Arouet, j'en trouve les vers joliment tournés, mais à 35 vous dire le vrai, tout ce que j'ai vu de ce jeune homme depuis ses dissertations sur les trois Œdipes me fait craindre qu'il ne prenne trop aisément des impressions de ceux avec qui il passe sa vie, et que l'esprit des autres ne passe trop facilement dans le sien qui est beaucoup 40 meilleur. Je reconnais celui du défunt dans la façon cavalière dont il traite trois de nos plus augustes sacrements et je m'étonne qu'il n'ait pas reconnu dans le commerce de celui dont il fait une si belle oraison funèbre combien fastidieuse chose c'est qu'un vieux badin qui confond tous 45 les sujets dans le même badinage.

Il y a longtemps que j'entends parler de la tragédie des *Machabées*. On doit me l'envoyer dès qu'elle sera imprimée. Personne ne m'en a pu dire l'auteur et je n'en connais aucun qui soit capable de faire une pièce marquée à 50 un aussi grand coin qu'on le dit de celle-là. Quelques-uns l'ont attribuée à La Motte, mais s'il n'y a ni pointes ni pensées fleuries ni petites finesses d'esprit, elle ne saurait être de lui.

Je viens à vos inscriptions pour la statue équestre de 55 Louis le Grand. Il est fâcheux que dans un monument élevé à la gloire d'un prince de cette réputation on n'ait pas songé à laisser assez de place pour parler d'une partie de ce qui caractérise son règne, et qu'on ait eu plus d'égard à la gloire du sculpteur qu'à celle du monarque. 60 Je suis entièrement de votre avis sur celles de la seconde colonne. Elles ressemblent plutôt à des légendes de médailles qu'à des inscriptions, elles ne disent rien que

de vague et n'apprennent rien de ceux qui ont érigé le monument, omission qui ne saurait être excusée par aucun exemple. Celles de la première colonne sont infiniment meilleures, mais, pour en mieux juger, il faudrait savoir ce que les ornements du piédestal peuvent avoir de commun avec ce qui est écrit sur les faces. Si la chose est indifférente, il me semble que comme cette statue a été faite l'année de la paix de Rastadt qui fait le couronnement de la vie du roi, il vaudrait mieux parler d'un aussi grand dénouement que de se contenter du lieu commun de *publicæ felicitatis auctori* qui a été dit cent fois, même des plus mauvais princes. Voici donc comme je voudrais tourner ces quatre petites inscriptions, eu égard au peu de place que laissent les faces du piédestal :

PREMIÈRE FACE.

Ludovico Magno
Optimo
et amantissimo Principi.

TROISIÈME FACE.

Franc. de Villeroy
Urb. & Prov. Gubernator,
Mercat. præpos. coss.
& cives Lugdun.

SECONDE FACE.

Bello feliciter confecto,
Pace
Orbi datâ.

QUATRIÈME FACE.

Æternum
amoris et fidei monumentum
Pos. M. DCC XIII.
Perf. M. DCC XX.

Je ne vous parlerai plus de votre seconde édition de Boileau, puisque c'est des libraires de Genève qu'elle dépend. Celle qu'on a faite en Hollande d'après votre première est si belle in-folio que je souhaiterais qu'elle mît le cœur au ventre à MM. Fabri et Barrillot pour une seconde qui ne lui cédât point. Ce livre en vaut bien la peine et plus l'impression en sera magnifique moins courra-t-elle le risque d'être contrefaite. Pour Régnier, vous ne

95 m'en parlez plus. Je serais bien fâché si vous ne laissiez rien au frère aîné après avoir si bien partagé le cadet. Je suis toujours avec tout l'attachement et toute l'estime imaginables, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LXIII. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 12 juillet 1721.

Ma lettre sera fort courte, monsieur, mais elle est si bien accompagnée que vous y perdriez si elle était plus longue. Je vous envoie une copie du discours fait par 5 M. l'abbé Fraguier, le jour de sa réception à l'Académie des belles-lettres, sur le caractère de Pindare. Vous êtes cause que j'ai relu ce discours et je l'ai trouvé admirable. Je ne doute pas que vous n'y trouviez le même agrément, et j'ai souhaité plusieurs fois en le lisant que la vive pein- 10 ture que l'auteur y fait de l'enthousiasme réveille en vous ce feu divin, qui vous inspirait quand vous composâtes votre ode sur la naissance de M. le duc de Bretagne et celle sur la Fortune. Je joins à ce discours quelques fragments que l'on m'a envoyés de la tragédie des *Macha-* 15 *bées*, et vous jugerez aisément par cet échantillon si la pièce n'est point de M. de La Motte. Bien des gens m'ont assuré que M. le chancelier d'Aguesseau y a beaucoup de part, et qu'il s'était donné cet amusement dans sa retraite du Fresne, avec une autre personne dont j'ai oublié le 20 nom. D'autres ont cru qu'elle avait été commencée par feu M. Racine même. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas qu'elle ait été encore imprimée.

M. Sudre me fait espérer que vous recevrez bientôt la

copie manuscrite que je vous ai envoyée de ma lettre au
25 R. P. de Tournemine. J'ai intérêt qu'elle ne vous soit pas rendue avec le discours de M. l'abbé Fraguier, car il n'est pas avantageux de paraître de front avec un écrivain tel que lui. Cependant, monsieur, vous m'avez promis de me dire votre sentiment avec franchise sur ma lettre. Je
30 l'attends avec autant d'empressement que j'en ai à vous assurer de l'estime parfaite avec laquelle je suis, etc.

Je me propose pendant ces vacations prochaines d'achever mes notes sur Régnier. Il n'est pas possible qu'elles soient aussi historiques, aussi remplies ni aussi intéres-
35 santes que celles que j'ai faites sur Boileau, et vraisemblablement le frère aîné sera plus mal partagé que le cadet. Cependant j'espère de le faire paraître dans le monde avec honneur.

LXIV. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 1er septembre 1721.

Permettez-moi, monsieur, de vous adresser cette lettre pour M. l'abbé Thoulier. Il y a très longtemps que je lui dois une réponse, et, ne sachant où l'envoyer, je me suis
5 imaginé que vous voudriez bien me tirer d'affaires ; mais pour ne vous point incommoder d'un port de lettre, j'ai attendu une occasion pour vous la faire tenir en main propre et sûrement. L'interdiction des marchandises de France me prive de la lecture du livre de *la Nature des*
10 *Dieux* que cet illustre ami a eu la bonté de m'envoyer de Paris, et j'en suis d'autant plus affligé qu'ayant dès longtemps fait un de mes systèmes des sentiments de l'au-

teur romain, je comptais de faire une de mes études des remarques du traducteur français. Je vois bien qu'il faudra me résoudre à attendre qu'il ait plu à Dieu de délivrer la Provence du fléau qui l'afflige, à moins que les Hollandais ne soient assez diligents pour nous mettre en état de recevoir leur édition avant celle de Paris. Mais vous, monsieur, ne nous ferez-vous plus rien voir de nouveau et vos occupations ne vous permettent-elles point d'achever ce que vous avez commencé sur les satires de Régnier? Ce serait certainement une perte pour notre nation à qui cet auteur peut faire beaucoup d'honneur lorsqu'il sera expliqué par un homme comme vous. Je n'ose vous trop presser de m'écrire plus souvent, connaissant combien votre temps vous est cher, mais je vous prie au moins de vous souvenir quelquefois de moi et de ne pas tout à fait oublier que vous avez sur les frontières de la Pannonie et dans le voisinage des Quades et des Daces un ami zélé qui regarde tous vos avantages comme les siens propres et qui fait profession d'être avec une aussi parfaite estime et un dévouement aussi sincère que personne qui soit au monde, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LXV. — ROUSSEAU A L'ABBÉ THOULIER.

A Vienne, le 1er septembre 1721.

Ce n'est point par ma faute, monsieur, que je réponds si tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 6 mai dernier. Elle ne m'a été rendue, je ne sais pourquoi, qu'au commencement du mois dernier ; et,

comme elle me faisait espérer que je recevrais bientôt dans le ballot de livres que M. Mariette envoie à M. de Saint-Saphorin celui dont vous avez la bonté de me faire présent et que j'attends avec tant d'impatience, je voulais
10 pouvoir confondre dans une même réponse mes remerciements avec mes éloges et vous mettre en état de juger du profit que j'aurais fait à la lecture d'un ouvrage, dont je conçois d'avance toute l'utilité. Mais l'interdiction du commerce des marchandises de France, qui n'était que
15 pour les provinces méridionales de ce royaume, étant devenue générale, j'ai tout lieu de craindre qu'il ne se passe encore bien du temps avant que je puisse profiter de vos bontés et de vos lumières, et il ne serait ni honnête à moi ni édifiant pour vous que je gardasse le silence plus
20 longtemps. Comme vous ne m'avez point donné d'adresse pour vous écrire, j'envoie ma lettre à Lyon sous le pli de M. Brossette, avec qui je ne doute point que vous ne continuiez d'être en commerce. Ce n'est presque plus que par lui que j'y suis encore un peu avec les Muses. Ce
25 pays-ci n'est point leur patrie, et j'ai senti plus d'une fois la violence qu'elles se font pour y rester. Je n'aurais pas moins besoin d'elles pour écrire une histoire en prose que pour composer des ouvrages en vers, et celle de M. le prince Eugène serait sans contredit le plus grand sujet
30 que je pusse choisir, mais sa modestie et ma faiblesse sont deux obstacles bien difficiles à vaincre pour moi. Ainsi, monsieur, je puis vous répondre que jusqu'à présent il n'a point été question de ce travail, et que ceux qui vous en ont parlé ont plutôt deviné ce que je vou-
35 drais faire que ce que je fais effectivement. Permettez que j'assure ici de mes respects M. l'abbé Strikland, et faites moi la justice de croire que personne du monde ne connaît mieux le prix de votre amitié, et n'a plus d'envie de

la mériter. C'est avec ce sentiment joint à une estime et à
40 un dévouement sans bornes que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LXVI. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Vienne, le 8 novembre 1721.

J'ai reçu il y a trois jours, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 12 juillet, accompagnée d'une autre de M. Sudre du 15 octobre. Ce long
5 retardement, causé, à ce qu'il me marque, par une longue maladie dont il a été affligé, m'a privé plus de trois mois d'une des plus agréables lectures que j'aie faite depuis longtemps. Le discours de M. l'abbé Fraguier sur Pindare est non seulement un trésor de bon sens et de goût,
10 mais il peut passer pour un chef-d'œuvre d'éloquence et, si je l'ose dire, même de poésie, par la manière sublime dont il est écrit. Pour s'exprimer aussi noblement qu'il le fait, il faut être aussi grand poète que grand critique. Ce n'est point un écrit, c'est un discours animé. On voit
15 l'orateur, on l'entend, on entend le poète lui-même, et il semble que ce soit l'âme de Pindare qui parle pour faire connaître Pindare. Je suis très aise qu'un discours qui doit faire autant d'honneur à notre siècle soit d'un homme que j'honore et qui m'a toujours marqué de l'amitié. Je
20 suis persuadé que cette amitié dure encore, ne l'ayant jamais cru assez dupe pour me soupçonner d'être l'auteur des pitoyables épigrammes qu'on a imprimées en Hollande sous mon nom, et qui ne peuvent être que l'ouvrage de quelque faquin qui a voulu par là me brouiller avec

25 lui. Nous avons toujours pensé l'un comme l'autre sur le fait des Anciens et je me souviens même de vous avoir écrit, il y a quelques années, à propos des écarts de Pindare et d'Horace quelque chose d'assez approchant de ce que j'ai lu dans son discours. Comme je serai obligé de toucher 30 cette matière dans la préface que je ferai pour la nouvelle édition de mes œuvres, vous me feriez plaisir, monsieur, en cas que vous puissiez retrouver la lettre où se trouve cet article, de vouloir bien me le faire copier tout du long et de me l'envoyer le plus tôt qu'il vous sera pos- 35 sible, car je commence à croire que cette édition si longtemps différée ne tardera pas longtemps à paraître au jour.

J'ai lu avec plaisir les fragments que vous m'avez envoyés de la tragédie des *Machabées*. J'y ai trouvé de la 40 pureté et de la noblesse et rien qui sente le madrigal comme les vers de La Motte ; mais ils n'ont ni le tour ni la force de ceux de Racine et je suis persuadé que si ce dernier avait entrepris un pareil sujet il se serait bien gardé de représenter un Machabée amoureux. Il faudrait voir la 45 pièce entière pour en pouvoir juger exactement. Cependant je vous suis très obligé de la peine que vous avez prise de m'envoyer cet échantillon qui suffit pour donner une idée du reste.

Je ne puis vous dire à quel point je suis charmé d'ap- 50 prendre que vous avez enfin résolu de mettre la dernière main à vos notes sur Régnier. C'est sans contredit un des meilleurs poètes de notre pléiade, et, quoique M. Despréaux soit fort au-dessus de lui pour l'ordre du discours et la pureté du style, il se soutiendra toujours contre 55 M. Despréaux même pour l'énergie des expressions et l'assemblage original des paroles, en quoi nul auteur que je sache ne l'a surpassé. Vous rendrez un grand service à

notre langue en ressuscitant ce vieux auteur dont la lecture est capable plus qu'aucune autre de former de bons
60 élèves, pour peu qu'on y apporte des précautions.

J'apprends avec le même plaisir par la lettre de M. Sudre que vos libraires songent à réimprimer vos notes sur Boileau, et qu'ils n'attendent pour commencer que la fin de la peste qui est en France. Il y a lieu de
65 croire qu'elle ne s'étendra pas plus loin par les bons ordres qui ont été donnés et la sévérité avec laquelle on les exécute. Une crainte vigilante mêlée d'un peu d'abondance est la seule chose qui puisse détourner ce fléau qui n'est proprement redoutable qu'aux pauvres et aux
70 paresseux. Les précautions qu'on prend dans tous les états de l'Europe pour s'en garantir sont cause que je n'ai pu recevoir votre lettre au P. Tournemine. J'en suis véritablement mortifié, mais je me flatte que ce qui est différé ne sera pas perdu pour toujours. La même raison
75 m'a empêché jusqu'à cette heure de recevoir la traduction que M. l'abbé Thoulier a faite des entretiens de Cicéron sur *la Nature des Dieux*. J'ai pris la liberté, il y a déjà quelque temps, de vous adresser une lettre que je lui ai écrite pour le remercier de l'exemplaire qu'il m'a des-
80 tiné de cet ouvrage. Je compte que je le recevrai enfin avec les livres qu'on envoie à M. le prince Eugène par les Pays-Bas, et je l'attends avec une impatience proportionnée à l'estime que j'ai pour l'auteur, et à l'idée avantageuse qu'il m'a donnée par ses lettres de sa manière
85 d'écrire et de penser.

J'ai l'honneur d'être avec tout l'attachement et toute la considération possible, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LXVII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 12 novembre 1721.

Ces jours passés, étant à la campagne, monsieur, je lus dans *le Spectateur* que *la personne qui néglige de voir un ami agréable est assez punie par sa négligence même, puis-*
5 *qu'un tel homme ne se trouve pas dans tous les coins des rues.* Cette réflexion me rappela l'idée du temps que j'avais demeuré sans vous écrire et je me reprochai bien sérieusement ma négligence. Je me la reprochai pourtant sans en être coupable, car j'attendais pour vous écrire que
10 vous eussiez fait réponse à ma dernière lettre du 12 juillet, avec laquelle je vous avais envoyé la dissertation de M. l'abbé Fraguier sur Pindare. Je comptais que vous auriez reçu mon paquet par la voie de M. Sudre, avec la copie de ma lettre au R. P. Tournemine, mais votre
15 lettre du 1er septembre m'a appris que tout était resté en chemin ; et j'ai su depuis, par une lettre de M. Sudre, que la cause de ce retardement était une dangereuse maladie dont il avait été attaqué, outre l'interruption du commerce qui avait empêché le passage des voitures. M. Sudre
20 s'est chargé de vous expliquer tout cela, pour vous faire comprendre qu'il n'y a eu dans ce contre-temps aucune faute de sa part ni de la mienne. Je suis fâché que ce même inconvénient vous ait empêché de recevoir la traduction de *la Nature des Dieux* de notre ami l'abbé d'Oli-
25 vet, car c'est ainsi qu'il se nomme présentement, des raisons de famille l'ayant obligé de prendre ce nom-là qui est le nom de son père et de quitter celui de Thoulier qui était le nom d'un oncle. Sa traduction est exacte, élégante, et n'a point cet air de copie que les traductions

30 ont ordinairement. Je suis persuadé que vous en serez content, aussi bien que de ses notes qui sont courtes, mais vives et ingénieuses. Je lui ai envoyé la lettre que vous m'avez adressée pour lui, mais je doute qu'il l'ait encore reçue, parce qu'il a passé toute la belle saison à 35 Glacé en Normandie, d'où il ne doit revenir que dans quelques jours à Paris, suivant une lettre qu'il m'écrivit le 17 du mois passé. A son arrivée il trouvera votre lettre et la mienne. Il me mande qu'il fera imprimer cet hiver *Huetiana*, manuscrit original et tout entier de la main de 40 M. Huet, qui le lui confia quelque temps avant sa mort pour le publier. Il m'assure que l'ouvrage est excellent et qu'il peut le disputer aux meilleurs que l'illustre auteur ait donnés. Notre ami travaille aussi à l'histoire de l'Académie française et il est très capable d'être le continua- 45 teur et le successeur de Pellisson. La première partie, qui contient l'histoire générale de l'Académie, est achevée, et la seconde, qui contient l'histoire personnelle des Académiciens morts depuis 1652, est fort avancée. Ce livre, selon le goût du siècle qui est fort avide des anecdotes 50 et des personnalités, sera beaucoup intéressant, surtout par la manière dont l'auteur doit traiter une matière aussi variée et aussi agréable que celle-là.

Il n'est pas moins exact que vous, monsieur, à demander des nouvelles de ma seconde édition de Boileau, et 55 de mes notes sur Régnier. J'ai travaillé à celui-ci pendant cet automne et j'ai fait la collection de toutes les variantes. Cette partie de l'ouvrage est la plus pénible et la plus longue, car de huit ou dix éditions différentes de Régnier que j'ai ramassées il n'est pas une qui ne con- 60 tienne des leçons diverses fort considérables et en très grand nombre. Par bonheur, j'avais chez moi à la campagne deux ou trois amis qui se sont fait un plaisir de

relire leur Régnier avec moi, pour marquer tous les changements qui y ont été faits, soit pendant la vie de l'au-
65 teur, soit depuis sa mort. Il y a même quelques-unes de ces diverses leçons sur lesquelles je prendrai la liberté de vous consulter, afin de choisir les meilleures et de fixer le texte avant que de le faire imprimer. Mais vous, monsieur, qui voulez bien vous intéresser à mes frivoles occu-
70 pations, quand est-ce que vous aurez la complaisance de me rendre compte des vôtres, qui sont bien d'une autre importance et auxquelles toutes les personnes d'un certain goût sont intéressées ? Quand nous donnerez-vous une nouvelle édition de vos ouvrages, et de quels ouvrages
75 sera-t-elle augmentée ? Voilà de la matière pour un article de la première lettre que vous m'écrirez. Avant que je finisse la mienne, il faut vous dire que la maladie contagieuse est beaucoup apaisée en Provence, et qu'elle se fait moins sentir à Avignon que dans les autres villes où
80 elle a été. Elle est encore dans le Gévaudan, mais les grands soins que l'on a pris pour la renfermer dans ce canton l'ont empêchée de s'étendre plus loin. J'oubliais de vous dire que, depuis l'impression de la *Nature des Dieux* de M. d'Olivet, notre ami, M. l'abbé Le Masson
85 en a publié une autre traduction, aussi en trois volumes. Comme je ne l'ai point encore vue, je ne puis vous en parler positivement. Vous savez que M. de La Motte s'est enfin déclaré auteur de la tragédie des *Machabées* et qu'il en va donner une autre intitulée *Romulus*. Je suis,
90 etc.

LXVIII. — Rousseau a Brossette.

A Vienne, le 6 janvier 1722.

Je réponds bien tard, monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 12 novembre ; mais aussi l'ai-je reçue fort tard, et, d'ailleurs, je voulais avoir quelque chose à vous dire sur mon départ de ce pays-ci pour les Pays-Bas et la Hollande, où j'ai dessein de faire imprimer enfin la nouvelle édition de mes ouvrages à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser. Ce départ n'est pas encore fixé, mais il est résolu, et, à moins qu'il ne survienne quelque empêchement imprévu, comme cela est déjà arrivé plusieurs fois, j'espère que le Carême ne me trouvera pas à Vienne et qu'avant la fin de l'année mon impression verra le jour. Elle sera, comme je crois vous l'avoir déjà mandé, augmentée des deux tiers, ma première n'étant que de cinq mille vers au lieu que celle-ci passera quatorze mille qui composeront un volume in-quarto d'une grosseur très raisonnable. Quant aux pièces ajoutées, elles sont du même genre que les premières : des psaumes, des épîtres, des cantates, des épigrammes, deux nouveaux livres d'odes, deux livres d'allégories, et quelques poésies diverses. Voilà, monsieur, tout le plan de l'édition que je projette et qui contiendra tout ce que j'ai jamais fait de vers, à la réserve des 34 épigrammes dont je demande pardon à Dieu et des deux mauvais opéras qu'on a fourrés dans l'édition de Hollande, qui sont trop indignes du reste pour y être joints et qui ne pourraient servir qu'à faire voir que mes commencements ont été ceux d'un très petit écolier. Je

tiens pour maxime que c'est manquer de respect au public
30 que de lui donner des ouvrages de rebut et que pour rendre un livre digne de sa curiosité il ne suffit pas qu'il soit plein de bonnes choses, mais qu'il faut encore, s'il se peut, qu'il n'y en ait point d'absolument mauvaises.

Je n'avais point encore la traduction de M. l'abbé
35 d'Olivet quand j'eus l'honneur de vous écrire ma dernière lettre. Je l'ai reçue depuis et je l'ai lue avec une satisfaction égale à l'empressement que j'avais de la lire. Je ne connais point de livre mieux écrit en français et il peut faire autorité dans la langue comme Vaugelas et Patru.
40 Il n'en doit rien à l'original pour l'élégance et l'emporte de beaucoup pour la netteté. Les remarques du traducteur sont dignes d'un philosophe chrétien, aussi bien que ce qu'il dit à la fin touchant la théologie des anciens. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien lui faire mes com-
45 pliments et de l'assurer qu'il trouvera toujours en moi l'admirateur le plus sincère et le serviteur le plus zélé qu'il puisse avoir au monde.

Je suis persuadé que l'histoire des académiciens réussira, étant en d'aussi bonnes mains. C'est une matière
50 assez sèche et qui ne peut guère intéresser que par l'adresse de l'écrivain. M. Pellisson lui-même, tout grand écrivain qu'il était, n'a dû son succès qu'à la reconnaissance d'une compagnie qui a cru trouver sa gloire dans celle de son panégyriste, car avec tous les éloges que son histoire a
55 reçus elle est tombée, et il est certain qu'elle ne se fait point lire avec plaisir. On lui avait reproché un style trop fleuri dans la dissertation sur les ouvrages de Sarrazin. Il a donné dans un style tout opposé et a écrit, purement, je l'avoue, mais froidement, un tissu de particularités
60 froides d'elles-mêmes et peu intéressantes pour le lecteur. Je ne sais si ce sentiment ne vous paraîtra point un peu

singulier en moi, mais je suis presque sûr que vous sentirez la même chose si jamais l'envie vous prend de relire ce livre. Les anecdotes et les personnalités ne sauraient manquer de plaire quand elles servent d'éclaircissement à un auteur aussi célèbre et aussi fameux que Boileau, mais quand elles ne servent qu'à faire connaître des gens du commun, il faut un grand agrément dans l'historien pour les faire passer. Je vous demande le secret sur cet article de ma lettre, car je suis bien aise de n'avoir tort ou raison que devant vous.

A l'égard du *Huetiana*, il pourra y avoir de fort bonnes choses, mais je crains un peu les visions savantes de l'auteur. Sa *Démonstration évangélique*, qui est le plus considérable de ses ouvrages, en est toute pleine et son entêtement de faire passer Moïse pour l'original de tous les dieux et de tous les héros du paganisme lui a fait avancer une foule d'absurdités qui passeraient pour une ignorance grossière dans un homme qui n'aurait point farci d'hébreu toutes les pages de son livre. Pour moi qui aime encore mieux ceux qui ne savent rien que ceux qui savent mal, je ne fais aucune différence entre l'ignorant et le visionnaire, si ce n'est que le premier est quelquefois modeste et que le visionnaire est toujours orgueilleux.

Je suis très aise que vous ayez achevé de fixer le texte de Régnier. C'est la partie la plus nécessaire et la plus pénible de votre travail. Le reste ne sera qu'un amusement pour vous et j'espère que nous jouirons bientôt du fruit de vos recherches sur un auteur qui peut aller de pair avec ce que notre langue a de meilleur parmi ses poètes. J'en attends la publication avec la dernière impatience, et je vous demande, monsieur, un petit article dans toutes vos lettres sur l'avancement d'un ouvrage si curieux et si utile.

Sur les trente vers choisis que vous m'avez envoyés de la tragédie des *Machabées*, il était plus aisé de deviner de qui elle n'est pas que de qui elle est. J'ai bien senti que la force de Racine y manquait et que ce grand homme n'était pas capable de faire un amoureux de théâtre d'un martyr de l'Ancien Testament. Du reste, le style de ces trente vers pouvait difficilement faire reconnaître un auteur qui n'a jamais fait de tragédie et j'avoue que je n'y ai point reconnu La Motte. Nous verrons comment il se tirera du caractère de Romulus.

Je vous demande encore une fois le secret pour M. l'abbé Thoulier et pour tout autre sur ce que je vous écris touchant M. Pellisson et M. Huet. J'estime fort ces deux auteurs, mais j'estime infiniment davantage notre ami, et je serais bien fâché de lui déplaire, mais j'ai cru ne rien risquer avec vous, surtout vous donnant mon sentiment avec toute la soumission que je dois au vôtre, et, pour me servir de l'expression de Montaigne, non comme bon, mais comme mien. Je recevrai toujours vos lettres à l'adresse ordinaire de M. du Bourg, et je ne les recevrai jamais assez tôt, mon empressement pour tout ce qui vient de vous étant une conséquence naturelle de l'estime parfaite et de l'attachement inviolable avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

LXIX. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 27 janvier 1722.

Je reçois votre lettre du 6 de ce mois, monsieur, dans un temps où je me disposais à vous écrire ; et cela est si

vrai qu'il y a plus de quinze jours que j'avais copié l'en-
5 droit que vous m'avez demandé d'une de vos lettres, dans laquelle vous me parliez des écarts que nos modernes se sont avisés de reprocher à Pindare. Elle est datée du 15 octobre 1715 et je vous envoie cet extrait pour en faire l'usage auquel vous l'avez destiné dans votre préface.
10 J'avoue que j'aurais dû ne vous le pas faire attendre si longtemps, mais l'accablement d'affaires où j'ai été depuis deux mois ne m'a pas laissé respirer un moment. Vous n'en douterez point, monsieur, quand vous saurez qu'on m'a nommé administrateur de notre grand hôpital, et que
15 cette nouvelle fonction m'a imposé une infinité de devoirs, de démarches, de compliments actifs et passifs, tels enfin que le simple cérémonial, si j'étais capable de vous en faire le récit, vous ennuierait extrêmement. Grâces à Dieu, me voilà réduit aux simples fonctions de cet emploi qui
20 ne laisseront pas de m'emporter les trois quarts de mon temps, comme si j'en avais déjà eu de reste pour mes autres occupations. Pour ne point leur laisser encore prendre trop sur moi aux dépens de l'empressement que j'ai de vous écrire et de l'exactitude que je vous dois, je
25 prends la plume au moment que j'ai reçu votre lettre afin que la mienne puisse vous rencontrer à Vienne avant votre départ. Je ne puis me refuser à une certaine joie de pressentiment que m'inspire cette transmigration qui vous rapproche de nous, qui vous conduit dans un pays que
30 vous pouvez en quelque sorte regarder comme votre patrie, et qui enfin nous mettra plus à portée de recevoir de vos nouvelles. Mais malheur à vous, monsieur, et à votre nouvelle habitation, si elle vous fait oublier un ami sincère et un serviteur fort zélé. Permettez-moi d'exi-
35 ger de votre complaisance que vous m'écrirez encore une fois avant votre départ de la cour de Vienne, et que vous

ne tarderez pas longtemps à m'écrire de celle de Bruxelles quand vous y serez arrivé. Voilà les conditions sous lesquelles je vous donne votre mission pour les Pays-Bas. La facilité que vous aurez pour l'impression de vos œuvres est une circonstance qui doit encore entrer dans les motifs de cette mission, et qui doit intéresser tous ceux qui comme moi sont empressés de voir cette édition nouvelle. Quoique vous ayez résolu d'en exclure quelques-unes de vos épigrammes, elles ne seront point perdues ni pour nous ni pour la postérité. J'ose sur cela vous demander une faveur, que vous pouvez librement me refuser sans que j'en murmure, mais que vous m'accorderez sans peine si vous n'êtes retenu que par la crainte que j'en voulusse abuser. Cette grâce est de m'indiquer précisément les épigrammes que vous voulez proscrire afin que je sache à quoi m'en tenir ; car d'un côté je vois que vous les fixez à trente-deux dans la préface de votre édition de Soleure, et que vous les portez à trente-quatre dans la lettre que vous m'avez écrite, et d'ailleurs les copies tant manuscrites qu'imprimées que nous en avons varient si fort que l'on n'en voit presque pas deux qui soient entièrement conformes, les unes vous attribuant des épigrammes qui ne sont point de vous, et les autres en contenant plus ou moins, suivant le caprice des compilateurs. Je souhaiterais donc que vous eussiez la bonté de me marquer seulement par le premier vers les trente-deux ou trente-quatre épigrammes que vous ne ferez point imprimer.

On me mande que la tragédie de *Romulus* a été représentée avec assez de succès [1]. C'est tout ce que j'en sais.

---

1. Le 8 janvier 1722.

On m'a envoyé depuis peu une copie manuscrite des œuvres de M. Vergier qui contient diverses pièces tant en prose qu'en vers, et surtout des contes qui sont tournés avec beaucoup de naïveté et de délicatesse. Si vous le souhaitez, je vous en ferai un article un peu plus détaillé dans la première lettre que je vous écrirai. Mais ce que j'estime beaucoup plus, c'est le manuscrit original de toutes les parodies et chansons de table du même auteur dont on m'a fait présent. Elles sont écrites de sa main, avec les airs au-dessus notés par lui-même, et il y en a un très grand nombre qui n'étaient point venues à ma connaissance, quelque soin que j'eusse pris de recueillir ce qu'il avait fait en ce genre. Comme il avait un talent original et supérieur pour cette sorte de composition, je ne suis point fâché d'être le dépositaire des ouvrages qui ont établi et soutenu sa réputation. On mande de Paris à sa sœur, qui est ici à Lyon, que le fameux Cartouche, avant que de recevoir la punition de ses crimes, avait avoué qu'il était l'auteur de l'assassinat du pauvre Vergier. Il voulait le voler, mais un carrosse qui passait dans le moment qu'il l'eut tué, l'empêcha d'exécuter son dessein.

Le bon Régnier, pour lequel vous vous intéressez de si bonne grâce, se ressentira un peu du redoublement de mes occupations ; mais je ferai en sorte qu'il ne perdra rien pour attendre. C'est un modèle excellent qu'il me paraît que vous n'avez point négligé. La force et la singularité de ses expressions, aussi bien que de ses rimes, semblent avoir coulé dans vos poésies ; vous avez pardessus lui une exactitude et une égalité qui ne se démentent jamais, et vous avez su éviter les négligences, les obscurités et les embarras de construction qui ne sont que trop fréquents chez lui. Il avait un naturel très heu-

100 reux et une grande facilité de génie pour la poésie, mais alors la poésie n'était pas encore assez châtiée. Disons à sa gloire et à la vôtre, monsieur, que si vous aviez vécu de son temps, vous auriez été obligé de lutter contre le goût du siècle pour amener la poésie à une grande régu-
105 larité, ou que s'il avait vécu dans celui-ci, il aurait vraisemblablement donné à ses vers cette perfection que nous admirons dans les vôtres. Marot et Régnier sont, à mon avis, les deux modèles que vous avez le plus imités, et le caractère de votre poésie paraît être formé de la naïveté
110 de l'un et de l'énergie de l'autre. Si le jugement que j'en fais n'est pas juste, ayez la bonté de le rectifier. Mais une chose à laquelle je ne veux rien changer, c'est l'estime sincère avec laquelle je suis toujours, monsieur, etc.

LXX. — Sudre a Brossette.

A Genève, ce 12 février 1722.

Le courrier de Lyon qui arriva ici le mardi au soir 3 du courant m'apporta, monsieur, la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 29 du passé. Celle
5 pour M. Rousseau était datée du 27. Ainsi il y a apparence que l'une et l'autre avaient été oubliées un ordinaire ou deux sur votre table. Je puis vous assurer que vendredi passé, 6 du courant, je remis à la poste d'Allemagne votre lettre pour M. Rousseau avec un mot de ma part comme
10 à l'ordinaire. Ainsi il n'y a pas eu de moment de perdu pour la faire arriver à Vienne avant le départ de M. Rousseau pour la Hollande ou la Flandre.

J'ai gardé copie de l'extrait de celle qu'il vous écrivait le 15 octobre 1715, touchant les écarts que les modernes

15 se sont avisés de reprocher à Pindare. Il y a de la beauté et une noble vivacité dans ce que M. Rousseau vous écrivait là-dessus, et il a eu raison de vous en demander copie, quoique lui-même soit un vrai registre de belles choses. Ce qu'il dit dans sa lettre, joint à l'excellent discours de 20 M. l'abbé Fraguier sur le même sujet, donneront matière à M. Rousseau de former un beau morceau dans la nouvelle édition de ses œuvres qu'il se propose de faire imprimer en Flandre ou en Hollande. Je crois qu'on verra avec beaucoup de plaisir tout ce qu'il a fait de nou- 25 veau pour cette édition. Certainement c'est un bel esprit, et quand j'ajouterai un de ces esprits originaux que la nature enfante assez rarement, je ne dirai rien que de vrai. J'ai admiré tout ce que vous lui dites de fin et d'agréable pour lui sur le caractère de Régnier et de 30 Marot, autres originaux de leur temps. M. Rousseau égale, ou à mon avis surpasse un peu ce dernier. On ne peut rien de mieux tourné que ce que vous lui marquez et demandez sur les trente-quatre épigrammes qu'il se propose de supprimer dans son édition nouvelle. Je souhaite 35 qu'il y ait encore quelque nouvel obstacle à son voyage, afin de profiter de ce qu'il vous écrira en réponse et de ce que à votre tour vous lui répondrez sans doute. Je ne me lasse point de toutes ces belles choses : l'eau m'en vient souvent à la bouche, et soit dit sans compliment, on voit 40 en vous deux de ces beaux esprits dont parle Pline le jeune, si je ne me trompe, qui pensent des choses qui méritent d'être écrites et qui en écrivent qui méritent d'être lues, etc.

Je vous félicite de tout mon cœur, monsieur, de votre 45 nouvelle dignité d'administrateur de l'hôpital général. Cela ne pouvait tomber en meilleures mains pour les pauvres. Vous voilà au grand chemin de l'échevinage,

que vous méritez si bien, et un jour, s'il plaît à Dieu, prévôt des marchands. Je souhaite de vivre assez vieux pour vous en faire mes compliments. Genève est trop près de Lyon pour que je ne sache souvent de vos nouvelles, dont je m'informe toujours avec plaisir. A notre concert de jeudi dernier nous parlâmes fort de vous avec M. Rilliet, qui a été membre du vôtre de Saint-Clair. Sans toutes les nouvelles de la contagion, nous trouverions la musique plus agréable ; mais il faut attendre avec soumission les temps du bon plaisir du Seigneur.

Le premier messager vous portera votre lettre au P. Tournemine, à l'adresse que vous me donnez de M. Tixerand. Le triste sort de M. Vergier m'a touché. Nous l'appelions à Paris Duverger. Il y avait montré à chanter dans bien des familles de ma connaissance, et on lui avait toujours dit que se retirant toujours aussi tard qu'il faisait à Paris, il lui arriverait enfin quelque malheur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tout l'attachement possible votre très humble et très obéissant serviteur, SUDRE.

LXXI. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Vienne, le 22 février 1722.

Ce sera ici, monsieur, la dernière lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire de Vienne, au moins pour cette année. Je suis sur mon départ pour les Pays-Bas où j'espère d'être rendu à la fin du mois prochain, et je compte que de là je pourrai travailler à la double édition que je prétends faire en Hollande de mes ouvrages. Il serait bien

à souhaiter pour le public que vos nouveaux engagements pussent vous permettre aussi aisément que les miens de travailler à la résurrection du bon Régnier. La comparaison que vous faites de mon style avec le sien me fait trop d'honneur pour la désavouer. Il est pourtant vrai que, quelque estime que j'aie pour la manière d'écrire et le tour de cet auteur, je n'ai jamais songé à me former sur lui, mais nous nous sommes formés l'un et l'autre sur de meilleurs modèles, et en faisant le même chemin il est facile de se rencontrer. Pour Marot, qui n'en a point eu, du moins chez les anciens, je ne fais nul scrupule d'avouer que je l'ai toujours regardé comme le meilleur original qu'on puisse imiter pour le style en fait d'épigrammes et d'autres poèmes du genre naïf. Je ne l'ai que trop bien imité et ce n'est pas mon plus bel endroit, mais je ne pense pas que personne me fasse l'injustice de penser que ni lui ni Régnier m'aient servi de guides dans mes odes et dans mes autres poésies sérieuses que vous trouverez peut-être assez raisonnablement bonnes et en assez grand nombre dans ma nouvelle édition pour vous faire oublier trente-deux ou trente-quatre malheureuses épigrammes que je souhaiterais que tout le monde pût oublier comme moi, et qui sont les seuls vers que j'aie à me reprocher devant Dieu et devant les hommes. Je ne puis présentement vous dire celles qui sont véritablement de moi dans les copies que l'on en a fait courir. Je ne m'en souviens point et il faudrait pour cela que je fisse la revue des impertinentes éditions de Hollande, que je n'ai point ici et que j'ai envoyées il y a plus de deux ans à Bruxelles avec mes ballots. Mais pour peu que l'envie vous continue de le savoir, je vous satisferai dès que je serai arrivé aux Pays-Bas.

J'ai vu dans le temps que j'étais à Paris beaucoup de

poésies manuscrites de feu M. Vergier, dans lesquelles il paraissait beaucoup de génie et où il me semblait qu'on aurait pu retrancher plutôt qu'ajouter. Mais pour ses parodies en chant, j'avoue qu'elles sont inimitables et
45 aussi originales qu'aucune chose que nous ayons. Je serois merveilleusement tenté de vous en demander une copie, si la proposition n'était pas trop incivile. Je me passerais des notes de musique, les airs d'opéra étant connus de tout le monde, et je paierais bien volontiers la peine du
50 copiste que vous chargeriez de cette besogne, mais je n'ai garde d'abuser de votre complaisance pour moi et il ne serait pas juste que je profitasse d'un trésor qui est en meilleures mains que les miennes.

Je vous félicite de tout mon cœur, moins des avantages
55 qui vous reviendront de la nouvelle charge qui vous a été conférée, que de la justice qu'on a rendue en cela à votre mérite et à votre réputation. L'administration des hôpitaux est le plus digne emploi d'un citoyen, et il n'y en a point où la probité, l'exactitude et la capacité soient plus
60 nécessaires. Je suis charmé que vos compatriotes aient pensé comme moi et que leur estime réponde aussi parfaitement à celle avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LXXII. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce septembre 1722.

Dans votre lettre du 22 février, monsieur, vous m'annonciez que ce serait la dernière lettre que vous m'écririez

1 *Quantième en blanc.*

de Vienne, parce que vous étiez sur votre départ pour les Pays-Bas et que vous espériez d'y être rendu avant la fin du mois suivant. Je ne reçus votre lettre que bien avant dans le mois de mars; ainsi je crus qu'il était inutile de vous envoyer une réponse qui ne vous rencontrerait plus à la cour de l'Empereur et j'ai toujours attendu que vous me donnassiez de vos nouvelles, datées ou de Bruxelles ou de Vienne. Comme l'on m'a assuré que vous étiez encore dans cette dernière ville, je viens vous y rechercher, monsieur, moins pour vous faire des reproches de votre silence que pour vous donner des marques de mon souvenir. Vous m'aviez témoigné un grand désir d'avoir une copie des parodies en chant de feu M. Vergier, et dès lors je vous fis faire cette copie qui n'attend depuis six mois que vos ordres pour partir. J'ai si peu d'occasions de faire preuve de ma bonne volonté à votre égard que je dois les ménager avec soin, et je ne veux pas perdre le peu de mérite que j'ai eu à vous servir ponctuellement, quoique l'événement n'ait pas répondu à mes désirs. Je vous envoirai donc cette copie dès que je saurai que vous êtes en état de la recevoir, et c'est un nouveau soin dont M. Sudre voudra bien que nous lui soyons redevables, vous et moi.

J'ai bien d'autres choses agréables à vous mander, en réponse de ce que vous m'avez écrit au sujet de M. l'abbé Fraguier, du bon Régnier, etc.; mais je ne veux point faire entrer tout ce détail dans une lettre qui est principalement destinée à vous porter des assurances nouvelles du fidèle et sincère attachement avec lequel je veux être toujours, monsieur, etc.

LXXIII. — Brossette a Rousseau, à Bruxelles.

A Lyon, ce 8 août 1723.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres, monsieur, depuis le commencement de l'année dernière ; et comme un silence de dix-huit mois ressemble parfaitement à un oubli, j'ai
5 cru que les occupations d'un long voyage et d'un nouvel établissement, et surtout les soins d'une édition de vos ouvrages, vous auraient ôté le loisir de penser à moi. Cependant, monsieur, je vois que je me suis bien trompé. Je reçois de votre part, et par le canal de M. le comte du
10 Luc, les deux magnifiques volumes que vous venez de donner au public [1], et vous ne pouviez me donner une marque plus sensible ni plus précieuse de votre souvenir. J'ai voulu les lire d'un bout à l'autre avant que de vous en remercier, et je vous dirai franchement que je ne sache
15 pas d'avoir jamais lu aucun livre avec plus d'avidité, ni avec plus de satisfaction. En lisant, je croyais y remarquer certaines pièces plus belles que les autres ; mais quand j'ai voulu après cela en marquer le choix, j'ai trouvé que toutes méritaient d'y entrer, et je serais fort embarrassé
20 maintenant sur la préférence. Les grands sujets que vous avez traités dans quelques-unes de vos pièces ajoutées, principalement dans les odes, me paraissent avoir donné en quelque façon plus de vie, plus de force, et un air de nouveauté à votre poésie. Ainsi vous avez su tirer avan-
25 tage des circonstances dans lesquelles vous vous êtes trouvé et que vraisemblablement la France ne vous aurait pas fournies. Je ne parle point du reste, parce qu'il y

1. A Londres, chez Jacob Tonson et Jean Watts, 2 vol. in-4°.

aurait trop à dire. Quelle délicatesse et quelle finesse de satire dans vos épitres et dans vos allégories ! J'y ai reconnu plusieurs portraits, moi qui ne suis pas trop à portée de les connaître. Mais une chose que je ne puis m'empêcher de remarquer en général, c'est la singularité et la richesse de vos rimes. Je ne vois aucun de nos poètes qui puisse vous être comparé dans cette partie, et vous n'aurez, je crois, que de faibles imitateurs. Malherbe et Régnier en ont employé quelques-unes de la même façon, mais c'est de loin en loin, et ce n'est pas suivi ni soutenu comme chez vous. Je dirai de vous en poésie ce que M. Despréaux disait de Lulli en musique : *non seulement vous êtes le premier, mais vous êtes le seul.* M. le maréchal de Villeroi m'a fait voir un exemplaire de vos œuvres, dont il est fort empressé. Il vous met infiniment au dessus de l'abbé de Chaulieu qui était jadis son héros.

Je ne sais si vous avez reçu une lettre que je vous écrivis à Vienne au mois de septembre dernier, par laquelle je vous mandais que j'avais satisfait à la demande que vous me faisiez des parodies en chant de M. Vergier; il y a longtemps que j'en ai fait faire une copie que je vous envoirai dès que vous le souhaiterez. J'ai entre mes mains tous ses manuscrits, dans lesquels il y a de fort jolies pièces, tant en prose qu'en vers, mais plus jolies en vers qu'en prose, quoiqu'il y ait quelques endroits qui soient un peu trop lâches et trop languissants.

Vous avez sans doute appris que notre ami l'abbé d'Olivet a été nommé à l'Académie française[1]. C'est un excellent sujet qui avait vocation pour cette place et qui la remplira fort bien.

Dans la dernière lettre que vous m'écrivîtes, vous par-

1. Le 20 juillet 1723, en remplacement de La Chapelle.

liez de l'abbé Fraguier. Il répondit sur cela à l'abbé d'Olivet « qu'il vous avait toujours beaucoup aimé et beaucoup estimé ; que bien loin de vous soupçonner d'être l'auteur de mauvaises pièces qui sont contre lui dans l'édition de Hollande, il savait à n'en pouvoir douter que l'épigramme *Tu dis qu'il faut brûler mon livre* était de Perrault, qui avait voulu par là répondre aux phaleuques de l'abbé Fraguier, imprimés à la fin du Boileau, où il menace Perrault de brûler ses œuvres s'il ne se rétracte. Et quant à ce vilain rondeau où il est parlé de sa face camuse, c'est un chef-d'œuvre de M. Barcos le père, qui, pour le dire en passant, s'est mis tout à fait dans la dévotion sous la conduite des Pères de l'Oratoire. » Au reste, monsieur, ne renouerons-nous point le fil de notre commerce ? Il vous en coûte si peu et il y a tant à gagner pour moi que je ne puis me résoudre à y renoncer. Je suis, etc.

LXXIV. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 19 août 1723.

Les différents pays où j'ai vécu depuis douze ans, monsieur, sont si stériles en choses intéressantes pour vous que je n'aurais jamais pu vous écrire la moindre lettre digne de votre attention si vous ne m'en aviez vous-même fourni la matière par toutes celles que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de temps en temps, et comme par le changement de résidence ce secours est venu à me manquer, j'avoue que je n'ai pas eu la force de remettre en mouvement un commerce où je voyais tant à gagner pour moi et rien pour vous. Cette raison, jointe à une paresse qui

malgré moi augmente tous les jours et à des dissipations infinies, m'a fait différer de vous écrire depuis mon départ de Vienne, mais vous êtes trop équitable pour avoir cru
15 que je pusse oublier jamais ce que je dois à votre mérite et aux marques que vous m'avez toujours données de votre amitié. La mienne, monsieur, vous est trop légitimement acquise pour ne vous avoir pas mis des premiers sur la liste de ceux à qui je devais mes ouvrages. Je suis
20 infiniment flatté de la manière obligeante dont vous les avez reçus, et les louanges d'un homme aussi éclairé que vous l'êtes sont d'un prix fort au-dessus du faible présent dont vous me remerciez. Si quelque chose peut m'en faire un mérite auprès de vous, c'est uniquement sa rareté, n'y
25 en ayant eu que 500 exemplaires tirés à Londres qui ont été enlevés avant que l'impression ait été achevée et sur lesquels à peine ai-je pu en sauver cinquante pour mes amis. Je ne sais si ni comment les Hollandais le réimprimeront, mais au cas qu'on songeât à Lyon à faire une réimpres-
30 sion comme on l'a faite de l'édition de Soleure, je vous aurais, monsieur, une véritable obligation si vous vouliez bien tenir la main à ce qu'on n'y changeât rien. Elle pourrait être partagée en trois volumes égaux, dont le premier finirait par les cantates, le second par les poésies
35 diverses et le troisième contiendrait les comédies. La distribution en serait même plus nette en séparant mes ouvrages en ces trois classes qui n'ont nul rapport les unes aux autres, et supposé, comme on me l'écrit, que cette édition de Londres soit recherchée, je crois que ceux
40 qui ne peuvent plus l'avoir ne seront pas fâchés qu'on y supplée par une autre toute semblable, et que si les libraires de Hollande suivant leur coutume s'avisent de la grossir par d'impertinentes augmentations ils feront un tort considérable à la leur par le peu de conformité que le public

45 y trouvera avec celle qu'il voudrait avoir et dans laquelle je crois avoir assez fixé le jugement des lecteurs pour ne devoir pas m'embarrasser des sottises que de misérables libraires pourront y associer. Vous êtes toujours entré dans mes intérêts avec trop de bonté pour craindre que la 50 prière que je vous fais vous soit désagréable et j'espère, monsieur, avec votre secours, que, si j'ai à l'avenir quelque sujet de me plaindre de messieurs les libraires, ce ne sera pas au moins de ceux de votre ville.

Je n'ai point reçu la lettre que vous me marquez m'avoir 55 écrite à Vienne au mois de septembre dernier. Il y avait quatre mois que j'étais ici, où j'aurais été ravi de pouvoir profiter des soins que vous avez eu la bonté de vous donner pour me faire avoir les parodies en chant de feu M. Vergier, que je recevrais avec un plaisir infini si vous 60 vouliez bien me les envoyer par la première occasion. Mon adresse est *à M. Rousseau, à la Cour*, où je suis logé et où je compte d'avoir bientôt un établissement assez considérable et qui ne m'empêchera point de vivre à Vienne. Je savais déjà que M. l'abbé d'Olivet était nommé 65 à l'Académie, et j'ai prié un de ses amis de lui en faire mon compliment. La place qui vient de vaquer donnera un beau champ à l'éloquence de celui qui sera choisi pour la remplir. Je ne puis finir sans vous remercier de l'attention obligeante que vous avez eue pour moi en faisant 70 passer à M. l'abbé Fraguier ce que je vous avais écrit sur son compte. Je suis ravi de connaître les auteurs des deux misérables pièces qu'on avait mises sur le mien, et je le serais encore davantage si on me rendait sur les autres de même espèce la justice qu'il m'a rendue sur celles-là. Je 75 vous supplie de vouloir bien me donner quelquefois de vos nouvelles et de me faire la justice de croire qu'on ne saurait être avec plus d'estime et de véritable considéra-

tion que je le suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LXXV. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Bruxelles, le 27 octobre 1723.

Je vous rends mille grâces, Monsieur, du recueil des parodies de feu M. Vergier que vous m'avez envoyé et que je viens de recevoir [1]. Elles ne sont pas toutes égales, mais les moindres ne laissent pas d'avoir leur mérite, accompagnées des airs sur lesquels elles sont faites; et comme il y a plusieurs de ces airs que je ne sais point, je prends la liberté de vous en envoyer la liste au dos de ce billet, vous priant de vouloir bien à votre commodité les faire noter sans les paroles et dans le plus petit volume que faire se pourra, afin que je le puisse recevoir par la poste qui est plus diligente et même moins chère que les bureaux de douane. J'attends avec impatience de vos nouvelles et de celles du vieux Lucile français dont il y a longtemps que vous ne m'avez rien dit, et je suis toujours avec la même estime et la même considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

[*Suit une liste de la main de Rousseau, de 41* Airs notés qui manquent aux Parodies.]

---

1. Les poésies de Vergier ne tardèrent pas à être réunies et imprimées en Hollande (Amsterdam, 1726, 2 vol. in-12).

LXXVI. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 25 janvier 1724.

Je joins à ma lettre, monsieur, les airs notés que vous m'avez demandés. J'en avais fait faire une copie qui s'est trouvée d'un trop gros volume pour vous l'envoyer par la poste, et j'ai été obligé d'en faire une moi-même où j'ai suivi exactement l'original de M. Vergier, qui a noté les airs de la manière qu'il les fallait chanter afin de donner plus d'agrément aux paroles dont il les a accompagnés. Cette exactitude, à laquelle je me suis assujetti, doit faire compensation avec la négligence que j'ai eue à remplir la commission que vous m'aviez donnée. Je m'en serais acquitté plus tôt si j'avais pu suivre mon inclination ; mais les occupations continuelles qui m'ont suivi pendant deux mois m'ont presque interdit l'usage de moi-même. M'en voilà un peu délivré par la cessation de mon rectorat, et le premier essai que je fais de ma liberté est pour vous donner des marques de mon souvenir. Je n'ai pas laissé, pendant les vacations, de relire les deux volumes de vos ouvrages et j'y ai trouvé de nouvelles beautés, qui m'avaient échappé dans la foule, lorsque j'en fis avidement la première lecture. J'ai observé que vous y avez fait quelques changements, mais les endroits que vous avez changés auraient passé pour achevés si vous n'en aviez pas fait apercevoir les défauts ou la faiblesse par vos corrections. C'est ce que j'ai dit de M. Despréaux, qui ne se contentait pas de dire bien : il voulait que l'on ne pût pas dire mieux. A l'égard de vos rimes, elles m'étonnent toujours par leur singularité et par leur justesse. En effet, elles sont si singulières, qu'il semble que vous ayez été

30 condamné à remplir des bouts-rimés, donnés par défi, et elles sont si justes qu'il semble que vous n'ayez eu qu'à employer les termes les plus communs. Vos *Odes sacrées* sont admirables. J'ai vu des gens d'un grand mérite souhaiter ardemment que vous continuassiez cette traduction, 35 et, comme tous les Psaumes ne prêtent pas les mêmes beautés à un traducteur, on voudrait que vous fissiez un choix des Psaumes les plus remplis de sentiments ou de grandes images, et par conséquent les plus touchants et les plus sublimes, pour en faire un volume séparé. Cela 40 vous coûterait beaucoup de temps et de peine, j'en conviens. Mais aussi songez quel honneur cela vous ferait et quel ouvrage vous donneriez au public ! Feu Mme Le Hay [1] m'avait fait l'honneur de me donner sa traduction de quelques Psaumes choisis. Il faut avouer qu'elle avait de 45 grands talents pour cette sorte de composition, où l'on est également touché de sa piété et de son esprit ; mais ce qu'elle a fait ne doit point vous décourager : vos talents sont au-dessus des siens et votre traduction n'entre en comparaison avec aucune de celles qui ont été faites avant 50 vous.

Je ne saurais finir ma lettre sans vous informer d'une affaire sérieuse que vos ouvrages m'ont faite en ce pays-ci. A peine eus-je reçu votre exemplaire que je ne pus le refuser à diverses personnes de considération, qui me 55 l'arrachèrent des mains. Deux ou trois petits-maîtres du Parnasse (car il y en a ici tout comme à Paris), sachant que cet exemplaire était unique à Lyon et qu'il n'était pas possible d'en avoir un autre, formèrent le dessein de le faire imprimer à mon insu. Pour y réussir, ils me lâchèrent

---

1. Élisabeth-Sophie Chéron (1648-1711), femme de l'ingénieur Le Hay, connue comme peintre, graveur, poète et musicienne.

60 un Jésuite de leurs amis, régent de rhétorique *, qui me pria instamment de lui prêter votre livre pour quelques jours. Dès qu'il l'eut en son pouvoir, il en fit découdre les feuilles et les distribua à cinquante ou soixante écoliers qui eurent bientôt griffonné les pièces ajoutées dans cette 65 édition ; et, à mesure d'ouvrage, mon Jésuite livrait la copie à un imprimeur affidé. Je fus bientôt informé de cette supercherie qui me fâcha extrêmement. Mais ce fut bien autre chose quand j'appris que les pièces qu'on avait copiées furtivement devaient servir de supplément et de 70 troisième volume à une mauvaise édition, que le même libraire avait faite, il y a dix ou douze ans, sur celle de Hollande, remplie des impertinences qui vous déplaisent. J'allai sur le champ chez l'imprimeur, dont je retirai le peu de copie qu'on lui avait remis, et ensuite je portai 75 mes plaintes aux supérieurs de cet honnête Jésuite, dont la conduite ne fut point approuvée. Cependant un des petits-maîtres dont je vous ai parlé, et qui était le promoteur du complot, alla souffler à M. l'archevêque de Lyon que j'avais enlevé cette copie à l'imprimeur, afin d'em- 80 pêcher qu'on ne fit ici une édition de vos œuvres. Ce prélat, ainsi prévenu, m'en sut fort mauvais gré, et, oubliant pour un quart d'heure les bontés dont il m'honore depuis dix ans, il me fit une querelle épouvantable comme si j'avais eu dessein d'attaquer son autorité. Je 85 n'eus pas beaucoup de peine à me justifier. Je lui expliquai la manière indigne dont ces messieurs s'y étaient pris pour m'escamoter cette copie. Je lui représentai que, bien loin de m'opposer à l'impression de votre livre, j'y donnais les mains volontiers, pourvu qu'elle fût conforme à celle 90 de Londres, comme vous y consentiez vous même par la lettre que vous m'avez écrite, laquelle je lui montrai ;

* Le P. Follard. [*Note du manuscrit.*]

mais que je ne pouvais souffrir qu'on vous déshonorât ainsi, en donnant vos nouvelles œuvres pour supplément à une édition contre laquelle vous vous êtes déclaré si hautement et avec tant de raison. Enfin je lui fis comprendre que l'on abusait de sa bonté, en lui faisant approuver une conduite si blâmable et adopter une édition si peu convenable à la dignité de son caractère. Je confirmai mes raisons qui étaient convaincantes par une preuve encore plus convaincante, en remettant entre ses mains un exemplaire de cette édition réprouvée, où il trouva de quoi se convaincre par ses yeux de tout ce que je lui avais dit. Le prélat, qui reconnut qu'on l'avait trompé, me rendit toute la justice que je pouvais souhaiter. Il défendit sur le champ qu'on continuât cette impression et permit qu'on en fit une sur votre édition de Londres, mais je crois que cela n'a point eu d'exécution.

Voilà une longue tirade dans laquelle je me suis engagé, monsieur, pour vous apprendre une aventure à laquelle nous sommes intéressés vous et moi, chacun à notre manière. Comme vous me témoignez que vous vous intéressez aussi à l'édition du Lucile français, je vous promets que j'y vais employer tous les moments de loisir que je pourrai dérober à mes affaires. Je suis toujours avec les mêmes sentiments d'estime et de considération, j'ajoute encore et d'attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BROSSETTE.

Comme j'attendais à vous envoyer un paquet par un de mes amis qui doit partir pour Paris le 26 janvier, j'ai appris ce matin par M. Poulletier, intendant en cette ville de Lyon, qu'il avait reçu, ces jours passés, un ordre de la Cour de faire visite chez Claude Guerrier, libraire, qui avait entrepris l'édition de vos œuvres sur la copie furtive

125 des pièces dont l'édition de Londres est augmentée. M. Poulletier a enlevé toute l'impression.

LXXVII. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 24 février 1724.

Je ne saurais trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer les notes des parodies de M. Vergier qui me manquaient, ni vous exprimer assez 5 la confusion où je suis que vous ayez pris vous-même la peine de les copier, malgré les occupations sérieuses dont vous êtes inondé. Cela s'appelle ne trouver rien de difficile pour ses amis, car je conçois tout l'ennui qu'a dû vous coûter ce travail si peu digne d'un homme comme vous. 10 Quoi qu'il en soit, j'ai présentement, grâce à vos bontés, tout ce qu'il fallait pour sentir parfaitement les agréments de ces petites parodies qui consistent surtout dans le rapport du chant avec les paroles. Je vous en remercie de tout mon cœur, aussi bien que des sentiments d'estime 15 que vous me témoignez pour mes ouvrages, qui ne vous auraient peut être pas autant plu sans l'obligeante prévention où vous êtes pour leur auteur. La vérité est pourtant que j'y ai mis, surtout dans les nouveaux, tout le soin et toute l'application dont je suis capable. Je ne sais si je 20 retrouverais aujourd'hui les mêmes forces et la même volonté. Il y a un âge où le génie excite et un autre où il faut l'exciter. J'ai plus de peine présentement à commencer un ouvrage que je n'en avais autrefois à le finir, car ce qui coûte le plus dans les pièces de poésie n'est pas 25 de les mettre en vers, c'est de les méditer avant qu'elles

soient en état d'y être mises. Je puis vous assurer que les *Allégories* de mon second livre m'ont coûté autant de méditation que si j'avais eu à faire de chacune un poème épique en douze chants. Il est aisé d'étendre une idée et
30 il y a des règles pour cela ; la grande difficulté est d'enfanter cette idée, d'en rassembler les parties, de les mettre chacune dans sa place et dans son jour pour n'en faire qu'un tout, en un mot de lui donner la forme et la consistance qu'elle doit avoir. Quand tout cela est fait, le
35 reste n'est plus qu'une tâche et même, si vous voulez, un divertissement, les mots et les expressions se présentant presque d'eux-mêmes aux auteurs qui ont bien médité leur sujet :

cui lecta potenter erit res
40 *Nec facundia deseret hunc nec lucidus ordo.*

Je vous suis infiniment obligé des mouvements que vous vous êtes donnés pour arrêter l'entreprise du fripon de libraire qui vous avait escamoté ma dernière édition. Vous m'avez rendu en cela un service d'autant plus considé-
45 rable que n'y ayant en France qu'une vingtaine d'exemplaires de cette édition, ceux qui n'en ont pu avoir auraient infailliblement couru, faute de mieux, à cette impression falsifiée qui aurait ressuscité toutes les grossières impertinences qui m'ont été faussement attribuées dans celle de
50 Hollande et que je me flatte d'avoir enfin anéanties par la mienne, qui est sur le point d'être bientôt réimprimée d'une manière à ne me point faire de déshonneur. Je n'oublierai jamais le plaisir que vous m'avez fait sur un point aussi sensible que celui-là, ma réputation y étant non
55 seulement intéressée comme auteur, mais, ce que j'estime infiniment davantage, comme honnête homme, les infamies qu'on a osé consacrer sous mon nom étant trop con-

traires aux bonnes mœurs pour ne pas rejaillir sur la probité de celui qui en est soupçonné.

Au reste je suis charmé que vous songiez enfin tout de bon à nous donner une bonne édition et un bon commentaire sur le Lucile français. C'est sans contredit après Malherbe le meilleur poète qui ait écrit avant le règne de Louis le Grand, et il mérite bien d'être accolé avec notre Horace que vous avez si heureusement éclairci et dont je voudrais bien voir une seconde édition purgée de toutes les sottises qu'on y a jointes dans celles de Hollande et de Genève. Je vous prie de me mander si vous ne croyez pas qu'il s'en fasse bientôt une avec les augmentations que vous avez à y ajouter. Je suis avec toute l'estime et tout l'attachement que vous méritez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

LXXVIII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 28 décembre 1724.

Je ne vois rien de plus difficile, monsieur, que de se remettre à son devoir quand une fois on a tant fait de s'en écarter. Il y a près d'un an que je ne vous ai écrit, et cependant il s'est passé peu de jours que je n'aie fait résolution de vous écrire; mais, soit faute de matière, soit manque de loisir, je me vois au bout de l'année sans avoir exécuté mon dessein. J'avoue qu'un retardement si long ressemble un peu trop à la négligence surtout à l'égard d'une personne pour qui j'ai autant d'estime et, j'ose dire, autant d'attachement que j'en ai pour vous. Il est temps enfin de réparer mon silence, si je ne puis le

justifier. Vous m'avez tant de fois et si vivement sollicité de mettre la dernière main à mes notes sur les satires de
15 Régnier qu'à la fin il a fallu vous obéir; et c'est à quoi j'ai employé le temps que j'ai passé à la campagne pendant cet automne. Il y a plus de vingt ans que j'avais jeté sur le papier quelques observations sur les œuvres de ce poète. Comme, en le lisant, je m'aperçus de quelques
20 fautes considérables que je ne pouvais en conscience mettre sur le compte de l'auteur, j'eus recours à d'autres exemplaires et je trouvai tant de différences entre les uns et les autres que je m'engageai à conférer toutes les éditions que je pus recouvrer, afin de rétablir au moins le
25 texte dans toute sa pureté. Nous n'avons certainement point d'auteur moderne dont les écrits présentent à nos yeux autant de différentes leçons que celui-ci. Comme il contient plusieurs endroits difficiles à entendre, soit par l'obscurité même de l'expression qui n'est pas toujours
30 fort nette, soit par les changements que l'usage a apportés dans le langage et dans le style, les imprimeurs, d'un côté, ont défiguré ses vers et en ont rendu plusieurs inintelligibles en substituant des termes connus, mais impropres, à ceux qu'ils n'entendaient pas, et, de l'autre, des per-
35 sonnes plus habiles qui ont pris soin des diverses éditions qu'on en a faites depuis six-vingts ans ont altéré le texte en corrigeant des expressions anciennes et hors d'usage par d'autres qui sont, à la vérité, plus nouvelles, mais qui ne sont pas celles de l'auteur. De sorte que, comme je
40 viens de le dire, nous n'avons peut-être point d'écrivain français qui ait autant souffert que celui-ci de l'ignorance des imprimeurs et de l'audace des critiques. Le mot d'*audace* me paraît trop fort : disons de *la fausse délicatesse* des critiques, car c'en est une fausse, et très fausse, à mon
45 avis, que de farder ainsi les expressions originales d'un

auteur. Mon premier soin a donc été de rétablir le texte de Régnier, et je pense que c'est la partie la plus importante et la plus utile de mon travail ; ç'a été aussi la plus ennuyeuse et la plus difficile, car pour ce qui est des notes
50 que j'y ai ajoutées pour l'éclaircir, j'avoue que ce n'a été pour moi qu'une espèce d'amusement. On ne doit pas s'attendre que je puisse donner des remarques aussi amples, aussi intéressantes ni aussi historiques que celles que j'ai faites sur Boileau. Avec lui j'ai puisé à la source ; il m'a
55 ouvert tous ses trésors, et voilà justement des secours que l'éloignement des temps me refuse du côté de Régnier. On ne laissera pas de trouver ici plusieurs notes assez curieuses parce que j'ai pris soin de les enrichir de tous les éclaircissements que la tradition et les écrits des auteurs
60 contemporains de Régnier ont transmis jusqu'à nous. J'ai porté mes recherches jusque dans les poètes de l'ancienne et de la nouvelle Rome, je veux dire les poètes latins et les poètes italiens, desquels notre auteur a emprunté des pensées, des morceaux considérables, et quelquefois même
65 des pièces entières. Mais je m'aperçois, monsieur, que je prends ici le ton et le style d'une véritable préface, et que, sous prétexte de vous rendre compte simplement de mon travail, je m'amuse à en exagérer le mérite. C'est une surprise de l'amour-propre dont je vous demande par-
70 don, et, sans aller plus loin, voici de quoi m'humilier. Il y a plusieurs endroits dans Régnier que je n'entends pas bien, et je crois que c'est ma faute plutôt que la sienne. Cet aveu est bien mortifiant pour un commentateur, à qui il n'est pas permis d'ignorer la moindre chose. Si c'est là
75 une règle généralement reçue, mon malheur veut que j'en sois l'exception, puisque malgré mes soins et mes recherches, malgré les secours même de mes amis, il me reste encore quelques doutes ; et comme je n'aime point

à douter, je prendrai la liberté de vous les proposer, quand
80 vous m'en aurez donné la permission. Vous m'avez déjà suffisamment autorisé à vous la demander par les bontés que vous avez pour moi, et plus encore par les exhortations que vous m'avez faites de finir cette entreprise.

Mais laissons là, pour cette fois, les ouvrages de Régnier
85 et parlons des vôtres qui ont toutes les beautés des siens sans en avoir les défauts. Vous m'avez assuré dans votre dernière lettre que vous en alliez donner une nouvelle édition qui serait augmentée. Il s'est écoulé plus de dix mois depuis ce temps-là, et la chose doit être bien avancée, si
90 elle n'est pas finie. Je vous prie d'en faire un article dans votre réponse.

Notre Académie qui jusqu'à présent n'avait été qu'une compagnie particulière a obtenu des lettres patentes au mois d'août dernier, pour son établissement sous la pro-
95 tection de M. le maréchal de Villeroi, et elle tint sa première assemblée publique le mardi 12 de ce mois dans le palais de M. l'archevêque de Lyon, qui y présida. J'ouvris la séance par la lecture des lettres patentes, dont j'avais dressé le projet, comme étant secrétaire perpétuel
100 de l'Académie. Le directeur en charge récita ensuite un fort beau discours sur le renouvellement de cette académie, dont il fit voir que l'origine était presque aussi ancienne que Lyon même, puisque dès le temps d'Auguste les soixante nations des Gaules bâtirent en l'hon-
105 neur de cet empereur, au confluent du Rhône et de la Saône, un magnifique temple dont nous voyons encore des restes, et dans lequel l'empereur Caligula établit dans la suite ces fameuses disputes d'éloquence et de poésie dont parlent Juvénal et Suétone. M. l'archevêque prit
110 ensuite la parole et parla avec beaucoup de dignité. Après cela, un de nos académiciens lut une dissertation excel-

lente sur l'intérêt qui doit régner dans les pièces de théâtre, et surtout dans la tragédie. Ce discours était fort méthodique, fondé sur des raisonnements solides et accompa-
115 gnés d'exemples très justes et recherchés avec beaucoup de soin. Cette lecture fut suivie d'une dissertation sur une médaille qu'on prétend avoir été frappée en l'honneur de Cicéron et restituée par l'empereur Trajan. Enfin, un de nos poètes récita une ode française sur l'établissement de
120 l'Académie, et une fable allégorique sur le même sujet. La fable était assez jolie, mais, à dire la vérité, ces deux dernières pièces ne reçurent pas de grands applaudissements.

J'emploie avec un extrême plaisir ce qui me reste de
125 papier pour vous souhaiter à ce renouvellement d'année toutes sortes de prospérités et pour vous donner des assurances nouvelles de la parfaite estime avec laquelle je suis toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Brossette.

LXXIX. — Brossette a Sudre.

A Lyon, ce 14 avril 1727.

Comme je n'ai rien, monsieur, qui me fasse plus de plaisir que vos lettres, je suis fâché que la cessation des affaires que j'avais dans votre ville m'ait enlevé les occa-
5 sions de vous écrire de temps en temps ; mais je puis vous assurer que cette discontinuation n'a rien changé à l'égard des sentiments d'estime et de tendresse que j'ai pour vous. Le même malheur est tombé sur le commerce de lettres que j'avais avec M. Rousseau. Les différents

10 voyages qu'il a faits depuis trois ans en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas nous ont forcés d'interrompre un commerce qui me procurait d'agréables moments.

Vous pouvez juger mieux qu'un autre de la beauté des 15 lettres qu'il m'a écrites, puisqu'elles ont presque toutes passé par vos mains avant que de venir dans les miennes. Ainsi, monsieur, pour ne point laisser perdre un monument si précieux, j'ai résolu de les faire relier en un volume. Ce volume ne sera pas gros puisque je n'ai qu'une qua- 20 rantaine de lettres à y insérer. Mais j'ai pensé que vous pouviez rendre ce recueil plus considérable et plus parfait, en me remettant celle qu'ils vous a écrites, et plus encore si vous pouvez retirer celles qu'il a écrites à M. de La Closure, résident à Genève, à M. de Cambiague, et à 25 d'autres personnes de votre ville. Je n'ai rien mérité auprès de ces messieurs là pour obtenir d'eux cette faveur ; mais si vous croyez que j'y puisse parvenir en la leur demandant moi-même, je me ferai un devoir d'écrire pour cela à ceux que vous m'indiquerez. Vous savez quel est le sort 30 ordinaire des feuilles volantes, dont on ne peut éviter la perte qu'en les rassemblant en un corps,

Ne turbata volent rapidis ludibria ventis,

comme dit Virgile des feuilles sur lesquelles la Sibylle écrivait ses oracles. Les lettres de notre ami méritent une 35 autre destinée, et vous contribuerez à leur conservation en m'aidant à en composer un volume qui puisse les mettre à couvert de l'oubli ou de la dispersion. Je vous prie d'être persuadé qu'on ne peut rien ajouter aux sentiments d'estime, de considération et d'amitié avec lesquels 40 j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

LXXX. — Sudre a Brossette.

A Genève, le 21 avril 1727.

J'étais hors la ville, monsieur, à l'arrivée de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 14. Elle ne m'a pas fait un médiocre plaisir, et c'est, à mon
5 avis, en exprimer un bien grand. Je m'ennuyais fort de la suspension de notre petit commerce de lettres. M. Rousseau a eu grand tort de ne pas nous continuer les siennes, où j'apprenais toujours, comme dans les vôtres, mille belles et bonnes choses, exprimées d'une manière noble,
10 délicate et élégante. Je n'en dirai pas davantage; cela coulait de source. Je me joins volontiers à vous, monsieur, pour faire parler M. Rousseau presque malgré lui, et je ne doute même pas que, quand il aura connaissance de notre agréable conjuration, il ne nous pardonne volon-
15 tiers et qu'il ne nous fournisse de nouveaux matériaux, outre ceux que j'ai découverts, que je pourrai, à mon avis, vous procurer en bon nombre ; et pour cela je vais venir au fait, en style de conversation, qui est le plus convenable.

20 Dans les lettres que j'ai de M. Rousseau, j'en trouverai très peu qui puissent ou qui doivent être jointes avec les vôtres, qui, m'étant envoyées ouvertes, comme vous savez, il me renvoyait à leur contenu par un petit mot d'amitié et de compliment, qui la plupart du temps servait
25 d'enveloppe à la lettre qu'il vous écrivait.

Je lus en bonne compagnie chez M. de Cambiague (homme très poli et savant, mais perclus de ses jambes par la chienne de goutte) votre lettre ; on en admira le style, la justesse et les pensées, et on n'oublia pas l'appli-

30 cation heureuse que vous faites du *folia rapidis ludibria ventis* de Virgile. Je vous parle à la franquette ; mais revenons à nos moutons. M. de Cambiague me dit que M. de La Closure avait très peu de lettres de M. Rousseau, et encore d'une nature peu convenable à ajouter à 35 votre recueil, mais il me dit que le plus tôt qu'il le pourra (car il est encore incommodé du rhume), il m'enverra les siennes, pour examiner celles qu'on pourra juger devoir être jointes à votre recueil. Tout ce que les grands hommes écrivent ne mérite pas toujours d'être mis sous 40 la presse.

Venons à la mine abondante que je crois avoir découverte. Il y a dans la ville de Lausanne en Suisse un gentilhomme protestant, nommé M. Du Lignon, homme d'esprit poli et savant. Madame sa mère, originaire de 45 Provence et qui est près de lui, est parente assez proche de M. le comte du Luc, ci-devant ambassadeur en Suisse. Vous savez que M. Rousseau a été longtemps avec lui à Soleure. M. Du Lignon y allait assez souvent voir M. l'ambassadeur, qui l'estimait et l'aimait ; de là, grande 50 connaissance avec M. Rousseau, d'où s'ensuivit un commerce de lettres assez fréquent entre eux sur toute sorte de sujets. On me l'a assuré ainsi, gens qui le savent bien ; ainsi, monsieur, faites, s'il vous plaît, une lettre (à votre ordinaire, c'est-à-dire charmante) pour ce gentilhomme 55 qui la recevra parfaitement bien ; il est de mon ancienne connaissance ; adressez-la moi, je la lui enverrai avec un petit mot. Je suis comme très persuadé qu'il ne vous refusera pas ce que vous souhaitez et qu'on doit souhaiter sur les lettres choisies de M. Rousseau, très dignes de 60 voir le jour et d'être mises à couvert de l'oubli et de la dispersion, comme vous le dites fort bien.

Je serais si fâché de manquer ce courrier pour vous

annoncer cette découverte que je me hâte malgré moi de finir cette lettre de peur qu'elle n'arrive trop tard à la poste, si je tardais davantage à vous assurer de la considération et de l'estime et de trois ou quatre autres articles de la même espèce, avec laquelle je continue d'avoir l'honneur d'être, monsieur, votre, etc... SUDRE.

Il n'y a pas longtemps que M. de Mirabaud, secrétaire de S. A. S. M. le duc d'Orléans, me donna des nouvelles de M. l'abbé d'Olivet, son ami et le nôtre.

LXXXI. — DU LIGNON A BROSSETTE.

A Lausanne, ce 17 mai 1727.

Monsieur, je suis bien obligé à M. Sudre de m'avoir procuré une belle et obligeante lettre de votre part. J'avais su de lui, il y a quelques années, que M. Rousseau était en commerce de lettres avec vous. Les liaisons qu'il avait eues avec M. Despréaux, dont il m'a souvent entretenu, exigeaient bien de lui qu'il vous marquât combien il était sensible aux soins que vous vous êtes donnés pour procurer une édition correcte et plus complète des œuvres de ce grand poète, son ami et qu'il regardait comme son maître, et de l'avoir accompagnée d'un excellent commentaire dont la postérité aurait eu besoin et que personne ne pouvait faire si bien que vous, monsieur. J'ai été en liaison avec M. Rousseau pendant tout le temps qu'il a été en Suisse. Je passais presque toutes les années un temps considérable à Soleure chez M. le comte du Luc, mon parent, et j'étais presque toujours avec M. Rous-

seau, qui y était, et dès que j'étais chez moi, notre commerce épistolaire recommençait. Il a même duré quelque
20 temps pendant son séjour à Vienne, mais l'éloignement l'a fait finir il y a longtemps. J'ai fait relier en un volume toutes les lettres qui m'en restent et qui sont environ au nombre de quatre-vingts. Pour mes réponses, comme elles ne méritaient pas d'être conservées, je n'en ai con-
25 servé que très peu. Mais j'ai quelque chose de bien plus précieux : ce sont quatre-vingt-huit lettres de M. Rousseau à M. de Crousaz, de l'Académie royale des sciences de Paris, que ce grand homme me remit quelque temps avant son départ de ce pays-ci ; je n'ai point ses lettres à
30 M. Roùsseau, qui étaient répandues dans divers recueils qu'il avait de ses lettres, mais qui j'espère ne se perdront point, — je puis même me flatter qu'il ne m'en refuserait pas des copies. — Vous voyez, monsieur, que sans grand malheur les lettres de M. Rousseau ne peuvent se per-
35 dre. Je ne pourrais communiquer celles à M. de Crousaz sans sa permission et je ne puis communiquer les miennes, monsieur, sans précaution. M. Sudre m'écrit qu'après avoir choisi on voudrait en faire imprimer un volume. Je crois, monsieur, qu'on ferait une peine extrême à
40 M. Rousseau si on faisait imprimer ses lettres, lui vivant et en place. Il s'est plaint amèrement dans la préface de son édition de Soleure de ce qu'on avait imprimé ses œuvres. Combien de plaintes ne ferait-il pas de nous si on venait à imprimer ses lettres à ses amis ? L'abbé de
45 Chaulieu devait en avoir beaucoup ; le président de Migieu, de Dijon, quelques-unes. Comme vous n'avez pas trouvé à propos de faire imprimer le volume des lettres que vous avez de M. Despréaux, les mêmes raisons vous engageront à ne vouloir pas publier celles de M. Rousseau que
50 vous avez et que l'on pourrait vous remettre. Je serais

charmé, monsieur, de pouvoir faire ce que vous souhaitez de moi et de me procurer quelque correspondance avec vous, si vos occupations vous le permettent : le bon goût répandu dans votre commentaire et la lettre que
55 vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me répondent de l'utilité que j'en tirerais. Je suis avec une parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Du Lignon.

LXXXII. — Rousseau a Lesage de Montmény[1].

A Bruxelles, le 3 juin 1726.

Je ne sais, monsieur, ce que vous aurez jugé de mon peu de régularité à vous remercier de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 18 du mois passé.
5 En voici la cause. J'en attendais une de M. de Lasseré, et, comme vous me témoignez quelque curiosité de savoir son sentiment sur votre début, je voulais voir s'il ne m'en parlerait point avant de vous faire réponse. Cette lettre est venue, mais il m'y parle de tant d'autres choses qu'elles
10 lui ont fait oublier celle-là. Un petit séjour que j'ai fait depuis ce temps-là à Enghien a achevé de dérégler mon exactitude. J'espère que vous voudrez bien me pardonner et que vous n'en serez pas moins persuadé de mon amitié et de l'intérêt que je prends à ce qui vous touche.
15 Je n'ai jamais douté que le public ne vous reçût agréablement, et, comme l'approbation qu'il vous a donnée a été libre et indépendante de toute cabale, je suis persuadé

---

1. Louis-René-André Lesage, fils du romancier, né à Paris le 31 juillet 1695, mort le 8 septembre 1743.

qu'elle augmentera tous les jours, les meilleures choses n'étant pas celles sur quoi on se récrie d'abord, mais celles qu'on admire par degrés et à mesure qu'on en développe le bon. Vous savez que tout ce qui est violent n'est pas de durée, et c'est le sort de tout ce qui éblouit de perdre la lumière à la longue et quand la première surprise est passée. Je ne sais si la tragédie de *Pyrrhus* aura la même destinée; mais il est vrai qu'on m'en a écrit de toutes parts fort avantageusement[1]. Nous sommes ici sans spectacle, car je ne compte pas pour spectacle un Opéra où personne ne va. Je ne sais pas comment la Desjardins pourra remplir les conditions du contrat qu'elle a passé avec Meuss, à qui elle donne 7.500 florins. Pour l'achever de peindre, on vient de l'affubler d'un jubilé de deux mois pendant lesquels il faudra qu'elle vive de la grâce de Dieu, avec qui elle n'a pas eu grand commerce jusqu'à présent. Je vous prie, monsieur, de me donner toujours de temps en temps de vos nouvelles et de vouloir bien faire mes compliments à M. votre père, lorsque vous lui écrirez. J'ai l'honneur d'être avec un sincère dévouement et une considération particulière, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

LXXXIII. — ROUSSEAU A LESAGE DE MONTMÉNY.

Bruxelles, le 18 octobre 1727.

Je ne sais, monsieur, si vous avez oublié ce pays-ci mais on ne vous y oublie point et la commission dont je

1. Tragédie de Crébillon, jouée le 29 avril 1726.

suis chargé pour vous en est une preuve. Madame la prin-
5 cesse de La Tour, qui arrive d'Allemagne, s'est trouvée à la cour Palatine dans le temps que le vieux Quinaut qui y jouait les premiers rôles comiques est venu à mourir, et cette princesse a fait à cette occasion votre éloge de manière que S. A. E. a résolu de ne point remplir
10 cette place avant de savoir si elle vous conviendra ou non. C'est un poste fixe et agréable par la façon dont les comédiens vivent à la cour où ils sont reçus partout. Ils ont de pension 500 florins d'Allemagne, qui font 1200 ll. de France, et la porte qui leur rend beaucoup par le goût
15 que la noblesse et le peuple de Manheim a pour la comédie. Joignez à cela des présents qu'on leur fait assez souvent et le bon marché auquel on vit dans cette résidence, et je crois que vous trouverez le parti assez convenable. C'est sur quoi je vous prie, monsieur, de me mander
20 votre résolution, afin que Madame la Princesse de La Tour puisse en informer S. A. Électorale, qui vous laissera le temps de finir l'engagement que vous pouvez avoir pris pour le Carnaval, si vous donnez votre parole pour le Carême. J'ai saisi cette occasion avec d'autant
25 plus de plaisir qu'elle m'en fournit une de vous assurer de la continuation de mon estime et de la sincère amitié avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

Suscription : à monsieur Monsieur le Sage de Montmé-
30 ny, acteur de la comédie, à Lyon.

LXXXIV. — Rousseau a Lesage de Montméy.

A Bruxelles, le 1er décembre 1727.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, on a reçu de Manheim le papier ci-joint par lequel vous verrez que les attentions de madame la princesse de La Tour pour vos intérêts vont au-delà de ce que vous avez pensé de vous-même. Dans la lettre qui accompagne l'écrit que je vous envoie, on marque que Mlle votre femme n'a qu'à choisir entre le chant, la danse ou les rôles, qu'il n'est point nécessaire qu'elle s'en acquitte bien et qu'on ne demande cela qu'afin d'avoir un prétexte de lui faire une pension sans que le reste de la troupe en prenne de la jalousie. Il m'a paru qu'on ne pouvait en user plus honnêtement que ces Mrs, ni mieux répondre à l'intention que madame la princesse de La Tour a de vous obliger. Ce surcroît ne fut-il que de 30 pistoles ne laissera pas de vous être d'une grande commodité et j'ai cru que je ne devais pas différer à vous en écrire afin que dans la réponse que vous me ferez en m'envoyant votre engagement vous puissiez me marquer à quoi vous jugez que Mlle de Montmeny pourrait être bonne dans la troupe et quel est son talent ou son inclination. La mienne est de vous marquer en toute occasion que personne n'est avec plus de sincérité, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

LXXXV. — Rousseau a Lesage de Montméy.

A Bruxelles, le 21 décembre 1727.

Comme dans ma petite négociation, monsieur, je n'ai jamais eu en vue que votre utilité, vous devez bien juger

que j'aurais été fort fâché de la voir réussir à votre désavantage, et, puisque vous avez trouvé un parti plus convenable pour vous, je suis très ravi que vous l'ayez embrassé et je vous en fais mon compliment de tout mon cœur. Si j'avais cru que la condition des deux années eût fait un obstacle à votre engagement, j'aurais essayé de réduire Mrs de la cour de Manheim à se contenter d'une seule, mais j'aime encore mieux vous voir fixé à Lyon par un poste honnête et solide et le motif qui vous engage à l'accepter est si généreux que toute personne raisonnable ne pourra s'empêcher de l'approuver. Madame la princesse de La Tour, à qui j'ai fait lire votre dernière lettre, est dans le même sentiment que moi et je suis persuadé que la cour de Manheim y entrera avec d'autant plus de facilité qu'il lui reste assez de temps d'ici au Carême pour se pourvoir de tous les sujets dont elle peut avoir besoin.

Puisque vous êtes à Lyon, il faut, monsieur, que vous me fassiez le plaisir de voir un ami que j'ai en cette ville-là, quoique je ne l'aie jamais vu. Il se nomme M. Brossette et est secrétaire de l'Académie. Je vous prie de lui faire mes compliments et de lui demander s'il est vrai, comme je l'ai lu il y a quelque temps dans un *Mercure* de Paris, qu'il se dispose à donner une édition des *Satires* de Régnier avec des éclaircissements et à faire réimprimer ceux qu'il a fait imprimer il y a douze ans sur les ouvrages de M. Despréaux. Je serai bien aise d'apprendre par cette occasion des nouvelles d'un homme dont je prise infiniment le mérite. Faites-moi la justice d'être toujours persuadé de la véritable et tendre estime avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

Suscription : à Monsieur Monsieur de Montmény, acteur de la Comédie, à Lyon.

LXXXVI. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 17 janvier 1728.

Vous ne serez pas médiocrement surpris, monsieur, quand vous verrez par cette lettre qu'un des hommes de France qui vous estime et qui vous aime le plus ne prend
5 la plume que pour vous faire une querelle. Il y a deux jours que M. de Montmény m'apporta une lettre de votre main, par laquelle vous le chargez de me voir pour me faire vos compliments et pour me demander des nouvelles de l'impression de Régnier et de la réimpression
10 de Boileau avec mes remarques. « En vérité, m'écriai-je tout en colère, M. Rousseau a bonne grâce de s'adresser à une tierce personne pour apprendre de mes nouvelles, tandis qu'il peut s'adresser à moi-même. Pourquoi ne m'écrit-il pas? A moi qui attends de ses lettres depuis
15 si longtemps et qui en ai reçu pendant dix ans avec tant de satisfaction. »

Franchement, monsieur, ce tour-là n'est point d'un ami tel que vous et ne trouvez pas mauvais que je m'en plaigne à vous-même. Suivant mon calcul, il y a plus de quatre
20 ans que vous ne m'avez fait l'honneur de m'écrire, et il y en a plus de trois que je ne vous ai écrit aussi. Ce silence est bien long pour un homme aussi touché de votre mérite que je le suis. Mais quand j'ajoute le calcul de l'amitié à celui du temps, je trouve un vide immense dans notre
25 commerce. Je ne serais pourtant point coupable de cette interruption s'il n'avait dépendu que de moi de la faire cesser. On m'avait assuré que vous étiez retourné à Vienne; d'autres me disaient que vous étiez toujours à Bruxelles, et, dans cette incertitude, je n'osais confier à

30 la poste des lettres qui auraient couru risque de ne point arriver jusqu'à vous. Pendant que je flottais dans ces doutes *la Gazette de Hollande* m'apprit, au mois d'avril dernier, que vous étiez à Bruxelles où vous aviez prêté le serment pour la charge de greffier de la Chambre des 35 comptes de Brabant, dont l'Archiduchesse vous avait gratifié. Quelques jours après, M. Mazard, votre ami et le mien, me fournit une occasion de vous écrire par un de ses commis qu'il envoyait faire une tournée en Flandre. Mais le pauvre garçon étant tombé malade à Douai, fut 40 obligé de s'en revenir à Lyon, et il me rapporta, il y a trois mois, la lettre dont je l'avais chargé pour vous. Je me souviens que je vous mandais, entre autres choses, que la troupe de comédiens que nous avons à Lyon avait été merveilleusement renforcée pendant le Carême par le 45 jeune Quinaut, connu sous le nom de Du Fresne, et par la petite de Seine, qui étaient venus en cette ville pour se marier, parce qu'on avait refusé de les marier à Paris [1]. Pendant leur séjour à Lyon, ils nous donnèrent des représentations vives et touchantes, qui nous rappelaient les 50 idées du théâtre de Paris, mais qui ont gâté le nôtre pour longtemps. M. de Montmény, qui jouait avec eux, ne leur était point inférieur dans les rôles qui lui convevenaient et il a été tellement goûté ici qu'on a voulu l'y retenir.

55 Pour répondre maintenant à ce que vous souhaitez de savoir, j'aurai l'honneur de vous dire qu'étant à la campagne, l'automne dernier, j'ai profité du loisir que j'avais pour achever mes *Remarques* sur Régnier. Je vous avoue-

---

1. Abraham-Alexis Quinault, dit Quinault-Dufresne (9 septembre 1693-12 février 1767), mari (1726) de Catherine-Marie-Jeanne Dupré, dite Mlle de Seine (5 septembre 1705-15 juillet 1767), tous deux sociétaires de la Comédie-Française.

rai de bonne foi que j'avais quelque honte de ne pas finir
60 un ouvrage qui était commencé depuis près de vingt-cinq ans. Mais les fréquentes exhortations que vous m'avez faites ont été le principal motif qui m'a déterminé à l'achever. Je me suis conformé au plan que j'avais suivi dans mon commentaire sur Boileau ; mais une chose à
65 laquelle je me suis particulièrement attaché, ç'a été de corriger le texte exactement. Pour cet effet, j'ai eu la patience de conférer toutes les éditions de ce poète, au nombre de quinze ou seize, dans chacune desquelles il y a des différences fort notables, outre qu'il n'y en a pas
70 une qui ne soit remplie de fautes essentielles. A l'égard des imitations, je les ai recueillies avec soin, et il ne faut pas s'imaginer qu'elles soient en petit nombre ; car, outre les fréquentes imitations des poètes latins, Régnier a pris des pièces presque entières des poètes italiens, principa-
75 lement de Mauro et du Caporali, et ces larcins, qu'il a faits chez les étrangers, ne sont connus presque de personne. C'est ce qui a fait que les ennemis de la réputation de M. Despréaux affectaient de lui opposer Régnier, comme un auteur original qui avait tout produit de son
80 propre fonds, sans s'assujettir à copier les anciens comme son rival l'avait fait.

Je suis donc en état de donner cette édition. Mes libraires de Genève qui ont imprimé Boileau me demandent Régnier, comme par un droit de suite qu'ils
85 prétendent avoir sur mes deux poètes satiriques. M. Coignard le fils, qui était venu à Lyon l'automne dernier, me témoigna quelque empressement de l'avoir. En effet, il m'en a écrit depuis quinze jours, disant qu'il aura une permission verbale de l'imprimer à Paris et qu'il est dans
90 le dessein d'en faire deux éditions tout à la fois : une in-quarto, avec toute la magnificence possible, et l'autre in-

douze. Je me ferai un plaisir de lui donner la préférence. Pour ce qui est de la nouvelle édition de Boileau, Messieurs de Genève m'ont mandé qu'ils se disposaient à la
95 réimprimer après l'hiver. Ils m'ont demandé mes augmentations qui sont considérables ; mais je n'ose me flatter que mes occupations de devoir me permettent d'y travailler assidûment.

Voilà un détail peu intéressant, peut-être même
100 ennuyeux, dont je vous demande pardon. Mais comme il y a longtemps que je n'avais eu le plaisir de vous écrire, j'ai abandonné ma plume aux sentiments de mon cœur. Il me semble d'ailleurs que la longueur des lettres doit être proportionnée au chemin qu'elles doivent faire, et
105 l'on ne s'avise guère d'envoyer un simple billet à deux cents lieues. Je ne prétends cependant point faire de ceci une règle pour vous. Écrivez-moi aussi brièvement qu'il vous plaira, pourvu que vous m'écriviez. Je suis toujours avec le plus sincère attachement et la plus parfaite con-
110 sidération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Brossette.

LXXXVII. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 3 février 1728.

Quelque injustes que soient, monsieur, les reproches que vous me faites, ils sont encore plus flatteurs et votre amitié m'oblige trop pour ne pas excuser le tort que vous
5 me faites. Quand mes affaires m'appelèrent à Vienne, il y avait plus de deux mois que j'avais annoncé ce voyage à mes amis et selon toute apparence je devais vous l'avoir

écrit comme aux autres. Pendant mon séjour, qui fut de six mois, il ne me revint de Bruxelles aucune lettre ni
10 de vous ni de personne, et depuis mon retour ici je n'en ai reçu aucune de votre part, mais je n'ai point cru pour cela que vous en fussiez moins de mes amis ; j'en ai beaucoup à qui je n'écris point et qui ne m'écrivent jamais : un peu de paresse des deux côtés et du mien le manque
15 de matière dans un pays aussi stérile en nouvelles intéressantes que celui que j'habite rendent cette suspension excusable. Il est impossible qu'un commerce se soutienne quand la balance n'est pas égale. La ridicule nouvelle du gazetier qui m'avait érigé en greffier, trompé par une
20 ressemblance de nom, m'a attiré plusieurs félicitations de ces mêmes amis qui ne m'écrivent jamais que dans l'occasion et à qui j'ai répondu pour les détromper et nous en sommes demeurés là. Je ne suis point en charge, Dieu merci. On m'en a offert une très honorable à la cour,
25 j'en avais les patentes munies de l'approbation de tous les conseils. Je me suis excusé de l'accepter, parce qu'après avoir fait mon compte, j'ai trouvé qu'outre l'engagement de ma liberté elle m'obligerait à une augmentation de dépense qui irait au delà du revenu qui y était attaché.
30 Ainsi je suis demeuré homme privé, parfaitement libre et ayant de quoi vivre comme j'ai toujours vécu sans autre maître que Dieu et les lois, et c'est ainsi que je compte de vivre jusqu'à la fin de ma carrière. Dans cette oisiveté bienheureuse, il m'est tombé l'an passé je ne sais
35 comment un *Mercure galant* où j'ai vu entre autres nouvelles littéraires que vous vous prépariez à donner une nouvelle édition de vos remarques sur le Boileau, et, en même temps, votre commentaire sur les satires de Régnier. L'intérêt que je prends à tout ce qui a rapport à vous et
40 à votre gloire m'a fait souhaiter d'en savoir la vérité,

mais vous écrire uniquement pour cela eût été abuser de votre bonté, c'est pourquoi j'ai saisi la première occasion qui s'en est présentée et je ne m'en repens point puisque cela m'a attiré, outre l'éclaircissement que je demandais, une lettre obligeante et de nouveaux témoignages de votre amitié. Ils redoublent le désir de voir incessamment paraître ces nouveaux monuments de votre réputation. Vous ne sauriez rien faire de plus utile pour le public et de plus glorieux pour vous. Quelque occupation que vous donnent vos emplois, vous trouverez du temps de reste pour achever de mettre au net vos augmentations au Boileau, puisque la matière en est déjà préparée ; et quant au Régnier qui est prêt, vous ne sauriez le faire commencer trop tôt. Ne différez donc plus, je vous en conjure, et faites-moi la grâce de me mander quand ces ouvrages paraîtront afin que je puisse prendre mes mesures pour en avoir des premiers. Sur toute chose croyez que je suis incapable de vous oublier et que personne n'est avec une estime et un attachement plus fidèle que moi, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

M. de Montmény m'a écrit pour me remercier de lui avoir procuré votre connaissance. Il a de l'esprit et du savoir-vivre, et rend parfaite justice à votre mérite. Je vous le recommande et vous prie de lui faire mes compliments. — Mon adresse est *près l'hôtel d'Aremberg*.

LXXXVIII. — Brossette a Rousseau.

A Paris, le 15 juin 1728.

Il y a environ un mois, monsieur, que je suis à Paris, et je me reproche le temps que j'y ai déjà demeuré sans vous avoir donné de mes nouvelles. Ce voyage, qui me rapproche de vous, me donne en même temps l'espérance de réchauffer un peu notre commerce qui a été terriblement refroidi pendant quelques années. Je date sa naissance de l'impression de mon commentaire sur Boileau; je daterai sa résurrection de l'édition qu'on va faire de mes remarques sur Régnier. Vous m'avez tant de fois sollicité de les mettre au jour, qu'il a fallu enfin vous obéir; j'ai tout envoyé à l'imprimeur, et s'il est exact à me tenir parole, je serai en état de vous en présenter un exemplaire avant la fin de l'année.

Je me souviens que, dans une de vos lettres, vous m'aviez conseillé d'indiquer dans une seconde édition de mes remarques sur M. Despréaux le lieu de la sépulture de M. Arnauld. Ceci regarde l'épitaphe de ce fameux docteur. J'ai appris autrefois par un ecclésiastique de Paris *, grand ami de l'un et de l'autre, que M. Arnauld avait été enterré sous l'autel de l'église ou de la chapelle de Sainte-Catherine, à Bruxelles. Comme cet ecclésiastique pourrait s'être trompé, ou que je pourrais m'être trompé moi-même, je n'adopterai ce fait comme certain que quand vous m'aurez assuré qu'il est véritable, après avoir pris la peine de vous en informer avec exactitude, et c'est ce que je vous prie de faire, parce qu'il vous est facile d'en savoir la vérité.

* M. Le Noir, chanoine de Notre-Dame (*Note du manuscrit*).

Les affaires dont je suis chargé à Paris ne me donnent guère le loisir d'assister aux spectacles ; cependant je vais quelquefois à la Comédie pour entendre Baron, qui est toujours admirable. Depuis quinze jours, on a joué trois ou quatre fois son *Andrienne*, où il a fait le rôle de Simon, et Montmény celui de Dave. Ce dernier acteur a été reçu dans la troupe de Paris depuis un mois et son jeu est fort goûté du public ; de sorte qu'il a quitté Lyon pour toujours. On a aussi représenté l'*Athalie* de M. Racine, où M. Baron s'est surpassé dans le rôle de Joad. Je dînai hier chez lui en fort bonne compagnie, et j'y passai toute l'après-dînée, dans sa jolie maison qui apparemment ne vous est pas inconnue*. Il est étonnant que son grand âge ne lui ait enlevé ni le feu ni les grâces que nous lui avons vues autrefois.

Vous avez appris la mort de M. l'abbé Fraguier et l'élection de M. l'abbé de Rothelin à sa place de l'Académie. Il sera reçu publiquement à la fin de ce mois.

Je suis, etc. BROSSETTE.

LXXXIX. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Bruxelles, le 21 juin 1728.

Je ne suis pas assez injuste, monsieur, pour me plaindre de l'interruption d'un commerce qui ne peut être profitable qu'à moi seul. L'éloignement dans lequel je vis de tout ce qui a rapport à la république des Lettres m'ôte le moyen de m'acquitter des avances que vous me faites et un commerce ne saurait se soutenir longtemps où le pro-

* A l'Estrapade, au haut de la rue Saint-Jacques (*Note du manuscrit*).

fit n'est pas réciproque. J'ai même contracté pour les choses qui regardent le Parnasse une indifférence qui me
10 fait négliger les moyens de me rendre solvable, et me réduit à une reconnaissance stérile envers ceux qui veulent bien se mettre en frais pour l'amour de moi. Cette insensibilité ne s'étend pas néanmoins jusqu'à ce qui regarde mes amis, et je puis vous dire avec vérité, monsieur, que
15 j'ai été infiniment satisfait d'apprendre que vous étiez enfin déterminé à donner vos remarques sur notre Lucile français. C'est un auteur dont j'ai toujours fait beaucoup de cas et en qui je retrouverai les grâces de la nouveauté, en sortant de vos mains. Je l'attends avec impatience et
20 je n'en ai pas moins d'apprendre quand nous verrons une seconde édition de vos éclaircissements sur le Boileau. Celui que vous me demandez touchant le lieu de la sépulture de M. Arnauld serait aisé à vous donner si l'ecclésiastique qui a pris soin de ses obsèques n'était pas
25 mort depuis trois mois. Il était de mes amis et j'ai su de lui que ce grand homme était enterré sous l'autel d'une chapelle proche de Bruxelles, mais lui trouvant de la répugnance à me nommer le lieu, je n'ai jamais voulu le presser par discrétion, et personne ici n'en sait davan-
30 tage.

Je vous félicite au reste de la connaissance que vous avez faite avec l'incomparable Baron. C'est le seul qui nous reste de tous les illustres qui ont honoré le siècle de Louis XIV et il fait voir mieux que Roscius et Esope
35 qu'il n'y a point de profession où on ne se puisse faire un grand nom quand on s'y élève au sommet de la perfection. Le sien passera infailliblement à la postérité et beaucoup de ceux dont il a récité les ouvrages demeureront ensevelis dans l'oubli. Je vous avoue entre nous que,
40 depuis dix-huit ans que j'ai quitté Paris, il est la seule

chose que j'aie trouvé digne d'être regrettée. Cela paraît ridicule à dire, mais cela est vrai ; vous m'en garderez le secret, si vous voulez. J'estime peu de choses dans le monde, mais ce que je trouve digne d'être estimé, je l'es-
45 time comme je dois,

J'ai fort regretté l'abbé Fraguier. Je ne connais point son successeur et bientôt je ne connaîtrai plus aucun des Académiciens, ayant, comme je vous l'ai déjà dit, très peu de relation avec les beaux esprits modernes. Comme
50 nous ne sommes beaux esprits ni vous ni moi, j'espère, monsieur, que la nôtre, soutenue du seul bon sens, se soutiendra ; du moins puis-je vous assurer que rien n'affaiblira l'estime et la sincère considération avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant ser-
55 viteur. ROUSSEAU.

XC. — ROUSSEAU A BARON *.

A Bruxelles, le 20 janvier 1729.

Les marques d'amitié dont vous m'honorez [1], monsieur, flattent plus mon amour-propre que ne feraient celles de tous les héros que vous représentez si dignement, s'ils
5 étaient encore en état de flatter. Je vous ai toujours regardé comme le plus grand homme d'une profession où il s'en trouve moins qu'en nulle autre, et ayant eu toute ma vie pour principe d'estimer les hommes par ce qu'ils valent

* M. Baron ayant vu les louanges que M. Rousseau lui donne dans cette lettre et dans une autre qu il m'avait écrite quelque temps auparavent, il s'est cru obligé d'en faire des remerciements à M. Rousseau, qui lui a fait la réponse suivante (*Note du manuscrit*).

1. Dans la collection Morrison, à Londres, figure l'autographe d'une lettre de Baron à J.-B. Rousseau datée du 30 décembre 1728 (*Cat.*, 2e série, t. I, p. 157).

et non par ce qu'ils font, je me fais infiniment plus d'hon-
10 neur de vos bonnes grâces que de celles de la plupart des grands de la terre, à qui je ne voudrais pas accorder les miennes. Je me tiens trop payé par là de la satisfaction que je me suis donnée en vous rendant la justice qui vous est due. J'en ai saisi avec joie les occasions toutes les
15 fois qu'il s'en est présenté quelqu'une de parler de vous. Soyez persuadé, monsieur, que je pense encore au delà de tout ce que j'ai pu dire puisqu'en effet ayant remplacé au double tout ce que j'ai pu perdre en quittant Paris, le plaisir de vous voir que je n'ose espérer de remplacer
20 jamais est la seule chose que je juge véritablement digne de mes regrets. Le seul moyen que j'aie de m'en consoler est de penser que je tiens quelque place dans votre estime, et je n'en doute point puisque vous me faites l'honneur de m'en assurer. Faites-moi aussi celui d'être persuadé
25 que personne n'en connait mieux le prix que je le fais, et n'est avec une considération plus sincère et plus tendre que je le suis, monsieur, etc. ROUSSEAU.

XCI. — ROUSSEAU A BARON.

A Bruxelles, le 14 mai 1729.

Vous ne me devez, monsieur, aucune reconnaissance des expressions dont je me sers toutes les fois qu'il s'offre quelque occasion de parler de vous : l'amitié me les dicte,
5 l'équité me les inspire, la vérité me les arrache, et je ne suis pas plus maître de vous parler modérément qu'un amant de parler de sang-froid des beautés de sa maîtresse ou un plaideur de la bonté de sa cause. Ma sensibilité ne

dépend pas de moi : c'est un maître qui me domine et
10 qui me force, souvent malgré moi, de blâmer avec excès
ce qui me paraît blâmable et de louer de même ce que je
trouve digne de louange. J'ai connu en ma vie plusieurs
personnages dignes de mon admiration; mais ils ne sont
plus, et de tout ce que j'ai admiré dans ma jeunesse, vous
15 êtes, mon cher monsieur, le seul qui nous reste. Jugez
par là combien vos jours doivent m'être précieux, et avec
combien de passion je désire que vous en ménagiez la
durée. Vivez pour vos amis contemporains; vivez pour
vos successeurs même, et pour achever de former, dans
20 un art que vous avez porté au plus haut point de sa per-
fection, la jeunesse capable de profiter de vos leçons et de
vos exemples. Cet art n'est point borné dans les limites
étroites du Théâtre. Il s'étend aussi loin que l'Éloquence
peut s'étendre. Les plus grands des Romains ont fait gloire
25 de l'étudier sous le fameux Roscius. C'étaient des Cicé-
rons, des Hortensius, des Césars même. Plût à Dieu que
les nôtres pensassent comme eux et pussent un jour, par
les mêmes degrés, parvenir à la même réputation! Pour
moi, monsieur, dans le petit cercle où je suis renfermé,
30 vous m'avez toujours été présent, quoiqu'éloigné; et
quand j'ai eu quelque chose à écrire, je n'ai jamais songé
plus fortement à me représenter la manière dont Horace
ou Despréaux l'auraient tourné que la manière dont vous
l'auriez récité. Voilà l'obligation que je vous ai, et c'est
35 bien le moins que je puisse faire pour un homme, à qui
je dois en partie le peu de réputation que je puis avoir
acquise, que de l'aimer, le chérir et l'honorer toute ma
vie. Ce sont les sentiments de mon cœur, qui confondus
avec ceux d'une amitié de trente années, vous doivent
40 garantir à jamais la tendresse et la parfaite estime avec
laquelle je suis, monsieur, votre, etc. ROUSSEAU.

L'inclination que j'ai d'obliger Mlle de Noisi, fortifiée de l'intérêt que vous prenez en elle, me fera chercher avec
45 tout l'empressement possible les occasions de lui faire plaisir, et je n'oublierai rien pour engager M. Landi à lui rendre la même justice que je lui rends. J'espère que la première occasion s'en présentera bientôt.

XCII. — Brossette a Rousseau.

A Paris, ce 16 juillet 1729.

Une lettre, monsieur, que vous avez écrite le 6 de ce mois *al signor Ristorini*, et dans laquelle vous avez fait mention de moi, a réveillé le dessein que j'avais formé
5 depuis longtemps de vous écrire. J'avais été excité à le faire non seulement par mes propres sentiments, mais encore par les diverses lettres que j'ai vues de vous entre les mains de quelques-uns de vos amis, comme M. de Lasseré, M. Mahuet, M. Riccoboni et M. Baron. Comme
10 ils savent très bien que je suis associé avec eux aux sentiments d'estime et d'amitié qu'ils ont pour vous, ils veulent bien m'associer au plaisir qu'ils ont de recevoir vos lettres. M. Riccoboni songe tout de bon à donner une seconde édition de son histoire de la comédie italienne. Quand ce
15 livre a paru, il a excité quelques rumeurs parmi les partisans de notre théâtre, et vous avez vu la lettre que M. l'abbé Desfontaines a publiée à cette occasion, sous le nom d'un comédien français. M. Riccoboni veut y répondre dans sa nouvelle édition, et il n'oubliera point la belle et longue
20 lettre que vous lui avez écrite sur son livre.

A l'égard de M. Baron, je vous dirai qu'il a été fort incommodé tout l'hiver par des étouffements, qui lui ôtaient presque la respiration ; il n'a pas laissé de paraître

sur le théâtre, au mois de mai dernier, avec tous les avan-
25 tages que vous lui connaissez, excepté ceux qui sont inséparables de la jeunesse. Si sa santé est affaiblie, les agréments de son esprit et sa vivacité même n'ont souffert aucune diminution. Je le vois aussi souvent que mes occupations, qui sont très grandes, me le peuvent per-
30 mettre, et vous faites toujours un article considérable de nos conversations. Je ne jouirai pas longtemps de ce plaisir, parce que je commence à entrevoir la décision des affaires qui m'ont appelé à Paris et qui m'y retiennent depuis près de quinze mois. J'espère pourtant, monsieur,
35 que j'y ferai assez de séjour pour pouvoir vous envoyer moi-même un exemplaire de la nouvelle édition des œuvres de Régnier imprimées en Angleterre. Elle est achevée depuis plus d'un mois et les dernières lettres du libraire de Londres nous apprennent qu'il en a fait char-
40 ger quelques balles sur un vaisseau parti pour Rouen. Faites-moi la grâce, monsieur, de m'apprendre par quelle voie et à quelle adresse vous souhaitez que je vous fasse tenir ce livre. Je vous prie par avance de l'accepter comme un gage de l'estime singulière et de la parfaite considéra-
45 tion avec laquelle je suis, etc.

Rue des Vieilles-Étuves, à l'hôtel de Carignan.

C'est dans ce même hôtel que le seigneur Ristorini et la D^lle^ Rosa Ungarelli sont logés. Je les estime encore
50 moins par leurs talents, quoiqu'admirables, que par les sentiments de vénération qu'ils ont pour vous.

XCIII. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 20 juillet 1729.

Je vois avec grand plaisir, monsieur, que votre souvenir n'était pas tout à fait endormi pour moi, puisqu'il s'est

réveillé au compliment que je vous ai fait faire par le seigneur Ristorini. Les marques que vous m'en donnez ne pouvaient être accompagnées d'une promesse plus intéressante que celle que vous me faites de m'envoyer bientôt votre commentaire sur les satires de Régnier. Vous savez le cas que je fais de cet auteur, et vous n'ignorez pas celui que j'ai toujours fait de ce qui vient de vous. Puisque vous connaissez M. Mahuet vous pourriez lui confier l'exemplaire que vous me destinez, qu'il joindrait à quelques autres livres qu'il a bien voulu se charger de me faire tenir. Je vous en aurai, monsieur, une sensible obligation. Je vous en aurais une seconde si vous pouviez me procurer par vos libraires de Genève un exemplaire du commentaire que vous avez fait sur M. Despréaux, en cas qu'ils en aient encore. La dernière fois que j'ai été à Vienne j'eus la complaisance de laisser celui que j'avais au comte de Rabutin, qui est mort en Moscovie. Il m'a été impossible d'en retrouver un autre. L'édition de Hollande est très chère et ne me plaît point à cause de toutes les sottes pièces qu'on y a cousues. Cependant c'est un livre que j'estime autant comme commentaire que le texte même comme texte. Jugez du désir que j'aurais de le retrouver. Si je suis assez heureux pour cela, je me garderai bien de m'en défaire une seconde fois.

Je suis ravi que le seigneur Ristorini et la signora Rosa Ungarelli aient trouvé à Paris un voisinage comme le vôtre. La manière dont ils m'en ont écrit me fait connaître qu'ils en sentent bien le prix. Je ne doute point que vous n'ayez senti de votre part celui de leurs talents. Je vous prie, monsieur, de leur faire mes compliments, aussi bien qu'à M. Riccoboni. J'ai vu la lettre qui a paru à l'occasion de son livre. A vous dire le vrai, je crois qu'il y aurait un troisième parti à prendre entre l'un et l'autre, qui serait

de n'être ni Français ni Italien, mais de chercher la vérité dans sa source qui est la raison et sans aucun intérêt ni de nation ni de parti. Sur ce pied-là, M. de Ricoboni a encore bien de bonnes choses à dire, outre celles qu'il a déjà dites. Puisqu'il vous a fait voir ma lettre, il vous aura aussi communiqué sans doute les changements que j'y ai faits sur la permission qu'il m'a demandée de la rendre publique. Mais comme je ne les ai écrits que sur une copie assez fautive qu'il m'en a envoyée, je voudrais au cas qu'il persistât dans son dessein qu'il la fît mettre au net et qu'il vous la confiât, monsieur, pour y corriger avant de la mettre entre les mains de l'imprimeur les fautes que les copistes ou moi pouvons avoir faites, s'il n'aime mieux me la renvoyer pour la mettre moi-même en état de consistance autant que mes forces me le pourront permettre.

Je suis charmé que notre cher et illustre M. Baron ait recouvré sa santé. Un homme comme lui devrait toujours vivre ou du moins jusqu'à ce qu'il pût être remplacé, ce qui revient au même. Je suis avec toute l'estime et la considération possible, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. ROUSSEAU.

XCIV. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Paris, ce 3 septembre 1729.

M. de La Font[1] qui vous rendra cette lettre, monsieur, est un de mes meilleurs amis qui mérite d'être aussi des vôtres. La curiosité l'engage à voir la Flandre et la Hollande ; mais il croirait n'avoir rien vu, si, en passant par Bruxelles, il avait manqué de voir un homme aussi célèbre

1. La Font de Saint-Yenne, l'auteur de plusieurs travaux sur la théorie des beaux-arts.

et aussi estimable que vous. C'est un avantage que je lui envie, sur ma foi, plus que tous les plaisirs qu'il se promet dans son voyage, et si j'étais aussi maître de ma destinée qu'il l'est de la sienne, comptez que je ne retournerais pas dans ma province sans vous avoir été confirmer de cœur et de bouche tous les sentiments d'estime dont je vous ai donné tant d'assurances par écrit. Il n'avait pas besoin d'introducteur pour être bien reçu de vous, mais il a souhaité que je lui donnasse une lettre et la voilà. J'aurais bien voulu pouvoir lui remettre aussi l'exemplaire de Régnier que je vous ai promis, mais il vous dira que l'édition, que nous attendons de Londres depuis six mois, n'est point encore arrivée à Paris, quoiqu'elle soit achevée, et que les libraires nous la promettent tous les jours. Dès que le premier exemplaire sera arrivé, je ne manquerai pas de vous l'envoyer par la voie que M. de Lasseré m'indiquera ou que vous m'indiquerez vous-même, car étant allé ces jours passés chez M. Mahuet, votre correspondant, j'appris qu'il était à Bruxelles et qu'il y resterait encore un mois.

J'ai aussi à vous envoyer la lettre que vous avez écrite à M. Riccoboni et que vous voulez corriger avant qu'elle paraisse en public. Il m'a remis votre original dont je ferai faire une copie exacte, afin que vous y puissiez mettre facilement vos corrections. Cet envoi se fera avec l'exemplaire de Régnier, dans le courant de ce mois, comme l'on m'en assure et comme je le souhaite.

Je suis, etc. BROSSETTE.

XCV. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Paris, ce 30 septembre 1729.

Au commencement de ce mois, monsieur, je donnai une lettre pour vous à un de mes amis, qui devait passer

à Bruxelles pour continuer son voyage en Flandre et en
5 Hollande. Par la même lettre je vous disais que nous attendions d'Angleterre les exemplaires de la nouvelle édition de Régnier et que je vous en envoirais un dès qu'il serait arrivé à Paris. Je vous tiens parole aujourd'hui, monsieur, et ma lettre est pour vous avertir que je viens de faire
10 remettre au bureau des carrosses de Bruxelles un exemplaire in-quarto du nouveau Régnier qui vous est adressé. Je crois que vous serez content de l'impression ; Dieu veuille que vous le soyez aussi un peu des remarques. Je compte que vous aurez la bonté de les examiner avec cette
15 judicieuse critique dont vous avez déjà usé envers mon commentaire sur Boileau ; c'est-à-dire que vous voudrez bien me faire part des corrections et des augmentations que vous trouveriez à propos de faire sur mes notes, afin que je puisse mettre à profit vos observations au cas que
20 cet ouvrage parvienne à l'honneur d'une seconde édition. Comme je ne retournerai à Lyon qu'à la fin du mois d'octobre, je pourrai recevoir votre réponse à Paris avant mon départ. Quand je serai arrivé à Lyon, je tâcherai de vous trouver un exemplaire de Boileau, pour vous l'envoyer,
25 quoique je me dispose à en donner incessamment une édition nouvelle avec des augmentations considérables.

J'ai vu ce matin M. de Lasseré dans son nouveau logement du Temple. Ce logement est un séjour enchanté que l'on peut comparer à ces palais des fées, où l'on trouve
30 tout ce que la propreté et le bon goût peuvent inspirer de plus recherché. Il m'a parlé du *Cid* que vous aviez réformé et embelli, et il m'a promis de m'en procurer la lecture. Je vis, ces jours passés, M. Baron, notre ami, qui me parut peu en état de continuer à paraître en public. Les
35 étouffements fréquents dont il était incommodé depuis une année ont dégénéré en un asthme déclaré, qui, à la vérité,

ne lui cause point de douleur, mais qui dénote un affaiblissement dangereux, et vraisemblablement incurable.

Par votre dernière lettre, monsieur, vous m'aviez invité de vous renvoyer celle que vous aviez écrite à M. Riccoboni sur son histoire du théâtre italien. Vous en trouverez une copie dans ce paquet; et quand vous l'aurez mise dans l'état de consistance que vous voulez lui donner, vous pourrez la lui renvoyer, ainsi qu'il m'a prié de vous le dire.

Je suis avec tous les sentiments de la plus parfaite considération, etc.

XCVI. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 12 octobre 1729.

Je n'ai point d'expressions assez fortes, monsieur, pour vous représenter le plaisir que m'a fait la vue et la lecture du magnifique exemplaire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je ne crois pas qu'il se soit jamais fait une si belle édition ni pour le papier, ni pour les caractères, ni pour les gravures. L'auteur méritait, il est vrai, plus d'honneurs qu'il n'en a reçu jusqu'ici, mais il avait besoin de vos remarques pour paraitre digne de tous ceux qu'il reçoit par votre édition. Elles sont excellentes et ne laissent rien à désirer, soit pour l'intelligence du texte, soit pour la manière vive, concise et naturelle dont elles sont écrites. Je les ai toutes lues avec autant de plaisir que d'avidité et je me propose de les relire à tête reposée lorsque je serai quitte de quelques affaires que je ne saurais différer. Alors, monsieur, je pourrai vous en faire un éloge plus détaillé. Jusque là contentez-vous de mes

très humbles et très sincères remerciements. J'espère que vous voudrez bien m'avertir du temps de votre départ de
20 Paris afin que je puisse vous écrire lorsque vous serez de retour à Lyon.

Puisque vous vous proposez de faire une édition nouvelle de vos éclaircissements sur Boileau, j'attendrai qu'elle soit achevée, persuadé que ce que vous y ajouterez fera
25 oublier celle de Hollande, plus avilie par les misérables additions qu'on y a faites qu'honorée par tout ce qu'elle a coûté à imprimer.

Je suis ravi que vous connaissiez M. de Lasseré, parce que le connaître et l'aimer sont deux choses inséparables,
30 et que je n'ai point de plus grand plaisir que d'avoir beaucoup de rivaux en amitié. Tout le monde me parle des embellissements qu'il a faits à sa maison du Temple sur le ton que vous m'en écrivez. Ceux que j'ai faits au *Cid* dont vous me parlez ne m'ont guère coûté. Il n'a fallu
35 pour cela que retrancher ce qui était de trop et la chose était si aisée que je m'étonne qu'on ne s'en soit pas avisé plus tôt. Il est vrai qu'au moyen de ces retranchements tout y est d'une activité qui semble donner une nouvelle vie à cet ouvrage.

40 Ce que vous me mandez de la santé de notre cher M. Baron m'afflige fort, mais pourvu que nous le conservions, je me consolerai de la perte du public. Il suffit qu'il vive pour parer son siècle. C'est le dernier homme de nom que nous ayons connu de nos jours, et le siècle
45 de Louis le Grand finira avec lui.

J'ai relu et revu la copie de ma lettre à M. Riccoboni. Cette copie avait grand besoin d'une bonne correction. Je vous prie de savoir de lui s'il veut que je la lui renvoie par la poste ou que j'attende une occasion de la lui faire
50 tenir sans payer le port qui serait peut-être un peu cher,

et s'il me fait l'honneur de m'écrire, je le prie de m'adresser ses lettres directement. Honorez-moi toujours de votre amitié et soyez persuadé que la mienne est accompagnée de toute l'estime et de toute la considération qui vous sont dues. C'est avec ces sentiments que je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. ROUSSEAU.

XCVII. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Bruxelles, le 15 octobre 1729.

Depuis ma dernière lettre écrite, monsieur, j'ai vu ici M. de La Font de retour de son voyage de Hollande, et comme il devait repartir pour Paris, j'ai cru devoir profiter de l'occasion pour vous renvoyer la copie de ma lettre à M. Riccoboni telle que je l'ai corrigée. Il est effectivement parti hier pour retourner par Gand et s'est chargé de vous remettre cette copie cachetée que je lui ai mise entre les mains sans lui dire ce que c'était. Il sera peut-être à Paris avant ma lettre. Ainsi je ne doute point qu'il ne vous y trouve encore.

Dès que je serai délivré de quelques affaires qui m'occupent encore, je relirai attentivement vos remarques sur Régnier, avec le texte, pour être plus en état de vous en parler en détail. Je doute pourtant que le plus sévère examen puisse trouver rien à y ajouter ni à y retrancher, votre style étant d'une précision et d'une netteté que je n'ai jamais connue à aucun commentateur avant vous. Il est aisé d'y reconnaître la même main qui a éclairci Despréaux, et je suis persuadé qu'elle se fera reconnaître de même dans les nouvelles notes dont vous vous préparez à enrichir cet Horace de nos jours, ne doutant point que

vous n'apportiez toute la diligence nécessaire pour vous rendre maître de cette édition et empêcher qu'il n'arrive
25 comme à celle de Genève et qu'on n'y insère des choses ou étrangères aux ouvrages de M. Despréaux ou préjudiciables à sa mémoire, et par conséquent à votre réputation, à qui, en qualité de commentateur, celle de M. Despréaux doit servir de base, quoiqu'en toute autre qualité
30 elle en soit justement indépendante. Vous pouvez être ami des Jésuites, par exemple, sans relever ce qui s'y peut trouver de contraire à leurs sentiments. Votre obligation, ce me semble, est d'expliquer et d'éclaircir son texte, mais non pas d'examiner et de combattre ses senti-
35 ments. Il y a d'autres écrivains pour cela. Pardonnez la liberté avec laquelle je vous parle. Je sais bien qu'il ne m'appartient pas de donner des leçons à un homme comme vous et j'espère bien que vous ne l'entendrez point ainsi et que vous me ferez la justice de croire que c'est mon
40 amitié qui vous parle et non pas ma vanité, vice dont je suis très exempt, Dieu merci, et qui serait fort déplacé avec un homme comme vous. J'attendrai cette nouvelle édition avec impatience; mais, tout considéré, je sens bien que je ne pourrai en attendant me passer de celle de
45 Genève, que je vous prie de nouveau, monsieur, de me faire chercher (en payant, s'entend, et non autrement) tout le plus tôt qu'il vous sera loisible. J'attends de vos nouvelles et suis avec toute la considération possible, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.
50 Rousseau.

XCVIII. — Rousseau a Riccoboni *.

Monsieur, une maladie de quinze jours suivie d'un abattement extraordinaire m'a empêché jusqu'ici de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et que je reçus, avec les deux livres dont elle était accompagnée, un jour seulement avant de tomber malade. Vous jugeriez, monsieur, du plaisir que m'a fait ce présent si j'avais l'avantage d'être connu personnellement de vous, car si j'ai porté quelquefois peut-être un peu trop loin le mépris du faux mérite, et des mauvaises copies dans toutes les professions, depuis le sceptre (comme disait notre Malherbe) jusqu'à la houlette, je puis dire, et vous en conviendriez sans doute, que peu de personnes ont été plus passionnées que je le suis pour le mérite réel et pour les hommes originaux dans les arts, et les professions où leur génie les a appelés. Vous ne vous regarderiez donc plus à mon égard comme un personnage inconnu (comme si un homme aussi excellent que vous l'êtes dans votre art pouvait l'être autre part que dans un nouveau monde). Oui, monsieur, à peine étiez-vous arrivé à Paris qu'une foule de lettres et de témoignages de bouche m'avait déjà instruit de votre profonde connaissance des passions et de votre art inimitable à les exprimer, et je connaissais de plus Mlle Flaminie, votre illustre épouse, pour une personne distinguée parmi ce qu'il y a de plus savant en Italie. Ce que j'ignorais, c'est que vous eussiez joint à des talents si peu communs une érudition et un discernement encore plus rares et plus difficiles à rassembler (car il ne se trouve que trop de gens savants du savoir d'autrui,

* Lettre de M. Rousseau à M. Riccoboni dit Lélio, acteur de la Comédie italienne à Paris. Les corrections sont de la main de M. Rousseau (*Note du manuscrit*).

30 mais très peu qui le soient du leur propre) et c'est ce que m'a appris la lecture des deux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

J'ai lu deux fois avec le même plaisir celui qui est écrit en vers, et je suis persuadé que j'en aurais eu encore 35 davantage si la cadence des vers italiens m'était aussi familière que celle de nos vers français. Je ne sais en juger que par la netteté que je trouve dans l'expression, et la ressemblance que je remarque dans les images. C'est par là que j'admire votre Arioste et les bons poètes de votre 40 langue que j'ai lus; car pour ce qui regarde le fond des choses, les règles sont toujours les mêmes en quelque langue et en quelque genre d'écrire que ce soit. C'est sur ce pied-là, monsieur, que j'ai jugé de votre poème, que j'ai trouvé non seulement écrit avec toute la netteté, la 45 simplicité et la justesse que je cherche dans les ouvrages de cette nature; mais encore, ce que j'en estime le plus, rempli de quantité d'observations aussi curieuses que sensées. En lisant les préceptes que vous donnez si judicieusement touchant l'art de réciter sur le théâtre, je me suis 50 rappelé avec plaisir, je l'avoue, ce que j'ai vu autrefois exécuter sur le nôtre par le plus grand acteur que la France ait jamais produit. Vous sentez bien que je parle de notre illustre Baron, que je regarde comme le vieil Esope des Romains, qui, après vingt ans d'absence, remonta, comme 55 vous le savez, sur le théâtre de Rome avec les mêmes applaudissements qu'il avait eus dans sa jeunesse. Et pour dire le vrai, cet acteur est le seul de tous ceux que j'ai connus qui ait véritablement attrapé la nature; et ce que je n'ai jamais vu qu'en lui, c'est le don qu'il avait d'en- 60 noblir toutes ses actions jusqu'aux plus familières, et de tirer souvent le plus pathétique de son jeu d'un geste ou d'une attitude, qui aurait paru basse dans tout autre qui

aurait voulu l'imiter. Vous en remarquez une, dans votre troisième chant, que je soupçonne être de lui, parce que
65 je me souviens de lui avoir vu faire une action à peu près semblable dans le personnage d'Antiochus, au cinquième acte de *Rodogune*; et je puis vous assurer, monsieur, que cette action excitait dans l'âme des spectateurs autant d'émotion que toute la scène entière. Vous faites cepen-
70 dont très bien de ne pas conseiller aux acteurs qui commencent d'en risquer une pareille, quelque naturelle qu'elle soit dans l'exemple que vous citez d'un vieux roi combattu par l'intérêt de la nature et celui des lois. En effet, le plus grand monarque du monde dans un intérêt
75 si violent ne s'avise guère de songer à sa contenance, et les fortes passions n'admettent point de différence entre le roi et le simple gentilhomme. Mais, après tout, une telle action faite par un acteur du commun exciterait, comme vous dites fort bien, la risée des spectateurs, au
80 lieu qu'étant accompagnée des grâces et de la noblesse qu'un excellent acteur y saura jeter, il est impossible que les yeux n'en soient frappés et le cœur attendri. Car je crois qu'on peut fort bien comparer l'art de réciter des vers à l'art de les composer, et nous voyons par ce que
85 Platon en dit dans son dialogue intitulé *Ion*, que selon le sentiment des Grecs il ne fallait guère moins de talent pour exceller dans l'une que pour réussir dans l'autre. Proposez à un poète médiocre de mettre en vers quantité d'images populaires qui se trouvent répandues dans
90 *l'Énéide*, comme d'une troupe d'enfants qui jouent au sabot, d'un soldat poltron caché derrière un grand pot de vin, d'un autre qui brûle la barbe d'un sacrificateur avec un tison du sacrifice; un apprenti écrivain ne manquera pas de vous dire que ces sujets sont trop bas pour la poé-
95 sie; mais Virgile en jugera autrement et en fera les images

les plus agréables de son poème par les expressions dont il saura les relever, car c'est le propre des grands poètes d'ennoblir les petites choses, comme des poètes médiocres d'avilir les grandes. On peut dire la même chose des
100 acteurs qui représentent : celui qui excelle accordera toujours le vrai avec le noble en peignant la nature, au lieu qu'un acteur destitué de ce talent que Cicéron appelle l'éloquence du corps, la défigurera toujours, soit qu'il s'abaisse, soit qu'il s'élève :

105 *Professus grandia turget*
Serpit humi tutus nimium timidusque procellat.

Je viens, monsieur, à votre histoire du Théâtre italien et à votre excellente dissertation sur notre Tragédie française. Je vous avoue sincèrement que je les ai lues avec
110 un fort grand plaisir, et que j'ai appris, surtout dans le premier de ces ouvrages, quantité de choses que je ne savais pas et que tout le monde raisonnable doit être bien aise de savoir. Je n'ai jamais été aussi téméraire à décider que cet auteur que vous citez*, et que je ne connais point,
115 qui a osé avancer que *la Mandragore* de Machiavel était le seul bon ouvrage de théâtre qu'il y eut parmi les Italiens. Au contraire, ayant lu dans ma jeunesse cette comédie et l'ayant trouvée excellente au point de ne pouvoir résister à la tentation de la traduire en notre langue, je me suis
120 mille fois étonné qu'une comédie aussi ingénieusement imaginée, aussi théatrale, aussi exacte et aussi régulièrement conduite n'en eût pas enfanté d'autres du même genre et à peu près aussi parfaites. Je pouvais d'autant moins concevoir ce prodige, que je savais en combien
125 peu de temps les comédies de Molière avaient fait tomber

* L'abbé Du Bos, *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*. (*Note du manuscrit.*)

dans le mépris et *les Visionnaires* de Desmarets, et les plates comédies de Boisrobert, du jeune Corneille et de tant d'autres, qui avaient fait l'admiration de leur temps, et que ce génie incomparable ayant trouvé la véritable forme de la Comédie, tous les auteurs même de son temps s'étaient d'abord assujettis à suivre chacun selon ses forces un si excellent modèle, dont il n'y a pas d'apparence qu'on s'écarte jamais, du moins avec succès. La lecture de votre dissertation et de vos remarques sur le catalogue qui l'accompagne m'a agréablement détrompé, et j'ai regardé votre ouvrage en cette partie comme une généalogie du Théâtre également savante et instructive, et dont personne avant vous n'avait débrouillé l'obscurité et il serait à souhaiter que, pour achever de convaincre les d'Aubignac de ce temps-ci, vous voulussiez quelque jour donner au public quelques-unes de ces pièces de l'ancien temps, choisies entre celles où la vivacité de l'action, la variété des caractères et la régularité de la conduite éclatent le plus, soit dans l'un soit dans l'autre genre. Mais en attendant vous en dites assez pour convaincre toute personne désintéressée, que les Italiens ont connu et imité les anciens avant nous; car pour dire la vérité, avant *le Cid*, notre théâtre était plus pitoyable et plus froid que celui des collèges de Paris, ce qu'on ne saurait désavouer sans donner un démenti au témoignage que Racine lui-même en a rendu dans l'éloge qu'il a fait du grand Corneille.

Je n'ai pas trouvé une moindre solidité dans l'apologie que vous faites, en passant, du Théâtre, où vous démontrez invinciblement que la Comédie que les anciens Pères de l'Église ont condamnée n'était rien moins que la Comédie telle qu'elle est aujourd'hui, et qu'au contraire ils l'ont non seulement excusée, mais approuvée, et même

jugée nécessaire. J'ai vu de mon temps cette question
160 agitée par des écrivains très graves de part et d'autre, dont aucun, sans excepter M. de Meaux, tout grand homme qu'il était, n'a jamais approché du but; et je sais que longtemps avant ce temps-là, M. Racine, qui était alors fort jeune, ayant écrit deux lettres assez vives contre
165 M. Nicole, à l'occasion d'une de ses *Imaginaires*, dans laquelle cet illustre théologien, combattant les visions de Saint-Sorlin, s'était déchaîné à outrance contre les pièces de théâtre en général, parce que Saint-Sorlin en avait fait autrefois, M. Arnauld, quoique fort irrité contre M. Racine,
170 ne put s'empêcher de convenir en parlant à un de ses amis qui les raccommoda, et de qui je tiens cette particularité, que M. Nicole avait pris le change, et que ce n'était point à l'art qu'il devait faire le procès, mais à l'ouvrier qui avait péché contre le but et l'intention de
175 l'art.

Votre décision sur le mot de Zani me paraît incontestable, et les subtilités de Ménage très puériles, comme la plupart des étymologies forcées dont il a farci son livre des *Origines* de notre langue. Je vois aussi beaucoup de
180 rapports entre la description de l'habillement des anciens mimes et l'habit de l'Arlequin d'aujourd'hui, et votre conjecture est d'autant mieux fondée que c'est une fatalité inévitable aux divertissements faits pour les honnêtes gens seuls de périr et de s'éteindre, tandis que ceux qui sont
185 faits pour le peuple demeurent et se conservent à perpétuité. Les anciens, et Perse entr'autres, nous ont conservé divers exemples d'usages qui s'observaient de leur temps parmi le petit peuple, et que la tradition y a perpétués jusqu'à nous.

190 Voilà, monsieur, sans aucune flatterie, ce que j'ai pensé en lisant votre dissertation historique, et je vous dirai avec

la même vérité ma pensée sur votre discours de la Tragédie, que j'estime encore davantage, s'il est possible, quoiqu'en un petit nombre d'endroits je ne sois pas tout
195 à fait du même sentiment que vous. J'en suis totalement, et j'en ai été depuis que je sais raisonner, sur les deux fins que vous donnez à la Tragédie; et si Aristote et Horace, qui étaient tous deux courtisans de deux grands princes, ont eu les raisons que vous alléguez fort proba-
200 blement de ne point toucher la seconde, qu'Horace a néanmoins assez fait sentir en parlant de *l'Iliade*, quand il dit que ce poème aussi moral qu'héroïque *Stultorum regum et populorum continet ira*; si, dis-je, ces deux grands critiques n'ont point parlé de ce second but qui consiste à
205 instruire ou à reprendre ceux qui gouvernent, je m'étonne que leurs commentateurs, qui n'ont pas eu le même intérêt, n'aient pas songé à révéler un mystère aussi important et essentiel, et je m'étonne encore davantage qu'aucun poète tragique ne se soit avisé de mettre en œuvre
210 un précepte qui doit sauter aux yeux de tout homme qui a tant soit peu médité sur l'art du poème dramatique. Car, quelque hasardeux qu'il soit de dire aux princes vivants leurs vérités en face, il n'y a aucun risque lorsque ces vérités se trouvent déguisées sous des noms anciens
215 et sous le voile d'une action passée plusieurs siècles avant eux. Nos prédicateurs et les vôtres n'y font point tant de façons. A la faveur d'un compliment de quatre lignes, ils disent fort nettement et sans détour tout ce qu'il leur plait. Cependant on n'en voit point à qui cette pratique
220 ait fait tort, et les sermons du Père Cassini, prédicateur de Clément XI, tout directs et tout personnels qu'ils sont, ne l'ont point empêché d'être élevé par ce même pape, de la condition de pauvre capucin à la dignité éminente de cardinal. Les règles de la Comédie et celle de la

225 Tragédie sont les mêmes : la dignité des personnages et l'importance de l'action sont la seule chose qui en fait la différence. Qu'on lise les comédies de Molière, on verra bien qu'elles ont pour but de faire rire, mais on voit aussi que leur principal objet est de corriger et d'instruire les 230 particuliers : en quoi il a attrapé le vrai but de son art ; au lieu que nos poètes tragiques, quoiqu'admirables d'ailleurs, se contentant de faire pleurer les particuliers, n'ont pas, pour ainsi dire, effleuré le but de la Tragédie. Un homme vertueux qui verra sur le théâtre à quel point *le* 235 *Misanthrope* se rend insociable pour vouloir accommoder les mœurs de son siècle aux siennes, un riche bourgeois qui remarquera le ridicule public et les inconvénients domestiques où tombent ceux de sa condition qui veulent contrefaire les gens de qualité, pourront se corriger du 240 travers d'esprit qui les porte aux mêmes excès. Mais je vous prie de me dire si, après avoir bien pleuré au *Cid* et à l'*Andromaque*, un roi ou un ministre en sortiront bien plus éclairés sur leurs fautes et sur les devoirs de leur état ? Il n'y a donc point de doute, monsieur, que ce que 245 vous avez dit sur ce grand objet de la Tragédie ne soit une des plus importantes vérités qu'il y ait à dire, et que ce défaut dans nos tragédies, le retranchement des chœurs, celui de la scène réduite à un lieu particulier et qui par là convertit en action privée, du moins aux yeux du specta- 250 teur, une action qui doit être publique, et surtout l'introduction de la galanterie, ont ôté à notre tragédie moderne toute la majesté qu'elle a eue chez les Grecs et y ont jeté une petitesse qui la défigure entièrement.

Je me sers du terme de galanterie pour exprimer cette 255 passion comique et badine qui règne dans la plupart de nos tragédies modernes, et que nos poètes baptisent très mal à propos du nom de l'Amour, qui, étant une des

plus violentes et peut-être la plus violente de toutes les passions, est comme tous les autres tyrans du cœur
260 humain du ressort de la Tragédie, pourvu qu'elle soit peinte de ses couleurs propres et non pas du coloris faux de nos romans et de nos opéras, pourvu que les effets en soient tragiques, comme dans *Hermione* et dans *Phèdre*, pourvu qu'on la représente accompagnée du trouble, des
265 inquiétudes, des remords et de toutes les autres violentes agitations qui en font le caractère, en un mot pourvu que les héros y soient amoureux et non pas discoureurs d'amour, comme dans les dernières pièces du grand Corneille, dans toutes celles de son frère et dans la plupart de celles
270 qu'on a jouées depuis que Racine a quitté le théâtre ; car je regarde ses pièces, si vous en exceptez trois ou quatre du véritable Corneille, comme les seules où l'amour soit représenté comme il est, et d'une manière propre à instruire et à intéresser.

275 A l'égard des confidents que vous blâmez et que vous prétendez que nos poètes ont tiré des romans comme ils en ont tiré la galanterie, je ne puis m'empêcher de vous dire avec la même franchise que j'ai de la peine à me rendre à ce sentiment. Outre qu'ils sont souvent néces-
280 saires et dans la vraisemblance morale, n'y ayant rien de plus ordinaire que les confidents et les favoris à la cour des princes, ils sont encore fondés sur l'exemple de presque toutes les tragédies grecques qui sont venues jusqu'à nous. Dans *les Phéniciennes*, Antigone a un vieux gouver-
285 neur dans sa confidence. Médée en a un pareil dans la tragédie qui porte son nom. Phèdre a sa nourrice dans l'auteur grec comme chez l'auteur français. Dans *Iphigénie*, Agamemnon commence la pièce comme chez Racine avec son confident. Alceste a sa confidente, Andromaque
290 la sienne ; dans l'*Ion*, qui est une des meilleures tragédies

d'Euripide, Créüse a une confidente. Lieüs est celui d'Hercule sur le mont Œta, et, pour passer d'Euripide à Sophocle, dans l'*Electre*, Oreste commence la pièce avec son gouverneur; dans *les Trachiennes*, Déjanire débute
295 avec sa confidente et peut-être y en a-t-il beaucoup d'autres que ma mémoire ne me fournit pas, sans compter tous ces messagers de mauvaises nouvelles qui semblent autant de personnages de fondation dans les tragédies grecques, n'y en ayant aucune que je sache dans
300 laquelle il ne s'en trouve un et quelquefois deux. En voilà assez, ce me semble, pour prouver l'antiquité des personnages du second ordre, sans lesquels en effet il est bien difficile qu'une action quelqu'héroïque qu'elle soit puisse se conduire naturellement à sa fin.

305 J'ai senti aussi quelque peine, je l'avoue, en lisant le reproche que vous faites à M. Racine d'avoir péché contre l'unité d'action en introduisant Oreste et Hermione dans sa pièce d'*Andromaque*; car, outre qu'en retranchant ces deux personnages avec les confidents qui vous déplaisent,
310 il aurait fallu que Pyrrhus et Andromaque eussent fait la pièce tout seuls, c'est qu'il faut faire une grande différence entre une action double et une action implexe. Aristote, qui blâme avec raison les premières, donne de grandes louanges aux secondes, quand elles sont bien
315 traitées comme ici, où le sujet de la pièce étant la mort de Pyrrhus, n'aurait jamais pu s'accomplir sans l'amour d'Oreste et la jalousie d'Hermione, qui se croisant, si j'ose m'exprimer ainsi, avec la passion de Pyrrhus et la répugnance d'Andromaque, réunissent quatre intérêts
320 différents en un seul intérêt, ou, pour mieux dire, en une seule action. Je puis dire la même chose de l'Eriphile, sans laquelle il était impossible de dénouer la tragédie d'*Iphigénie* autrement que par une machine ou par la mort odieuse de cette princesse, dont le sacrifice

325 aurait jeté le trouble et la confusion dans tout le camp des Grecs.

A l'égard des caractères, il est vrai qu'ils ne sont pas toujours fort marqués dans nos tragédies ordinaires; mais dans celles de nos deux grands maîtres vous êtes trop 330 éclairé pour ne pas sentir une variété qui saute aux yeux. Celui du vieil Horace, celui de Félix, celui de Pauline, celui de Constantine dans *Héraclius*, ceux d'Andromaque, de Titus, d'Acomat, de Mithridate, de Monime, d'Achille, d'Agamemnon, sans parler de tous ceux d'*Athalie*, le chef-335 d'œuvre du théâtre, selon moi, et plusieurs autres que je puis avoir oubliés, suffisent pour justifier notre théâtre en cette partie.

Et pour finir par les sentiments, je ne puis assez vous louer, monsieur, de la justice que vous rendez à M. Racine, 340 et du discernement avec lequel vous avez su démêler dans cet auteur admirable la foule prodigieuse des pensées nobles et sublimes qu'il a l'art de faire naître de son sujet même, et qui par là frappent moins le vulgaire que les lieux communs cousus dans le dialogue de la plupart des 345 auteurs et dont la force est toujours énervée par l'air froid et sentencieux que l'acteur ne peut se dispenser d'y donner dans la prononciation, n'y ayant rien de plus contraire au sublime que les sentences quand elles ont l'air de sentences, et les pensées quand elles ont l'air de pen-350 sées et qu'elles ne sont point dites en action. Et quant aux deux passages que vous exceptez de la louange générale, que vous donnez si justement au style du même auteur, M. Despréaux y a déjà solidement répondu dans sa réflexion 11e sur Longin en réfutant un écrivain 355 moderne[1], qui avait osé attaquer unde ces deux passages; ainsi vous me permettrez de vous y renvoyer.

1. La Motte, qui avait critiqué ce vers de Racine :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Voilà, monsieur, le petit nombre d'endroits de votre livre où j'ai pris la liberté de vous dire que je n'étais pas du même avis que vous. Jugez par cette sincérité de celle avec laquelle je vous ai parlé sur les endroits que j'approuve. En revanche, je conviens avec vous de la violence que l'unité du lieu telle que nos poètes l'ont imaginée fait à la plupart de leurs pièces, et qu'ils ont bien mal entendu leurs intérêts en s'imposant volontairement une torture aussi pénible que de réduire toute l'étendue locale de leur action à celle d'une chambre ou d'un cabinet. Il en naît, à mon avis, deux très grands inconvénients pour la Tragédie : l'un qu'il est presque impossible que la plupart des scènes ne soient tirées aux cheveux pour les amener dans une seule chambre ; l'autre que cette réduction fait, d'une action qui doit être publique, une action privée où tout se passe, pour ainsi dire, sous la cheminée, ce qui ôte à la Tragédie beaucoup de sa majesté, au lieu que si la scène était publique, comme chez les anciens, les acteurs s'y introduiraient plus naturellement. Mais il faudrait pour cela bannir à perpétuité les spectateurs du théâtre, ce qui n'accommoderait pas les comédiens ; ainsi il n'y a pas d'apparence que cette pratique s'introduise si tôt, du moins en France.

Que pensez-vous, monsieur, de la longueur de cette lettre ? Ne direz-vous point, avec Catulle, en lisant tout ce long verbiage que je viens d'étaler ?

Di magni, horribilem et sacrum libellum !

Il est vrai que j'ai abandonné ma plume au torrent de mes réflexions, et que l'envie de vous faire voir avec combien de plaisir et d'attention j'ai lu votre ouvrage m'a conduit insensiblement à une espèce d'analyse qui passe de beaucoup les bornes d'une lettre. Je ne m'en repentirai pas,

pourvu qu'elle ne vous ait que médiocrement ennuyé,
390 parce que mon véritable dessein était de vous prouver l'impression que votre livre a faite sur moi, l'attention que j'ai donnée à sa lecture et l'estime particulière que je fais de son auteur. Quand vous en rabattriez quelque chose de la bonne opinion que vous me témoignez pour mes
395 faibles talents, je compte d'y gagner le double par celle que vous ne pourrez refuser aux sentiments que j'ai pour vous; car quelque pénétré que je sois de la lecture de votre ouvrage, je le suis encore davantage du caractère d'honnête homme que j'y ai remarqué, et je vous avoue
400 que c'est ce qui m'a fait hasarder avec confiance ce long détail dans lequel je suis entré ici avec vous, que je n'aurais certainement pas exposé à la discrétion de tous ces charlatans d'honneur dont le Parnasse est inondé depuis vingt ans, moralistes fastidieux qui ne prêchent la vertu
405 que pour chercher des dupes et dont le style froid et compassé découvre assez combien leur cœur est peu pénétré de ce qu'ils disent. Vous m'avez donné une idée bien différente par la manière simple, unie et vraie dont j'ai trouvé votre livre écrit, et c'est sur ce fondement que je
410 vous offre mon amitié, monsieur, et que je vous demande la vôtre et la justice d'être persuadé de la tendre et sincère estime avec laquelle je suis, etc. ROUSSEAU.

XCIX. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Paris, ce 25 octobre 1729.

Ne croyez pas, monsieur, en être quitte envers moi pour les louanges que vous me donnez sur mon commentaire de Régnier, ni pour les remerciements que vous

5 m'en faites. Ce ne sont pas des éloges que je demande, quoique j'aime bien à en recevoir d'un homme tel que vous ; je demande des corrections : c'est par cet endroit-là que je veux que vous me marquiez votre reconnaissance. Ayez donc la complaisance, monsieur, d'y travail-
10 ler incessamment, parce que j'espère d'être encore assez de temps à Paris pour y recevoir les observations que vous prendrez la peine de faire et de m'envoyer par la poste, à mon adresse ordinaire. Les affaires sont si longues et si difficiles en ce pays-ci qu'elles ne finissent point.
15 Sur ce pied-là je prévois que je ne partirai au plus tôt que vers le quinze du mois prochain.

M. de La Font n'est point encore arrivé de son voyage, et on ne l'attend ici que dans huit à dix jours. Ainsi je n'ai point reçu le paquet que vous lui avez remis pour
20 moi, ou plutôt pour M. Riccoboni, à qui je le rendrai exactement.

J'ai fait voir à M. Baron l'endroit de votre lettre où vous parlez de lui si dignement, et d'une manière si flatteuse. On ne doit presque plus espérer qu'il reparaisse
25 sur le théâtre, tant ses indispositions sont augmentées et ses forces diminuées ; mais il y a encore de la vie chez lui, et elle peut encore durer longtemps par la vigueur de son tempérament et par les soins que l'on prend de le conserver. Je me suis chargé de vous faire bien des com-
30 pliments de sa part.

Dans la nouvelle édition que je donnerai du Boileau, je me dispose à faire des augmentations et des retranchements considérables, et vous comprenez bien que ces retranchements doivent tomber sur les pièces étrangères
35 qui ont été insérées malgré moi dans les éditions précédentes. Je serai docile au conseil que vous me donnez sur ce qui concerne les Jésuites. Je puis être de leurs amis,

dites-vous, sans relever ce qui peut être contraire à leurs sentiments ; vous ajoutez que mon obligation est d'éclair-
40 cir et d'expliquer le texte de mon auteur, mais non pas d'examiner et combattre les siens. Je crois m'être suffisamment contenu dans les bornes de ma mission à l'égard de cette dernière partie, quand j'ai dit, dans ma première note sur l'épître de *l'Amour de Dieu*, que la fonction que
45 je fais ici de commentateur ne demande pas que je m'érige en théologien, pour appuyer ou combattre les propositions de mon auteur. Laissant donc, ai-je encore dit, tout ce qui concerne le dogme, je me bornerai au peu de remarques historiques qu'il y a occasion de faire par rap-
50 port à cette épître.

Mais à l'égard de la satire de *l'Équivoque*, je conviens que j'ai un peu excédé les droits du commentateur, non pas en expliquant les sentiments de M. Despréaux, car il est permis, ce me semble, à tout commentateur d'en user
55 ainsi, mais en insinuant qu'il n'a pas eu dessein d'attaquer directement les Jésuites ; en quoi la repréhension est juste, quoiqu'il paraisse bien que je n'ai pas exigé que mes lecteurs prissent ma proposition au pied de la lettre.

Cependant il faut toujours revenir à la vérité, et si j'ai
60 cru qu'il était à propos de ne rien dire contre les Jésuites, il est nécessaire aussi que je ne dise rien qui soit contraire aux sentiments de M. Despréaux. Après tout, il me sera aisé de concilier tout cela, ou en ne parlant point de ces mêmes sentiments, ou en prenant le parti d'en dire
65 peu de chose.

Je reviens à mon Régnier que je vous supplie de regarder maintenant comme votre tâche, c'est-à-dire comme une table d'attente pour les observations que je vous ai demandées et que vous m'avez promises.

70 Je suis, etc.

C. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 3 novembre 1729.

Je sais, monsieur, que le devoir le plus essentiel de l'amitié et même de la politesse est de parler sincèrement, et vous savez bien que je ne me suis jamais écarté de ce principe quand vous avez voulu savoir ce que je pensais. Ne regardez donc point comme des louanges le bien que je vous ai dit de votre édition de Régnier, mais comme une expression sincère de mes vrais sentiments, et c'est avec la même sincérité que je vous écrirai, si dans la suite j'y trouve quelque chose qui ne me satisfasse pas; mais il faudra pour cela que je relise avec des yeux critiques le texte et le commentaire, ce que je ne pourrai pas faire sitôt parce que j'ai profité de l'occasion d'un de mes amis qui est parti, il y a quinze jours, d'ici pour envoyer relier le livre à Paris, d'une manière convenable à son mérite et à l'estime que j'en fais. On doit me le renvoyer avec quelques autres, et je vous promets que mon premier soin, dès que je l'aurai, sera de le lire avec toute l'attention que vous pouvez exiger de moi, et de vous en dire ma pensée avec la même ingénuité dont j'en ai toujours usé et dont vous avez un exemple tout récent, dans le conseil que j'ai pris la liberté de vous donner touchant la nouvelle édition que vous préparez des œuvres de M. Despréaux. Ce conseil ne regarde nullement les remarques que vous avez déjà publiées, qui sont à couvert de toute repréhension, mais seulement celles que vous pourriez donner dans la suite, si vous étiez capable d'oublier ce que vous devez aux morts par excès de complaisance pour les vivants, de quoi je n'ai garde d'accuser un homme d'un aussi bon esprit que vous. C'est

un avis de pure précaution dont j'avoue que vous n'avez pas besoin et qui ne regarde que les pièces étrangères qui se sont glissées dans votre première édition et qui étaient indignes de paraître avec d'aussi bonnes choses que celles
35 que vous y aviez mises. Tout homme de lettres sans distion de parti est obligé d'honorer la mémoire de M. Despréaux, sous peine de passer pour ridicule, mais son commentateur y est encore plus étroitement engagé que tout autre, et vous lui avez trop fait d'honneur par vos excel-
40 lentes notes pour souffrir que des étrangers osent salir ce que vous avez si précieusement orné.

Je vous prie de bien embrasser pour moi notre incomparable ami M. Baron. J'espère que nous le conserverons encore longtemps. J'ai connu des asthmatiques bien plus
45 âgés que lui, dans des climats beaucoup moins tempérés que celui où il vit. Je vous prie de m'accuser la réception de la lettre que je vous ai renvoyée par M. de La Font. Personne n'est avec une plus sincère estime et une plus parfaite considération que moi, monsieur, votre très
50 humble et très obéissant serviteur. ROUSSEAU.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

I. Brossette à Rousseau (Lyon, 24 avril 1715)..... 1
II. Rousseau à Brossette (Soleure, 1er mai 1715)..... 4
III. Brossette à Rousseau (Lyon, 26 juin 1715)..... 8
IV. Rousseau à Brossette (Vienne, 24 juillet 1715)..... 12
V. Brossette à Rousseau (Lyon, 28 août 1715)..... 17
VI. Rousseau à Brossette (Vienne, 15 octobre 1715)..... 20
VII. Rousseau à Brossette (Vienne, 9 novembre 1715).... 25
VIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 25 novembre 1715).... 25
IX. Rousseau à Brossette (Vienne, 19 janvier 1716)..... 31
X. Brossette à Rousseau (Lyon, 1er mars 1716)..... 36
XI. Rousseau à Brossette (Vienne, 25 mars 1716)..... 42
XII. Brossette à Rousseau (Lyon, 18 avril 1716)..... 47
XIII. Rousseau à Brossette (Vienne, 18 avril 1716)..... 52
XIV. Brossette à Rousseau (Lyon, 18 juin 1716)..... 54
XV. Rousseau à Brossette (Vienne, 30 juin 1716)..... 56
XVI. Fabri à Brossette (Paris, 16 août 1716)..... 61
XVII. Sudre à Brossette (Genève, 21 août 1716)..... 64
XVIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 6 août 1716)..... 67
XIX. Rousseau à Brossette (Vienne, 30 septembre 1716).. 73
XX. Rousseau à Brossette (Vienne, 14 octobre 1716)..... 78
XXI. Brossette à Rousseau (Lyon, 2 novembre 1716)..... 80

XXII. Brossette à Fabri et Barrillot (Lyon, 3 novembre 1716) 82
XXIII. Rousseau à Brossette (Vienne, 26 novembre 1716). 83
XXIV. Brossette à Rousseau (Lyon, 19 janvier 1717) 86
XXV. Rousseau à Brossette (Vienne, 8 février 1717) 89
XXVI. Brossette à Rousseau (Lyon, 29 janvier 1717) 91
XXVII. Rousseau à Brossette (Vienne, 15 février 1717) ... 93
XXVIII. Rousseau à Sudre (18 février 1717) 96
XXIX. Brossette à Rousseau (Lyon, 19 mars 1717) 97
XXX. Rousseau à Brossette (Vienne, 19 avril 1717) 102
XXXI. Rousseau à Mazard (Vienne, 19 avril 1717) 104
XXXII. Brossette à Rousseau (Lyon, 20 avril 1717) 105
XXXIII. Rousseau à Brossette (Vienne, 18 mai 1717) 109
XXXIV. Rousseau à de la Closure (Vienne, 11 juin 1717) 112
XXXV. Brossette à Rousseau (Lyon, 15 juillet 1717) 113
XXXVI. Mazard à Rousseau (Lyon, 16 juillet 1717) 117
XXXVII. Rousseau à Brossette (Vienne, 13 août 1717) ... 117
XXXVIII. Rousseau à Mazard (Vienne, 13 août 1717) 126
XXXIX. Sudre à Brossette (Genève, 1er septembre 1717) . 127
XL. Brossette à Rousseau (Lyon, 13 septembre 1717) 128
XLI. Rousseau à Brossette (Vienne, 5 octobre 1717) 134
XLII. Sudre à Brossette (Genève, 20 octobre 1717) 137
XLIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 25 décembre 1717) ... 139
XLIV. Rousseau à Brossette (Vienne, 25 janvier 1718) ... 143
XLV. Brossette à Rousseau (Lyon, 28 février 1718) 148
XLVI. Rousseau à Brossette (Vienne, 26 mars 1718) 152
XLVII. Brossette à Rousseau (Lyon, ... mai 1718) 156
XLVIII. Rousseau à Brossette (Vienne, 15 juillet 1718) .. 163
XLIX. Brossette à Rousseau (Lyon, 8 novembre 1718) ... 168
L. Rousseau à Brossette (Vienne, 24 décembre 1718) 172
LI. Brossette à Rousseau (Lyon, 25 mars 1719) 177
LII. Rousseau à Voltaire (Vienne, 25 mars 1719) 181
LIII. Rousseau à Brossette (Vienne, 29 avril 1719) 185
LIV. Brossette à Rousseau (Paris, 25 juin 1719) 188
LV. Rousseau à Brossette (Vienne, 4 mai 1720) 193
LVI. Brossette à Rousseau (Lyon, 26 mai 1720) 195
LVII. Rousseau à Brossette (Vienne, 2 juillet 1720) 197

LVIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 10 septembre 1720). 200
LIX. Rousseau à Brossette (Vienne, 28 octobre 1720)..... 203
LX. Sudre à Brossette (Genève, 7 novembre 1720)..... 205
LXI. Brossette à Rousseau (Lyon, 15 avril 1721)..... 207
LXII. Rousseau à Brossette (Vienne, 18 juin 1721)..... 212
LXIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 12 juillet 1721)..... 215
LXIV. Rousseau à Brossette (Vienne, 1er septembre 1721) 216
LXV. Rousseau à l'abbé Thoulier (Vienne, 1er septembre 1721)..... 217
LXVI. Rousseau à Brossette (Vienne, 8 novembre 1721). 219
LXVII. Brossette à Rousseau (Lyon, 12 novembre 1721). 222
LXVIII. Rousseau à Brossette (Vienne, 6 janvier 1722)... 225
LXIX. Brossette à Rousseau (Lyon, 27 janvier 1722).... 228
LXX. Sudre à Brossette (Genève, 12 février 1722)..... 232
LXXI. Rousseau à Brossette (Vienne, 22 février 1722).... 234
LXXII. Brossette à Rousseau (Lyon,... septembre 1722). 236
LXXIII. Brossette à Rousseau à Bruxelles (Lyon, 8 août 1723)..... 238
LXXIV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 19 août 1723).. 240
LXXV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 27 octobre 1723) 243
LXXVI. Brossette à Rousseau (Lyon, 25 janvier 1724).. 244
LXXVII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 24 février 1724) 248
LXXVIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 28 décembre 1724) 250
LXXIX. Brossette à Sudre (Lyon, 14 avril 1727)..... 254
LXXX. Sudre à Brossette (Genève, 21 avril 1727)..... 256
LXXXI. Du Lignon à Brossette (Lausanne, 17 mai 1727). 258
LXXXII. Rousseau à Lesage de Montmény (Bruxelles, 3 juin 1726)..... 260
LXXXIII. Rousseau à Lesage de Montmény (Bruxelles, 18 octobre 1727)..... 261
LXXXIV. Rousseau à Lesage de Montmény (Bruxelles, 1er décembre 1727)..... 263
LXXXV. Rousseau à Lesage de Montmény (Bruxelles, 21 décembre 1727)..... 263
LXXXVI. Brossette à Rousseau (Lyon, 17 janvier 1728). 265
LXXXVII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 3 février 1728) 268

LXXXVIII. Brossette à Rousseau (Paris, 15 juin 1728) ... 271
LXXXIX. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 21 juin 1728) . 272
XC. Rousseau à Baron (Bruxelles, 20 janvier 1729) 274
XCI. Rousseau à Baron (Bruxelles, 14 mai 1729)..... 275
XCII. Brossette à Rousseau (Paris, 16 juillet 1729)..... 277
XCIII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 20 juillet 1729)... 278
XCIV. Brossette à Rousseau (Paris, 3 septembre 1729).... 280
XCV. Brossette à Rousseau (Paris, 30 septembre 1729).... 281
XCVI. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 12 octobre 1729).. 283
XCVII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 15 octobre 1729). 285
XCVIII. Rousseau à Riccoboni..... 287
XCIX. Brossette à Rousseau (Paris, 25 octobre 1729)..... 299
C. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 3 novembre 1729).... 302

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PQ
2029
L5
1910
t.1

Rousseau, Jean Baptiste
Correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY